TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 371 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JUIN 1978

Détérioration des relations entre l'Irak et l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les Occidentaux face aux conflits africains

Un combat sans issue

Ce ne sont plus les vastes étendues désertiques du nord du pays, mais les régions moins pauvres, dites du « Tchad utile », qui sont aujourd'hui atteintes par la guerre civile. Après la dissidence toubou, cantonnée dans les massifs montagneux du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti, la rébellion a « fait tache d'huile » vers le centre et l'est, avant de gagner le tiers méridional du territoire national.

La capitale tchadienne est désormais sous la menace des guérilleros du Front de libération nationale (Frolinat). Dans les rangs des combattants du Front, l'apport toubou ne représente plus qu'une petite minorité, de nombreuses autres ethnies ayant progressivement rejoint la rébellion. Usé par un pouvoir qu'il a brutalement confisqué, mais qu'il n'a pas su exercer, contesté au sein même de l'armée, le général Malloum est isolé.

La guerre civile du Tchad n'est plus une lutte du Nord contre le Sud, ni un affrontement entre populations islamisées et éléments chrétiens ou animistes, ni un combat entre Tchadiens de race noire et Tchadiens de race blanche. C'est l'expression d'un mécontentement général à l'égard d'un régime dictatorial dont l'incapacité est à la mesure de la corruption de ses dirigeants.

La présence sur le terrain de troupes françaises en unités constituées donne un caractère nouveau à l'intervention décidée par M. Giscard d'Estaing. Dix ans après l'envol d'un véritable corps expéditionnaire qui sauva momentanément le régime abhorré de l'ancien président Tombalbaye, Paris accepte de s'engager directement une deuxième fois aux côtés des dirigeants de N'Djamena.

En dépit de l'avis défavorable de certains de ses conseillers, le général de Gaulle, qui devait pourtant refuser plusieurs appels au secours lancés dans des conditions analogues, notamment par le président Fulbert Youlou du Congo, avait accepté d'intervenir au Gabon en 1964, puis au Tchad en 1968. Dès son arrivée au pouvoir, en 1974, M. Giscard d'Estaing, chef des armées aux termes de la Constitution, avait sans doute songé à la possibilité de nouvelles actions de ce genre, puisqu'il avait donné aux forces d'intervention comme directive « d'assurer la sécurité des départements et territoires d'outre-mer » et d'« être capables d'actions extérieures de formes diverses, soit qu'il s'agisse de participer à des missions de présence à la demande d'organisations internationales ou à la requête des Etats impliqués, soit qu'il faille apporter une assistance militaire et technique des Etats menacés ». En avril 1977, c'est sans grande hésitation qu'il avait accepté d'envoyer les Transall français transporter les soldats marocains venus à la rescousse du général Mobutu, affronté à la première guerre du Shaba.

La France ne défend aucun intérêt économique important au Tchad. C'est une situation qui peut laisser les mains relativement libres à M. Giscard d'Estaing pour le jour où il estimerait devoir intervenir dans d'autres pays africains où les intérêts français sont vitaux. Mais l'escale aérienne de N'Djamena constitue un support logistique essentiel pour l'ensemble du dispositif militaire français outre-mer, et cela n'est évidemment pas étranger à la présence des parachutistes et des « marsouins » à Djedda et à Ati.

On ne peut que s'inquiéter de voir l'armée française, déjà engagée au Liban, au Sahara occidental et au Zaïre pour la deuxième fois, se lancer sur un nouveau théâtre d'opérations extérieures. Non seulement l'ensemble de la communauté française installée au Tchad risque d'être traitée en otage par les opposants au régime du général Malloum, mais des soldats français vont tomber dans un combat sans issue. Les leaders de l'opposition ne sont pas les seuls à estimer cette situation insupportable.

• Les parachutistes français commenceront à quitter le Zaïre le 7 juin
• La conférence de Paris examinera surtout les problèmes de développement

Les dernières informations sur les combats qui viennent d'avoir lieu dans le centre du Tchad mettent en relief l'importance des moyens militaires utilisés par la France pour soutenir le régime en place à N'Djamena. D'autre part, le rapatriement des parachutistes français envoyés au Zaïre commencera le 7 juin. La relève sera assurée dans les jours qui viennent par un contingent marocain, auquel pourraient se joindre ultérieurement des soldats sénégalais, gabonais et ivoiriens.

La conférence, qui réunit lundi à Paris des diplomates français, américains, belges, britanniques et ouest-allemands, sera en partie consacrée à l'examen des récents événements en Afrique, mais on y étudiera surtout les problèmes de développement du continent noir.

La conférence qui réunira, lundi 5 juin à Paris, de hauts fonctionnaires américains, belges, britanniques, français et ouest-allemands procédera, a déclaré vendredi le porte-parole du Quai d'Orsay, « *à une analyse approfondie de la situation en Afrique à la lumière des récents événements* ». Les hauts fonctionnaires sont chargés de faire des recommandations à leurs gouvernements. Un communiqué sera publié à l'issue des travaux, qui pourraient se prolonger jusqu'à mardi.

La conférence n'aura pas d'ordre du jour rigide et tous les sujets pourront être abordés, mais l'accent sera certainement mis sur les problèmes économiques, nul ne doutant que le sous-développement de l'Afrique offre un terrain idéal aux menaces contre la sécurité, aux interventions étrangères et à l'instabilité politique.

Du côté français, on voudrait faire progresser rapidement l'idée lancée par M. Giscard d'Estaing à la conférence franco-africaine de Versailles, le 11 mai 1976, d'un fonds « *doté d'importantes ressources, mis en place par les Etats industrialisés qui ont des liens historiques avec l'Afrique, auxquels pourraient se joindre les Etats-Unis d'Amérique* » (*le Monde* du 13 mai 1976).

Le président de la République a discuté ce projet en diverses occasions avec les dirigeants américains. Les Français pensent à un système très pragmatique, qui compléterait les accords de coopération bilatéraux existants et permettrait de financer des programmes pluri-annuels et multilatéraux, notamment pour mettre fin à l'enclavement de certains Etats. Il est possible que soit évoquée aussi l'idée lancée par le président de la République, au cours de plusieurs voyages en Afrique, d'un « *pacte de solidarité* » euro-africain.

Les problèmes de sécurité proprement dits seront essentiellement soulevés sous l'angle d'une contribution, notamment dans le domaine de la logistique, de l'armement et de la formation, à la coopération interafricaine. Dans les milieux français compétents on souligne qu'il appartient aux Africains de prendre des initiatives et de décider ce qu'ils veulent faire ensemble pour mieux assurer leur sécurité. Européens et Américains ne pouvant que leur apporter l'aide dont ils jugeraient avoir besoin.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Le parti socialiste cherche une nouvelle majorité interne

L'échec électoral de l'opposition a ouvert une crise au sein des trois formations qui avaient signé le programme commun de gouvernement. Chez les radicaux de gauche, elle a entraîné le changement de l'équipe dirigeante. Chez les communistes, elle se traduit par la revendication du droit au débat public, tandis que « l'Humanité » continue de répliquer aux contestataires, notamment à M. Louis Althusser.

Au sein de la formation socialiste, la crise, pour être demeurée plus larvée, n'en est pas moins sérieuse. Ses manifestations les plus nettes affectent, pour l'instant, la minorité du P.S. : le CERES (lire en page 2 l'article de M. Gérard Desseigne)

Le parti socialiste, lorsqu'il s'est reconstitué en 1971, se présentait comme une fédération de courants et de tendances. Depuis, en dépit de nouveaux apports en provenance du P.S.U. en 1974, une certaine clarification est intervenue en son sein. Quatre courants, dont l'audience oscille entre 20 et 30 % des adhérents, se partagent le P.S. Les trois premiers sont symbolisés chacun par un homme : MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et Michel Rocard ; le quatrième par un sigle : le CERES.

Jusqu'à présent le P.S. a fonctionné grâce à l'alliance nouée autour de M. Mitterrand et cimentée par un combat commun des « sous-courants » de la majorité du P.S. contre une minorité active : le CERES. A ce premier « ciment » s'ajoutait la perspective d'une prochaine arrivée au pouvoir qui amenait la plupart des cadres socialistes à faire bloc derrière leur premier secrétaire. M. Mitterrand apparaissait, en effet, comme le futur responsable de l'exécutif.

L'échec de la gauche a plongé dans une crise profonde toute la « techno-structure » de hauts fonctionnaires, ou équivalents, qui, depuis 1974, avait rejoint le P.S. parce qu'il apparaissait comme le futur parti de gouvernement. L'échec a d'autre part rendu une certaine autonomie aux différents « sous-courants » qui composent la majorité du P.S. Si MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard n'ont pas hésité à se démarquer du premier secrétaire dans la vie interne de l'organisation, il reste à savoir s'ils sont disposés à pousser leur démarche jusqu'à son but logique : présenter des motions qui leur soient personnelles lors du prochain congrès du P.S. qui doit, en principe, avoir lieu en mai 1979.

L'incertitude crée au sein de l'appareil politique du P.S. un climat de tension, qu'illustre le départ du comité de rédaction de la revue *Faire* des amis de M. Mitterrand.

Les sourdes luttes d'influence qui agitent le P.S. ont pour enjeu la reconstitution d'une nouvelle majorité. Celle-ci risque fort de résulter, comme par le passé, de l'alliance de trois des courants contre le quatrième. Or, le CERES tient absolument à sortir de son statut de minorité. Il sait qu'à la longue son absence de la direction du P.S. conduirait à son effritement.

Les dirigeants du CERES ont donc choisi de tenter de se rapprocher de M. Pierre Mauroy en essayant d'isoler M. Michel Rocard et ses partisans. Cette attitude suscite des critiques au sein de la minorité du P.S. aussi bien en raison de l'option de fond que de la manière dont elle a été prise.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

La régie Renault demande l'évacuation de ses usines de Cléon et de Flins

Au brutal durcissement des conflits catégoriels qui couraient aux usines Renault de Flins et de Cléon, la direction de la Régie a répondu en contre-attaquant sur quatre points : elle a demandé en référé (jugement lundi 5 juin) l'évacuation — par la force publique au besoin — des usines de Cléon et de Flins qu'occupent partiellement quelques centaines de grévistes ; elle a fermé pour trois jours (du 5 au 7 juin) l'usine de Flins ; elle poursuit en justice pour « entrave à la liberté du travail » *huit délégués de Cléon et des membres du personnel de Flins ; enfin, elle a suspendu toutes les négociations en cours avec les syndicats.*

Simultanément, les négociations engagées par le patronat de la métallurgie avec les dirigeants des grandes centrales ont, semble-t-il, mal commencé, les chefs d'entreprise se montrant peu ouverts à de larges concessions.

Il n'est pas question, dit-on à la direction de la Régie, d'ouvrir des négociations avec les grévistes. Des mouvements de solidarité s'exprimeront-ils dans les autres établissements après le week-end ? Personne ne sembla pouvoir répondre à cette question.

La régie Renault est la première grande entreprise qui soit affrontée, depuis les élections, à un conflit ne portant pas sur la défense de l'emploi, comme cela est notamment le cas pour Boussac et Terrin. Cette brusque flambée a ému la Bourse, où les valeurs, vendredi 2 juin, ont fléchi de deux points environ.

J. R.

(Lire la suite page 19.)

Les directives du président Hua Kuo-feng

L'ARMÉE CHINOISE ET LA « GUERRE MODERNE »

L'agence Tass a élevé le ton contre la Chine vendredi 2 juin en accusant les autorités de Pékin de faire de leur pays « une filiale asiatique de l'OTAN ». Ce commentaire suivait de peu la publication d'un éditorial de l'organe du P.C. cubain reprochant à la Chine de chercher à acheter des armes aux pays occidentaux (« le Monde » du 3 juin).

Quel est le but exact des missions chinoises qui prospectent depuis trois ans le marché des armements à l'étranger ? Dans quelle perspective globale faut-il situer ces initiatives ? Notre correspondant à Pékin répond à ces questions en se fondant sur un discours récent du président Hua Kuo-feng et sur des articles de la presse officielle parus avant la diffusion d'un discours de M. Teng Hsiao-ping, qui a dénoncé vendredi la « bureaucratisation » de l'armée chinoise et a appelé à la « remise en ordre » de celle-ci.

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Des indications importantes viennent d'être diffusées sur la manière dont la Chine envisage la modernisation de sa défense : entre autres documents, le compte rendu de deux discours prononcés par le président Hua Kuo-feng et le maréchal Yeh Chien-ying lors d'une conférence sur le travail politique dans l'armée, et un article de fond publié le 31 mai dans *le Quotidien du peuple*.

Première constatation claire : il n'est pas question de doter dans un court délai les forces armées d'équipements et d'armements d'un niveau technique équivalent à ceux des armées soviétiques ou occidentales. Une telle entreprise, à l'échelle d'une armée de près de quatre millions d'hommes, dépasse largement les moyens de l'économie.

Si des missions chinoises explorent, depuis près de trois ans, bien avant la chute de la « bande des quatre », le marché des armements à l'étranger, leur objectif est à la fois limité et précis :

1) Faire le point des techniques les plus avancées et acquérir les connaissances, sous forme de licences ou de commandes réduites, qui permettront à l'industrie d'entreprendre les fabrications correspondantes. Les négociations en cours avec la France pour l'acquisiton des missiles anti-chars Hot ou Milan offrent un bon exemple des intentions chinoises dans ce genre d'opération ;

2) Procurer au système de défense certains éléments-clés, coûteux mais peu nombreux, qui lui permettront de jeter les bases de structures modernes.

(Lire la suite page 4.)

DES THÉRAPEUTIQUES ABUSIVES

Maigrir à n'importe quel prix

Certains *médecins amaigrisseurs*, peu scrupuleux, réalisent des bénéfices très confortables sans se préoccuper des conséquences que peuvent avoir leurs « traitements » prétendûment destinés à vaincre un embonpoint réel ou imaginaire. Il peut en résulter des accidents psychiatriques graves, des suicides, des toxicomanies amphétaminiques, des obésités rebelles, des troubles cardiaques et même des décès.

Claire Brisset a enquêté sur ces pratiques dont la seule motivation est l'argent.

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Quelle émotion !

A la quarantième seconde, nous étions déjà vainqueurs. Au premier but italien, nous n'étions pas encore vaincus mais nous n'étions plus vainqueurs. Et puis vint le terrible second but transalpin à la deuxième mi-temps...

D'après les spécialistes, c'est ce premier but français marqué trop tôt qui a tout gâché. Pour nos joueurs, il aurait mieux valu gagner moins tôt que perdre plus tard. Mais toujours selon les mêmes spécialistes, il paraît que le général Videla n'est pour rien dans la défaite de l'équipe de France.

Décidément, il s'en passe des choses en Argentine ! Vous reprendrez bien un pastis ?

BERNARD CHAPUIS.

LES « TABOUS » DU PETIT ÉCRAN

Cachez ce sein

Qu'en est-il aujourd'hui des tabous, des interdits, sur nos écrans et sur ceux de l'étranger ? Où commencent, où finissent les exigences de la morale et de la bienséance ? Jusqu'où peut-on aller trop loin ? Cela varie selon les moments, les pays. Cela va, cela vient, deux pas en avant, un pas en arrière, on se risque, on s'arrête, on recule, on repart, on progresse avec une sage lenteur sur la voie étroite d'un large consensus populaire.

Dans ce domaine, la télévision, et c'est normal, reste à la traîne de l'opinion. Elle la suit, elle ne la devance pas. Elle laisse ce soin au théâtre, à l'édition, au cinéma et, trop contente de jouer les voitures balais, elle ramasse les miettes de cette liberté d'esprit, de ton, à quoi se mesure le degré de civilisation d'une société.

Apologie du crime, appel aux armes, blasphème, haine raciale, pornographie, laideur dénudée... Les sujets inscrits au tableau A de nos antennes sont à peu près partout les mêmes. A ne délivrer qu'à doses prudemment graduées, à ne pas laisser à portée de la main des enfants. Attention, danger !

(Lire page 11 l'article de Claude Sarraute.)

UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

Continuant son tour de France des régions, « le Monde » va, du lundi 5 au samedi 10 juin, convier ses lecteurs à passer une semaine avec l'Alsace.

Chaque jour nous publierons, dans un supplément de plusieurs pages, les enquêtes et les reportages de nos envoyés spéciaux et de nos correspondants sur les réalisations et les aspirations des deux départements alsaciens.

Le Monde

idées

SOCIALISME

De l'anathème au dialogue

par GÉRARD DESSEIGNE (*)

DISONS-le clairement d'emblée et pas du bout des lèvres : la responsabilité principale de l'échec de la gauche incombe au P.C. qui, en engageant sa seconde polémique, en août 1977, après celle de septembre 1974, créait les conditions de la rupture du 22 septembre, et engageait l'ensemble de la gauche dans l'engrenage de la désunion. Processus qui ne pouvait, à court terme, qu'aboutir à l'échec électoral en mars 1978.

A long terme les conséquences sont encore plus graves :

Les communistes, en tentant de limiter l'essor du parti socialiste issu d'Epinay, ont pris le risque de donner, en France, une chance (qu'elle n'avait pas ou qu'elle n'espérait plus) à une social-démocratie modernisée en « social-technocratie ». Car le virage à droite du parti socialiste, évoluant à gauche depuis 1971, n'a pas eu lieu. Tout au moins pas encore, si l'on s'en tient aux textes de congrès. La responsabilité qu'a prise le parti communiste est donc lourde de conséquence pour l'avenir, surtout à la veille de la première élection du Parlement européen au suffrage universel où le poids de la social-démocratie européenne pèsera sur la gauche française.

Les militants socialistes les plus attachés à l'union de la gauche et au programme commun sont donc, plus que d'autres, atteints par cette rechute de stalinisme sur le fond, et dans les méthodes employées pour *mettre en accusation le parti socialiste.*

Le CERES, grand perdant

Avec l'ensemble des électeurs de la gauche, le grand perdant, au sein du parti socialiste, c'est le CERES, qui avait fait de la stratégie d'union de la gauche, et de l'application du programme commun, son dogme. Or c'est ce dogme qui se voit — que cela plaise ou non — brutalement remis en cause par l'échec du 19 mars. Cette éventualité avait d'ailleurs été envisagée, fort justement, par J.-P. Chevènement (1) : *« Que l'un des deux partenaires revienne à ses anciens tropismes et la dialectique risque de s'inverser à nouveau, ramenant l'autre à ses méfiances... »*

Il importe donc que les militants se réclamant des positions du CERES se montrent d'autant plus critiques qu'ils ont peut-être été dans le passé trop complaisants, singeant parfois le P.C., y compris en acceptant des formes de pensée et d'organisation très centralisées et fort peu démocratiques.

Par exemple à propos de l'alignement du CERES sur la force de frappe, épousant le virage (stratégique au sens géo-politique du terme) du P.C., poussant le parti socialiste sur les positions de la droite gaulliste et nationaliste sans pour autant garantir que la France échappera au parapluie de « l'atlantisme ».

Cette proposition semble d'ailleurs avoir été désavouée par la majorité des militants du CERES, au sein du parti socialiste.

La tentation est grande pour les militants socialistes se situant sur les positions de l'actuelle minorité du P.S. de rejeter sur la majorité la responsabilité seconde de l'échec, après avoir concédé la responsabilité première au P.C. Et il est vrai que la majorité du parti socialiste n'a pas su entendre les mises en garde. Mais situer ainsi les responsabilités c'est tout simplement reconnaître que le CERES a été impuissant à modifier le « cours des choses », au sein du P.S., et à empêcher que l'orientation du congrès de Nantes soit adoptée par les trois quarts des adhérents du parti socialiste et appliquée depuis par François Mitterrand obtenant le quitus.

Il ne suffit pas de prôner pêle-mêle l'autogestion, le contrôle des travailleurs, la rupture avec le capitalisme, l'union de la gauche, si les militants socialistes ne sont pas les meilleurs sur le terrain des luttes, y compris ceux de la minorité.

Il sera donc nécessaire, dans une phase ultérieure de la réflexion et de l'analyse, de redéfinir comment peut se traduire l'union de la gauche « bien actualisée » et autour de quel instrument.

Poursuivons notre autocritique

Proclamer que le programme commun de gouvernement devient à l'avenir programme de lutte ne résout rien, si l'on ne redéfinit pas des objectifs concrets tenant compte de l'environnement économique, car il serait naïf de croire que le capitalisme international restera les bras croisés alors que tout indique que la restructuration en cours lui redonne l'initiative malgré la crise économique, ou plutôt à cause d'elle.

Poursuivons donc notre autocritique, car elle est nécessaire pour faire progresser le débat au sein des deux grands partis de gauche.

En octobre 1977, après la rupture, et plus encore en novembre, le CERES s'est trompé en préconisant que le parti socialiste fasse des propositions pour sortir de l'impasse les « négociations » sur l'actualisation du programme commun.

Cette position supposait que le P.C. soit en mesure de les accepter. C'était nier l'évidence, à savoir que les communistes n'accepteraient pas que le parti socialiste soit le premier parti de France, slogan pour le moins imprudent et en tout cas prématuré.

La barre étant fixée par le P.C. à 21 % pour le seuil minimum de son audience, tout devenait clair sauf pour ceux qui se voilent la face.

La polémique n'avait donc pas pour but d'élever la « qualité de l'union » — ... on s'en doutait un peu ... — mais de prendre le risque de l'échec et de n'arriver au pouvoir, éventuellement, qu'en position de force. C'est pourquoi *l'Humanité* indiquait au lendemain de la convention nationale du P.S. de novembre, que « le virage à droite du P.S. était entériné par le CERES ».

Il apparaît — et on avait pu le constater lors des élections municipales à Paris, et sur le terrain des entreprises — que le CERES était et reste, objectivement, un adversaire politique « privilégié », pour le P.C., dans la mesure où il témoigne du virage à gauche du P.S., depuis le congrès d'Epinay. Piètre satisfaction.

Les responsabilités de la majorité du P.S.

Le CERES défendait une ligne juste au sein du P.S. Mais elle a échoué.

Est-ce à dire que la majorité du parti socialiste n'a rien à se reprocher ? Evidemment pas.

Mais nous ne suivrons pas pour autant ceux parmi les militants qui, pour mieux esquiver leurs propres responsabilités, mettent en cause les « états-majors » du P.S. ou du P.C. sans se remettre en cause eux-mêmes puisqu'ils ont élu ceux-là mêmes qu'ils critiquent.

Un certain triomphalisme ne s'est-il pas accommodé d'attitudes trop velléitaires sur la politique économique et industrielle à mettre en œuvre (les variations sur le SMIC, etc.) et de l'insuffisance des moyens pour implanter solidement le parti socialiste dans les entreprises ?

Qui pouvait croire, à ce propos, que, au soir du 13 mars, un pseudo-accord entérinant sans explication l' « alignement » du P.C. sur les positions du P.S. allait conduire à la victoire ? Sûrement pas les militants présents sur les lieux de travail dès le lendemain.

La majorité du parti socialiste a-t-elle bien mesuré, du fait même de la faiblesse du P.S. sur les lieux de travail, l'impact — amplifié par les communistes — des « variations » doctrinales :

— Sur le rôle « régulateur » du marché, et sur la nécessaire nationalisation de la sidérurgie, pour ne prendre que ces deux exemples ?

Certaines des insuffisances du P.S. ont été mises en évidence et rappelées au congrès de Nantes par le CERES : *« Manque de démocratie, caractère trop « présidentiel » du parti, capacité d'initiative limitée, insuffisante mobilisation des masses, implantation trop limitée dans les entreprises... »* Ces lacunes, et d'autres, sont maintenant ressenties au sein de la majorité du P.S.

Une convergence est donc possible si l'autocritique n'est pas réservée à autrui. Un préalable s'impose à cet égard : *« Comme le souhaitent de nombreux militants, il faut surmonter la coupure instaurée au sein du P.S. depuis le congrès de Pau, entre une majorité hétérogène et une minorité »*, juxtaposant leurs discours réciproques en un « dialogue factice », pour reprendre l'expression fort juste de Pierre Guidoni.

Pourra-t-on longtemps tenir en lisières, au sein du parti socialiste, comme au sein du parti communiste, les esprits « *dérangeants* » qui posent des questions et qui se posent des questions ?

Restaurer la démocratie dans le parti en organisant un débat ouvert, c'est restaurer l'unité du parti sur la base d'un *consensus vrai.*

Est-ce possible ? Il ne manque pas de militants pour le souhaiter et consentir dans ce but des efforts nécessaires. Des reclassements s'imposeront au sein du parti socialiste lors du prochain congrès. Autant les *préparer devant tous les militants* et devant l'ensemble de la gauche.

La question qui se pose à cet égard est de savoir si le CERES, qui au soir du congrès d'Epinay, en 1971, a su trouver le chemin des accords internes permettant le développement du nouveau parti socialiste, saura en 1979 échapper à la logique d'appareil conduisant tout droit à sa marginalisation, déjà avancée, et à son échec politique, ce qui est plus grave pour l'avenir.

Car l'échec du CERES, s'il se confinait sur des positions dépassées, risquerait fort d'annoncer l'échec du renouveau socialiste et d'ouvrir la porte — déverrouillée par le P.C. — à la « *dérive social-démocrate* » tant redoutée.

Or on ne triomphe pas d'une ligne politique jugée néfaste uniquement par des procès d'intention et des exorcismes. La démarche dialectique c'est d'abord la démonstration, au besoin polémique, adaptée aux situations nouvelles, ce qui suppose la capacité permanente à se renouveler. Cela implique également que l'on n'accable pas le militant de base de sa commisération lorsque, prenant l'autogestion au sérieux, il prétend contribuer personnellement à la réflexion collective.

S'adapter aux temps nouveaux c'est bien évidemment tirer les leçons — toutes les leçons — de l'échec de la gauche le 19 mars. Cela implique un vaste effort de réflexion, qui est en cours d'ailleurs au sein du P.S., notamment, et qui nécessite de surmonter les clivages figés. Cela va d'ailleurs beaucoup plus loin, car il nous faudra reprendre le dialogue avec nos camarades communistes.

Peut-être un jour s'apercevra-t-on que la gauche n'a pas échoué en mars 1978, mais en août 1968 lorsque les tanks soviétiques ont fait irruption à Prague, démontrant à la face du monde qu'un parti communiste ne pouvait pas se renouveler sans remettre en cause les méthodes qui découlent de l'exercice normal du « centralisme » dont la fiction « *démocratique* » est *désormais* démontrée. Ce que n'a pas permis la bureaucratie soviétique. Il faudra *répondre un jour à cette question*, posée désormais au sein du parti communiste français.

Mais en attendant, il nous faut passer de l'anathème au dialogue. Sans surestimer les possibles conséquences du débat interne au sein du P.C., il faut agir de telle manière que les forces du mouvement, à l'œuvre au sein du parti socialiste, au sein du parti communiste, et au-delà, dans les syndicats et associations, se manifestent et s'épaulent mutuellement pour faire reculer les forces de l'immobilisme et du sectarisme, responsables occultes de l'assassinat de l'espérance populaire.

Aurons-nous assez de conviction pour entraîner l'adhésion ? L'avenir le dira. Mais si l'on veut que toutes les bouches s'ouvrent et que le débat soit fécond, il ne faut pas clouer le bec à ceux qui posent des questions, il faut les écouter et les entendre.

La confrontation des thèses en présence doit se faire devant tous les militants, tout le peuple de la gauche actuellement désemparé, et au grand jour, sans craindre d'ébranler quelques certitudes. L'avenir du socialisme en France vaut mieux qu'une messe basse...

Deux questions

Quelles sont les grandes questions qui se posent à la gauche ?

Première question : le P.C. — et aussi le P.S. — accepte-t-il d'être un des deux partis de gauche ayant la vocation de représenter, à égalité la classe ouvrière et ses alliés ?

Seconde question : si la réponse est positive à la première question, se posera nécessairement celle de savoir si le P.C. et le P.S. sont capables de traduire dans une NEP — nouvelle économie politique — leurs projets de société, actuellement différents, voire antagonistes, et de toute manière insuffisants ? C'est le seul devenir du programme commun qui se doit d'être commun pour gouverner ensemble.

Pour opérer une redéfinition des moyens, pour atteindre le seul objectif qui demeure, instaurer en France un socialisme à visage humain, il faudra également s'interroger sur certains problèmes de fond, sous-jacents dans la crise de l'union de la gauche :

— Quel type de rupture avec le capitalisme et par quels moyens ?

— Comment faire que cette NEP soit prise en compte par la masse des travailleurs, par une véritable mobilisation populaire ?

— Comment rendre crédible un projet de société, sans expérimentation et malgré l'idéologie dominante, les mass media et le « star politic system » ?

— Quelle lutte de classe et avec quel front de classe, redonnant sa juste place à la classe ouvrière basée sur de nouveaux rapports syndicats-partis ?

Cette dernière question est d'importance. La crise et l'échec de l'union de la gauche ont laissé des traces dans les syndicats, et il est clair que les socialistes qui militent au sein de tel ou tel syndicat ne pourront plus rester « anonymes » pour respecter une indépendance syndicale qui — pour des raisons diverses — est devenue une fiction, aussi bien à la C.F.D.T. qu'à la C.G.T. et même, sous une autre forme, à Force ouvrière. La France n'étant ni la Grande-Bretagne ni l'U.R.S.S. il faudra bien inventer un système de relations partis-syndicats adapté aux temps nouveaux. Sur cette voie difficile, aucune erreur, aucune maladresse ne doit être commise, ce qui n'est pas toujours le cas au sein du parti socialiste.

Que faire pour triompher ? D'abord ne pas se hâter de proposer une « ligne » politique préfabriquée. Se débarrasser de ses œillères et ne pas traiter par le mépris les adversaires... ou les militants qui ont, eux aussi, une capacité d'imagination et pas mal de bon sens. Ensuite renouveler les méthodes de la gauche, organiser le débat, faire accéder au sein du parti socialiste des militants des entreprises, et notamment des ouvriers, à des postes de responsabilités.

Passer de l'anathème au dialogue, c'est évidemment instaurer un climat plus fraternel au sein du P.S. et au sein de la gauche tout entière, sans tomber pour autant dans l'angélisme.

Posons clairement la question que tout le monde se pose tout bas : Le socialisme, et donc le P.S., peut-il se passer des services de militants comme Michel Rocard, *« homme de talent et de convictions (2) »* ? Certains le souhaitent, aucun n'ose le dire.

Or le débat entamé au congrès de Nantes sur les « deux cultures » — en schématisant, centralisme et autogestion — doit d'abord être tranché au sein du P.S., avant d'être mené dans la gauche tout entière. Au-delà des procès d'intention réciproques, constatons sur la base des textes publiés avant la convention nationale du parti socialiste que les analyses « officielles » du CERES et des amis politiques de Michel Rocard se rejoignent sur des points essentiels :

— Responsabilités propres du P.S. dans l'échec électoral, non remise en cause de l'union de la gauche, insuffisance des propositions du P.S. notamment dans la négociation sur l'actualisation du programme commun, reconnaissance de l'échec relatif de l'implantation des socialistes dans les entreprises, volonté d'élargir le débat dans tout le parti, constat de l'impossibilité actuelle d'une alternative social-démocrate.

Convergence également pour ne pas imputer au seul P.C. la responsabilité de l'échec. Cette convergence va jusqu'à employer la même expression d'union des forces populaires pour approfondir et transformer l'union de la gauche.

Enfin chacun s'accorde à reconnaître qu'une meilleure démocratie interne est nécessaire. Ce n'est pas au moment où le problème est posé avec acuité au sein du P.C. que nous devons dissimuler nos insuffisances en ce domaine.

Sommes-nous si peu sûrs de nos thèses les uns et les autres que nous craignons le débat franc et ouvert ? Est-ce proposer une démarche sacrilège ?

(*) Secrétaire de la fédération des Yvelines du P.S., responsable national des sections d'entreprises de la métallurgie, syndicaliste C.G.T. et animateur du CERES.

(1) *Les Socialistes, les Communistes et les Autres*, page 229. Éditions Aubier-Montaigne.

(2) Revue *Repères*, organe du CERES, n° 49, janvier 1978, page 8.

La gauche
ou les tentations du désert

par MICHEL CHARZAT (*)

LA gauche vit un nouveau printemps amer. Mai 1958 avait vu une gauche divisée, emportée par la débâcle d'un régime qu'elle avait contribué à fonder. Mai 1968 a vu le régime, ébranlé par le séisme social et culturel, sauvé, *in extremis*, par l'impuissance de la gauche à se rassembler. Mai 1978 voit l'union de la gauche se décomposer.

Les syndicats, les autres organisations qui avaient soutenu le programme commun réinvestissent le terrain, chichement délimité par M. Barre, de la concertation et de la négociation. Ils fortifient ainsi leurs liens avec leur base et, au-delà, avec la masse des salariés, des parents d'élèves, des diverses catégories d'usagers dont ils sont les représentants naturels. La gauche politique apparaît destinée à suivre la démarche contraire. Elle semble soumise aux tentations d'une nouvelle traversée du désert, hallucinée par le rêve d'une thébaïde apaisante où elle trouverait la réponse aux doutes qui l'assaillent.

Déjà le P.C.F. a choisi de donner la priorité à la préparation de son congrès, c'est-à-dire à une cérémonie privée, longuement et minutieusement organisée. *Il va donc se tourner vers* ses fidèles, du moins vers ceux qui paraissent récupérables. En même temps, il doit se consacrer au prosélytisme, reconstituer ses cellules en puisant dans la génération montante. Tel le Phénix de la mythologie, il trouve dans sa perpétuelle autodestruction l'influx qui lui permet de reconstituer son être immuable. Ce repliement sur lui-même, cette cure de jouvence, correspondent aux impératifs d'une période, plus ou moins longue, au cours de laquelle le P.C.F. compte faire prévaloir la guerre de siège.

L'objectif premier de la direction du P.C.F. consiste en effet à recouvrer le terrain cédé, notamment aux socialistes, au cours de ces dernières années. *L'immobilisme camouflé*, ou non, sous le drapeau de l'union du peuple de France répond à un double dessein. D'abord celui de tarir toute velléité de résurgence unitaire dont le P.C.F. ne serait pas l'initiateur. Ensuite celui de soumettre la complexion de son partenaire, jugée moins aguerrie que la sienne, aux épreuves d'une traversée du désert. En cherchant à priver le P.S. de l'oxygène de l'unité, le P.C.F. veut l'asphyxier pour le précipiter dans les ornières de la collaboration de classe. Ainsi se révélerait sa véritable nature, viciée par le péché originel de Tours. La cristallisation et l'aggravation de la division de la gauche, la désespérance et la démobilisation des masses populaires, en sont la condition et le prix.

Le dilemme du parti socialiste

Les socialistes sont ainsi placés devant le dilemme suivant. Ou bien ils acceptent la confrontation d'appareils, l'affrontement en vase clos. Dans ces conditions, ils risquent assez vite de soliloquer dans l'indifférence générale. Ou bien le P.S. relève le défi en s'adressant avec confiance à ces millions de citoyens qui n'ont pas voulu — ou cru — faire le jeu des conservateurs ligués lors des ides de mars.

On sait que le P.S. vient de décider d'élaborer un « projet socialiste » pour février 1979. Certes, l'enjeu apparaît d'abord stratégique. Les socialistes sont invités à s'interroger sur la pertinence du choix d'Epinay, celui d'une audacieuse alternative démocratique au regard de la maturation des exigences de contrôle et de participation ; mais aussi au regard des contraintes nouvelles. Et donc à dissiper certaines ambiguïtés qui se sont manifestées récemment.

Si le P.S. s'apprête, comme *tout* le laisse prévoir, à réaffirmer l'orientation d'Epinay, l'enjeu stratégique ne doit pas être dissocié de l'enjeu politique immédiat. Restituant au projet socialiste autogestionnaire l'épaisseur sociale et la dimension mobilisatrice qui lui font aujourd'hui défaut, le P.S. pourra prendre l'initiative de la lutte contre la politique archéo-libérale du pouvoir et mettre en échec la tactique communiste de la terre brûlée.

L'élaboration d'un projet qui se propose d'amorcer une dynamique de rupture avec le système en place ne peut être confiée aux seuls cénacles et coteries parisiens. La décision de diffuser à partir de septembre, un canevas ouvert qui sera longuement examiné, discuté, enrichi par les militants, va dans la bonne direction. De même, l'absence d'échéances électorales proches, l'impossibilité de maintenir des clivages artificiellement cristallisés entre la « majorité » et la « minorité », promettent un débat plus sincère et imaginatif.

Réactiver le secteur « entreprises »

Mais le parti socialiste doit être plus ambitieux et plus rigoureux avant, et après, la mise au point de son projet. Avant, c'est-à-dire tout au long de la phase préparatoire, grâce à une capacité d'écoute accrue et à une présence renforcée sur le terrain. Un projet socialiste n'est pas une charte octroyée ; pas davantage un schéma directeur technocratique. Il doit être le produit et l'expression d'une réalité sociale, de ses contradictions exprimées et surmontées démocratiquement et donc l'instrument d'une *volonté* collective.

Aussi le parti socialiste est-il invité à s'enraciner profondément dans *le* champ social en réactivant son secteur « entreprises », en émancipant les jeunes d'une curatelle pesante, en donnant l'exemple d'une meilleure répartition des rôles et des tâches entre militants et militantes, entre professionnels du savoir et non-professionnels. Il lui faut enfin perfectionner et régulariser son fonctionnement démocratique, comme cela est précisément à l'ordre du jour.

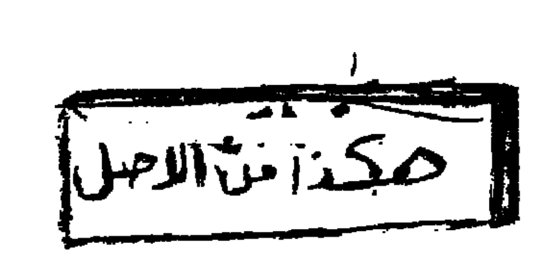
A ces conditions, la préparation du projet peut être, pour les socialistes, le moyen de lier leur réflexion à une pratique novatrice, de confronter leurs interrogations aux luttes quotidiennes et aux demandes démocratiques de base, d'associer le plus grand nombre à leur entreprise sans sombrer dans la confusion des rôles et dans le risque de manipulations. Après l'adoption de son projet, le parti socialiste pourrait alors se retourner sans crainte vers les citoyens, les organisations syndicales, le monde associatif et communautaire, pour leur transmettre ses propositions. Démarche qui respecterait l'autonomie de chacun — notamment la responsabilité proprement politique du parti socialiste — tout en enrichissant le projet des apports de cette immense confrontation décentralisée, multiforme, contradictoire. Et pourquoi ne pas préconiser la tenue d'états généraux de la gauche, couronnement de ce dialogue et point de départ d'une « nouvelle donne » de l'unité des forces populaires ?

Le véritable problème apparaît, celui du rapport du P.S. aux masses. Longtemps, les socialistes se sont méfiés de ces mouvements erratiques qui, du boulangisme au fascisme, ont entraîné des masses inorganiques. Contre un Barrès, qui « goûtait profondément le plaisir instinctif d'être dans un troupeau », Léon Blum affirmait l'horreur qu'inspirait à sa raison et à son idéal le spectacle des « masses moutonnières ».

Aujourd'hui, le contexte est tout autre. La montée des exigences et des formes d'organisation démocratique, dont le renouveau du fait associatif constitue l'un des symptômes, offre au socialisme autogestionnaire le substratum social de son projet. Au P.S. de favoriser l'auto-activité des masses, de participer à leur apprentissage en s'immergeant — grâce à la présence de ses militants — dans leurs luttes.

C'est en se confrontant au monde que les socialistes exorciseront les appels du Sphinx communiste sans succomber aux charmes discrets de la Chimère giscardienne.

(*) Animateur du CERES, membre du bureau exécutif du P.S., conseiller de Paris.

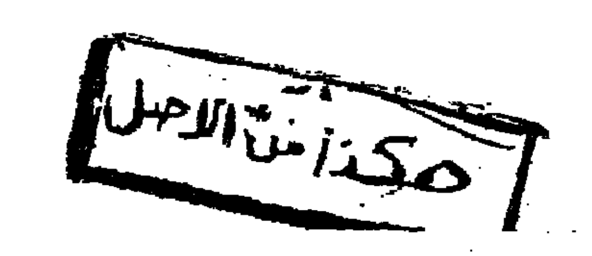


Le Monde

LES

AU TCHAD

Des rebelles noirs du sud du pays constituent l'essentiel des forces engagées contre l'armée franco-tchadienne



Le Monde

étranger

LES CONFLITS ARMÉS EN AFRIQUE

AU TCHAD

Des rebelles noirs du sud du pays constituaient l'essentiel des forces engagées contre l'armée franco-tchadienne

Dans la région de Djadaa, à une quarantaine de kilomètres au nord-est d'Ati, préfecture de la province du Batha, les troupes françaises engagées aux côtés des forces régulières tchadiennes contre les rebelles du Frolinat (*le Monde* du 3 juin) sont intervenues dans le cadre des accords de cessez-le-feu conclus le 27 mars dernier entre les différentes parties intéressées, et à la demande des autorités de N'Djamena. C'est du moins ce qu'on affirmait, vendredi 2 juin, au ministère français de la défense en commentaire des événements survenus entre le 31 mai et le 2 juin au Tchad.

Ces accords prévoient le respect, par les parties en présence, d'une ligne de cessez-le-feu s'étendant, schématiquement, d'ouest en est, le long des limites administratives qui marquent, au nord, la province du Borkou-Ennedi-Tibesti tenue par les dissidents toubous du Frolinat, et, au sud, les provinces du Kanem, du Batha et du Biltine, en deçà desquelles vivent tous les autres habitants du Tchad.

La ligne du cessez-le-feu partage, donc, le pays en deux parties, la province du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti) ayant pratiquement échappé, du fait des hostilités précédentes autour de la préfecture de Faya-Largeau, au contrôle du gouvernement que préside le chef de l'Etat tchadien, le général Félix Malloum. Cette ligne de cessez-le-feu établie il y a plus de deux mois maintenant est, en réalité, contestée depuis par les signataires de l'accord. Les rebelles ayant concentré leurs forces sur Djadaa et autour d'Ati en mai et, le mois suivant, dans la région de Salal (province du Kanem), l'armée tchadienne a demandé l'aide de la France pour les repousser.

On notera néanmoins que les affrontements d'Ati et de Djadaa semblent avoir opposé l'armée régulière tchadienne, appuyée par des troupes françaises et des avions Jaguar, moins aux unités toubous traditionnelles qui opèrent dans le nord, qu'à des éléments du Frolinat proches d'une dissidence noire dans le sud du Tchad. Des sources militaires à Paris rapportent en particulier que les colonnes du Frolinat interceptées dans la palmeraie de Djadaa étaient surtout formées de ces dissidents noirs et, accessoirement, des Toubous musulmans venus du nord, dont la rébellion est plus ancienne

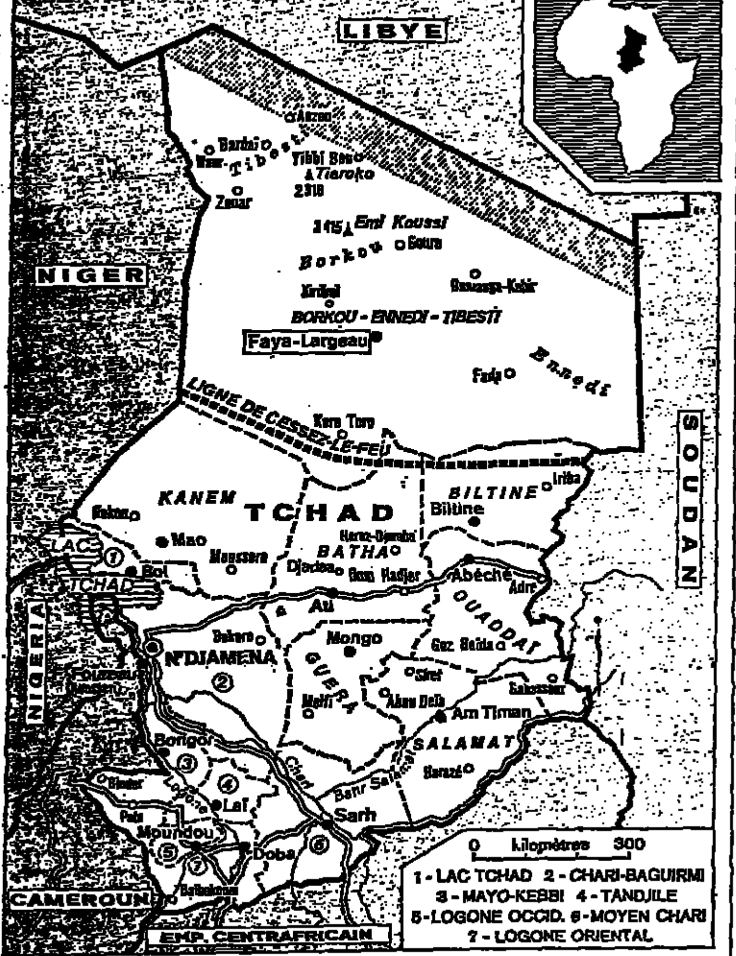
Selon le ministère tchadien de la défense, cent cinquante-neuf rebelles ont été tués à Djadaa, et l'armée tchadienne a eu trois blessés seulement. Il n'y a aucune perte dans les rangs des forces françaises engagées, pour la première fois, aussi massivement depuis 1975 aux côtés de l'armée nationale et de la gendarmerie tchadiennes. A l'issue d'une série de petits accrochages dans la périphérie de la palmeraie, sur une quarantaine de kilomètres de long, le dispositif français et tchadien s'est ensuite resserré pour se concentrer autour de la localité de Djadaa.

On évalue de cinq à six cents le nombre des rebelles rassemblés dans la « poche » de Djadaa, sensiblement au centre d'une ligne de défense qui est censée protéger N'Djamena, à 450 kilomètres de distance, et qui relie Moussoro à Abéché, en passant par la garnison d'Ati.

C'est précisément l'attaque de ces garnisons dans les provinces du sud du Tchad qui a été considérée comme une rupture unilatérale des accords de cessez-le-feu des unités françaises aux côtés des unités régulières tchadiennes.

Selon des précisions données de bonne source, vendredi soir à Paris, les combats autour de Djadaa ont mobilisé, du côté français, environ trois cents hommes appartenant à un escadron du régiment d'infanterie de marine à Vannes (Morbihan) et à un escadron du 1er régiment étranger de cavalerie à Orange (Vaucluse). Au total, on évalue à moins d'une quarantaine le nombre des automitrailleuses légères Panhard qui ont accompagné les forces françaises. En revanche, on reste discret sur le nombre des avions Jaguar qui sont intervenus en appui-feu depuis leur base de N'Djamena. Un seul de ces appareils a été touché par les tirs des rebelles et il s'est écrasé alors que son pilote tentait de regagner la capitale.

Apparemment, ce n'est pas l'ensemble des forces opérationnelles maintenues par la France au Tchad, depuis la fin d'avril, qui a été expédié pour dégager la palmeraie de Djadaa. En tenant compte de la présence des conseillers techniques qui instruisent et encadrent l'armée régulière tchadienne et la gendarmerie, la France dispose d'environ mille deux cents hommes et d'une dizaine d'avions Jaguar. — J. I.



La ligne de cessez-le-feu a été tracée lors de l'accord, signé le 27 mars à Benghazi, en Libye, par le Conseil supérieur militaire du Tchad (gouvernement de N'Djamena), le Frolinat, le Soudan, la Libye et le Niger (ces trois derniers pays étant chargés d'assurer l'exécution de l'accord), en attendant la convocation d'une conférence de réconciliation nationale. Le ministère français de la défense a estimé qu'il y avait eu, les 31 mai et 1er juin, dans la région d'Ati, pénétration d'une colonne rebelle à l'intérieur de la zone couverte par le cessez-le-feu.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré vendredi 2 juin à Epinal, à propos du Tchad : « *Aucun accord d'assistance technique n'autorise la France à intervenir dans un problème intérieur d'un pays ami, dans des rivalités ethniques. Non seulement je ne comprends pas, mais je suis heurté profondément quand je lis que l'armée française a anéanti six cents Toubous. Je trouve indigne de la France que, pour soutenir je ne sais quel dictateur, l'armée française soit une nouvelle fois en campagne... C'est triste pour notre pays.* »

● *M. Jean Kanapa*, membre du bureau politique du parti communiste français, a estimé, vendredi 2 juin, que « *l'intervention* » déclenchée par la France au Tchad « *revêt désormais la forme d'une véritable guerre* ».

AU ZAIRE

Le contingent marocain arrivera « incessamment » au Shaba

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a annoncé, le vendredi 2 juin à Fès, la formation d'un contingent marocain qui gagnera « *incessamment* » le Zaïre sous le commandement du colonel-major Abdelkader Loubaris, élevé ce même jour à ce grade dévolu seulement à deux autres officiers (1). L'importance du contingent n'a pas été révélée. En raison des sujétions qu'impose le conflit du Sahara occidental, il ne saurait dépasser l'effectif (1 500 hommes) des unités marocaines qui participèrent, en 1977, à la première « *guerre du Shaba* ».

Ce contingent sera vraisemblablement l'élément principal de la force interafricaine en voie de constitution pour aider le Zaïre. Dès que M. Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, eut lancé un appel dans ce sens, le Maroc a donné son accord de principe, en le subordonnant toutefois à la participation d'autres pays africains. Ce qu'il n'avait pas fait l'année dernière. Estimant que l'Afrique est menacée par les événements du Zaïre, le Maroc situe son action dans le cadre d'une solidarité élargie, même si la manifestation de celle-ci ne devait être, pour certains pays, que faible — voire symbolique — sur le plan militaire. La décision de « *permettre au Zaïre d'assurer pleinement la défense de son intégrité territoriale et de sa souveraineté* » fait suite aux récents entretiens du roi Hassan II et du président Mobutu (*le Monde* du 31 mai).

Le colonel-major Loubaris est un officier d'élite d'une quarantaine d'années, directeur de l'Ecole d'état-major des forces armées royales, qui a acquis une certaine expérience du Zaïre, puisqu'il fit partie, en 1960, du contingent marocain des « casques bleus » envoyé au Congo sous l'égide de l'ONU. Dix-sept ans plus tard, il commandait comme colonel le corps expéditionnaire du Maroc au Shaba, où il va retrouver aujourd'hui le matériel de transport et l'armement collectif amenés par les Transall français et que les Marocains y laissèrent voici un an. — L.G.

(1) Il s'agit du colonel-major Haïmi, qui commanda en 1973 le corps expéditionnaire marocain en Egypte, et du colonel-major Ahmed Dlimi, directeur des aides de camp du roi. Créé il y a peu d'années, ce grade se situe immédiatement au-dessous de celui de général.

LE RAPATRIEMENT DU DÉTACHEMENT MILITAIRE FRANÇAIS DÉBUTERA LE 7 JUIN.

L'Elysée a diffusé vendredi 2 juin, en fin d'après-midi, le communiqué suivant : « *Le rapatriement du détachement militaire français envoyé au Zaïre s'effectuera à partir du mercredi 7 juin. Le président de la République a demandé qu'à l'occasion de ce mouvement, des vivres et des médicaments soient apportés aux populations éprouvées de la région de Kolwezi.* »

Peu après, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a annoncé que la relève des militaires français serait assurée par des troupes venue du Maroc, du Sénégal, et de quelques autres pays africains. « *Ces troupes n'interviendront pas dans le cadre d'une force panafricaine mais seront placées sous commandement zaïrois* », a-t-il ajouté, avant de préciser que les annonces officielles de ces envois de troupes au Zaïre seraient effectuées en temps utile par les pays concernés.

● *Les disparus de Kolwezi.* — La publication dans la presse d'une liste de disparus à Kolwezi (*le Monde* du 27 mai) a permis de retrouver un nombre important d'entre eux, indique-t-on au Quai d'Orsay. Dans l'état actuel des recherches, le ministère des affaires étrangères précise que huit corps de Français ont été identifiés et que le nombre des disparus s'élève à trente, y compris six coopérants que les rebelles katangais reconnaissent avoir faits prisonniers.

● *M. Maurice Couve de Murville*, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ancien premier ministre, a estimé, vendredi 2 juin à Europe 1, qu'il était urgent de rapatrier les troupes françaises stationnées au Zaïre. « *Nous ne pouvons pas*, a-t-il déclaré, *tenir garnison pour permettre à quelques centaines de personnes de continuer à travailler dans les mines du Katanga.* » M. Couve de Murville s'est montré réservé sur l'opportunité, en Afrique, d' « *une action conjointe dans le cadre de l'OTAN* ».

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député socialiste de Belfort, a proposé, vendredi 2 juin, au nom du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, la constitution d'« *une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de l'intervention française au Zaïre et, plus généralement, sur l'orientation de la politique de coopération franco-zaïroise* ».

Dans l'exposé des motifs, M. Chevènement indique notamment : « *Le Parlement doit connaître les lignes directrices d'une politique qu'il n'a pas eu la possibilité de discuter, tout comme l'esprit dans lequel sont appliqués les accords de coopération.* »

● *Le secrétaire d'Etat américain*, M. Vance, s'est entretenu vendredi 2 juin à New-York avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua. La situation au Shaba a été longuement évoquée. — (*A.F.P.*)

La conférence de Paris examinera surtout les problèmes de développement

(Suite de la première page.)

L'affaire de Kolwezi a servi de révélateur à une crise africaine plus générale, et c'est pour résoudre celle-ci que les hauts fonctionnaires réunis à Paris devront proposer aux gouvernements des orientations à moyen et à long terme. En ce qui concerne la sécurité au Zaïre, les décisions ont déjà été prises. Les forces françaises seront relevées, la semaine prochaine, par environ mille cinq cents Marocains et cinq cents Africains de différents Etats (Sénégal, Togo, Gabon notamment). Les transports seront assurés par les Etats-Unis. L'envoi de ces contingents se fera en vertu d'accords bilatéraux avec le Zaïre, et n'a pas de rapport direct avec un éventuel accord de sécurité inter-africain ni avec la conférence de Paris.

Chacune des délégations sera dirigée par des diplomates ayant des fonctions diverses, mais d'un rang élevé. La délégation américaine sera dirigée par M. Newson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, la délégation belge par M. Cahen, directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères. Le chef de la délégation française, M. Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay, sera assisté par M. Journiac, conseiller de l'Elysée, et M. Georgy, directeur de l'Afrique au ministère des affaires étrangères. Toutes les délégations comprendront au moins un expert économique (pour la France, M. Froment-Meurice, directeur des affaires économiques au Quai d'Orsay).

Il semble que la participation sera définitivement limitée aux cinq pays initialement pressentis. L'Italie n'a pas paru intéressée. Quant au Canada, c'est à la suite d'une confusion que sa participation a parfois été mentionnée : une délégation canadienne est attendue à Paris pour participer lundi à la réunion prévue de longue date, d'un groupe de travail franco-canadien qui coordonne certains aspects de la coopération des deux pays avec l'Afrique.

MAURICE DELARUE.

● *Rendons à Anatole France...* — Un très aimable abonné de Dax, M. Gassies, nous signale que c'est par erreur qu'André Fontaine, dans son article « Les rouges et les noirs » (*le Monde* du 31 mai), a attribué à Jean Jaurès la phrase « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les capitalistes* ». Elle est en réalité d'Anatole France et figurait en manchette sur un journal aujourd'hui disparu, *la Patrie humaine*. La citation exacte de l'auteur du *Lys rouge* est : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels.* »

LES RÉACTIONS

« L'ingérence française aggrave la situation » ÉCRIT L'AGENCE TASS

De notre correspondant

Moscou. — Les moyens d'information soviétiques continuent de consacrer beaucoup d'attention à la situation en Afrique et poursuivent leurs condamnations « *tous azimuts* » de la politique occidentale et notamment française. L'agence Tass affirme en particulier qu'à Washington les présidents français et américain ont examiné la « *coordination de la politique de l'OTAN en vue d'étendre l'influence de ce bloc sur le continent africain* ». A son avis, les Etats-Unis appuient entièrement « *les actions militaires et politiques de la France en Afrique et notamment au Zaïre* ».

A propos du Tchad, l'agence relève que des officiers et des soldats français participent aux combats aux côtés des troupes gouvernementales contre le Frolinat : « *L'ingérence militaire directe de la France dans les affaires intérieures du Tchad aggrave davantage la situation dans ce pays* », écrit l'agence. Elle accuse de même les milieux impérialistes et la réaction d'avoir provoqué les troubles à Madagascar qui, dit-elle, ont « *suscité une grande indignation dans le pays* ».

Enfin, Moscou reproche à Washington de vouloir fournir des armes au gouvernement somalien afin de « *rendre encore plus pénible la situation des forces de gauche dans ce pays et de dresser de nouvelles barrières sur la voie de la normalisation des rapports entre la Somalie et l'Ethiopie* ». Tass va jusqu'à écrire que « *les armes défensives fournies à la Somalie par l'Occident dans le passé furent déjà utilisées dans la guerre d'agression contre l'Ethiopie socialiste* », en oubliant que, au moment du déclenchement des hostilités, la Somalie et l'U.R.S.S. étaient encore liées par un traité de coopération et d'amitié et que les conseillers militaires se trouvant en Somalie n'étaient pas occidentaux, mais bien soviétiques. — D. V.

M. GISCARD D'ESTAING : la France ne prendra pas des engagements militaires qui débordent ses alliances.

« *La France peut être fière du courage et de la dignité de ceux qui assurent sa sécurité* », a déclaré, vendredi 2 juin, M. Giscard d'Estaing à quatre-vingts soldats du contingent qu'il recevait à l'Elysée dans la perspective du défilé militaire du 14 juillet à Paris. « *La France n'a aucunement l'intention de prendre des engagements qui débordent ses alliances*, a-t-il poursuivi. *Mais, lorsque la sécurité des siens est en cause ou lorsqu'elle est liée par des accords, la France fait le nécessaire pour protéger les uns et pour respecter les autres. Pays pacifique, nulle part elle n'a participé ou ne participera à des actions offensives.* »

Evoquant les actions que mène actuellement l'armée française, le président de la République a souligné combien un entraînement rigoureux permet la réussite et l'économie des pertes au combat.

M. SANGUINETTI (R.P.R.) CRITIQUE SÉVÈREMENT LA POLITIQUE AFRICAINE DU CHEF DE L'ÉTAT

(*De notre correspondant.*)

Lille. — Au cours d'un débat organisé vendredi 2 juin à Lille par le Comité pour l'unité et l'indépendance de la France (CUIF), M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a vivement critiqué la politique extérieure du président de la République. Il a déclaré : « *Au Liban, la France a choisi la voie du ridicule, alors qu'il aurait pu en être autrement (...). Au Tchad, il est impossible de faire vivre deux peuples dans des frontières artificielles (...). En Mauritanie, la France n'avait pas à choisir entre le Maroc et l'Algérie (...). Au Zaïre, notre mission humanitaire est maintenant terminée, et il est grand temps que nos soldats rentrent. Nos légionnaires ne doivent pas servir à maintenir un système comme celui de Mobutu. Ce n'est pas l'U.R.S.S. que déstabilise l'Afrique : elle profite seulement d'une situation qui existe. Il faut restabiliser l'Afrique, mais cela ne peut se faire, quoi qu'on en pense, qu'en remettant en cause des frontières qui ne correspondent à aucune réalité et qui ne sont que le souvenir du colonialisme.* »

A propos de l'Europe, M. Sanguinetti a affirmé : « *M. Giscard d'Estaing ne nous a jamais caché ses sentiments européens. Sur ce point nous allons le combattre. C'est une incongruité de parler de la France comme d'une puissance moyenne, comme il l'a déjà fait. Il n'y a pas de petites et de grandes puissances, il y a celles qui montent et celles qui descendent. M. Valéry Giscard d'Estaing ne croit ni en nous, ni en lui-même. (...) Une Assemblée dotée d'un pouvoir supranational mettrait en cause l'unité française.* »

Enfin, M. Sanguinetti a lancé : « *M. Lecanuet peut prendre des allures de pintade effarouchée quand nous envisageons la possibilité d'une candidature aux prochaines élections présidentielles. N'a-t-il pas donné lui-même l'exemple contre le général de Gaulle en 1965 ?* »

PLUSIEURS ORGANISATIONS D'EXTRÊME GAUCHE APPELLENT A MANIFESTER LUNDI A PARIS

Plusieurs organisations d'extrême gauche appellent leurs sympathisants à se joindre à la manifestation organisée par le P.C.F. et la Jeunesse communiste, lundi 5 juin, place de la Nation à Paris, contre les interventions françaises en Afrique. Pour la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), cette manifestation doit être « *une première riposte unie et de masse, sans sectarisme ni exclusive, contre les menées de l'impérialisme français en Afrique* ».

L'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) « *appelle toutes les organisations révolutionnaires, tous les anti-impérialistes à se retrouver place de la Nation pour défiler sous les banderoles des révolutionnaires, sur les mots d'ordre : « Non à la guerre impérialiste », « Troupes françaises hors d'Afrique », « Soutien à la lutte des peuples contre l'impérialisme* ».

Lutte ouvrière (trotskiste) indique qu'elle participera à la manifestation pour faire « *la démonstration que la politique colonialiste de Giscard est celle des financiers et des groupes qui le soutiennent, mais qu'elle n'est pas celle de la population laborieuse* ».

Les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) ont demandé « *une rencontre avec le parti communiste et le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), afin d'organiser en commun la manifestation* ».

Enfin, l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique « *se réjouit de l'initiative de la manifestation de lundi et appelle tous les démocrates et amis du peuple sahraoui à s'y associer* ».

Pour sa part, le P.S.U. estime que « *l'aggravation, prévisible, de la situation au Tchad et le maintien d'instructeurs militaires au Shaba* » rendent nécessaire « *une réaction massive en France même* ». C'est pourquoi il a décidé d'« *appeler à cette manifestation pour exiger le retour des troupes françaises d'Afrique* ».

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBERATION : la France en guerre.

« *La France est en guerre. Et les Français sont sommés après ce savant dosage homéopathique de s'accoutumer à la guerre, vérifiant cette vieille thèse politique selon laquelle les libéraux sont plus guerriers que les conservateurs. Plus guillotineur que de Gaulle, Giscard est aussi plus militaire, plus interventionniste que le général.*

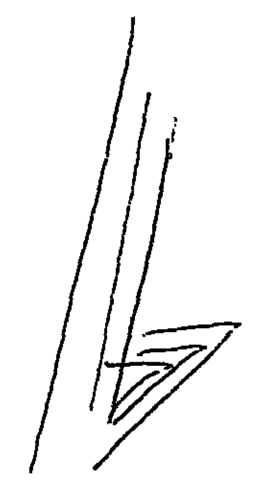
» *Pour exister au niveau international, le gouvernement français préfère le statut d'homme de main de l'Amérique, de Cuba de l'Occident, à une paisible et silencieuse indépendance nationale.* »

(SERGE JULY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : ni démocratique ni sain.

« *C'est certainement l'indignation, tout autant que la recherche du prestige, qui animent le chef de l'Etat. Mais on ne dit pas qu'on prend des risques tout en essayant de les cacher. On n'envoie pas six cents militaires au Tchad sans l'annoncer à l'opinion ; on ne laisse pas M. Stirn et M. Galley faire des déclarations contradictoires sur le rapatriement ; des parachutistes du Zaïre ; on n'attend pas que le Frolinat affirme avoir abattu un Jaguar pour laisser filtrer l'information sur un combat très important au Tchad. Le gouvernement espère livrer trois guerres avec l'air d'être occupé ailleurs. Ce n'est ni démocratique, ni sain, ni même intelligent.* »

(RICHARD LISCIA.)





PROCHE-ORIENT

Irak

Les autonomistes kurdes auraient repris le combat contre le pouvoir central

De notre correspondant

Beyrouth. — La rupture entre le P.C. irakien et le parti Baas, au pouvoir à Bagdad depuis 1968, est-elle consommée ? C'est la question que se posent les observateurs à Beyrouth après la publication de nouvelles faisant état d'une participation communiste aux combats qui se déroulent actuellement au Kurdistan irakien. L'hebdomadaire libanais *Al-Hawadess* annonce, en effet, que les Kurdes ont repris leurs activités militaires contre le pouvoir central après la réconciliation intervenue, à l'initiative des Soviétiques, entre le chef du P.D.K., M. Moustapha Barzani, et deux dirigeants de l'Union nationale du Kurdistan (U.N.K.), MM. Jalal Talabani et Ali Askari. A Beyrouth, cependant, la réconciliation entre les deux factions rivales du mouvement autonomiste kurde n'est pas tenue pour acquise.

D'autres organes de presse indiquent qu'un certain nombre de communistes poursuivis par les autorités irakiennes ont trouvé refuge au Kurdistan où ils participeraient aux combats en cours. Mais de source diplomatique bien informée, à Beyrouth, on indique que la crise entre le P.C. et la Baas n'est pas liée à la reprise des hostilités dans le Kurdistan qui est due, elle, à la rupture des négociations qui s'étaient engagées vers la fin de 1977, entre le groupe de Talabani et Bagdad. Faisant suite à la visite du président Sadate à Jérusalem, ces entretiens avaient pour objectif, selon le leader de l'U.N.K., de « geler » le conflit irako-kurde pour permettre aux Irakiens de participer, aux côtés de la Syrie, au « front de la fermeté » arabe. Cependant, le comité central du P.C. irakien, dans un rapport politique adopté récemment, avait critiqué la manière dont les Baasistes conçoivent l'autonomie du Kurdistan.

Tension entre Bagdad et Moscou

Ce rapport avait valu aux communistes une violente réponse de la part de l'hebdomadaire *Al-Rassed*, connu pour refléter le point de vue de M. Saddam Hussein, secrétaire général adjoint du parti Baas. L'article, dont l'auteur ne serait autre que M. Tareq Aziz, ancien ministre de l'information et membre du commandement régional du parti Baas, reprochait aux communistes leur attitude dans le conflit du Proche-Orient et leurs relations avec le parti communiste israélien et estimait que les revendications démocratiques présentées par le P.C.I. n'étaient pas justifiées. Par la suite, les autorités irakiennes ont révélé que les communistes avaient, en violation des accords passés avec le Baas, entrepris d'étendre leur activité à l'armée. Plusieurs cellules communistes auraient été démantelées et un certain nombre de militaires (les chiffres varient entre sept et vingt et un) ont été exécutés.

La crise entre le Baas et les communistes s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une révision par l'Irak de ses alliances régionales et internationales. Le point de départ de cette révision est le projet de pacte de sécurité collective proposé par l'Arabie Saoudite aux huit pays du Golfe dont l'Irak. Ce projet, étudié lors de la récente visite du ministre saoudien de la défense et de l'aviation, l'émir Sultan, à Bagdad, aurait recueilli l'adhésion des dirigeants irakiens, inquiets des changements intervenus en Afghanistan et en Ethiopie.

Les informations selon lesquelles les Irakiens auraient menacé de rompre leurs relations avec l'U.R.S.S., si cette dernière soutenait les Ethiopiens contre les Erythréens, n'ont pas été confirmées, mais il ne fait pas de doute que les relations entre les deux pays traversent une phase délicate.

(Intérim.)

Egypte

ESTIMANT IMPOSSIBLE TOUTE ACTION POLITIQUE

Le Wafd, reconstitué en février a décidé de se dissoudre

De notre correspondant

Le Caire. — De vieux politiciens ayant l'air d'avoir joué un bon tour, des jeunes gens parlant avec des larmes dans la voix, un millier de militants entassés dans un palais cairote délabré : c'était la dernière réunion du parti du Wafd, légalement reconstitué le 4 février dernier, et qui a décidé, le vendredi 2 juin, de se dissoudre lui-même. Avec vingt-six députés au Parlement (cinq d'entre eux venaient toutefois de quitter le parti), le Wafd constituait le plus important des trois partis d'opposition.

Dans son ultime communiqué, le néo-Wafd estime que *« toute action politique était devenue impossible, sauf à suivre servilement l'esprit du gouvernement, (...) que la démocratie désirée* (par le pouvoir) *n'est qu'un mot vide de sens, un slogan pour la consommation intérieure et extérieure »*. Le Wafd pense qu' *« il a eu tort d'avoir cru à l'appel* (du président) *à la démocratie et à la liberté politique »*.

« Qu'est-il donc advenu ? », interroge le communiqué. *« Après avoir désigné M. Fouad Serrageddine* (le président du Wafd) *par décret présidentiel comme membre du comité central de l'Union socialiste arabe* (ancien parti unique mué en organe de contrôle suprême du pluralisme politique restauré), *on cherche de nouveau à l'éloigner de la vie publique (...) par des lois qui violent l'esprit et la lettre de la Constitution. »*

La nouvelle de l'autodissolution du Wafd a causé une vive surprise au Caire, où l'on prévoyait seulement un « gel » des activités wafdistes, *« en attendant que l'orage passe »*. Le Wafd, dont deux dirigeants au moins, M. Serrageddine et le secrétaire général du parti, M. Ibrahim Farrag, étaient visés directement par les nouvelles lois, a préféré, quitte à se reconstituer derechef dans des jours meilleurs, *« se tuer lui-même d'un seul coup, plutôt que de l'être à petit feu par le pouvoir »*. En prenant de vitesse ce dernier, il le prive habilement d'un bouc émissaire de choix : *« Les pachas corrompus »*, *« Le retour de la féodalité »*, etc. Il prive aussi *« l'expérience démocratique »* du raïs d'un de ses principaux arguments, car ce dernier paraît avoir voulu conserver le multipartisme après avoir affaibli les partis d'opposition. On croit d'ailleurs savoir qu'une voix officielle avait fait dire au Wafd de ne pas se dissoudre.

Partisan de la paix négociée, du libéralisme économique combiné au secteur d'Etat, disposant d'un prestige renaissant dans le pays et de cadres politiques chevronnés, le Wafd avait formé le dessein secret de fournir un jour au raïs une solution politique de rechange.

M. Serrageddine nous a dit qu'il avait compris que *« le jeu démocratique n'était pas possible »*, lors de l'élection législative partielle d'Alexandrie, le 17 mai dernier, au cours de laquelle *« le nouveau Wafd fut empêché de se voir consacrer par le suffrage universel »*.

Avec la disparition du Wafd, qui avait été dissous une première fois en janvier 1953 par les « officiers libres », s'évanouit l'espoir, du moins pour le moment, de voir renaître en Egypte une grand formation nationaliste et libérale. Si le Rassemblement progressiste, le parti marxiste-nassérien de M. Khaled Mohieddine (trois députés au Parlement, dont l'un, M. Hariri, vient d'être libéré de la prison où il avait été mis à la fin du mois passé, sans levée préalable de son immunité parlementaire), décide lui aussi, comme il en est question, de suspendre d'une manière ou d'une autre ses activités, c'en sera fait de la « voie pluraliste » sur laquelle le raïs s'était engagé de lui-même en 1976. Une expérience, dont les bienfaits étaient unanimement reconnus, et qui avait fait se lever de grandes espérances, non seulement chez les politiciens, mais aussi dans un peuple hautement politisé.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Union soviétique

L'AMBASSADE AMÉRICAINE ÉTAIT ESPIONNÉE A PARTIR D'UN TUNNEL

Les Etats-Unis ont « fermement protesté » le 31 mai dernier contre l'espionnage des installations de l'ambassade américaine à Moscou, a déclaré vendredi 2 juin à Washington M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat.

Par son ampleur, ce dispositif d'espionnage est pratiquement le plus important qu'on ait trouvé à ce jour dans une représentation diplomatique occidentale à Moscou, apprend-on d'après des indications puisées à diverses sources.

Lors d'un contrôle de routine, les membres de services de sécurité ont trouvé un fil métallique derrière un radiateur du cinquième étage de l'ambassade. Ils ont suivi le fil, qui conduisait à un tunnel situé au-dessous de l'ambassade. Après avoir rampé dans le tunnel, ils ont surpris un fonctionnaire soviétique installé dans un véritable bureau contenant consoles et équipements électroniques. L'homme a aussitôt pris la fuite. Le tunnel menait du bas d'un vieux conduit de cheminée vers l'aile sud de la mission américaine. La cheminée, elle, était à l'extérieur de l'aile du bâtiment de huit étages, le long d'un mur mitoyen avec un immeuble soviétique.

Des équipements, qui comprenaient un récepteur-émetteur en forme de soucoupe, ont été trouvés dans le conduit. Des fils métalliques reliaient une antenne aux appartements du personnel de l'aile sud de l'ambassade, où est aussi la section scientifique. — (A.F.P., Reuter.)

M. GISCARD D'ESTAING SÉJOURNERA EN ESPAGNE DU 28 JUIN AU 1er JUILLET

La présidence de la République a annoncé, vendredi 2 juin, que, sur l'initiative du roi et de la reine d'Espagne, M. et Mme Giscard d'Estaing se rendront en visite officielle en Espagne, du 28 juin au 1er juillet.

République démocratique allemande

Le congrès des écrivains a confirmé l'existence d'un certain malaise

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les remous qui avaient agité l'Union des écrivains est-allemands il y a un et demi, à la suite de l'affaire Biermann, ont visiblement laissé des traces dans ses rangs. La préparation et le déroulement du VIIIe congrès de cette organisation, qui a eu lieu du 29 au 31 mai à Berlin-Est, ont permis de se rendre compte qu'un malaise — certes, limité, mais réel — continuait d'exister.

Le nouveau président de l'Union, M. Hermann Kant, successeur de la grande romancière Anna Seghers (qui, âgée de soixante-dix-sept ans, avait demandé à se retirer pour raison de santé), a tenté de minimiser la portée des dissensions en déclarant que tous les problèmes venaient de ce que *« quelques écrivains n'arrivaient pas à se mettre d'accord avec la majorité des autres »*. Il est vrai que, à une ou deux exceptions près, à lire du moins le compte rendu des débats à huis clos publié dans la presse, la plupart des orateurs ont appuyé sans réserve la ligne officielle, telle qu'elle leur avait été présentée au premier jour des travaux par leur futur président. En aurait-il été de même toutefois si quelques-uns des contestataires les plus célèbres n'avaient pas été écartés du congrès dès sa phase préparatoire en n'obtenant pas l'honneur d'y être délégué ?

Le thème de réflexion fixé au congrès, « L'écrivain dans les luttes de notre temps », faisait obligation à M. Hermann Kant de se montrer combatif. Il le fut parfois jusqu'à l'excès lorsqu'il reprocha, par exemple, à ses « *anciens collègues* », installés en Allemagne de l'Ouest depuis les suites de l'affaires Biermann, de vivre dans un pays *« où, si le vœu de ses gouvernants est exaucé, la bombe à neutrons sera bientôt stockée »*, ou lorsqu'il leur lança : *« Emigrer ? On peut, on a le droit, il faut le faire devant l'ennemi avec lequel il est devenu impossible de vivre, mais pas devant l'ami avec lequel il arrive qu'à l'occasion on s'entende mal. »*

M. Kant sut aussi jeter des ponts vers certains membres de l'Union aujourd'hui en marge : il eut notamment le geste de mentionner, parmi les chefs-d'œuvre produit par la littérature de la R.D.A. au cours des trois dernières décennies, les titres ou les héros de romans de certains auteurs absents : *le Roi David*, de Stefan Heym ; *Réflexions sur Christa T...*, de Christa Wolf.

L'intervention du poète Stephan Hermlin fut la seule véritable sensation du congrès. En s'attaquant en termes allusifs, mais parfaitement clairs pour l'assemblée, à M. Konrad Naumann, le chef du parti du district de Berlin-Est, qui avait récemment traité d'une façon assez méprisante ceux qui, à ses yeux, ne sont que *« des artistes bourgeois en R.D.A. »*, en se définissant lui-même, non sans intention provocatrice, comme *« un écrivain de la fin de l'ère bourgeoise »*, en réclamant enfin pour les écrivains *« le droit de rêver avec déraison »*, M. Hermlin s'est fait le porte-parole des contestataires.

L'affaire prend toute son importance quand on sait que l'auteur de ces propos a derrière lui un solide passé d'antifasciste, de membre des Brigades internationales pendant la guerre civile espagnole, de résistant anti-nazi en France, et qu'il est, en outre, un ami proche de M. Honecker, le premier secrétaire du parti est-allemand. Son désaccord avec la politique culturelle du parti est toutefois assez ancien, et il fut, à la fin de 1976, l'un des premiers à signer la lettre envoyée aux autorités pour protester contre la décision privant Wolf Biermann de sa citoyenneté est-allemande.

Malgré les critiques dont elle fut l'objet de la part de plusieurs orateurs, l'intervention de M. Hermlin ne l'a pas empêché d'être réélu au comité directeur de l'Union (quatre-vingt-deux membres). Mais il y est très isolé, et ne figure pas au présidium de l'organisation très nettement dominé par les éléments conservateurs.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

L'ARMÉE CHINOISE ET LA « GUERRE MODERNE »

(Suite de la première page.)

Moins que d'armement proprement dit, il s'agit là d'équipements permettant au commandement de s'adapter aux conditions contemporaines d'un conflit : ordinateurs, moyens de télécommunication ultra-rapides à haute capacité, etc. On touche là à des matériels d'intérêt stratégique dont il a, semble-t-il, été question lors de certaines conversations pendant le récent séjour de M. Brzezinski.

L'apport d'équipements ou de techniques étrangères ne saurait avoir de sens toutefois, si les forces armées ne sont pas prêtes à les recevoir. C'est sur ce point que l'on insiste à Pékin. L'armée reste une armée de modèle ancien, sans aucune expérience d'un conflit à grande échelle mettant en œuvre les moyens de combat modernes.

La première tâche des militaires est donc de s'adapter, ou de se préparer, aux *« conditions de la guerre moderne »*. Conserve donc sa valeur le principe maoïste selon lequel le *« facteur humain reste l'élément décisif »*. Quatre directions principales sont retenues.

En premier lieu une amélioration des qualifications techniques, scientifiques, intellectuelles du personnel. *« La guerre moderne,* écrit *le Quotidien du peuple, exige des hommes capables de la diriger et de l'organiser. Cela dépend de l'éducation et de l'entraînement acquis avant qu'elle n'éclate. »* Education et entraînement purement militaires impliquant la familiarisation avec des techniques nouvelles de combat. Formation générale, d'autre part, avec extension des connaissances de base — des mathématiques aux langues étrangères. On voit ici se dessiner l' *« armée de spécialistes »* qu'annonçait il y a trois mois l'extension de la durée du service militaire (*le Monde* du 9 mars). Enfin, une refonte de la pensée militaire est entreprise. *« La science militaire marxiste se développe sans cesse »*, écrit le journal qui recommande de reprendre l'étude de la pensée militaire de Mao *« en partant des conditions de la guerre moderne »*. Le 24 avril, une décision du comité central sur la réorganisation des écoles militaires donnait à cette tâche une importance *« stratégique »*.

Une nouvelle conception de la discipline, en second lieu, doit être inculquée dans les unités. Les habitudes prises, en particulier depuis la révolution culturelle, semblent avoir laissé des traces dans la troupe et chez les officiers. Le journal de l'armée évoquait le 9 avril le cas de personnages qui *« suivent toujours les ordres conditionnellement bien que la discipline prolétarienne soit volontaire,* ajoutait le journal, *elle ne doit pas être traitée comme un élastique sur lequel on peut tirer à volonté »*. Les exigences de la guerre moderne, explique à son tour *le Quotidien du peuple*, ne permettent pas ce genre de flottement. Compte tenu des caractéristiques de l'armée ce renforcement de la discipline doit d'abord résulter du travail politique. *« Sans le travail politique qui assure l'observation consciencieuse de disciplines militaires et politiques rigoureuses,* déclare le maréchal Yen Chien-ying, *l'armée ne serait rien qu'un tas de sable sans consistance. »*

Troisième point : le commandement. Les conditions d'un conflit moderne sont différentes de celles dont l'armée a pu avoir l'expérience, y compris pendant la guerre de Corée. *« L'emploi d'armements nucléaires,* écrit par exemple *le Quotidien du peuple, exige un système de commandement rigoureux et précis. »*

La réforme des structures de l'armée enfin est liée à celle du commandement. Pour l'essentiel, l'armée est encore construite sur une base ternaire — une division comprenant par exemple trois régiments d'infanterie, plus des éléments d'artillerie ou de blindés. Comme les autres armées, elle doit s'orienter vers des formations plus complexes, assurant une coopération plus étroite des différentes armes.

ALAIN JACOB.

PÉKIN SUSPEND UNE PARTIE DE SA COOPÉRATION AVEC LE VIETNAM

Pékin *(A.F.P.)*. — L'exode des Chinois du Vietnam s'accélère, et la Chine semble écarter toute possibilité de règlement négocié de ce problème dont elle accuse l'U.R.S.S. d'être à l'origine.

Vendredi 2 juin, en effet, M. Liao Cheng-chih, vice-président de l'Assemblée nationale et directeur du bureau gouvernemental des affaires des Chinois d'outre-mer, a indiqué que cent deux mille Chinois du Vietnam avaient été rapatriés en Chine et il estime que d'ici à la fin de l'année il y en aurait de trois cent mille à quatre cent mille.

M. Liao Cheng-chih a précisé que la Chine *« enverra bientôt »* des bateaux pour recueillir les *« expulsés »* du Vietnam laissant ainsi entendre que Hanoï et Pékin ne se sont pas encore mis d'accord sur cette question.

D'autre part on a appris de source diplomatique sûre que l'ambassadeur du Vietnam à Pékin avait été récemment avisé par la Chine qu'il n'était plus question que celle-ci finance neuf projets de coopération précédemment acceptés. En revanche, aucune confirmation n'a été fournie aux indications selon lesquelles la Chine aurait déjà rappelé une partie de ses experts travaillant sur des projets sino-vietnamiens en cours de réalisation (*le Monde* du 3 juin, troisième édition).

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

- Me DIETER MULLERHOF, avocat *« de confiance »* (c'est-à-dire choisi par l'accusé lui-même) de l'extrémiste ouest-allemand Till Meyer, qui s'est récemment évadé de la prison de Moabit, à Berlin-Ouest (*le Monde* des 29 et 30 mai), a été placé, vendredi 2 juin, sous mandat d'arrêt. Il avait déjà fait l'objet, au lendemain de l'évasion spectaculaire de son client, d'une mesure de garde à vue prolongée. Me Müllerhof serait, selon les autorités judicaires de Berlin-Ouest, prochainement inculpé d'*« aide à évasion »*. — *(A.F.P.)*

Brésil

- GUSTAV FRANZ WAGNER, ancien commandant en second des camps d'extermination de Sobidor et de Treblinka, récemment arrêté au Brésil (*le Monde* des 1er et 2 juin), a été transféré vendredi 2 juin de Sao-Paulo à Brasilia. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place. L'ancien criminel de guerre a déclaré qu'il souhaitait être extradé en R.F.A. : *« Je me suis battu une guerre entière pour l'Allemagne et je pense que cela doit être pris en considération »*, a-t-il assuré. L'extradition de Gustav Franz Wagner, qui est de nationalité autrichienne, pourrait également être demandée par l'Autriche, par la Pologne et par le Liban, apprend-on à Sao-Paulo. C'est en effet à Beyrouth qu'il avait obtenu, après la guerre, un visa lui permettant d'émigrer au Brésil avec un *faux passeport syrien*. La demande d'extradition de la R.F.A. devrait parvenir officiellement aux autorités brésiliennes dans les prochains jours. — *(A.F.P.)*

Espagne

- LE STATUT D'AUTONOMIE PROVISOIRE a été accordé le 2 juin à la Castille-Leon, à l'Estramadure et aux îles Baléares. Le même régime avait déjà été reconnu à la Catalogne, au Pays basque, aux îles Canaries, à la Galice, à l'Aragon, à la région de Valence et à l'Andalousie. Seules les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, sur la côte méditerranéenne du Maroc, échappent pour l'instant aux négociations en cours pour l'octroi d'une autonomie provisoire aux autres régions espagnoles. — *(A.F.P.)*

- UNE VINGTAINE DE DETENUS de la prison modèle de Barcelone se sont évadés le vendredi 2 juin. Les prisonniers se sont enfuis avec l'aide d'un complice et en empruntant une canalisation d'égout. — *(A.F.P.)*

L'ARGENTINE A L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE

UN PAYS EN ÉTAT DE CHOC

III. — Les vieux démons

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Dans deux articles, notre envoyé spécial a décrit l'ambiance qui régnait à Buenos-Aires à la veille de la Coupe du monde de football. Il a rapporté des précisions recueillies sur place en ce qui concerne la répression menée par le régime militaire et analysé l'« engrenage » qui a conduit à l'actuelle situation (« le Monde » des 2 et 3 juin).

Buenos-Aires. — On se dit qu'il est naïf, ou aveugle, cet entêtement à vouloir distinguer entre les militaires *« durs »* et les autres, entre les *« faucons »* et les *« colombes »*. Y aurait-il donc *« de bons et de mauvais assassins »*, pour reprendre le mot d'un responsable socialiste français ?

Pourtant, il faut se faire une raison : en Argentine, ce distingo est dans tous les esprits, dans toutes les bouches. Hommes politiques, syndicalistes, responsables d'organisations humanitaires, observateurs s'y réfèrent comme à la chose la plus évidente. Ainsi, nul ne prend à la légère cette question qui, de loin, semble futile : qui, dans les prochaines semaines, succédera au général Videla comme commandant en chef de l'armée de terre ? Le général Viola, qui passe pour lui être très lié ? Alors, on respire ! Suarez Mason, commandant la région de Buenos-Aires ? L'interlocuteur pâlit ! Le général Menendez, commandant la région de Cordoba ? La façon dont cet officier a « remis de l'ordre » dans la seconde ville du pays en fait un homme très redouté...

« Pour ce qui est du passé, nous n'avons aucun doute : du premier officier d'état-major au dernier sous-lieutenant sur le terrain, du marin au fantassin, il n'y a pas un seul militaire qui n'ait été en complet accord avec la répression qui vient d'avoir lieu », nous explique un homme politique. *« Et je ne crois pas, moi non plus, qu'il y ait de bons et de mauvais assassins. Mais il y a ceux qui veulent faire de l'assassinat un mode de gouvernement ordinaire, et il y a les autres. Pour nous qui avons décidé de vivre en Argentine quoi qu'il arrive, ce sont là des « détails » dont nous sommes bien obligés de tenir compte. »*

Peut-être y a-t-il une autre explication, plus prosaïque, à ce souci des civils de distinguer entre le bon grain et l'ivraie militaires : depuis cinquante ans, l'intervention des forces armées dans *la vie politique* du pays a été si constante que les citoyens finissent par se dire qu'il faut s'en accommoder. Le premier souci de chacun est donc de choisir, parmi les éventuels interlocuteurs étoilés, celui qui lui paraît convenir le mieux, ou le moins mal, à ses intérêts, à ceux de son parti de son syndicat.

Pour les forces conservatrices traditionnelles, la présence des militaires au pouvoir, loin de faire problème, est une bénédiction. Depuis 1930 — date du coup d'Etat du général Uriburu, qui mettait fin à plus d'un demi-siècle de pouvoir civil — les forces armées sont un *« facteur de pouvoir »* déterminant dans la grande république des rives du Rio de la Plata. Leur retour cyclique sur le devant de la scène permet de « rectifier » les résultats d'un suffrage universel qui, depuis ce jour de 1912 où il fut institué, s'obstine à envoyer au Parlement des majorités mal tolérées par la *gente decente* (« les gens bien ») : radicales d'abord (1916-1930 puis péronistes (1946-1955 et 1973-1976) sans oublier ces « mal élus » que furent les présidents Frondizi (1958-1962) et Ilia (1964-1966).

Avec une constance digne d'une meilleure cause, la droite argentine — qui n'est jamais parvenue à mettre sur pied un grand parti *conservateur*, à la mode britannique, capable de lutter à armes égales avec les forces populaires sur le terrain du suffrage universel — commence donc, en règle générale, à préparer le prochain « golpe » dès le jour de l'installation à la Casa rosada (le palais résidentiel) du dernier en date des chefs d'Etat. Son arme principale est le dénigrement systématique, par une presse qu'elle contrôle *entièrement, non seulement* de l'homme du moment, *mais* des politiciens en général.

Les milieux conservateurs *ne* sont pas loin d'être convaincus que ce *retour* périodique des centurions dans les palais nationaux est l'une des manifestations de la *« vraie démocratie ». Celle-ci* ne saurait, en effet, être assimilée à ces gouvernements inévitablement démagogiques, corrompus, incapables, et de surcroît autoritaires, voire *tyranniques* (à leur encontre) et, en tout état de cause, fort peu « argentins » (au sens de l'« Argentine éternelle » — la leur) qui sortent immanquablement des urnes !

Il y a parfois, certes, de mauvaises surprises même avec des gouvernements militaires. N'a-t-on pas vu, en 1943, un colonel possédant d'impeccables références anticommunistes, Juan Domingo Peron, échapper à tout contrôle et se piquer de prendre la tête d'un mouvement populaire ? Confiance donc, mais sous bénéfice d'inventaire...

Dans les milieux populaires, les choses sont *tout* aussi claires : le militaire, voilà l'ennemi ! L'arrivée au pouvoir des forces armées est toujours synonyme de blocage des salaires, de restrictions des activités syndicales, de limitation du droit de grève, parfois de répression pure et simple. Tout au plus se résigne-t-on au « golpe », lorsque la situation devient trop chaotique comme dans les premiers jours de 1976. Mais, très vite, les vieux réflexes reprennent le dessus : ce gouvernement populaire que l'on dénigrait lorsque, passée la période d'euphorie, il avait dû, lui aussi, prendre des *mesures d'austérité*, on le regrette, on *l'idéalise* très vite, on ne souhaite plus que son retour. Les accusations de corruption, d'autoritarisme, portée à son encontre par le gouvernement militaire qui lui a succédé glissent comme l'eau sur les plumes du canard : *« Que reviennent les voleurs. Avec eux, au moins, on avait à manger »*, entend-on scander, le dimanche, sur les gradins des stades de football.

L'important est là : le gouvernement populaire, c'est le *bife* (viande de bœuf) bon marché. C'est aussi, bien sûr, cette impression qu'il sait donner que votre voix est entendue. Et non pas seulement par le bulletin de vote — moyen, et non fétiche, politique.

Se faire vraiment entendre, c'est participer à ces grandes messes célébrées par le *Lider* plaza de Mayo. Il y a, aussi, les dirigeants syndicaux sur l'honnêteté desquels on n'a guère d'illusion. Mais eux, au moins, *sont* d'origine populaire ; ils parlent le langage du peuple. En outre, ils savent négocier de pied *ferme* avec le patron, les fonctionnaires du ministère du travail — voire, nécessité fait loi, avec les militaires de service.

Les classes moyennes, quant à elles, ont moins de certitudes par rapport au phénomène militaire. Elles se sentent, d'abord, représentées, surtout en province, par l'Union civique radicale (U.C.R.), dont la victoire électorale, en 1916, a marqué leur accession au pouvoir, après des décennies de gouvernements conservateurs. Le coup d'Etat militaire de 1930, qui visait à une restauration de l'ancier ordre de choses, fut pour elles une défaite. Mais elles ont connu la déroute vers le milieu des années 40 avec le triomphe du péronisme : le *Lider* a en effet ravi à l'U.C.R., et pour longtemps, cet électorat populaire qui, jusqu'alors faisait d'elle le plus représentatif des partis argentins.

Le rôle de la marine

Formellement attachées à la démocratie, ces classes moyennes *n'hésitent* pas, pourtant, à passer alliance avec les militaires les moins démocrates (aussi bien qu'avec les communistes ou les conservateurs) pour empêcher la victoire du péronisme. Celui-ci est, *en effet*, leur véritable bête noire : majoritaire dans le pays, il rend impossible, si les élections sont loyales, leur triomphe électoral (l'U.C.R. représente un peu moins du quart de l'électorat) ; et, une fois au pouvoir, le péronisme n'honore, ni ne respecte, la démocratie ! La question est al.:rs : comment s'en débarrasser ? Heureusement, un *golpe* n'est jamais très loin.

Quant à la gauche traditionnelle, c'est une constellation de petits partis, avec des individualités, brillantes, courageuses, mais à qui l'ampleur du péronisme ne *laisse* qu'un maigre espace politique, et pratiquement aucune base ouvrière. Par rapport au *phénomène* militaire, ces groupes s'inspirent du réalisme ambiant : le modeste parti communiste n'a-t-il pas été le premier à lancer, sous les risées, le slogan de *« gouvernement de civils et de militaires »* (gobierno civico militar) qui est aujourd'hui considéré, dans de larges secteurs de l'opinion, comme l'une des issues possibles à l'impasse politique ?

En apparence, ces considérations sont fort inactuelles : les forces armées ne tiennent-elles pas fermement, et pour longtemps, les rênes du pouvoir ?

Mais les plus lucides des militaires savent qu'on ne fait pas très longtemps marcher au *stick* une société à maints égards aussi *rétive* que la leur. La différence fondamentale par rapport aux épisodes antérieurs est qu'ils ne peuvent, cette fois, envisager une passation des pouvoirs trop rapide car, même si ceux d'entre eux qui souhaitent se perpétuer au gouvernement sont finalement défaits, il plane sur les forces armées comme l'ombre d'un *« procès de Nuremberg »*. Le pays est peut-être trop profondément atterré pour leur demander aujourd'hui des comptes sur les récents massacres. Qui peut être sûr qu'il ne le fera jamais ? Seuls le *temps*, une reprise en main progressive de troupes littéralement « lâchées » pendant plus de deux ans, la mise à l'écart d'éléments par trop compromis dans la répression pourraient éloigner ce spectre qui hante sans doute les casernes et les états-majors.

La proposition de *« dialogue »* avec les civils, lancée le 29 mars dernier par le général Videla, n'est pas tombée à plat. L'Union civique radicale a répondu, dès le 22 avril, par un document indiquant ses conditions à un tel *« dialogue »* : respect des droits de l'homme et rectification de la politique économique par trop libérale du ministre, M. Martinez de Hoz, notamment. M. Balbin, président de l'U.C.R., a été jusqu'à qualifier le chef de l'Etat de *« général de la démocratie »*. Il s'est permis de tancer le ministre de l'intérieur, le général Harguindéguy, nettement hostile à cette « ouverture », en suggérant que nul, et surtout pas les militaires, ne pouvait prétendre n'avoir aucune responsabilité dans la situation présente. Quant à la récente reconduction du général Videla à la tête de l'Etat pour une période de trois ans, elle n'a pas été mal accueillie dans les partis de la gauche traditionnelle.

A la querelle entre *« faucons »* et *« colombes »* (entendue en référence à l'avenir, et non au passé) s'en superpose une autre : celle qui oppose l'amiral Massera, commandant *en chef* de la marine, au général Videla lui-même.

L'amiral Massera est un homme dont tous les observateurs *s'accordent* à reconnaître la grande intelligence et l'ambition démesurée. Sous sa direction, la marine a *joué*, dans la répression, un rôle important, *mais* sans doute pas fondamentalement *différent* de celui des autres armes. Il jouit, parmi *les marins*, d'un grand prestige pour leur avoir rendu — par d'autres biais... — un prestige qu'ils avaient perdu depuis trois lustres. Mais il doit partir à la retraite dans quelques mois. De toute façon, un amiral en activité ne peut espérer, en Argentine, devenir chef de l'Etat : l'armée de terre, beaucoup plus influente, ne le permettrait pas.

Observant le panorama politique argentin, l'amiral Massera y a, semble-t-il, vu un « créneau » à sa mesure, une fois sonnée l'heure de sa retraite : la masse, orpheline, des péronistes. Ce calcul a, évidemment, tout pour étonner. Que peut-il y avoir de commun entre le « chef » de la plus aristocratique des trois armées et la plèbe argentine ? Mais tout, ici, est plus fluide qu'on ne l'imagine. De surcroît, l'amiral ne passait-il pas, sous Isabel Peron, pour proche du chef de l'Etat ? N'est-ce pas la marine, en outre, qui détient, précisément, l'ancienne présidente, ainsi que M. Lorenzo Miguel, naguère « patron » des syndicats péronistes, et véritable leader de la C.G.T. Ce sont là deux atouts maîtres.

L'amiral s'est lancé à corps perdu dans l'aventure — d'autant plus fougueusement que son temps d'active était compté. Lors d'un récent voyage en Europe, il a rencontré des péronistes de diverses nuances, à Paris notamment. A Buenos-Aires, il entretient des contacts serrés avec des leaders syndicaux influents. Il se démarque le plus possible de la politique du général Videla : il explique à ses visiteurs, nombreux, que la répression a été une chose bien douloureuse, mais que la marine n'y a été pour rien (1). Il critique de plus en plus ouvertement la ligne économique, par trop libérale, de M. Martinez de Hoz — qu'il a pourtant contribué à imposer. Tenant aux uns un langage de tonalité social-démocrate, défendant devant les autres la libre entreprise, exaltant sans relâche le nationalisme *argentin*, l'amiral semble retrouver les « trucs » de Juan Domingo Peron.

Face à cet activisme dont il est bien difficile d'évaluer les chances de succès, le général Videla a-t-il les moyens — et la volonté — de *mener* à bien une progressive ouverture vers les secteurs politiques civils ? Mal réélu, comme chef de l'Etat, par ses pairs, nullement assuré de l'unanimité dans sa propre arme, ne disposant pas d'appuis syndicaux significatifs, le général Videla ne peut garder le soutien des milieux conservateurs, et son crédit international qu'en maintenant, décidément, son appui à la politique économique *libérale* de M. Martinez de Hoz ; il ne peut, en revanche, espérer « dégeler » les radicaux et la gauche traditionnelle qu'en en changeant *profondément* la substance, au profit, notamment, d'une relance de la consommation. Pour lui aussi, la marge de manœuvre est étroite.

National-populisme contre libéralisme, péronisme contre radicalisme, forces armées contre pouvoir civil : la grave crise que vient de vivre l'Argentine ne paraît pas, loin de là, avoir exorcisé les vieux démons...

(1) Selon une déclaration rapportée par l'amiral français Antoine Sanguinetti, à l'issue de sa récente mission d'enquête en Argentine.

Prochain article :

QUELQUES PARADOXES

TANDIS QUE L'ITALIE, L'ARGENTINE ET LA TUNISIE GAGNENT LEUR PREMIER MATCH

La France compromet ses chances de qualification

Un peu écrasée jusqu'à présent par le nationalisme argentin et l'attentisme des équipes favorites, la onzième Coupe du monde a connu un souffle de fraîcheur, vendredi 2 juin, avec la rencontre des deux comparses présumés du groupe II, le Mexique et la Tunisie. Les rares spectateurs du stade de Rosario ont en effet pu assister à un véritable festival du jeu offensif et du plaisir de jouer, terminé sur la victoire des Tunisiens, acquise par trois buts à un grâce à une excellente deuxième mi-temps.

Alors que s'achevait ce match, les rues de Buenos-Aires et des grandes villes argentines étaient déjà désertes. Tout un peuple était rassemblé devant ses téléviseurs ou dans les grands cinémas pour suivre le premier match de son équipe nationale. Malgré le soutien inconditionnel des soixante-quinze mille spectateurs, jamais les footballeurs argentins ne sont apparus capables d'assumer leur mission avec sérénité. Constamment menacés en contre-attaque par les Hongrois, ils ont dû leur succès (2-1) à un but de l'ancien Marseillais Alonso à huit minutes de la fin et à la compréhension de l'arbitre portugais, M. Antonio José da Silva Garrido, qui expulsa Andras Torocski et le demi Tivor Niylasi.

Auparavant, la France s'était inclinée devant l'Italie par 2 à 1.

Le maître et l'apprenti comptable

De notre envoyé spécial

Mar-del-Plata. — C'est à Mar-del-Plata, la capitale argentine du jeu, la cité balnéaire aux dizaines de casinos, que Français et Italiens se sont livrés, vendredi 2 juin, un match de calculs. Comme la veille, à Buenos-Aires, pour l'Allemagne de l'Ouest et la Pologne, aucune des deux équipes n'a réussi à se libérer pour cette partie, jugée par beaucoup comme la plus importante du groupe.

Si on partage l'opinion de Michel Hidalgo, le directeur de l'équipe de France, *« l'Argentine, qui joue trois matches à domicile et sur le même terrain de River-Plate, doit se qualifier »*, il ne reste plus qu'une seule place à prendre et trois candidats : l'Italie, la France et la Hongrie. Compte tenu de la baisse de *forme* manifestée par les Hongrois lors de leur *dernier match*, le vainqueur de ce France-Italie a de bonnes raisons de voir l'avenir avec optimisme. Et pourtant ! Contrairement à ses habitudes, l'équipe de France avait remarquablement commencé son match en obtenant le premier but de cette Coupe du monde par Lacombe, dès le coup d'envoi. La colonie italo-argentine, *qui* avait envahi le nouveau stade de Mar-del-Plata pour célébrer en famille la fête *nationale* italienne, avait perdu sa voix.

Pour la première fois depuis les Jeux olympiques d'Anvers, en 1920, les footballeurs français semblaient en mesure de battre leurs rivaux transalpins. Il leur manquait, hélas, l'habitude de la compétition à ce niveau et l'expérience de leurs adversaires. A vouloir jouer les apprentis comptables, ils allaient se faire piéger par les maîtres italiens de la spécialité.

Au lieu de tenter de profiter de ce coup *encaissé* d'entrée par les Italiens pour redoubler d'initiative afin de forcer la décision, les Français se sont crus capables de contrôler le match, oubliant que celui-ci venait à peine de commencer. Ainsi, des trois demis, seul Henri Michel a tenté de secouer un peu ses partenaires. Jean-Marc Guillou jouait arrêté et Michel Platini, avec Marco Tardelli collé à lui comme une sangsue, fuyait *les* avant-postes *où* son soutien aurait été précieux. Devant cette équipe de France devenue subitement calculatrice, les Italiens, qui avaient misé sur l'expérience de leurs joueurs, ne manifestaient pourtant guère plus d'enthousiasme. Le sélectionneur italien, M. Enzo Bearzot, pouvait difficilement *se priver des* sept ou huit éléments de la Juventus de Turin qui confèrent une cohésion ecrtaine à son *équipe. Or* ces joueurs, trop sollicités depuis deux *ans sur* quatre *fronts*, le championnat et la Coupe d'*Italie*, la Coupe d'Europe et l'équipe *nationale*, sont *manifestement* hors de forme.

Si on ajoute que Gian Carlo Antognoni, le jeune meneur de jeu florentin, se remet difficilement d'une tarsalgie au pied droit, on conçoit que l'Italie n'ait jamais paru irrésistible, même après avoir égalisé par Paolo Rossi (trentième minute). C'est pourtant elle qui a pris l'avantage sur un tir de Renato Zuccarelli, passé entre les jambes de Gérard Janvion (cinquante et unième *minute*).

Dès lors, les dés étaient jetés. D'un côté, les Italiens pouvaient appliquer le système défensif dans lequel ils sont passés maîtres depuis plus de dix ans. De l'autre, les Français, conscients d'avoir gâché une heure de match, ne se lançaient plus que dans des assauts aussi précipités que désordonnés et, finalement, vains.

Ainsi, après avoir réussi une série de dix *matches sans* défaite — ce qui ne leur était pas arrivé depuis vingt-trois ans, — les footballeurs français ont *chuté pour* leur retour en Coupe du monde et ont surtout compromis d'entrée leurs chances de qualification pour le second tour.

Compte tenu du *fait* que l'Argentine et l'Italie, qui ont gagné leur premier match, peuvent éventuellement se contenter d'un match nul pour la première rencontre qui les opposera à River-Plate le 10 juin, les Français doivent maintenant impérativement gagner leur deux prochains matches, contre la Hongrie (le 10 juin *et*, surtout, contre l'Argentine (le *6 juin*). *Or seul un* adversaire particulièrement en *forme* semble en mesure de s'opposer à l'Argentine dans l'ambiance de River-Plate.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

SAMEDI 3 JUIN

- **SUEDE - BRESIL, 18 h. 40, A 2 (direct).**
- **IRAN - PAYS-BAS, 21 h. 35, TF 1 (direct).**

QUELQUE CHOSE A CHANGÉ A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — Des dizaines de Fiat 500 recouvertes de drapeaux italiens trop grands, des grappes de jeunes gens accrochés aux taxis jaunes et criant « Italia ! Italia ! », comme si seul le sport pouvait encore éveiller leur nationalisme, le traditionnel concert de klaxons musicaux après le silence total : l'Italie revit. A Mar-del-Plata, la Squadra Azzura venait d'obtenir une belle victoire sur la France (2 à 1).

« *Quelle fête !* », titre ce samedi sur huit colonnes la « Gazetta dello Sport », le premier quotidien *sportif* du pays. Pourtant les Italiens ont eu le triomphe modeste. On était loin, vendredi soir, des scènes d'hystérie provoquées par les succès de l'Italie à *Mexico*, en 1970.

Cette année, « *Il y a une sorte* de pudeur à manifester sa joie », comme le note le « Corriere della Sera », pour qui « quelque chose a radicalement changé (en Italie), y compris dans les plus simples mécanismes de masse ».

(INTERIM.)

LA POLICE ARGENTINE S'OPPOSE A LA RETRANSMISSION D'UN REPORTAGE D'ANTENNE 2

L'équipe de télévision française d'Antenne 2 n'a pas pu transmettre, le jeudi 1er juin, son reportage sur la manifestation le même jour, à Buenos-Aires, des parents de disparus, a déclaré à l'A.F.P., Richard Diot, qui dirigeait l'équipe.

Une dizaine de policiers en uniforme ont interrompu le montage du film et tenté de saisir la pellicule. « *Nous leur avons fait part de notre étonnement devant cette attitude car, la veille, nous avions enregistré une interview du président du Mundial 78, le général Merlo, et ce dernier nous avait donné l'assurance que nous pourrions travailler librement dans le pays* », a précisé Richard Diot.

Les films ne furent donc pas confisqués, mais des policiers en civil ont empêché la transmission du reportage.

L'équipe devait tenter d'expédier les bobines par avion.

Les Montoneros précisent les limites de leurs actions de « résistance armée »

Dans une déclaration signée *« commandant Mario Firmenich, premier secrétaire du parti montonero et commandant en chef de l'armée montonero »*, les péronistes d'extrême gauche rappellent leurs intentions relatives aux actions qu'ils entendent mener pendant la Coupe du monde de football en Argentine.

L'objectif proclamé est de *« maintenir la résistance armée »*, compte tenu du refus des autorités militaires de Buenos-Aires de répondre à la *« proposition de trêve temporaire »* qui leur avait été faite. Des limites sont, néanmoins prévues aux *« opérations militaires de résistance »* que pourront entreprendre les sympathisants du mouvement : *« Il est formellement interdit,* précise la déclaration, *de réaliser quelque type d'actions que ce soit à moins de 600 mètres des stades ; sont interdites les opérations qui puissent porter atteinte à l'intégrité physique des journalistes argentins ou étrangers, ou à celle des joueurs ou des représentants des équipes de football. »* Tout acte contrevenant à ces directives ne pourrait être, poursuit le texte, que *« provocation des services de renseignement de la dictature »*. La déclaration met également en garde contre des communiqués qui pourraient être faussement attribués au mouvement.

Le leader des Montoneros renouvelle la proposition de *« trêve »* déjà formulée. Il s'affirme prêt à engager avec tout officier ou sous-officier *« des négociations partielles de pacification, pour ce qui concerne le secteur dont il a la responsabilité »*. M. Firmenich propose en outre, *« à tous les anciens compagnons qui ont trahi et collaborent activement avec l'ennemi de les absoudre de la peine de mort qui pèse sur eux à condition que, après s'être échappé des mains de leurs cerbères, ils se présentent à nous et relatent tout ce qu'ils ont vu dans les prisons, les camps de concentration et les salles de torture utilisés par l'ennemi et ceci avant le 31 décembre 1978 »*.

Arrestations

Quatre membres du parti communiste argentin ont disparu au cours des dernières *quarante-huit* heures, annonce, d'autre part, l'*agence France-Presse de* Buenos-Aires. Il s'agit de MM. Francisco Berdichevski, psychiatre ; Walter Benjeldorf, *membre* du Conseil mondial de la paix ; de son *fils* Carlos, et Carlos Lerner.

D'autre part, après la récente publication d'une liste de près de deux mille six cents disparus dans le quotidien *la Prensa*, de Buenos-Aires, le ministre de l'intérieur, le général Albano Harguindeguy, a donné des précisions sur le cas de quatre-vingt-sept personnes figurant sur cette liste. Selon lui, dix-neuf d'entre elles sont actuellement détenues par les autorités argentines en vertu de l'état de siège, qui autorise l'incarcération sans jugement quand le gouvernement le juge nécessaire. Une femme figurant sur cette liste n'a pas de domicile fixe, et quatre autres personnes ont choisi *de* quitter le pays, a déclaré le ministre, ajoutant que vingt-quatre ont été libérées récemment, quatre sont actuellement traduites en justice ou purgent des peines de prison après jugement. Toujours selon lui, trente-cinq autres personnes *ont* réintégré leur domicile, après avoir été, suppose-t-on, délivrées par leurs ravisseurs. Le ministre de l'intérieur a déclaré, selon l'agence Reuter de Buenos-Aires, qu'il *faisait* des recherches au sujet des deux mille quatre cent vingt-huit autres personnes figurant sur la liste.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Le Theule : notre flotte de commerce est celle qui se porte le mieux dans le monde

Dans une question orale avec débat, M. HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône), évoque, vendredi 3 juin, à l'Assemblée nationale, les menaces qui pèsent sur les industries navales portuaires et maritimes de la France. Il relève *« les signes inquiétants de la volonté du gouvernement de démanteler ce secteur d'activité »*. *« Allez-vous,* demande-t-il au ministre des transports, *appliquer les dispositions du plan communautaire pour les chantiers navals européens (plan Davignon), c'est-à-dire poursuivre une politique de déclin de notre flotte et de licenciement de milliers de travailleurs ? »*

M. LE THEULE lui répond : *« Il n'est pas question d'appliquer le plan communautaire proposé par les experts et que d'ailleurs aucun gouvernement n'a, à ma connaissance, adopté. La crise qui frappe la marine marchande est une crise mondiale. Elle se répercute en France. Il n'est pas vrai que l'indépendance nationale soit mise en cause. L'effort accompli ces dernières années est sans précédent. En 1966, il y a seulement douze ans, notre flotte de commerce atteignait 4 900 000 tonnes ; en 1978, elle atteint 11 900 000 tonnes, soit un peu plus de 3 % de la flotte marchande mondiale contre environ 2,5 % il y a cinq ans. L'âge moyen de cette flotte est de six ans et demi contre une moyenne de neuf ans et demi pour la flotte mondiale. Le déficit de la balance des frets, en francs constants, s'est réduit depuis 1974. Ainsi, malgré les difficultés, la flotte de commerce française est, dans le monde, celle qui se porte le mieux. »*

Le ministre a ajouté : *« En matière de réparation, une des deux grandes entreprises marseillaises est en difficulté. Tous les problèmes d'avenir ne sont pas résolus, mais les conditions d'achalandage, qui commandent à court terme la survie de la firme, se présentent favorablement. Il faut surtout éviter d'adopter des attitudes aussi condamnables que celle de ce syndicat qui a appelé les travailleurs d'un chantier à refuser de réparer un navire algérien. Un tel comportement est inadmissible. En matière de construction navale les perspectives ne sont pas aussi bonnes pour les grands et moyens chantiers que pour les petits chantiers. L'Etat aide les chantiers à diversifier leurs activités, et chaque fois que les constructeurs lui présenteront un projet sérieux ils seront aidés dans les mêmes conditions que pour la construction proprement dite. Empêcher nos armateurs d'acheter à l'étranger,* estime M. Le Theule, *serait suicidaire. Alors que la plupart des flottes étrangères déclinent, nous tenons les objectifs de notre VII[e] Plan. »*

En conclusion le ministre affirme : *« Il n'existe aucun plan de démantèlement. Il appartient à la profession de défendre sa compétitivité pour garantir durablement l'emploi. Elle peut compter sur l'aide de l'Etat. »*

Reprenant la parole, M. HERMIER estime inadmissible que depuis deux mois le Parlement n'ait pas eu la possibilité de discuter une question aussi importante. *« L'essentiel de nos marchandises,* affirme-t-il, *transitent sous pavillons étrangers ou sous des pavillons de complaisance. »* Pour terminer, il présente les propositions de son parti :

1) Elaborer un plan de modernisation et de développement de notre flotte marchande et de nos installations portuaires ; 2) obliger les armateurs français qui reçoivent des subventions de l'Etat à construire et à faire réparer en France leurs navires ; 3) lutter contre les pavillons de complaisance ; 4) satisfaire les revendications des travailleurs grâce à des négociations entre toutes les parties.

Dans le débat qui s'engage ensuite, M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique) estime que *« la construction navale française est devenue une véritable « pompe à phynance » qui puise dans les caisses de l'Etat pour déverser dans des groupes privés, et dont le fonctionnement se perpétue grâce à un chantage permanent à l'emploi. Les aides de l'Etat,* insiste-t-il, *doivent être assorties d'un véritable contrôle. »*

Pour Mme PORTE (P.C., Bouches-du-Rhône), *« l'assainissement dont parle le ministre n'est rien d'autre qu'un démantèlement de toute la construction navale marseillaise »*. A son avis, *« la crise de la construction et de la réparation navale est l'effet de la volonté délibérée de groupes financiers et industriels, qui appliquent froidement une politique de liquidation, conformément aux orientations de la Commission de la C.E.E. comme à celles du VII[e] Plan. Quant au gouvernement,* affirme-t-elle, *il subventionne le démantèlement. »*

M. COMITI (R.P.R., Bouches-du-Rhône) souligne l'importance de l'aide de l'Etat à la construction navale et déclare : *« Il est difficile de faire plus ; mais peut-être pourrait-on faire autrement. L'octroi de crédits à l'exportation pour les ventes aux pays de l'Est et aux pays en voie de développement aiderait à la relancer. »*

En ce qui concerne la réparation navale, il estime que les difficultés que connaissent actuellement certains chantiers *« sont largement imputables à des erreurs de gestion ou de prévision. Dans le cas du groupe Terrin, l'administration doit, à son avis, tenter de redonner vie à cet incomparable outil »*.

« Gaspillage et gâchis », tel est, pour M. AUTRAIN (P.S., Loire-Atlantique) le bilan de la politique gouvernementale de construction navale. Son parti, précise-t-il, propose un nouveau plan de développement de la flotte de commerce et l'installation dans l'Ouest et dans le Midi d'industries navales. Ce dont nous manquons, conclut le député, c'est d'une politique industrielle cohérente.

M. BOURGOIS (P.C., Seine-Maritime) exprime l'inquiétude des ouvriers, des techniciens et des ingénieurs *« décidés à défendre leurs droits et leur outil de travail face à des trusts qui s'apprêtent à sacrifier l'économie locale tout en faisant appel aux fonds publics »*. Il évoque surtout la crise qui frappe les industries navales à Dieppe.

M. PHILIBERT (P.S. - Bouches-du-Rhône) a évoqué pour sa part les difficultés auxquelles se heurte l'industrie marseillaise. Il définit les orientations d'une nouvelle politique : obtenir que 50 % au moins du trafic français revienne à des navires français ; supprimer le recours aux pavillons de complaisance ; exiger de nos armateurs qu'ils fassent construire et réparer en France.

Répondant aux orateurs, le ministre observe que, si un gouvernement peut se flatter d'avoir développé sa flotte marchande, c'est bien le gouvernement français. Il déclare : *« Notre construction navale a beaucoup mieux résisté à la crise que celle de nos partenaires européens. Nous envisageons de modifier le régime des aides. Il ne faut pas aider n'importe qui n'importe comment. » « Je n'ai pas trouvé dans le débat d'aujourd'hui,* constate M. Le Theule, *des propositions mais plutôt des contradictions et des contrevérités telle l'affirmation que nous préparons quatre cents nouveaux licenciements au groupe Terrin. » « Si nous considérons le total des importations et exportations françaises, y compris le pétrole, 45 % des échanges,* indique pour terminer le ministre, *se font sous pavillon français. »*

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Démentis

Depuis quelques jours, *l'Humanité* publie des démentis à des informations du *Monde*. Des démentis qui n'en sont pas, mais cela, les lecteurs de *l'Humanité* l'ignoreront toujours. Cela a été le cas, par exemple, pour le conflit qui oppose M. Charles Tillon à l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

Cela a été le cas pour M. Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, qui nous a reproché d'avoir écrit qu'il jugeait « inadmissible » la présence de MM. Althusser et Elleinstein à des débats dans le cadre de la fête *d'Avant-garde*, mais qui, le lendemain, vendredi 2 juin, déclarait au micro de R.T.L., à propos de la présence de ces deux communistes : *« Le Mouvement de la jeunesse communiste est une organisation indépendante, et, par conséquent, ni le Mouvement ni sa fête ne peuvent être le lieu utilisé par ces camarades pour poursuivre leur combat contre la politique du parti communiste et sa direction. J'ai dit que les jeunes communistes ne comprendraient pas une telle attitude, qu'elle me paraissait inadmissible. »*

C'est encore le cas, samedi 3 juin, de M. Jacques Roux, membre du comité central, qui nous reproche d'avoir écrit que, lors de la dernière session du comité central, il aurait exprimé *« des désaccords avec le bureau politique et le rapport de Georges Marchais »*. M. Roux explique ensuite qu'il comptait critiquer, lors de la réunion de cette instance, M. Althusser, mais qu'il n'a pas eu le temps de faire cette intervention. On ne relève rien dans *le Monde* qui puisse justifier ce démenti ! Le 17 mai, dans un article annonçant que le numéro d'avril de la revue *la Nouvelle Critique* avait été condamnée par le comité central — ce que *l'Humanité* n'a toujours pas signalé ni démenti, — nous précisions simplement que M. Roux avait *« regretté que la presse du parti ne rende pas compte de la réalité du débat au sein du P.C.F. »*. Nous avons rappelé ce fait dans nos éditions du 3 juin.

T. P.

« L'HUMANITÉ » : ALTHUSSER EMPLOIE DES PROCÉDÉS QUI RESSEMBLENT A CEUX DES ADVERSAIRES DU P.C.F.

Mme Francette Lazard, membre du comité central, répond dans *l'Humanité* du 3 juin à la préface rédigée par M. Louis Althusser pour son ouvrage intitulé « Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste » (*le Monde* du 31 mai). Elle estime que ce nouveau texte *« confirme le rôle actif qui est le sien dans l'entreprise organisée contre la ligne politique du parti communiste, ses principes d'organisation et la direction élue par son vingt-deuxième congrès »*.

Elle ajoute : *« Le texte de Louis Althusser n'est pas un texte de discussion, mais un acte d'attaque. Les procédés employés n'ont plus rien à voir avec la réflexion critique. Ils ressemblent étrangement à ceux qu'emploient les adversaires les plus déclarés du parti communiste.*

» Le vocabulaire qu'il choisit renvoie directement à l'image du parti communiste que tentent de faire prévaloir ceux qui le combattent. (...)

» Les termes employés pour parler de la vie du parti communiste et de sa direction évoquent même par moments ceux qu'utilisent les « nouveaux philosophes », si largement utilisés par Giscard pendant la campagne électorale. (...)

» Louis Althusser a bien choisi de s'engager dans une entreprise fractionnelle contre l'immense majorité des militants qui, à l'en croire, ne seraient pas libres de leur point de vue dans leurs organisations... »

Le nouveau bureau politique du P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a rendu publique la composition du bureau politique du P.R., renouvelé après la convention nationale qui a siégé à Fréjus du 19 au 21 mai.

Outre le secrétaire général et M. Hervé de Charette, délégué général, ce bureau comprend :

● VINGT MEMBRES NOMMES PAR M. JACQUES BLANC :

MM. ROGER CHINAUD, député de Paris, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale ; PHILIPPE DE BOURGOING, *sénateur du Calvados, président* du groupe républicain et républicain indépendant du Sénat ; EUGENE BEREST, député du Finistère ; JEAN BROCARD, député de Haute-Savoie ; DOMINIQUE BUSSEREAU, secrétaire du bureau politique ; Mme ANNY CASTAINGS ; MM. MAURICE CHARRETIER, député du Vaucluse ; WILLIAM DIMEGLIO, membre du Conseil économique et social ; JACQUES DOUFFIAGUES, député du Loiret, ancien délégué général du P.R. ; HENRI FERRETI, député de la Moselle ; JEAN-PIERRE FOURCADE, sénateur des Hauts-de-Seine, ancien ministre, président des clubs Perspectives et Réalités ; JEAN-CLAUDE GAUDIN, député des Bouches-du-Rhône ; RENE HABY, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre ; FRANÇOIS LEOTARD, député du Var ; MARCEL LUCOTTE, sénateur de Saône-et-Loire ; BERTRAND DE MAIGRET, député de la Sarthe ; Mme SIMONE MARTIN, vice-présidente du C.N.J.A. ; MM. PHILIPPE PONTET, vice-président des clubs Perspectives et Réalités ; JEAN PUECH, président du conseil général de l'Aveyron, et Mme YVONNE SAUVET.

● ONZE MEMBRES DU GOUVERNEMENT :

MM. JEAN-PIERRE SOISSON, MICHEL D'ORNANO, JEAN-FRANÇOIS DENIAU, Mme ALICE SAUNIER-SEITE, MM. MARCEL CAVAILLE, FRANÇOIS DELMAS, PAUL DIJOUD, JACQUES DOMINATI, Mmes NICOLE PASQUIER et MONIQUE PELLETIER ; M. LIONEL STOLERU.

INTERPELLATIONS EN CORSE AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

L'opération de police menée, dans la soirée du 1[er] juin, à Cardo, en Haute-Corse, a permis d' *« interpeller des individus venus s'approvisionner en explosifs dans une maison isolée »*, indique un communiqué de M. Raoul Beteille, procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat. Un stock de dynamite, des appareils électriques pour la mise à feu, une grande quantité de mèches lentes et de cordeaux détonants, plusieurs armes de guerre avec leurs munitions, des talkies-walkies et des documents concernant le F.N.L.C. ont pu être saisis.

Le procureur général précise que *« aussitôt avisé, il a délivré une réquisition »* et que *« les enquêteurs ont alors procédé à d'autres arrestations et perquisitions, amenant à leur tour la découverte de nouveaux documents en cours d'exploitation à l'heure actuelle »*.

« L'enquête préliminaire se poursuit. Plus de dix personnes sont gardées à vue », note le communiqué, et *« devant les indices recueillis, quelques-unes d'entre elles ont d'ores et déjà reconnu leur participation à plusieurs attentats spectaculaires commis dans les derniers mois, en particulier, le 13 août dernier, contre le relais de télévision de Serra-di-Pigno »*.

Le P.S. cherche une nouvelle majorité interne

(Suite de la première page.)

Les critiques rejoignent le fort courant de contestation qui existe à la base du CERES, et qui se manifeste notamment dans les Yvelines et dans l'Essonne. Dans ce dernier département, M. Jacques Guyard, membre du comité directeur du P.S. au titre du CERES, a exprimé son désaccord avec l'attitude des minoritaires *socialistes par rapport* au P.C.F. Deux des députés du CERES, MM. Pierre Guidoni et Christian Pierret, ont également exprimé des réserves quant au fonctionnement de la minorité. M. Guidoni, en particulier, n'est pas satisfait des formes de démocratie au sein du CERES. Reproche qui est souvent repris dans la fédération de Paris du P.S., contrôlée par la minorité. Une nouvelle relève de l'équipe fédérale est en effet prévue, M. Mingotaud s'effaçant devant M. Constantin sans que la base du parti ait pu s'exprimer

Les remous qui agitent le CERES se répercutent sur sa presse. La sortie de la revue de la minorité, *Repères*, a été repoussée. Il a été également envisagé de retarder le colloque que le CERES doit tenir le 24 juin, des problèmes se posant pour l'élaboration des rapports qui doivent être présentés. Une partie des militants du CERES refusent de considérer que les thèses défendues par M. Michel Rocard au sein du P.S. constituent le danger prioritaire contre lequel la minorité devrait se mobiliser.

Si les dirigeants du CERES veulent échapper à leur isolement actuel au sein du P.S., les amis de M. Mitterrand, souvent issus de la Convention des institutions républicaines, redoutent pour leur part une marginalisation progressive. Maîtres de secteurs entiers de l'appareil du P.S. grâce à l'autorité de M. Mitterrand, ils redoutent qu'une alliance privilégiée entre MM. Mauroy et Rocard ne les prive de nombre de leurs bastions.

Déjà, le premier secrétaire a dû prendre personnellement en *charge le secteur « entreprises »* qui, sinon, serait probablement revenu à un proche de M. Mauroy ou de M. Rocard. La décision de M. Mitterrand a d'ailleurs de nombreux socialistes et suscité un certain scepticisme quant à la capacité d'implantation dans les usines qu'en retirera le P.S. Certains amis du premier secrétaire mettent à nouveau en cause le poids jugé excessif des « grosses dire, des Bouches-du-Rhône, le Nord et le Pas-de-Calais. C'est pourtant le vote de ces départements qui, en 1971, avait permis à M. Mitterrand de gagner le congrès d'Epinay-sur-Seine.

Un premier test du rapport des forces entre les « sous-courants » de la majorité du P.S. va être effectué lors de la constitution de la liste du P.S. pour les élections à l'Assemblée européenne de Strasbourg. M. Mitterrand souhaite que son parti mène à cette occasion une bataille originale et il a confié à M. Jack Lang, conseiller de Paris, le soin de coordonner la campagne.

En revanche, la préparation du « projet socialiste » paraît être tenue à l'écart de ces luttes de tendances. Sous la direction d'ensemble de M. Mitterrand, cinq groupes de travail ont été constitués. M. Pierre Joxe (« l'homme et le travail »), M. Michel Rocard (« l'homme et le temps libre »), M. Edgard Pisani et Mme Annette Chepy (« l'homme et le pouvoir »), M. Lionel Jospin (« la France e tle monde ») et M. Jacques Delors (« les crises de société ») et l'analyse de la crise du capitalisme »).

Le caractère particulièrement général des thèmes retenus devrait permettre aux socialistes d'éviter les affrontements trop vifs. L'objectif des principaux dirigeants est en effet d'écarter tout ce qui pourrait remettre en cause l'unité de la formation et de rechercher, par le biais de négociations internes, le futur équilibre politique du P.S.

THIERRY PFISTER.

L'« esprit chasseur » à l'Elysée

Recevant, vendredi après-midi 2 juin, à l'Elysée, quatre-vingts soldats du contingent appartenant à des unités de chasseurs alpins, le chef de l'Etat a évoqué le rôle de l'armée française à l'extérieur des frontières nationales (lire ses déclarations page 3) avant de rendre hommage, dans son allocution, à ce qu'on appelle l'« esprit chasseur ».

C'est la première fois que le président de la République, qui est aussi le chef des armées aux termes de la Constitution, recevait des appelés du contingent en aussi grand nombre. Il s'agissait de chasseurs alpins appartenant à des unités de la 27[e] division alpine, dont le siège est à Grenoble et dont les huit mille hommes défileront sur les Champs-Elysées le 14 juillet prochain.

Dans son allocution, M. Giscard d'Estaing a insisté sur la qualité de l'« esprit chasseur », fait de courage, de dynamisme, de gaieté et d'élégance. Si les jeunes chasseurs, au terme de la réunion, n'avaient guère la possibilité, dans la cour de l'Elysée, de mettre en valeur leur courage et leur dynamisme, ils ne manquaient, en revanche, ni de gaieté ni d'élégance.

Arborant de superbes bronzages, fruit de leurs courses en montagne, ils se déclaraient ravis de leur rencontre avec le président de la République. « C'est une occasion unique », déclarait l'un d'eux, tandis qu'un autre, sans doute désireux de renouveler l'expérience, estimait que, « pour un premier contact », c'était très bien. Quelques regrets, toutefois : « Le président n'a pas du tout mentionné les problèmes des appelés. Si la réunion avait été plus libre, on aurait aimé discuter de la solde. » *Mais, pour un soldat haussant les épaules, on en voyait une demi-douzaine insistant sur le sens de l'hospitalité du président.*

Aussi bien, un autre élément contribuait-il peut-être au contentement général. « De toute façon, disait un soldat, on est venu faire du tourisme. » Et un commandant de renchérir : « Pour eux, c'est une récompense d'être ici : beaucoup ne connaissaient pas Paris. »

société

Et mourir de maigrir !

S'il est un marché florissant, auquel chaque printemps vient redonner une vigueur nouvelle, c'est bien celui dont vivent certains médecins amaigrisseurs.

Ce marché répond à une demande : car la seule manière de maigrir durablement, estiment les médecins dont personne ne conteste la compétence, est d'ajuster ses apports alimentaires à ses dépenses, elles-mêmes fort variables.

C'est difficile, austère et peu gratifiant.

Misant sur ces difficultés, une espèce médicale a vu le jour dont les membres, eux, ne se posent aucun problème de gratifications, si ce n'est financières : ils ont mis au point un système aujourd'hui admirablement rodé : tout y est prévu, aussi bien l'organisation pratique que les « protocoles » thérapeutiques, la mise en scène et « in fine » la ponction financière, but ultime et unique de l'opération. Que ces « traitements » puissent provoquer, à court ou à moyen terme, des obésités rebelles, des accidents psychiatriques graves, des suicides, des toxicomanies amphétaminiques, des troubles cardiaques et des morts ne leur importe guère ; la finalité, la seule, est atteinte, en toute impunité : l'argent.

I. — Toutes les thérapeutiques ratées des trente dernières années

par CLAIRE BRISSET

La mise en scène à laquelle recourt le médecin amaigrisseur miracle répond, le plus souvent, à un code bien défini. Au téléphone, une voix fixe un rendez-vous, généralement dans un « beau quartier » de Paris ou d'une grande ville de province. Les horaires peuvent relever de la plus *haute fantaisie : ainsi*, l'un d'entre eux reçoit de préférence la nuit, et l'on se presse dans sa salle d'attente *jusqu'au* petit matin.

Les locaux sont nécessairement somptueux. Y voisinent d'authentiques obèses, quelques maigres égarés, et surtout de nombreux échantillons de cette population dite « normale » dont le surpoids est largement fantasmatique, mais qui constitue les gros bataillons des exploités. A ne pas décourager. *Le bon docteur* ne les renverra pas. Ils partiront eux aussi avec « leur » ordonnance, parfois photocopiée, ou, par prudence aujourd'hui, recopiée, à la machine, sur un modèle uniforme.

L'examen médical auquel se livre le docteur est des plus sommaires : il prend la tension, écoute le cœur, pèse rarement les patients (« Combien pesez-vous ? ») — et ne les fait pratiquement jamais déshabiller. Perte de temps. Inutile de vérifier où se loge la graisse dite superflue, s'il existe un œdème ou si l'excès de poids est imaginaire. Le docteur pose quelques questions, donne de vagues indications diététiques et surtout se livre à l'élaboration de la chère, très chère, ordonnance. Aucun examen biologique. Rien n'est prévu pour surveiller les effets secondaires, dans l'organisme des patients, des produits qu'il prescrira. Seulement un vague *« si ça ne va pas, téléphonez-moi ou diminuez les doses »*. Vous-même. Au jugé.

On ressort, muni de la précieuse ordonnance, délivrée pour un, deux ou trois mois, que l'on a été instamment prié d'apporter sans plus tarder dans une certaine pharmacie qui *« seule dispose des produits homéopathiques nécessaires »*. On le croit. On y va : on s'est délesté, chez le médecin, d'une somme qui varie entre 250 et 600 francs. Le pharmacien, lui, vous confectionnera les précieuses pilules pour 500, 700 ou 1 000 F, suivant la « gravité » de votre cas et la longueur du « traitement ».

Plus grave encore que le compérage médecins-pharmaciens, au demeurant illégal depuis longtemps, et que la délivrance de produits ruineux qui ne font maigrir qu'à très court terme, il s'agit là aussi de la prescription de produits qu'il est dangereux d'absorber s'ils ne répondent pas à une pathologie précise, qu'il est périlleux d'associer, et qui sont inadaptés au but recherché : un amaigrissement durable.

Trois « familles » de produits

L'ordonnance-type comprend trois familles de produits : diurétiques majeurs, anorexigènes et extraits thyroïdiens, auxquels certains ajoutent, pour faire bonne mesure et *corser l'addition*, des tranquillisants, voire des neuroleptiques. Le tout est noyé dans de poétiques noms de fleurs ou de plantes (géranium, passiflore, artichaut, romarin, thym, fenouil, etc.), ce qui permet de qualifier d'« homéopathique » l'intégralité du traitement, alors que les doses de produits actifs ainsi habilement camouflés n'ont rien d'infinitésimal.

L'absorption massive de diurétiques puissants, sans justification médicale vraie (l'hypertension par exemple), *« est une pure aberration »*, explique le professeur Henri Péquignot (hôpital Cochin) qui ajoute : *« Certes, le patient se videra de son eau, et la balance marquera une chute spectaculaire. Mais il perdra aussi des sels minéraux indispensables, notamment du potassium, ce qui peut provoquer des accidents graves (syncopes, troubles cardiaques). »* En outre, *« les diurétiques, s'ils sont absorbés « pour maigrir », peuvent perturber gravement le métabolisme de l'eau »*. Dès l'arrêt du traitement, l'organisme la stockera de façon réflexe et désordonnée. D'où une reprise de poids massive. *« Le stockage d'eau et de sel qui suit l'interruption de ce « traitement*, renchérit le docteur Pierre Bugard, *provoque des œdèmes tenaces »*, qui peuvent durer six mois. Enfin, déclare le professeur Marian Apfelbaum, l'usage des diurétiques peut provoquer des accès d'hypotension, au lever notamment, des malaises et des évanouissements. Des conducteurs de poids lourds en absorbent, sans en connaître le danger.

Quant aux anorexigènes, ou médicaments « coupe-faim », *« leurs dangers*, écrit le docteur Pierre Simon, pharmacologue (1), *sont potentiellement ceux des amphétaminiques. Dans tous les anorexigènes actuels, il y a, plus ou moins bien cachée, une amphétamine qui sommeille. Selon la façon dont elle est cachée, les dangers seront plus ou moins grands et les ennuis plus ou moins fréquents »*. Ces « ennuis » sont eux aussi bien connus : insomnies, anxiété, dépressions, donc risques suicidaires, et accoutumance, donc toxicomanie. *« Nous voyons*, explique le professeur Péquignot, *des psychoses amphétaminiques, de brusques raptus, des bouffées délirantes, des tentatives de suicide. Or personne ne sait à qui attribuer ces états « qui n'ont pas prévenu » : ni le malade — qui ne sait pas ce qu'il absorbe, et ne mentionne pas même son « traitement homéopathique » tant il le croit inoffensif ; ni les médecins et psychiatres chez qui il échoue, et qui ignorent tout, au départ, de cette imprégnation chimique »*.

« Sans aucun contrôle »

Les produits amphétaminiques, déclare pour sa part le professeur Jean-Marc Alby (hôpital Saint-Antoine) *« engendrent incontestablement l'état de besoin, l'accoutumance, bref des états toxicomaniaques. Mais on rencontre plus souvent encore des dépressions consécutives à l'arrêt du « traitement ». Il est évidemment fondamental de pouvoir en retrouver l'origine. C'est parfois très difficile. »* Enfin, ajoute le docteur Bugard, l'action des drogues amphétaminiques *« inhibe la sensation de fatigue : par conséquent les besoins de repos et de sommeil ne sont plus respectés. En bref, nous savons que très fréquemment, ces cures donneront tôt ou tard des dépressions, des vraies, qui pourront aller jusqu'au suicide. »*

On ne peut imaginer de prescrire un anorexigène — pas n'importe lequel et pour quelques semaines, — estime enfin le professeur Apfelbaum, *« que si le malade est tout à la fois un gros mangeur, suit un régime, souffre de la faim, ne présente aucune faille psychique, et est prévenu du danger qu'il court : soit 1 % des patients à peu près »*.

L'usage aberrant des extraits thyroïdiens, enfin, appelle lui aussi des condamnations sans appel. *« Ils provoquent un amaigrissement — seulement s'ils sont donnés à des doses toxiques — par un mécanisme simple*, dit le professeur Péquignot, *qui est d'activer le métabolisme. Mais ils entraînent dans le même temps une hyperthyroïdie factice, une augmentation du rythme cardiaque, des risques coronariens importants, joints à une anxiété, à une nervosité que le malade encore une fois ne s'explique pas. »* Les extraits thyroïdiens, ajoute le docteur Bugard, *« provoquent une fonte musculaire absolument catastrophique. C'est une véritable cure de vieillissement : il faudra des mois, parfois des années, pour reconstituer le potentiel musculaire ainsi perdu »*.

« La faute professionnelle, ajoute encore le professeur Péquignot, *c'est de donner tous ces médicaments sans aucun contrôle et sans que les patients en connaissent les risques. La faute suprême, c'est de les donner tous à la fois. » « Ce genre d'ordonnances*, ajoute pour sa part le professeur Apfelbaum, *rassemble toutes les thérapeutiques ratées de ces trente dernières années. »*

On ne saurait être plus explicite. Or l'activité de ces médecins se développe constamment, malgré les dangers qu'ils font courir à un nombre croissant de patients et les sommes considérables qui transitent, en pure perte, par leurs cabinets et par les pharmacies spécialisées. Elle provoque, dans un certain nombre de cas, des anorexies mentales rebelles. *« Cette industrie est particulièrement florissante depuis deux ans*, estime le professeur Apfelbaum : *la situation n'a jamais été aussi dangereuse, car le phénomène est en plein développement. Pour quelques centaines de médecins, c'est une industrie, exclusive ou non. »*

Devant cette « concurrence » croissante, certains ont amélioré l'ordinaire. Ainsi du docteur X... (voir encadré). Il prescrit, certes, le même trio médicamenteux que les autres, à absorber par la bouche. Il y ajoute (l'ordonnance compte... dix pages), notamment, de la « poudre de feuilles » de digitale, de la cortisone, de l'halopéridol (drogue psychiatrique majeure) et du gardénal, ainsi qu'une abondance de plantes (valériane, saule blanc, etc.) et des laxatifs puissants. L'un des mélanges qu'il prescrit ne compte pas moins de dix-huit produits, un autre neuf, un autre encore huit. Quant au « vaccin » qu'il a imaginé, ce n'est autre qu'un mélange des cellules de la biopsie et de 1 millilitre de sérum physiologique, mélange qu'il prescrit de s'injecter soi-même, quotidiennement. Suit une littérature de qualité, inscrite sur l'ordonnance elle-même (photocopiée), où l'on peut lire : *« Attention, cette ordonnance est faite spécialement pour vous. (...) Pour maigrir, il faut parfois de un à trois ans, soit dix consultations, pour perdre sans risques de rechute 10 à 15 kilos. (...) Il faut consacrer plus de temps au plaisir du lit ; enfin, en quelque sorte, il faut prendre le temps de s'occuper de soi et penser le plus souvent possible à soi... »*

« C'est simple, toute la pathologie iatrogène peut y passer, déclare, perplexe, le professeur Apfelbaum. *Quant au « vaccin », c'est une fumisterie intégrale. »*

Une fumisterie qui coûte cher...

(1) *La Revue du praticien*, 25 janvier 1978.

Prochain article :

UNE IMPUNITÉ QUASI TOTALE

« Quelques cellules sur la peau du ventre »

L'immeuble où exerce le bon docteur, dans ce beau quartier, n'attire pas particulièrement l'attention. Ni plus ni moins luxueux que les autres. Ne pas se tromper d'adresse. Je vérifie, sonne et entre. Une secrétaire m'apporte immédiatement, dans la salle d'attente, un papier qu'elle me prie de signer, où il est écrit : *« Par représailles contre son individualisme, la consultation du docteur n'est que très faiblement remboursée par les assurances sociales. Je m'engage à payer 300 francs pour la consultation et 300 francs pour une éventuelle biopsie. »* Et le papier m'indique que, si je refuse cet engagement, je dois *« annuler mon rendez-vous. Nous comprenons fort bien, et restons à votre disposition »*. Je signe et j'attends. En face de moi une femme entre deux âges mince, fort maquillée, vêtue entièrement de rose, jusqu'au renard, jusqu'aux bottes, attend aussi. On se sent pauvre dans ce luxueux endroit.

Vient mon tour. Le docteur, la quarantaine pommadée, chemise saumon, nœud papillon, a lui-même quelques cellules adipeuses en excédent. Apparemment, il n'a pas jugé bon d'appliquer à sa personne son énergique « traitement ».

Il pose les quelques questions d'usage. Du diabète ? Des opérations, des maladies graves ? *« Etes-vous émotive ? »*, et me fait allonger sur une table, puis disparaît. Mes regards errent sur le serment d'Hippocrate, accroché au mur, et sur une impressionnante machine, un stéthoscope électronique, c'est écrit dessus. Il revient, me pose sur la poitrine une branche dudit stéthoscope, ce qui fait résonner dans toute la pièce un bruit d'enfer. Il paraît que c'est mon cœur et qu'il a l'air bien. Puis le docteur m'attache autour de la tête un élastique, me pose sur les tempes deux cotons imbibés d'eau de Cologne, plonge la pièce dans l'obscurité tout en allumant une minuscule lampe qui projette de petits éclairs, et lâche sa formule magique : *« Maintenant, je vais vous faire ce que les guérisseurs appellent du déconditionnement. »* Je demande à tout hasard : *« C'est de l'hypnose ? » « C'est ça »*, répond le docteur, qui me somme de me détendre — *« Faites comme si vous étiez morte »* — et de penser à *« des aliments dont je sais très bien qu'ils sont défendus »*. J'essaie vainement d'imaginer un éclair au chocolat. *« Maintenant, pensez à vous en maillot de bain. Et nous allons voir si j'ai ralenti votre cœur. »* Il rebranche l'impressionnant stéthoscope. Effectivement — miracle ! — les bruits de mon cœur, assourdissants, sont moins rapides. Le tout aura duré cinq minutes. La séance d'« *hypnose* » est terminée.

Il me dit de me peser, et n'est nullement ému par le nombre impressionnant de kilos que je lui dis vouloir perdre. Il est vrai que c'est à la demande, et que, par respect d'autrui sans doute, le docteur respecte ce genre de demandes.

« Vous allez descendre dans le sous-sol, me dit-il, *où je vais vous prélever quelques cellules sur la peau du ventre. »* Le sous-sol comporte, en effet, tout un aménagement de cabines. Deux ou trois jouvenceaux s'y affairent. L'un d'eux va s'occuper de moi, paraît-il. Il me badigeonne d'alcool iodé, puis m'applique sur le visage un linge blanc, qui m'interdit de voir la suite des événements. Je sens une brûlure intense à l'aine. *« Mais non, ça ne vous brûle pas, c'est du froid. »* Un instrument métallique s'enfonce dans ma peau. Je proteste, je dis que je veux partir. *« Ah non, j'ai ouvert, il faut bien que je referme »*, dit le jouvenceau. Il faut bien, en effet. Et je me retrouve avec deux points de suture. La « *biopsie* », c'était donc immédiat, ce n'étaient pas « quelques cellules sur le peau du ventre », ce n'était pas « éventuel », comme l'indiquait le papier que j'ai signé. Devant ma mine déconfite, le jeune homme, compatissant, soupire en souriant. *« Oh ! il y en a qui sont bien plus agités que vous. Ils ne s'attendent pas à ça ! »* Je reprends mes esprits. Je lui demande ce qu'il va faire avec le morceau qu'il m'a prélevé. *« Eh bien ! avec ça, nous allons faire un vaccin que vous vous injecterez vous-même, tous les jours, vous verrez, c'est très efficace. Mais, entre nous, vous n'avez pas grand-chose à perdre. »* Une chance.

Je quitte la cabine, munie du flacon que je devrai aller porter dans une pharmacie bien précise, dans le seizième arrondissement. Je vais payer. *« Vous n'avez pas de liquide ? »* Non. *Alors vous allez faire deux chèques. Un pour la consultation* — ah oui ! La séance d'hypnose, — *un pour la biopsie. Nous vous enverrons votre ordonnance dans une semaine. »*

Je repars, en boitant, avec mon flacon. — C. B.

ÉDUCATION

L'indépendance des professeurs doit être préservée

déclare le congrès du SNES

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — C'est par un appel à « développer l'action d'ici à la fin juin » et par le « principe d'une action nationale à la rentrée » que s'est achevé le 2 juin, à la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne, le congrès d'étude du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Les quelque quatre cent cinquante délégués ont ratifié à une majorité écrasante les trois textes qui leur ont été présentés, portant l'un sur « les déséquilibres dans la formation et l'emploi » (« le Monde » du 2 juin), l'autre sur « le rôle des enseignants dans l'équipe éducative », et le troisième sur « l'exposé de la situation ».

Aucune motion ni aucun amendement proposé par les « minoritaires » (Union, indépendance et démocratie, tendance proche des socialistes et majoritaire à la Fédération de l'éducation nationale ; Ecole émancipée et Rénovation syndicale, groupant des syndicalistes révolutionnaires ; Front unique ouvrier, trotskiste) n'a franchi la barre du tiers des mandats, ce qui confirme la prépondérance de la tendance Unité et action animée principalement par des communistes.

Le deuxième thème proposé à l'attention des délégués du SNES s'intitule exactement : *« Compétence et rôle des enseignants dans l'équipe éducative et dans la gestion démocratique du service public d'enseignement »*. Le texte analyse le rôle des professeurs et de leurs principaux partenaires : parents, inspecteurs, chefs d'établissement et administration centrale.

A propos des parents d'élèves, le SNES constate que *« les parents et leurs organisations représentatives ont, aux côtés des autres parties concernées, un rôle spécifique à jouer et des responsabilités en matière d'enseignement et d'éducation comme en matière de gestion du service public »*. Serait-ce que les professeurs admettent l'intrusion des parents dans les collèges et les lycées ? Non. Par exemple, *« les enseignants ont seuls compétence pour évaluer l'acquisition des connaissances »*. Et il est bien entendu que les parents ne forment qu'un élément de l'« *équipe éducative* », laquelle comprend à la fois les professeurs, le documentaliste, le conseiller d'éducation, un surveillant d'externat, le psychologue, le médecin scolaire, l'assistance sociale, les délégués des élèves... et les délégués des parents.

Enseigner avant d'animer

Au demeurant, il ne faut pas confondre l'équipe éducative et l'équipe pédagogique (des professeurs), qui seule a compétence pour l'enseignement proprement dit. La SNES souligne à ce propos que *« les établissements scolaires sont avant tout et doivent demeurer des lieux d'enseignement et d'éducation. Ils ne doivent pas devenir des lieux d'animation où l'enseignement serait remplacé, en grande partie, par des activités conduites par des personnels sous-qualifiés »*.

Dans le texte adopté, le congrès du S.N.E.S. *« réaffirme que le rôle spécifique des enseignants par rapport aux problèmes de contenus (objectifs, programmes) et de méthodes pédagogiques doit être préservé ; sans revendiquer pour les enseignants un quelconque « monopole » de l'éducation, le congrès estime que leur indépendance en matière de pédagogie doit être garantie contre toutes les pressions possibles »*.

L'unanimité des délégués sur ce point a été remarquable. Le porte-parole des trotskistes du Front unique ouvrier (FUO), par ailleurs adversaire irréductible de la direction du syndicat, a affirmé sans ambages : *« Si, pendant tant d'années, on a lutté pour arracher les enfants à l'éducation de leur famille, ce n'est pas pour y renoncer aujourd'hui. »*

Cette méfiance à l'égard des parents se retrouve dans le constat fait par le SNES à propos du fonctionnement des conseils d'établissement, qui *« favorisent les minorités conservatrices »* et des conseils de classe : *« Les conditions de la participation des délégués des parents aux conseils de classe provoquent beaucoup de mécontentements. Les incidents sont fréquents. »*

Pour remédier à cela, le SNES souhaite l'instauration *« à tous les niveaux »* de conseils *« tripartites »* groupant, d'une part, les représentants des pouvoirs publics, de l'administration et des collectivités publiques concernées ; d'autre part, les représentants des diverses catégories de personnels, et, enfin, les représentants des « usagers » (parents d'élèves, élèves, *« ainsi que ceux des travailleurs et des employeurs »*).

Maintien de l'inspection

Le SNES souhaite *« une profonde mutation de l'inspection »*, qui aurait deux missions : coordination entre enseignants, centres pédagogiques et universités et *« suivi de l'action pédagogique »*. Le recrutement des inspecteurs pourrait se faire parmi les enseignants à partir de *« listes de proposition »* établies par une commission paritaire. Le congrès a repoussé toutes les motions visant à la suppression de l'inspection. Mais il souhaite lui retirer son rôle dans la promotion des enseignants, car il est partisan de *« l'avancement automatique des personnels au rythme actuellement le plus favorable »*.

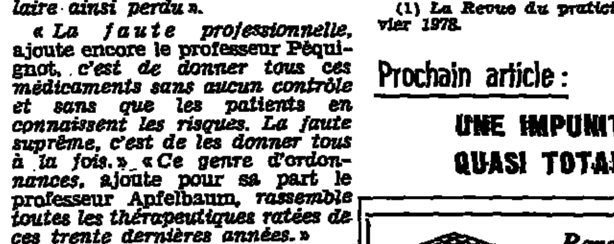
Aucun bouleversement n'est proposé pour la fonction de « chef d'établissement » et le SNES se contente de proposer un autre mode de désignation : *« Ultérieurement, en fonction des évolutions du système éducatif dans le cadre d'une société démocratisée, d'autres modes de désignation d'équipes de direction pourraient être mis à l'étude. »* Le mot « élection » n'est pas utilisé.

Enfin, le congrès s'est prononcé pour *« un seul ministère regroupant tous les secteurs de l'éducation, de la recherche et de la culture »*. Le SNES se méfie, malgré les rituelles références à l'autonomie et à la décentralisation, de tout ce qui pourrait apparaître comme un *« démantèlement du service public »*. Dans son discours de clôture, le secrétaire général du syndicat, M. Etienne Camy-Peyret, a cité des déclarations récentes de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, chargé notamment de la décentralisation. M. Pelletier aurait l'intention de *« briser la gestion d'un ministère tentaculaire en donnant de réelles responsabilités aux hommes de liaison et de terrain, recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissement »*. *« Nous considérons que ces projets sont très graves*, a déclaré M. Camy-Peyret, *et qu'ils appellent une ferme réaction de toutes les organisations qui se soucient de l'avenir du service public. »*

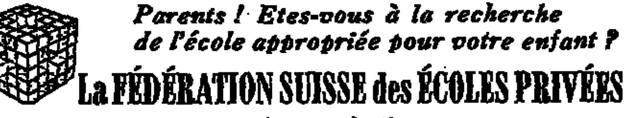
Quelle action ? Le congrès a repoussé toute proposition de grève nationale en juin, qu'il s'agisse des dates d'examen ou du réemploi des maîtres auxiliaires. Il demande seulement à ses sections de *« développer l'action »* et retient *« le principe d'une action nationale à la rentrée qui pourrait prendre la forme d'un report de fait de la rentrée selon des modalités qui pourront inclure la grève »*.

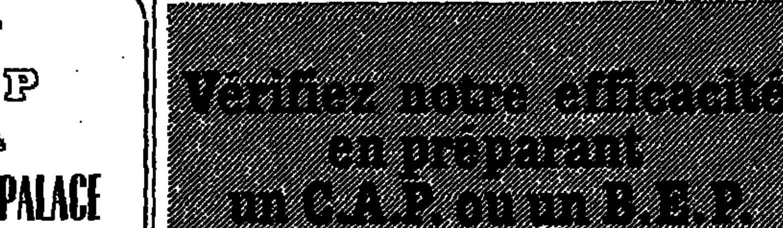
Commentaire d'une militante du SNES de Montpellier (de la majorité Unité et action), qui assistait à son premier congrès : *« Ils passent leur temps à nous enfermer dans ce qu'ils appellent des garde-fous. Personnellement, j'appelle ça des garde-flou. »*

ROGER CANS.









ÉDUCATION

Après les grèves des normaliens

La formation des instituteurs devrait être portée à trois ans *rappelle le SNI*

L'agitation dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, depuis février, ponctuée par les « coordinations nationales » et soutenue particulièrement par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T., a attiré l'attention sur la préparation des futurs maîtres à leur métier. Le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-PEGC) vient de présenter à la presse les conclusions tirées d'assemblées départementales, régionales, puis nationales réunies, sur ce sujet, avec des jeunes instituteurs. Aux écoles normales assimilées à des établissements de second degré, le SNI voudrait substituer des centres universitaires, ouverts non seulement aux instituteurs et professeurs du premier cycle pour leur formation initiale et continue, mais aussi à des personnels d'éducation non enseignants tels que moniteurs, éducateurs, etc. Ces centres associeraient l'enseignement et la recherche. Les professeurs d'université participeraient à la formation. Celle-ci, générale et professionnelle, serait sanctionnée par un diplôme national de caractère universitaire.

Le SNI a rappelé les propositions qu'il avait formulées en 1974 : période probatoire d'un an pour permettre à l'élève-maître de juger s'il continue ou non dans la voie de l'enseignement, création de « passerelles » avec les universités pour ceux qui voudraient changer d'orientation, suppression de l'engagement de dix ans. A ces mesures qui, pour le SNI, ne pourront se concrétiser qu'au sein de « *l'école fondamentale* » qu'il préconise, s'ajoutent des réponses ponctuelles aux revendications des normaliens ; ainsi pourraient-ils prendre part à l'élaboration du programme de leur formation, l'examen terminal serait remplacé par le contrôle continu, le droit syndical serait reconnu aux élèves-maîtres. Sur ces points, des négociations sont en cours avec l'administration ; le SNI espère obtenir des engagements pour la rentrée prochaine.

Le Syndicat, qui dissimule mal l'agacement qu'a provoqué au cours des mois derniers le risque d' « *un débordement anarchique des structures syndicales* » (*le Monde* daté 2-3 avril), laisse entendre que les normaliens ont été « *manipulés* » par le SGEN-C.F.D.T. « *Toutes nos propositions*, a précisé M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, *sont subordonnées à une formation des instituteurs en trois années au lieu de deux ; sinon nous ne pourrons faire que du replâtrage.* » Du côté du ministère, il n'en est pas question pour l'instant.

IMBROGLIO POLITICO-JURIDIQUE AU CONCOURS DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le malheur d'avoir un beau-père ministre

M. Gérard Arien gendre de M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, vient de faire la pénible expérience de ce qu'il en coûte parfois d'avoir un parent trop célèbre. Candidat au concours interne des inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports, la polémique à laquelle a donné lieu la publication des premiers résultats l'a conduit, il y a quelques jours, à se retirer de la compétition.

Révélée par *le Canard enchaîné* du 12 avril, l'affaire commence le 24 mars après l'adjonction, par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (aujourd'hui ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs), d'un vingt-sixième nom à la liste des admissibles publiée la veille. Un simple oubli, assure le ministère, dû à une erreur de dactylographie. Hélas ! l'heureux élu n'est autre que M. Arien, dont le « repêchage » *in extremis* ne tarde pas à provoquer des remous.

Comble de malheur, le jury s'aperçoit quelques jours plus tard que l'un des vingt-six candidats n'a, en fait, pas le nombre de points requis pour figurer sur la liste des admissibles. Impossible, alors que les résultats viennent d'être proclamés, de le rayer de cette liste sans s'exposer à un recours en justice. Pour faire bonne mesure, on décide de « repêcher » le vingt-septième candidat de la liste, lésé par cette nouvelle erreur.

Au terme de cette incroyable succession de bévues, le jury s'aperçoit enfin, mais un peu tard, qu'il n'échappera pas, de toute manière, à un recours devant les tribunaux. Il décide d'annuler les épreuves d'admissibilité et invite tous les candidats — ils sont environ deux cents — à concourir de nouveau le 7 juin.

Certains admissibles envisagent déjà... de demander réparation à la justice. Quant à la polémique politique, elle continue de se développer. Certains soulignent la concordance entre les derniers jours de règne de M. Haby et le providentiel « repêchage » de son gendre. Intervention ? Initiative personnelle d'un fonctionnaire trop zélé ? Pur hasard ? Victime dans un cas comme dans l'autre, M. Arien explique sa décision de ne pas concourir le 7 juin par l' « *atmosphère malsaine* » qui continue d'entourer cet imbroglio politico-juridique. L'année prochaine peut-être.. — B. L. G.

JUSTICE

APRÈS LA CONDAMNATION DE M. LELEU POUR ATTEINTE AU DROIT SYNDICAL

Le patronat du Nord réagit vivement contre « une mesure discriminatoire injustifiée »

De notre correspondant

Lille. — La cour d'appel de Douai a été saisie, vendredi 2 juin — avec une exceptionnelle rapidité, — d'une demande de mise en liberté provisoire par le défenseur de M. Roger Leleu, soixante-sept ans, ancien P.-D.G. des Cartonneries Leleu, de Lestrem, condamné la veille à un an de prison par le tribunal de Béthune et incarcéré aussitôt (*le Monde* du 3 juin). L'avocat général, M. Viala, a qualifié d'outrancier le mandat de dépôt qui a été délivré par le tribunal de Béthune et a indiqué qu'il ne s'opposait pas à la mise en liberté. Cependant, une irrégularité de procédure a été soulevée : la partie civile, en l'occurrence la fédération des travailleurs des industries papetières, n'avait pas été avisée de l'affaire dès le lendemain du jugement.

Le président de la cour, M. Lherondelle, a donc estimé qu'il ne pouvait prendre immédiatement sa décision, suivant en cela les réquisitions de l'avocat général. La cour s'est donné jusqu'à mercredi prochain 7 juin pour statuer.

Après le jugement du tribunal de Béthune, la fédération des travailleurs de l'industrie papetière considère, dans un communiqué, qu'il s'agit « *d'une grande victoire des travailleurs dans la lutte pour les droits syndicaux. C'est la première fois que la justice applique la loi dans toute sa rigueur et qu'un patron est considéré comme un délinquant* ».

De son côté, le patronat du Nord a vivement réagi. Un communiqué publié par le Comité interprofessionnel social et économique (CISE), qui est l'antenne du C.N.P.F. dans le Nord-Pas-de-Calais, déclare : « *Sans porter aucune appréciation sur les faits, dans l'ignorance des attendus du jugement, le patronat manifeste très clairement sa stupeur en présence d'une sanction aussi lourde appliquée avec une précipitation suspecte à l'encontre d'une personne de soixante-sept ans, sans casier judiciaire, qui, domiciliée en France, n'a jamais tenté de se soustraire à l'action de la justice. Cette sanction est sans commune mesure avec celle couramment pratiquée pour de graves infractions. L'exécution provisoire de la sentence avant toutes voies de recours est une mesure discriminatoire injustifiée.* » La C.G.P.M.E. s'est également élevée contre cette condamnation.

● *Accident mortel du travail en Meurthe-et-Moselle.* — La majorité des ouvriers de l'équipe du matin de l'usine de tubes de la Providence, à Lexy (Meurthe-et-Moselle) ont déclenché un mouvement de grève, vendredi 2 juin, après la mort d'un ouvrier électricien, M. Marc Dufour, vingt-huit ans, père d'un enfant, écrasé par un portique roulant dont il vérifiait le fonctionnement et qui s'est soudain mis en marche.

● *M. Emmanuel Rosette, ouvrier agricole saisonnier*, demeurant à Capesterre-de-Guadeloupe, détenu pendant deux ans, neuf mois et dix-huit jours pour une affaire de coups mortels remontant à décembre 1973, avant d'être acquitté par la cour d'assises de la Guadeloupe, a obtenu une indemnisation de 4 000 F. Bien qu'il ait constamment protesté de son innocence, la liberté lui avait toujours été refusée au motif qu'il risquait de menacer la sécurité de ses accusateurs.

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Saint-Lary-Soulan

Invoquant son droit de réponse après la publication dans le Monde *du 26 mai d'un article où il est mis en cause, M. Vincent Mir (P.S.), maire de Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées), nous a adressé la lettre suivante.*

J'entends protester contre la présentation tendancieuse de votre article paru dans *le Monde* du 26 mai 1978.

Sa présentation d'une part, ses éléments rédactionnels d'autre part, laissent entendre clairement à vos lecteurs, que j'ai commis le délit d'ingérence et que donc, le maire de Saint-Lary « *sera poursuivi pour ingérence* ».

Précisément, cette dernière phrase se confond à un renvoi en police correctionnelle. Vous préjugez singulièrement le fond, alors que le dispositif de l'arrêt ordonne le retour du dossier au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Tarbes, pour l'exécution complète de la commission rogatoire, en ce sens qu'une expertise a été ordonnée.

Ce n'est donc qu'au vu de cette dernière et après mes moyens de défense développés par mon avocat de la cour d'appel de Paris, mon ami, le sénateur-maire Henri Caillavet, que la chambre d'accusation devra statuer sur le bien-fondé du non-lieu que je réclame, réserves faites, encore de mon droit de me pourvoir devant la Cour de cassation.

Votre rédaction de l'article apparaît ainsi d'autant surprenante que l'arrêt qui a par ailleurs, conformément à mes observations, déclaré irrecevable la constitution de la partie civile, a été rendu à l'audience publique à Pau le 21 décembre 1977 !

Pourquoi avoir attendu cinq mois pour tenter de mettre en œuvre un compte rendu qui apparaît, hélas ! comme une manœuvre politique ?

FAITS ET JUGEMENTS

Le double meurtre de Mougins.

Après la découverte des corps de deux retraités britanniques, les époux Moss, assassinés dans leur villa de Mougins (Alpes-Maritimes) (*le Monde* du 3 juin), la police judiciaire retient deux hypothèse, soit un crime crapuleux vraisemblablement commis par un familier, ou une affaire d'espionnage industriel. M. Moss, ingénieur en biochimie, qui résidait sur la Côte d'Azur depuis 1970, possédait en Grande-Bretagne une petite industriel chimique ; il utilisait ses loisirs pour mener des recherches sur la pollution. Excepté un petit coffre mural, rien n'a été dérobé dans le mas des Vieux Oliviers.

Toutefois, selon un employé des services de sécurité d'une agence bancaire de Mandelieu-la-Napoule, M. Moss avait déjà été victime d'une tentative de cambriolage de ce coffre. Celui-ci, aux dires des voisins, ne devait pas contenir beaucoup d'argent liquide, car, selon eux, ce n'était pas dans les habitudes du couple de retraités.

Nouvelle information judiciaire contre Jacques Mesrine.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 2 juin, une information judiciaire contre Jacques Mesrine qui, selon les enquêteurs, est l'un des deux malfaiteurs auteurs d'un hold-up dans une armurerie parisienne, le 16 mai dernier, 125, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010-Paris, au cours duquel dix revolvers, sept cents cartouches et une somme de 20 000 F avaient été dérobés. L'une des armes, un colt Cobra, avait été retrouvée dans les bois de Bernay après la chasse à l'homme qui a suivi le hold-up de Deauville le 26 mai. Le dossier a été confié à M. Claude Hanoteau, juge d'instruction au tribunal de Paris, déjà chargé de l'information ouverte après l'évasion de Mesrine et de François Basse de la prison de la Santé le 8 mai.

Marie-Jocelyne Deraiche, la compagne de Mesrine, a quitté, vendredi matin, la prison de Toulouse où elle avait été transférée le 10 mai de la prison de Fresnes pour une destination tenue secrète. Elle doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris le mercredi 7 juin.

Grève le 8 juin dans les tribunaux.

Après le Syndicat autonome des cours et tribunaux (*le Monde* du 3 juin), la C.G.T. et la C.F.D.T. viennent d'appeler à une grève générale le 8 juin pour protester contre la mise « en congé » des vacataires employés dans les tribunaux dans le cadre du « plan emploi », dont seulement cinq cents seront maintenus à temps complet jusqu'au 1er janvier 1979 (*le Monde* du 2 juin).

Le Syndicat des avocats de France a invité « *tous les avocats à témoigner leur solidarité active aux vacataires et personnels des greffes dans les actions de défense de l'emploi qu'ils entreprennent avec leur syndicat et notamment à soutenir la grève du 8 juin* ».

Au tribunal de grande instance d'Evry, après quarante-huit heures de grève, le personnel a entrepris le 2 juin une grève du zèle qui durera jusqu'à la grève nationale.

M. Debbasch diffamé par « le Provençal ».

La septième chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé le jugement de première instance prononcé le 23 février 1978, condamnant le quotidien *le Provençal* pour diffamation envers un fonctionnaire public. A la suite d'un article publié dans ce quotidien le 2 mai 1977, et intitulé « Esprit de tolérance ? », le doyen Charles Debbasch, président de l'université de droit, d'économie et de sciences d'Aix-Marseille (U. 3), s'estimant gravement mis en cause, avait porté plainte contre le journal dirigé par M. Gaston Defferre. Le directeur de publication a été condamné à une amende de 1 000 F et à verser au doyen Debbasch une somme de 2 000 F à titre de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

● *Arrestation mouvementée : policier condamné.* — Un policier de Marseille, M. Patrick Le Mer, âgé de vingt-cinq ans, qui avait très grièvement blessé, au mois de décembre 1976, au cours d'une arrestation, M. Gérard Boloyan, recherché pour vol, et qui tentait de prendre la fuite, a été condamné, mardi 30 mai, pour « blessures involontaires », par le tribunal de grande instance de Marseille, à 1 000 F d'amende et à 3 000 F à titre de provision. Il devra supporter le quart des frais occasionnés par les blessures de la victime.

POLICE

L'augmentation du trafic de l'héroïne et de la cocaïne inquiète la France les États-Unis et le Canada

Strasbourg. — L'augmentation du trafic d'héroïne vers l'Europe est préoccupante ; le développement de la contrebande de cocaïne vers les États-Unis constitue un phénomène nouveau et inquiétant. Ce sont les deux constatations majeures intervenues lors du dernier comité intergouvernemental France - États-Unis - Canada pour le contrôle des stupéfiants, qui vient de siéger pendant deux jours au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

En dépit des succès remportés dans la lutte contre le trafic de l'héroïne par l'interruption de la « French Connection » en 1974, les services spécialisés des trois pays doivent accroître leur vigilance, a fait remarquer M. Maurice Bouvier, directeur central de la P.J., qui présidait la réunion. De nouveaux courants de trafic d'héroïne aboutissent en Europe de l'Ouest. Depuis le début de l'année, 165 kilos d'héroïne en provenance du Sud-Est asiatique ont été saisis, habituellement par envois de 5 kilos, dans les grands aéroports européens. Les courriers locaux sont peu à peu remplacés dans les filières par des passeurs européens. On constate aussi un approvisionnement direct en quantités plus modestes par des Européens qui font spécialement le voyage.

L'héroïne directement raffinée au Proche-Orient a pris le relais depuis la fermeture des laboratoires de transformation français, et les quantités ainsi produites qui ont été saisies ne font d'augmenter. Si l'on note avec satisfaction la poursuite de la destruction des champs de pavot au Mexique et un contrôle plus strict de cette culture en Turquie, on enregistre avec inquiétude l'extension de la production illicite de pavot au Pakistan et en Afghanistan.

Le recul de la consommation d'héroïne aux États-Unis et sa stabilisation au Canada sont toutefois compensés par l'élargissement rapide du marché de la cocaïne, qui trouve sa base de production en Amérique du Sud (Colombie, Pérou, Bolivie). Ce trafic s'étend depuis peu à l'Europe de l'Ouest. La consommation de cocaïne n'est plus, hélas ! un phénomène lié au snobisme comme dans les années folles de la première après-guerre, notent les responsables de la répression.

Au cours de leur échange d'informations sur les enquêtes en cours, les responsables des trois grands services spécialisés ont également fait le point sur les drogues douces. Le cannabis sous toutes ses formes reste le plus utilisé. Pour sa contrebande, on recourt de plus en plus à des bateaux de plaisance et depuis peu à de petits avions de tourisme. Le représentant américain a insisté sur le revirement des autorités de son pays, qui choisissent désormais la fermeté dans la répression du traité des drogues douces. Il a rappelé que deux importants trafiquants de New-York et de San-Francisco se trouvent en prison à vie. — J.-C. H.

● *Le groupe d'étude des problèmes de la drogue et de la toxicomanie*, créé à l'Assemblée nationale au cours de la précédente législature, a été reconstitué sous la présidence de M. Claude-Gérard Marcus, député (R.P.R.), de Paris.

CARNET

Naissances

— Eric et Anne JUILLARD, née Rufenacht, sont heureux de faire part de la naissance de

Arielle,

le 30 mai 1978, à Paris.
B.P. V 176, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Adoptions

Marie

est arrivée le 11 mai 1978, à l'âge de huit mois et demi, chez Huguette et Pierre CORDELIER-LEYGNAC, et Rémi, qui sont très heureux.
3, rue Jean-Delsol,
77173 Chevry-Cossigny.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Wilfrid BAUMGARTNER,

inspecteur général des finances honoraire,
gouverneur honoraire de la Banque de France,
ancien ministre des finances,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenue à Paris, le jeudi 1er juin 1978.

De la part de :
Mme Wilfrid Baumgartner, son épouse,
M. et Mme Henri Hartung et leurs enfants,
M. et Mme Eric Baumgartner et leurs enfants,
Mlle Florence Baumgartner,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 6 juin, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Il n'y aura pas de défilé à l'issue de la cérémonie.

— Le conseil d'administration de l'Alliance française,
Le personnel de France et de l'étranger,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Wilfrid BAUMGARTNER,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 1er juin 1978.

— Le président et les membres du conseil d'administration,
Les directions et le personnel de Rhône-Poulenc,
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Wilfrid BAUMGARTNER,
inspecteur général des finances honoraire,
gouverneur honoraire de la Banque de France,
ancien ministre des finances,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 1er juin 1978.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 juin, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre.

— Le Conseil franco-britannique a la tristesse de faire part du décès de son président,

M. Wilfrid BAUMGARTNER,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur,
chevalier grand-croix de l'ordre de l'Empire britannique,

survenu à Paris, le 1er juin 1978.
(*Le Monde* du 3 juin.)

— Mme Paul Bernard,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERNARD.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mai 1978 dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Paris, Nancy.

— Mme Pierre Marichal,
Mme Jean Chavent, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul van Reeth, leurs enfants et leur petit-fils,
Le Père René Marichal, s.J.,
M. et Mme Michel Topolinski et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Marichal et leurs enfants,
M. Jacques Marichal,
Sœur Marie-Léonie, oblate de l'Assomption,
Mlle Hélène Marichal,
Mlle G. Oliviéro,
font part du décès de

M. Pierre MARICHAL,
ingénieur E.P.C.I.,

rappelé à Dieu le jeudi 1er juin 1978 et vous prient d'assister ou de vous unir par la pensée à la messe des funérailles qui aura lieu le lundi 5 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Médard, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Lagarde, 75005 Paris.

— Mme Jacques Slama, née Krief, ses enfants, Nelly, Georges, Denise, Fernand et leurs familles, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques SLAMA,

survenu le 29 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Massy, le 1er juin 1978.
Les prières d'usage seront dites aujourd'hui 3 juin 1978, à 19 heures, à la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris.
8, allée de la Savoie, 91300 Massy.

Souvenir

— Le souvenir de

Mathias TAHON

est rappelé à tous ses amis, qui pourront s'unir d'intention à la messe célébrée à sa mémoire en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— M. André Chamson, de l'Académie française, a remis, en présence de Mme Pompidou, de Mme Saunier-Seïté et de M. Alain Poher, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Marie-Louise Courtois, vice-présidente de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer.

— Pour son assemblée générale ordinaire du 15 juin, la Société des gens de lettres informe ses sociétaires qu'ils peuvent voter par correspondance non pas jusqu'au 2 juin, mais jusqu'au vendredi 9 juin.

Visites et conférences

LUNDI 5 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 heures, Musée des monuments français : « Rois de France et d'Angleterre » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 heures, 2, rue du Cloître-Notre-Dame au Monument du souvenir dans la cité » (Paris et son histoire).

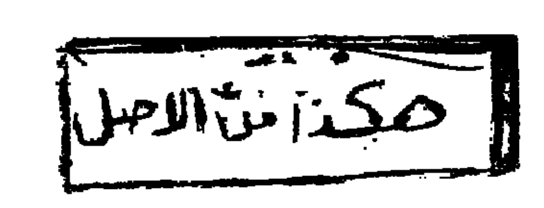
15 heures, métro Parmentier : « Un atelier de peinture sur porcelaine et musée » (Tourisme culturel).

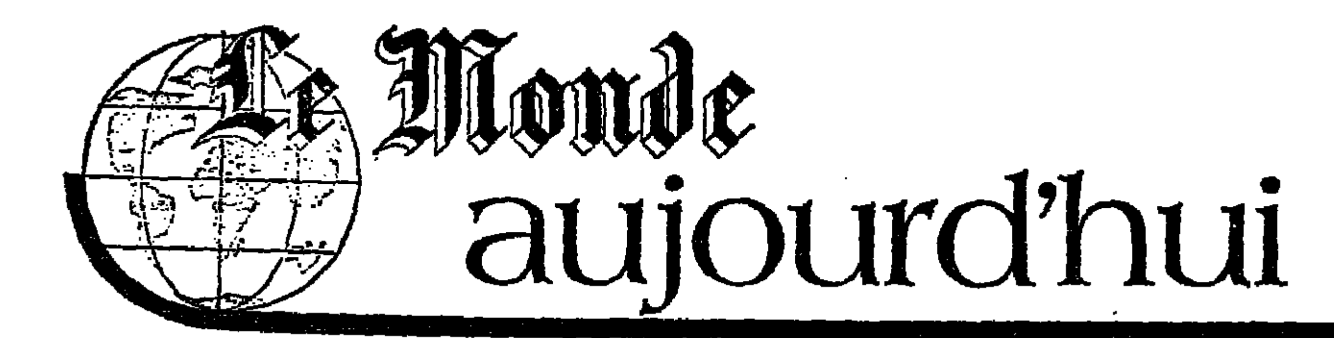
CONFERENCES. — 20 h., 15, rue J.-J.-Rousseau, M. Charles Cruscard : « Effets paranormaux sur des métaux » (G.E.R.P.).

18 h. 30, S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, MM. G. de Carlo, H. Lefebvre, B. Queysanne : « Pour une nouvelle qualité de l'architecture ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean-Philippe Galdi : « De la naissance à la mort » (L'Homme et la Connaissance).

20 h., American College, 65, quai d'Orsay, docteur Francis Lefebure : « Rattrapage scolaire par le mixage phosphénique » (Esprit et Vie).





PROSTITUTION

Enfants perdus du dix-huitième

BLOND, l'écharpe du Petit Prince autour du cou et les poings dans les poches. On ne lui donnerait pas treize ans. Il file dans le quartier en zigzaguant d'un trottoir à l'autre tandis que deux adultes le suivent ; 18 heures, c'est la sortie des bureaux et les passants semblent indifférents à cet attelage qui, devant eux, s'enfonce dans Pigalle. M. Michel Chatinet, éducateur de rue, a vite compris. L'œil du chasseur au crépuscule. A cette façon de frôler les vitrines, à ces regards en arrière, l'enfant ne demandera pas qu'on lui « dessine un mouton » : il racole et vient de « ferrer » deux clients.

Ce n'est plus une révélation : la prostitution des mineurs atteint aussi des garçons. Mais dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où la délinquance est presque devenue une curiosité touristique, les jeunes ne se cachent plus. Repaire des sensations fortes, le quartier ne connaît que la loi de l'argent-roi avec lequel tous les plaisirs, tous les « trucs pas possibles », s'achètent.

Près d'un baraquement des services urbains, sur le terre-plein qui sépare les contre-allées du boulevard de Clichy, des garçons se livrent chaque jour « au plus vieux métier du monde ». « *Ils ne sont pas tous là tous les jours... Le dix-huitième ça remue* », explique M. Chatinet. Ils sont trois ou quatre seulement à attendre le client.

« *Je viens ici vers 5 heures et j'y reste tard dans la nuit...* » Serré dans son jean, haut perché sur ses « boots », Alain raconte sa « vie de chien », son histoire. Leur éternelle histoire : la fugue, la dispute familiale, Pigalle, le premier « *micheton* » (client), le trottoir... Puis, la même vie réglée pour tous. Abrutissante. La passe et les barbituriques. Au premier écart, la mort qui rode.

« *L'an dernier, j'en ai eu vraiment marre, je me suis suicidé, j'ai dormi trois jours....* », raconte David — « *la mère David* » comme il se fait appeler, non sans fierté. La même route : vers dix-huit ans — dès qu'ils cessent de plaire, — ils se travestissent et changent de territoire. On les retrouve au bois de Boulogne. Là ils cherchent un protecteur ou ils apprennent à se défendre eux-mêmes « *Les « Paulette » y allaient avec des grenades lacrymogènes et des barres de fer. Elles se battaient contre les loulous du vingtième qui, de temps en temps, y faisaient des descentes* », explique Richard, un adolescent « en cavale » qui déjà connaît par cœur la « geste » du quartier.

A l'hôpital Ambroise-Paré, situé non loin du bois, la nuit, le service des urgences est surchargé. David, à la gueule d'ange, « tire » le rasoir à l'occasion : « *Tu vois, la marque ici, c'est un client qui me l'a faite avec un marteau... Mais je ne monte pas avec les fous.* » Le même horizon barré. « *Les injections d'hormones, vers quarante ans, il faut arrêter.* » Alors après ? Pas d'après.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(Lire la suite page 15.)

MÈRES

« La fête à toi »

VENDREDI. A peine m'aperçoit-il, à la sortie de l'école, qu'il se précipite vers moi avec un paquet étroit et long comme une dague qu'il me plante presque en plein cœur : « *Tiens ! C'est pour toi.* » C'est une cuiller. Une cuiller de cuisine en bois, barbouillée de bleu délavé et plastifiée — ça colle encore. Plutôt laide.

« *Oh ! la jolie cuiller. Merci. C'est toi qui l'as peinte ?* »
Silence.

« *Mais dis-moi. Pourquoi me donnes-tu cette cuiller ?* »

Murmure embarrassé : « *Pour la fête.*
— *Quelle fête ?* »

Le cri claque comme un seul mot : « *La fête à toi !* »

— *Ma fête ? Qui t'a dit cela ? Explique moi.* »

Avec un mouvement d'épaules excédé : « *Ben, la maîtresse...* »
Une heure après, tournoyant dans la cuisine : « *La cuiller, tu la mets où ?*
— *On va décider tous les deux.* »

Il place ses pas dans les miens. Apprécie la succession d'essais que je fais sur les murs avec des moues de marchand de tableaux jugeant l'éclairage de ses toiles. M'arrête : « *Là !* »

— *Tu as raison. C'est très bien là. Je chercherai des petits clous pour l'accrocher.* »

Samedi. Pas d'école. Soudain, en fin d'après-midi, du ton détaché qu'il prend lorsqu'il donne une information : « *Demain, c'est la fête des mamans.* »
A l'évidence, on lui a fait la leçon.
Dimanche. Il a oublié que c'est aujourd'hui.

Je n'échapperai plus au « devoir de fête »

Pourtant, c'est sûr, je n'échapperai plus à la célébration de mon « grand jour ». En mai prochain, il m'offrira des boucles d'oreilles ou un collier en nouilles vernissées, à moins que ce ne soit un dessin. Suivront les fleurs, et les poèmes. Puis le parfum ou le foulard, le grille-pain ou la sorbetière — car la publicité prendra le relais de l'école pour lui inspirer les idées-cadeaux-qui-font-tant-plaisir-aux-mamans : à cela non plus, je n'échapperai pas.

Il me rendra ainsi chaque année son « devoir de fête ». Et chaque année, avec le même attendrissement vaguement agacé, je lui dirai que c'est gentil, que c'est joli.

Plus tard, quand il m'aura quittée, et m'invitera peut-être à déjeuner, parce qu'il faut bien, ce jour-là... Plus tard, je lui dirai que « *la fête à moi* », c'était tellement plus et mieux mille autres instants de sa présence. Des élans qui ne lui avaient été soufflés par personne. Dictés par aucun devoir.

MARTINE BORRELLY.

REGARD

Retour d'Agadir

ILS viennent de passer une semaine de vacances à Agadir. Ils sont français. Cadres moyens ou petits fonctionnaires. Voyage organisé. Soleil garanti. Bonne humeur assurée. Ils ne sont pas très bronzés. Le soleil a quelques caprices cette année. Dans l'avion qui les ramène, c'est la franche gaieté.

« *Remarque, s'il avait fait chaud, ç'aurait été insupportable. Je connais bien ces pays. Heureusement qu'il a fait doux. Juste ce qu'il faut, n'est-ce pas maman ?* » (S'adressant à une dame, — la cinquantaine, — son épouse.)

Dans l'avion, les couffins sont pleins de petits objets de l'artisanat. Dans la tête, quelques souvenirs. L'hôtesse est une belle brune. Elle est marocaine. Mon voisin dit à son copain : « *Elle est jolie ! Ça ferait un bon souvenir !...* » L'autre lui dit en riant fort : « *En fait de souvenir, t'as pas de nouvelles ? Remarque, il faut attendre parfois une semaine... Ha ! Ha !...* »

L'hôtesse nous propose du thé.
« *Volontiers mademoiselle. Vous n'auriez pas un petit thé à la menthe ? C'est si bon. Inoubliable !* »
L'hôtesse sourit et passe à l'autre rangée.

Un journal. *L'Aurore* titre en première page : « Un massacre évité samedi à Orly. Trois terroristes arabes abattus par les C.R.S. »

Mon voisin : « *T'as vu, Marc ? Des Arabes attaquent Orly ! Ah ! là là ! Quelle époque ! On l'a échappé belle. Ces Arabes...* » « *T'as entendu ? Il fait 12 degrés à Paris ! Reprendre le boulot par ce temps, c'est pénible...* »

TAHAR BEN JELLOUN.

L'APPARENCE

LA PETITE VILLE

LA petite ville qu'on retrouve après dix ans a grandi. La circulation s'est accrue On ne peut plus arrêter sa voiture aux mêmes endroits qu'autrefois. A la foire de printemps, jadis, on avait du mal à se garer. A présent, c'est impossible. S'il vivait encore et s'il passait par là, de Gaulle s'écrierait : « Je salue Avallon en pleine expansion.. » *tout paraît prospère. On ne croise que des mines florissantes, le marché croule sous les jambons, on fait la queue pour acheter des poulets. Dans les délibérations du conseil municipal, il est dit que la situation de l'emploi est « plutôt positive ». La misère, si elle existe, ne se montre pas. Il est vrai que, parlant d'un bourg d'à côté « où il fait bon vivre », le chroniqueur du journal note que l'agrandissement du cimetière est à l'étude. La collégiale et les hôtels particuliers sentent le lilas ; seule incongruité, le monstrueux château d'eau qui se dresse, phallique, abominable, devant les H.L.M.*

Naturellement, Napoléon a couché ici à son retour de l'île d'Elbe. Il a sa chambre à l'Hôtel de la Poste. Dominique de Roux qui avait des attaches dans la région me parlait d'un Bernanos amoureux que je ne connais pas et des brillantes compagnies que Pasteur Vallery-Radot réunissait, l'été, en son château de Marrault. Il m'a montré le coin de la terrasse du café de l'Europe où s'asseyait Paul Valéry. Henri Petit est né près de la gare. Il y a maintenant des feux rouges sur la nationale qui traverse la ville et que Camus a empruntée le jour fatal du 4 janvier 1960 où il rentrait à Paris.

⁂

J'entre dans les boutiques où j'allais. Après un instant d'hésitation, on me serre la main. Parfois, crainte de commettre un impair, je n'ose pas demander des nouvelles de quelqu'un que je ne vois pas. Les visages ont changé. Je me dis de tel ou tel : « Seigneur, quel coup de vieux... » *et, dans le regard des gens, il y a la même remarque à mon propos :* « Oh ! là là... » *Le soir, ils ajouteront :* « Sans ses cheveux blancs, je ne l'aurais pas reconnu... » *Les épreuves et le travail m'ont labouré, messeigneurs. Ils concluront avec un brin de malice :* « On lui manquait. Il a fini par revenir... »

Moi qui n'ai pas arrêté de bouger, j'ai toujours envié ceux qui restent toute une vie au même endroit, ou qui reviennent en vacances sous les tilleuls du même toit familial. Nomade, je jalouse les sédentaires, je rêve d'habitudes qui facilitent la vie et fabriquent les « connaissances » : le garagiste qui répare honnêtement, l'apiculteur qui vend du miel naturel, le boucher qui ne vous trompe pas sur la qualité, l'épicier qui vous sert avec empressement. Je voudrais être un peu comme ce bagagiste d'une gare de Londres qui s'appelait Shakespeare et qui, lorsqu'on remarquait aimablement son nom, répondait : « Je commence à être connu dans le quartier... » *Jusqu'à présent, quelque chose — réalité ou imagination — m'a toujours chassé d'où j'étais, ou bien c'est moi qui suis toujours en quête du krack des Chevaliers, depuis le temps que je l'ai visité en Syrie.*

Comme autrefois, j'ai retrouvé les paysannes qui vendent des œufs frais, de la crème et du beurre avec leur odeur d'étable. Depuis dix ans, les prix ont doublé, tandis que ce que gagne un écrivain n'a cessé — sauf miracle — de diminuer. Un écrivain, si ses ouvrages ont peu de succès ou si un éditeur n'ose pas le publier, où peut-il s'inscrire au chômage ? Quel contrôleur fiscal se laissera convaincre qu'il n'exerce pas un vrai métier alors qu'on le classe parmi les professions commerciales ?

On achète de moins en moins de vrais livres pour des non-livres que le directeur des éditions du Sycomore définit comme des ouvrages enregistrés au magnétophone par quelqu'un qui ne sait pas écrire et rédigés par quelqu'un d'autre qui n'a rien à dire. Ce sont pourtant ces ouvrages-là qui plaisent, sans doute parce qu'ils n'exigent aucun effort du lecteur. Qui sait ? Un jour peut-être, avec ou sans patente, je vendrai des frites aux pèlerins de passage.

Au milieu de tant d'incertitudes et sur le bord d'un abîme qui pourrait nous aspirer au moment où nous nous y attendons le moins, je m'étonne de connaître tant de bonheur dans la folie qui s'est emparée du monde. En vérité, je le sais bien. La petite ville où je retourne chaque semaine y est pour quelque chose, mais il y a surtout un regard qui vient d'ailleurs et de plus haut et ne me quitte pas. Un certain détachement m'aide aussi à observer ce qui s'annonce derrière cette fausse prospérité et cette agitation : un orage terrible dont un grondement d'avions nous empêche de discerner l'approche.

JULES ROY.

Au fil de la semaine

La vérité et le secret

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

A Avignon, le 22 mars, Mme Annie Gros, dix-neuf ans, meurt à la suite d'une transfusion pratiquée au cours d'un accouchement. Son mari assure qu'il y a eu erreur de groupe sanguin. Il porte plainte.

A Bordeaux, le 10 avril, M. Claude Boucher, quarante-huit ans, hospitalisé en cardiologie, est victime du mauvais fonctionnement d'un appareil d'assistance respiratoire. La direction de l'hôpital reconnaît, dans un communiqué, que sa mort est due « à une défaillance humaine et à une erreur technique ».

A Toulouse, le 13 avril, Mme Faosa Atchanhouin, vingt-cinq ans, dahoméenne, mère d'une petite fille, succombe à une défaillance cardiaque consécutive à une intervention bénigne. Son mari porte plainte.

A Marseille, le 28 avril, Sylvène Zonza, seize ans, opérée pour une double fracture de la cheville, est prise de convulsions au réveil et meurt trois jours plus tard. Ses parents portent plainte.

A Thionville, le 22 mai, trois vieillards hospitalisés reçoivent une forte injection de valium, parce qu'on les juge agités. L'un d'eux, M. Bettembourg, soixante-dix-sept ans, meurt. L'infirmière qui a fait la piqûre est inculpée.

Dans le même temps, à Thionville encore, une erreur de laboratoire : pour une mesure d'hyperglycémie provoquée, du fluorure de sodium au lieu de glucose a été administré, en janvier dernier, à Mme Francine Badri, vingt-sept ans, qui en est morte. La même erreur, dans un laboratoire de Vincennes, a coûté la vie, en mars, à Mme Jeanne Wilhem, quarante-six ans. La même erreur encore avait tué, à Saint-Mandé, en 1974, Mlle Dyonis du Séjour, trente ans. Pour chacune de ces trois affaires, des médecins viennent d'être inculpés après des enquêtes plus ou moins longues.

Toute la France, la télévision aidant, a compati, en novembre dernier, aux malheurs de Mme Staroïta : venue subir une radiographie dans une clinique d'Amiens, elle avait été opérée... de la cataracte, à la suite d'une erreur d'identité. On n'a pas oublié non plus que le professeur Lortat-Jacob et deux autres médecins ont été inculpés en novembre 1976 à la suite du décès survenu, après soixante-douze jours de coma, d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Alain Farçat, qui avait été opéré des amygdales dans leur clinique de Neuilly. On vient d'apprendre aussi que, après deux ans et demi de lutte, M. de Gérando venait d'obtenir l'inculpation d'un médecin pédiatre qui avait mis en danger les jours de son fils Guillaume, trois ans et demi, provoquant chez l'enfant une surdité quasi totale et définitive à la suite d'une erreur de diagnostic.

Arrêtons là cette énumération : elle n'aurait pas de fin, d'autant qu'aux cas connus il faudrait évidemment ajouter une foule d'affaires analogues demeurées sans suites. Pourquoi tant de « bavures » ces temps-ci ? Que se passe-t-il ?

⁂

EN fait, tout porte à croire que les erreurs techniques, les fautes professionnelles, les défaillances de toutes sortes et les accidents qu'elles entraînent ne sont ni plus fréquents ni plus nombreux aujourd'hui qu'hier. Mais on en parle davantage et plus librement dans les médias ; et surtout les familles des victimes ne se résignent plus à se taire sous le prétexte que des poursuites ne rendront pas la vie aux disparus. Elles interrogent, elles enquêtent, elles protestent, elles portent plainte.

Ce qui a changé, ce n'est pas l'hôpital, ce n'est pas la médecine, ce sont les malades et leurs familles. Ce qui est mis en cause de façon chaque jour plus vigoureuse, plus étendue, ce n'est pas le savoir des médecins, ce n'est pas la qualité des soins dispensés, c'est le pouvoir médical.

Coup sur coup, deux grandes enquêtes conduites par l'organe d'une union de consommateurs ont provoqué les plus vives réactions dans le public et, dans le corps médical, un tollé de protestations indignées. En février dernier, « Que choisir ? » publiait, avec toutes les précisions de noms et tout le détail des entretiens, le récit de la consultation de onze médecins généralistes pour une angine banale. Et en mai, la même revue faisait procéder, dans trente-deux laboratoires privés, à des analyses médicales de trois sortes, très courantes, pour conclure que trente et un des résultats obtenus étaient erronés. Plus encore que la relation de cas individuels, de telles enquêtes ne peuvent manquer de frapper l'opinion. On comprend qu'elles soient ressenties comme de véritables agressions susceptibles d'altérer la confiance des patients dans leurs médecins.

Pourtant, à qui la faute ? Si les détenteurs du pouvoir médical prétendent à l'infaillibilité absolue, entendent se placer au-dessus des lois, refusent non seulement d'être discutés, mais même, se couvrant du secret, d'être interrogés, fût-ce par leurs pairs, alors qu'ils ne s'étonnent pas d'être âprement contestés, soupçonnés parfois à tort et attaqués avec virulence. La clef, c'est la vérité.

Tant qu'un médecin refusera au malade ou à sa famille la vérité sur une faute ou une erreur commise par un autre médecin ou sous sa responsabilité, il ne faudra pas s'étonner de voir mettre en cause le corps médical tout entier et, à l'occasion, chacun de ses membres. Tout le monde, médecins compris, peut se tromper. Nier en bloc et quoi qu'il advienne toute erreur, refuser systématiquement et toujours de reconnaître une faute, même patente, c'est évidemment s'exposer à n'être jamais cru, car la révélation d'une seule défaillance jette dès lors le doute et le discrédit sur tout le système et sur tout le corps.

⁂

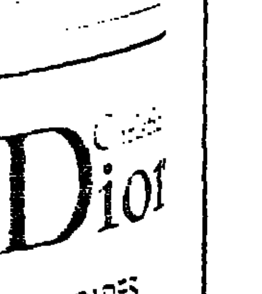
AUX portes des hôpitaux américains, des représentants de cabinets juridiques guettent la famille du malade pour la questionner. De quoi souffre-t-il ? Quelle intervention a-t-il subie ? Quel traitement suit-il ? Quelles doses reçoit-il ? Que lui a-t-on dit de son mal ? Quelles perspectives d'évolution lui assigne-t-on ? S'ils entrevoient une faille dans les explications, ils se mettent à la disposition des visiteurs pour engager une action judiciaire, pour déposer une plainte, pour réclamer des dommages et intérêts. Les médecins et les services hospitaliers vivent ainsi dans la hantise des procès et des poursuites. Ce n'est pas sain, et il faut souhaiter, bien sûr, que ce climat de menace et de suspicion ne s'instaure pas ici.

Cependant, à leur récent congrès (1), les anesthésistes s'inquiétaient de l'augmentation du nombre de procès en responsabilité qui leur sont intentés. Estimant, en vertu des statistiques, qu'au cours de sa carrière un médecin anesthésiste aura à répondre en moyenne de quatre accidents dont deux majeurs, ils s'opposaient sur les causes. Les uns accusaient... les malades, dont les revendications témoignent, fut-il dit, d'« un mauvais état d'esprit » ; les autres incriminaient les conditions de travail, voire la malchance et le hasard ; quelques-uns enfin estimaient que « les accidents observés sont presque toujours dus à des fautes grossières et évitables ». Ce débat préoccupe l'Association française de chirurgie, dont le progrès annuel, à l'automne, aura précisément pour objet la question de la vérité, qui est au cœur du problème.

De fil en aiguille, une autre loi de la profession médicale, celle du secret, risque fort d'être mise à son tour en question. Que le secret soit opposable et doive être absolu dans un certain nombre de situations, cela ne fait pas de doute. Mais il est aujourd'hui délibérément oublié par des médecins dont le métier est précisément de le trahir et qui sont payés pour cela : experts d'assurances, inspecteurs de la Sécurité sociale, médecins d'entreprise, qui vérifient à domicile l'état des salariés en congé de maladie, etc. Au-delà de ces cas extrêmes, le secret est trahi aussi chaque jour, dans certaines maladies graves, non au profit du malade puisque, en France, on ne lui dit pas ce qu'il a, mais au bénéfice de sa famille, de ses proches, de ses amis, de ses voisins ou de son employeur... Qu'est-ce donc que ce secret qui n'est observé, en définitive, qu'à l'égard de celui qui est personnellement en cause et qui devrait — s'il le souhaite, bien entendu — être le premier, voire le seul, à savoir ? Que ce secret qui sert de rideau de fumée pour dissimuler, par solidarité corporative, les fautes ou les échecs des confrères ?

La vérité sur les erreurs commises, l'adaptation de la règle du secret aux réalités de sa pratique, voilà deux révisions, peut-être déchirantes, sûrement urgentes et nécessaires. Des révisions qui iraient dans le sens d'une restauration de la confiance des patients dans leurs médecins, et donc dans le sens d'une meilleure médecine.

(1) *Le Monde* du 25 avril.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Herald Tribune

Une guerre franco-italienne

« La France est en guerre avec l'Italie », constate l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, *« et les bruits de cette bataille sont des bip-bip qui interrompent à intervalle de quelques secondes les chansons de Frank Sinatra. Durant ces derniers mois, quatre stations de radio privées, installées au-delà de la Riviera française, ont tourné leurs antennes et axé leurs programmes sur la France. A Paris, le gouvernement considère que toute station de radio opérant d'une base étrangère en diffusant des programmes destinés à un auditoire français menace le monopole gouvernemental s'il n'y a pas d'accord international préalable à cet effet. Aussi, tout de suite après les élections françaises, la Télédiffusion de France (...) a commencé à brouiller les fréquences locales sur 100 à 104 mégaherz. Il a fallu du temps, mais la première victime est tombée à la mi-mai. Radio-Continental de Bordighera a cessé d'émettre. (...)*

» Le problème est d'autant plus compliqué que la bande de 100 à 104 mégaherz est réservée en France à des usages militaires (...), alors qu'en Italie elle est dévolue aux radios privées. Et l. quatre stations privées se sont vu attribuer leurs fréquences par l'ANTI (Association italienne des radios indépendantes) mandatée à cet effet par le gouvernement italien. (...)

» Le brouillage est effectué par un relais de T.D.F. situé sur le mont Alban, derrière Nice, et la T.D.F. de Marseille, qui administre la région, ne dément pas le fait, disant que les ordres viennent de Paris. (...) Mais la T.D.F. à Paris — qui affirme que le bip-bip n'est pas un brouillage mais une contre-mesure électronique — ne veut pas prendre la responsabilité, (...) ni dire qui a signé l'ordre... »



Art de l'enfance ou enfance de l'art ?

Les adversaires de la peinture non figurative lui reprochent volontiers d'être d'une facilité par trop enfantine. Leur conviction risque de sortir renforcée de la lecture d'un écho publié par l'hebdomadaire de Hambourg, *STERN*, qui raconte :

« Kent Silberman, vingt-six ans, professeur de dessin à Niles (Illinois) doit à l'aide de ses élèves d'être entré en possession d'un authentique Miro. Stimulé par les clichés répandus par les adversaires de l'art abstrait, pour qui tout enfant est capable de produire de tels tableaux de maître, il a fait prendre plumes et pinceaux à ses élèves des classes de troisième. Puis il a envoyé les dessins — qui ressemblaient plus ou moins à du Miro — au domicile espagnol du vieux maître, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans. La réponse fut une feuille de papier peinte recto verso par Miro dans les tons rouge, orange, bleu et vert. D'après l'estimation d'un marchand de tableaux, il y en avait pour quelque 10 000 marks. Silberman et ses élèves peintres ont cependant fait savoir qu'ils n'étaient « pas intéressés » par une vente. »

AL BAYANE

Trafic illicite de marchandises

Nombre de voitures luxueuses de grosse cylindrée sont immatriculées au Maroc en « 77 », ce qui correspond à la ville de Layoune, c'est-à-dire El-Aïoun, capitale de l'ancien Sahara occidental. Le quotidien marocain *AL BAYANE* explique les raisons de cet engouement :

« Il est bien entendu que, à Layoune, il n'y a pas une chaîne de montage de ces véhicules de luxe. Néanmoins, ces voitures automobiles sont importées de Las Palmas par un garagiste à Layoune, qui en garde toujours le monopole. En plus, ces véhicules ne payent pas les droits de douane (...).

» Notre capitale du Sahara reçoit aussi de l'étranger une gamme d'appareils électroménagers (postes de radio, télévision, tapisseries, thé, café, etc.). Il va de soi que tous les produits échappent aux contrôles douaniers (...).

» L'achat de voiture dans cette région est soumis à de nombreuses conditions (résidence, bien sûr, l'autorisation exceptionnelle d'achat n'est accordée qu'à une catégorie de Marocains : hauts fonctionnaires bourgeois, ou ceux qui achètent à prix d'or cette autorisation). Les courtiers en la matière sont disponibles à l'hôtel Parador (...).

» Le prix de l'autorisation est proportionnel à la qualité du véhicule, allant de 5 000 DH jusqu'à 15 000 DH. Malgré cela, les clients ne manquent pas car le prix est de moitié inférieur aux prix pratiqués dans le reste du Maroc (...).

» Il suffit de parcourir les colonnes de nos quotidiens pour constater que de petites entreprises sont sur le point de faire faillite. Ceci est dû, en grande partie, aux produits importés, et plus particulièrement ceux transitant par Ceuta et Layoune (...) »



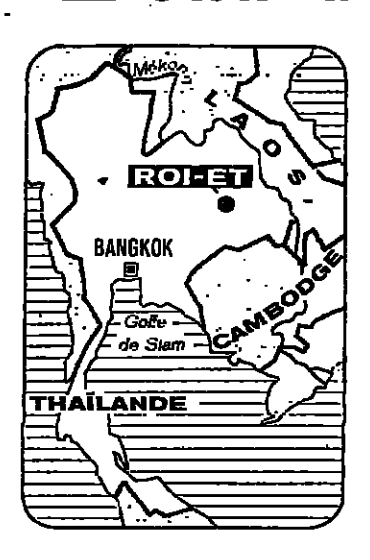
Une pureté bien gardée

« Le 28 mai, les Soviétiques fêtent la Journée des gardes-frontière, pour rendre hommage aux combattants qui ont acquis l'amour et la reconnaissance de tous par le courage avec lequel ils défendent les frontières de la Patrie », écrit la *PRAVDA*.

« Ce maillon important du système général de sécurité de l'Etat » permet de lutter contre *« les ennemis qui se livrent à des diversions idéologiques : ils tentent d'introduire des textes qui calomnient méchamment l'U.R.S.S., la vie des Soviétiques, sous couvert souvent de la « liberté des contacts » et de la « défense des droits de l'homme » (...). Leurs tentatives sont vouées à l'échec, car nos portes seront toujours fermées aux émissaires des services secrets étrangers et aux écrits prônant la guerre, la violence, le racisme et la haine de l'Homme. Le parti, sous le contrôle et la direction duquel se déroule l'activité des gardes-frontière, nous enseigne de suivre avec vigilance les menées des ennemis et d'empêcher de manière décisive à temps toute tentative d'action hostile. »*

— Lettre de Roi-Et —

L'eau des rires et l'eau des pleurs



COMME le veut la tradition, l'année bouddhique 2521 a débuté à Roi-Et, comme partout ailleurs en Thaïlande au mois d'avril, par une douche froide. « *Yoo dee mee heng* » (« Porte-toi bien, aie de la force. ») Il en faut, en effet, car cette aimable formule votive, lancée tous les trois pas, s'accompagne immanquablement d'une rapide onction de talc sur le visage suivie d'une copieuse aspersion d'eau. Chez les cousins du Laos, les jeunes filles en profitent pour lacérer les chemises des garçons. Ici, la coutume s'est perdue — le tissu vaut cher dans cette région sous-développée, — mais ces demoiselles, par centaines, restent deux jours durant les plus hardies des arroseuses publiques. Il fait, par chance, plus de 30° sous le soleil.

Lorsqu'elles ne se perdent pas, les traditions, comme celle du Songkram (la Nouvelle année), ont tendance à s'adapter à l'époque et à ses moyens nouveaux : foin aujourd'hui d'un modeste crachin d'eau lustrale puisé du bout des doigts dans un bol semé de pétales de fleurs ; la fête s'est mise à l'heure du seau en plastique, de la pompe à bicyclette et du travail en équipes. Par dizaines, juchés sur des camionnettes, les jeunes gens déversent à la volée talc et baquets d'eau sur les piétons, puis foncent se réapprovisionner au lac ou à la rivière la plus proche. Du bord des trottoirs, des gamins, tireurs d'élite, font cracher tous azimuts leurs pompes à vélos.

D'autres frondeurs, font tournoyer au bout de longues ficelles, des « bombes à eau » qu'ils lâchent au hasard. La tolérance et la bonne humeur sont générales, même à l'égard des groupes de jeunes gens vociférants qui ont préféré l'eau de feu locale à l'*aqua simplex*. Cependant, la *fête* est d'abord religieuse et chacun, citadin ou paysan monté à la ville pour la circonstance, prendra grand soin d'aller dans l'un des nombreux temples pour asperger délicatement les statuettes du Bouddha et celles de l'éléphant « ganesh », pour les parer de colliers de jasmin et allumer des bâtonnets d'encens, pour se recueillir, mains jointes à hauteur du front, et émettre des vœux. Pour beaucoup, et cela peut paraître paradoxal en ce jour *où ils sont trempés des pieds à la tête*, le souhait le plus cher est que le ciel leur accorde, au moment voulu, une juste mesure de ce bienfait qu'ils gaspillent aujourd'hui avec allégresse et qui leur fait souvent défaut le reste de l'année : l'eau.

Pourtant, deux jours plus tard, à quelques kilomètres de là, à Ban-Nong-Bouathong (le village de l'étang aux nénuphars d'or) l'un de ces orages qui pèsent longtemps sur la plaine a éclaté en début d'après-midi. Accroupis entre les pilotis des maisons, les paysans ont regardé monter l'eau dans les rizières brûlées par la sécheresse pendant que femmes et enfants alignaient sous la bordure des toits les grandes jarres de terre cuite.

UNE heure plus tard, sous le soleil, les rizières offraient le spectacle désolant de terres sablonneuses lesssivées ou affleuraient des croûtes d'argile. « *Ce genre de pluie*, dit Kheng le paysan forgeron, *fait plus de mal que de bien, mais c'est souvent ainsi. L'année dernière, nous n'avons pas pu planter de riz à cause de la sécheresse et quand les pluies sont venues elles ont tout inondé.* »

Ban-Nong-Bouathong compte quatre-vingt-dix familles, environ cinq cents âmes, pauvres pour la plupart, comme plus de dix millions d'autres dans la région. Sous des touffes de bambous s'étirent de modestes maisons en bois séparées par des sentiers de sable. Les hauts lieux du village sont une épicerie-buvette où l'on va acheter *l'alcool de riz pas cher, le see sipha* — 45 degrés, — et le *wat* (temple), centre socio-religieux où se manifeste, sporadiquement, un semblant de vie communautaire. Un bonze, un seul — ancien ivrogne repenti — y coule une retraite paisible et frugale.

L'économie du village, typique de ceux du nord-est, reste celle d'une subsistance tirée de champs arides et de petits métiers d'appoint, souvent aléatoires. L'année a d'ailleurs bien mal commencé pour trente familles de riziculteurs : l'armée qui leur avait laissé depuis des années la jouissance de terres en jachère vient de les récupérer pour y faire de l'élevage. Au nord, l'horizon du village est désormais limité par une quadruple rangée de barbelés qui s'étirent sur des kilomètres...

Mais, bien avant cette amputation, afin d'assurer un bol de riz quotidien que ne garantissent pas toujours un *temps incertain et des terres épuisées*, beaucoup d'hommes étaient devenus forgerons. Avec des moyens rudimentaires mais en travaillant toute la journée on peut produire trois lames de couteau par jour, ce qui, dans le meilleur des cas, laisse un bénéfice de 30 baths (7,50 F). C'est peu pour une famille, surtout si la récolte a été médiocre : le kilo de riz vaut 5 baths et une maisonnée moyenne en consomme de deux et demi à trois par jour.

Au fil des années, la situation s'aggrave, le coût de la vie augmente, les bouches à nourrir aussi. En dépit, ou à cause de la pauvreté le taux de natalité dépasse 3 %. Une « solution », bien sûr, est l'exode rural qui consiste généralement à transformer des chômeurs ruraux en chômeurs citadins ou en sous-prolétaires qui s'entassent comme c'est officiellement le cas à Bangkok pour sept cent mille d'entre eux, dans des *bidonvilles* insalubres.

L'un des fils de Kheng a fait le voyage. « *Il gagnait 900 baths par mois* (200 francs) *et tout est si cher là-bas que je devais lui payer l'autocar pour le voir de temps en temps* », dit son père. Le fils est rentré au village. Il aide son père aux champs et « aux couteaux ».

Les journées s'écoulent dans la chaleur, en une suite de gestes simples quotidiennement répétés, sans imprévu, sans innovations. A 5 kilomètres, Roi-Et dispose de l'électricité depuis plus de dix ans, mais Ban-Nong-Bouathong l'attend toujours, comme il attend, apparemment résigné, un projet d'irrigation qui serait salvateur. Mais, depuis le temps que l'on attend la réalisation de telles promesses, on n'est pas encore sorti de l'oubli ni du sous-développement.

Il est si loin, dans l'espace, dans le temps et dans les esprits, ce gouvernement de Bangkok ! En effet, en dépit de la centralisation administrative et culturelle imposée au siècle dernier sur ces provinces laotiennes tributaires de la couronne du Siam, le pays Isan (le Nord-Est) a conservé bien des particularismes.

Ils se manifestent quotidiennement dans la langue (thaï-lao), les coutumes, la musique, la cuisine. S'agit-il d'une résistance consciente à la culture dominante ou d'une persistance due à l'oubli dans lequel ces régions déshéritées ont été laissées jusqu'à une époque récente ? Et ces deux facteurs n'auraient-ils pas tendance à jouer en faveur du parti communiste clandestin, qui, justement, a ses bastions principaux dans le Nord-Est ? Les villageois, du moins ceux qui possèdent une radio, affirment ne pas prêter l'oreille à *la Voix du peuple thaïlandais*. Mais ils n'écoutent guère plus Bangkok, et les coups d'Etat les laissent indifférents : « *Oui, on en entend parler à la radio, mais nous n'en parlons même pas entre nous, on n'y connaît rien et cela ne change rien ici.* » Les transistors débitent de la musique et des pièces de théâtre traditionnel lao.

LE seul changement, la seule action gouvernementale qui ait donné à Bang-Nong-Bouathong l'impression que le gouvernement était conscient — en dehors des périodes électorales — de son existence indigente fut, en 1975, la politique de distribution de crédits aux « tambons » (groupe de plusieurs villages) inaugurée par le premier ministre, M. Kubrit Pramot. Un début d'intérêt communal s'était alors manifesté, les villageois ayant à décidé de l'utilisation des crédits et participant aux projets. A Ban-Nong-Bouathong, on a creusé l'étang et aménagé les clôtures. C'était un début. Mais cette politique, quasiment « révolutionnaire » en Thaïlande, a duré ce que le gouvernement Kukrit a duré : une saison — et bien des villages sont retombés dans l'oubli et dans la torpeur, en l'absence de tout stimulant et de toute organisation.

Alors, en avril 2521 à Ban-Nong-Bouathong, on n'attend pas grand-chose du gouvernement central. On attend toujours que l'essentiel des « moyens de développement » vienne du ciel, et que, à défaut de ressusciter sur l'étang les nénuphars d'or de jadis, la pluie, en permettant une bonne récolte, apporte aussi quelque argent.

R.P. PARINGAUX.

SEYCHELLES

Antoine Abel, écrivain francophone

« VOUS me rencontrez à l'état nature », *dit, en éclatant de rire, Antoine Abel. Torse nu, n'ayant pour tout vêtement qu'un short taillé dans une mauvaise toile, il désherbe la cocoteraie qui entoure sa modeste résidence d'Anse Boileau, un paisible village de la côte occidentale de Mahé, principale île de l'archipel des Seychelles. C'est le jour de commémoration de l'Immaculée Conception, patronne de l'île Mahé, et Radio-Seychelles retransmet une messe solennelle dont les chants grégoriens couvrent les roucoulades des martins et des colibris.*

Epaisses moustaches et ample collier de barbe blancs, cheveux crépus coupés très court, Antoine Abel sourit comme il parle, avec chaleur et simplicité. Né en 1934, ce Seychellois est profondément enraciné dans son terroir insulaire. Et c'est avec les accents d'une profonde sincérité qu'il en décrit les splendeurs et les misères.

Né paysan, il est très différent de la plupart des intellectuels du tiers-monde appartenant à sa génération. Il ne s'attarde sur son itinéraire personnel que dans la mesure où celui-ci éclaire son œuvre : d'abord une douloureuse maladie qui l'immobilisa pendant toute une partie de son enfance à l'hôpital de Victoria, jusqu'à ce que le guérissent les charmes d'un « herboriste » qui maîtrisait à la perfection l'usage des « simples » ; quelques années de travail, comme manœuvre sur la propriété Barbaron, une des plantations importantes appartenant à un « Grand Blanc » ; le travail appliqué et méthodique d'un jeune instituteur nommé à Port-Glaud, à quelques kilomètres de sa case natale.

De 1954 à 1959, Antoine Abel quitte l'océan Indien pour les montagnes du Valais. Novice chez les augustins de Saint-Maurice, il renonce à la prêtrise pour revenir à l'instruction publique, mais ses diplômes suisses romands laissent indifférents les colonisateurs britanniques. Il retourne donc d'abord sur les bancs de l'école — ceux de l'Ecole normale de Victoria. Puis, en 1965, il fait, à Reading, en Angleterre, un stage consacré aux études rurales, — ce qui lui permet d'ouvrir, à son retour à Anse Boileau, une école de jardinage.

En 1969, il retourne en Grande-Bretagne à l'université de Bristol. Au cours de la même année, il fait éditer par l'imprimerie Saint-Fidèle de Mahé sa première plaquette — une « planchette *», dit-il — de poèmes,* Paille en Queue, « trois mots qui, en créole, signifient approximativement : Je vous emmerde », *indique-t-il. C'est comme enseignant qu'il retrouve l'Ecole normale de l'archipel ; il y enseigne la sociologie et occupe simultanément le poste de «* directeur des Etudes françaises de la république des Seychelles » *(sic) au ministère de l'éducation nationale. En 1976, il fait un stage à l'Ecole internationale de Bordeaux, y rédige un mémoire sur la langue seychelloise et peut prendre, grâce aux responsables de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT), les contacts qui le sortiront du ghetto seychellois.*

Il est le premier auteur seychellois francophone jamais publié à l'étranger... en février 1977. Coup sur coup paraissent, grâce à la hardiesse de Jean Oswald, et avec le concours de l'Agence de coopération : Coco sec, La tortue se rappelle, Contes et poèmes des Seychelles *(1)*. Le désert littéraire francophone de l'archipel n'est plus.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Editions Pierre-Jean Oswald, diffusé par l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents.

GRANDE-BRETAGNE

Une tempête dans une casserole

SECOUÉ par une série d'incidents, le monde culinaire britannique vit actuellement des heures intenses... Ainsi, les chefs d'un hôtel de luxe londonien accusent un des jeunes apprentis cuisiniers, M. Elvidge, de les avoir trahis à propos d'une triste histoire de ratatouille sabotée. M. Elvidge avait, en effet, été renvoyé pour plusieurs « *désastres culinaires* », selon l'expression même de ses supérieurs. En plus de la ratatouille, servie sans sel ni le moindre assaisonnement, le jeune gâte-sauce avait servi des légumes mal coupés, une mayonnaise décomposée, des harengs non équeutés.

Pour éviter la mauvaise publicité d'un tribunal de prud'hommes, la direction de l'hôtel avait préféré transiger en payant environ mille livres d'indemnités à M. Elvidge pour l'aider à « *poursuivre sa carrière* », bref, à exercer ailleurs ses dangereux talents. Le syndicat des cuisiniers est furieux car il espérait se servir de l'affaire pour dénoncer les mauvaises conditions de travail dans les cuisines et l'abaissement du niveau gastronomique de l'hôtel, servant, dit-il, des légumes en conserves...

L'incident est secondaire par rapport à l'offensive, au putsch gastronomique concocté par une vingtaine de restaurateurs les plus connus du pays contre le directeur du *Good Food Guide, le Guide du bien-manger*, une des plus populaires de ces publications spécialisées. Dans une lettre au *TIMES*, ils ont reproché à M. Driver d'être guidé dans son jugement, non par une appréciation technique portant sur la qualité des mets, mais par des considérations politiques (M. Driver serait, *horresco referens*, un homme de gauche) qui l'amènent à critiquer l'atmosphère, le décor et surtout la clientèle.

Ainsi un restaurant français de renom (le *Michelin*, plutôt chiche à l'égard des tables britanniques, lui a donné deux étoiles) se voit reprocher de tolérer que sa clientèle, « *des gens riches vulgaires* », fume à table, et d'exiger le port d'une cravate. Un restaurant de province a le tort d'être fréquenté par des « *buveurs de whisky se lamentant sur le sort de Ford et de Nixon* ». A propos d'une autre table provinciale, M. Driver estime que la nourriture est trop riche et il souligne que « *le professionnalisme à la cuisine exige un professionnalisme égal de la part des consommateurs* ».

L'amateur excentrique

Bref, les restaurateurs suggèrent à l'Association des consommateurs, qui édite le *Guide*, de se débarrasser de M. Driver, se plaignant de ses sarcasmes, de son mépris cynique à l'égard des établissements à succès, même ceux auxquels il a accordé des distinctions. Beaucoup de ceux-là ont demandé par représailles à ne plus être mentionnés, mais M. Driver estime avoir le droit de les maintenir sur ses listes.

Aussi bien a-t-il riposté dans le *TIMES*, accusant ses critiques d'être prétentieux, de se reposer sur leurs lauriers et de vouloir un *Guide* à leur propre image et non pas établi, comme c'est le cas, sur les rapports de cent cinquante spécialistes enquêtant sur les quelque dix mille comptes rendus d'amateurs qui font part, par écrit, de leurs expériences culinaires. Attaché à la grande tradition anglaise de l'amateur excentrique, M. Driver s'en prend aux vaches sacrées de la restauration. Apparemment irrité, il estime que « *le parfait restaurant est toujours au coin de la rue* ». Retournez à vos fourneaux, gentlemen, conclut sèchement M. Driver. Ainsi, la bataille continue...

HENRI PIERRE.

RADIO-TELEVISION

Point de vue

Les radios libres, tiers imprévu

par GÉRARD SOULIER (*)

DIFFICILE de prévoir quand on gouverne. La question de la radiodiffusion se posait jusqu'alors dans la simplicité bipolaire : d'un côté, une majorité de droite, en passe de devenir minoritaire, s'apprêtait à sacrifier le monopole étatique au monde du profit ; de l'autre, une opposition de gauche, en passe de gouverner, défendait le monopole, par principe et par hostilité aux intérêts commerciaux. Compromis pour un équilibre précaire et provisoire : en 1974, la loi du 7 août dépeçait l'O.R.T.F. en sept sociétés, et chacun savait qu'il ne s'agissait que d'une étape vers la privatisation.

Surgissent les radios libres, tiers imprévu, minuscule et importun, qui brouille complètement le jeu institutionnel : droite/gauche, monopole d'Etat/sociétés commerciales, service public/intérêts privés, affrontement de puissants dans la limpidité du tête à tête... Le petit émetteur à 2 000 francs donne le vertige au grand Etat. Typique et exemplaire, Radio 93 : ni radio commerciale ni radio d'Etat ; solution tierce, solution autre, radio de quartier, radio libre, radio populaire en tous les sens, sans porte-parole mais où la parole se porte bien.

Alors l'institution se trouble. Empêtré dans la centralité, l'Etat fort dévoile sa faiblesse et, pris de court, répond, comme d'habitude, à l'interpellation non programmée par la répression. T.D.F. brouille, la police saisit, le parquet poursuit, le président tonne, le gouvernement propose, et le Parlement s'apprête à débattre d'un projet permettant de réprimer légalement (bel aveu). Mesure conservatoire, petite, en attendant que se résolve l'impossible, dans un pays où la loi s'énonce en règle générale et impersonnelle et bute en l'espèce sur un dilemme à trois dimensions : comment liquider le monopole et livrer les ondes au commerce en évitant les radios libres ? C'est la question du pouvoir. A gauche, certains se posent plutôt la question ainsi : comment aménager le monopole en évitant les radios commerciales et la prolifération des radios libres ? Et les tiers impertinents se demandent : comment faire des radios libres sans être bâillonné par le monopole ni étouffé par les radios commerciales ?

Mais ce schéma simplifie la réalité : le commerce est déjà dans la place, et le monopole n'existe plus depuis longtemps dans la pratique ; il sévit en revanche sur le plan politique, au détriment de la liberté d'expression et du pluralisme politique qui finiront bien, la technologie aidant, par le faire craquer.

∴

Il n'y a plus, depuis longtemps, de monopole de la radiodiffusion, en raison des radios dites « périphériques ».

En effet, Europe 1 et R.T.L. au Nord, R.M.C. et Sud-Radio au Sud émettent sur et pour l'ensemble du territoire national. En violation de la loi, l'émetteur de R.M.C. est situé en territoire français ; en fraude à la loi, R.T.L. et Europe 1, qui produisent leurs émissions à Paris, les transmettent par câble à leur émetteur situé à l'étranger : il leur faut donc la complicité des P. et T. qui autorisent cette transmission en violation de son monopole et celle de T.D.F. qui laisse diffuser en violation du monopole de la radiodiffusion. Elles bénéficient de capitaux d'Etat et de capitaux privés, l'Etat violant ainsi une nouvelle fois sa propre légalité, et la Sofirad (Société financière de radiodiffusion) étant l'instrument de cette violation : elle détient 99 % des actions de Sud-Radio, 83 % de R.M.C., 35,2 % (légèrement plus que le groupe Floirat) d'Europe 1-Image et Son ; quant à R.T.L., les intérêts français possèdent 53 % du capital dont 15 % pour le groupe Havas (contrôlé à 56 % par l'Etat).

Selon un vieil adage qui se dit en latin dans les prétoires, nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude. Apparemment, l'Etat échappe à cette morale élémentaire, lui qui se commet dans ces boutiques privées, viole impunément le monopole, mais s'en réclame dans le même temps pour persécuter les radios libres. Et tant pis pour le principe d'égalité qui, s'il ne tient pas les pouvoirs publics et spécialement T.D.F. en souci, pourrait, faut-il l'espérer, émouvoir au moins les juges. Il s'ensuit que parler de radios périphériques est un abus de langage. Il n'y a que des radios d'Etat, ou plus exactement gouvernementales, qui fonctionnent, les unes sous régime de droit public (et légal), les autres sous régime de droit privé (et légal ?).

∴

Il y a donc monopole politique — de la parole politique — au mépris de la libre expression et du pluralisme. La presse écrite serait-elle pluraliste s'il ne restait que les titres du groupe Hersant ? La pluralité ne saurait tenir lieu de pluralisme. Les salles de rédaction des stations de radio — publiques ou privées — plient sous la censure et plus encore sous l'autocensure. Par conviction ou par prudence, les journalistes, professionnels de talent, sont tous plus ou moins propagandistes de la parole d'Etat. Il suffit d'écouter pour ne pas entendre la différence : même façon de présenter une expédition militaire, de célébrer un plan de désarmement ou de raconter un dîner d'anniversaire à la campagne.

Et donc l'ordre règne sur les ondes, et ce n'est pas la démagogie tutoyante et racoleuse d'émissions ici sur le mode sympa et là dans le style copain, où l'on peut téléphoner au gentil animateur, qui peuvent tenir lieu de parole populaire. Et si la radio publique, même de grande écoute, dépasse largement les radios privées par la qualité de certaines émissions, elle ne saurait répondre à ce qui est derrière la revendication des radios libres.

La multiplication des « petits émetteurs » ne s'arrêtera pas. Moyen pauvre, du point de vue financier, il est moyen riche sur le plan de la communication. Il abolit, par sa proximité et par sa souplesse, le citoyen passif, en permettant à chacun de participer à l'émission. L'atomisation de l'individu dans les grandes cités renforce ce besoin de communiquer et ouvre vers des solidarités nouvelles.

La répression ne saurait venir à bout de cette exigence, et les objections aux radios libres sont irrecevables quand elles ne sont pas grotesques : le déferlement des puissances d'argent ? C'est déjà fait sur les radios privées d'Etat et à la télévision, et si l'on redoute le déchaînement publicitaire, qu'on réglemente la publicité. Les abus de la parole, les troubles à l'ordre public ? Des lois spécifiques les répriment. On a été jusqu'à évoquer un danger pour les avions : ce qui fait rire les techniciens. Combien d'avions sont tombés en Italie ? Aux Etats-Unis où quinze millions de citoyens utilisent un émetteur-récepteur d'une portée de 20 kilomètres, coûtant 100 dollars (Citizen band radios) ?

Les lois tombent lorsque plus personne n'y croit ou lorsqu'elles sont technologiquement dépassées. Autant donc la reconnaître dès maintenant : la liberté d'émettre est constitutive de la liberté d'expression.

(*) Professeur de droit, membre du collectif de soutien aux radios libres.

AVANT LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Répression, négociation, mobilisation

EN un an, plus de cent radios ont vu le jour en France. Certes, toutes n'émettent pas régulièrement. Elles naissent, vivent et meurent au rythme des enthousiasmes, des erreurs ou des difficultés des collectifs qui les animent, et beaucoup sont réduites par un brouillage systématiques, à ne plus faire que mimer une radio symbolique. La *force* des radios libres aujourd'hui ne se mesure ni à l'importance de l'auditoire qu'elles *touchent* ni à leurs capacités mobilisatrices. Elle est d'avoir su poser publiquement quelques questions dont la France était peu préoccupée et d'avoir fait passer certaines idées, par-delà les clivages partisans traditionnels, dans une classe politique dont on pouvait douter il y a quelques mois encore qu'elle prête jamais l'oreille à ces voix illégales.

Comment les radios abordent-elles le débat sur le monopole ? Quelle liberté veulent-elles pour les ondes ? Comment entendent-elles la défendre ? On serait tenté de simplifier en ne retenant du mouvement des radios que trois tendances : l'une regroupant les partisans des radios *commerciales* au sein du Consensus Liberté Radio créé en mars dernier à Montpellier à l'initiative de Radio Fil-Bleu, la seconde rassemblant les extrémistes au sein d'une coordination pour l'instant parisienne (une dizaine de radios) mais qui ambitionne de *se* transformer en une Fédération nationale des radios libres non commerciales, enfin la troisième voie, celle des modérés représentée par l'Association *pour* la libération des ondes.

La plus importante, créée autour d'un groupe de réflexion sur la communication audiovisuelle, l'ALO a occupé une position centrale au départ du mouvement et la plupart des radios sont passées par elle à un moment ou à un autre de leur existence. Mais aucune de ces organisations n'est monolithique et cette schématisation rend assez mal compte d'une réalité à la fois plus complexe et plus mouvante. Le Consensus Liberté Radio, par exemple, créé autour du collectif giscardien de Radio Fil-Bleu, s'est donné depuis quelques semaines une présidence socialiste et rassemble de nombreuses radios du sud de la France, dont le projet n'a rien de commun avec celui du groupe de Montpellier. Il existe, en fait, autant de projets radiophoniques que d'émetteurs libres. Seuls la stratégie adoptée par les uns et les autres et les regroupements qui se sont opérés face à l'urgence de la situation peuvent permettre de distinguer au sein du mouvement des tendances cohérentes.

Deux attitudes se sont ainsi fait jour : l'une unitaire, réaliste, et ouverte à la négociation, qui a abouti à la création d'un bureau de liaison entre l'ALO et le Consensus Liberté Radio ; l'autre, celle de la coordination parisienne, qui mise sur *l'élargissement* du mouvement et s'oppose résolument à *toute* action commune avec *quiconque* tolère les radios commerciales. Provocation, disent les uns, réformisme, répondent les autres, et on s'accuse réciproquement de fonctionner sur des schémas éculés et de n'avoir rien compris à l'évolution politique et sociale des dix dernières années.

Pour répondre à la répression, la Coordination parisienne a organisé, au cours du mois de mai, une semaine d'action, un rassemblement devant les locaux de T.D.F., encouragé ceux de ses membres qui n'avaient pas encore été saisis à multiplier les émissions en public et à élargir les secteurs qu'ils touchaient. Radio Rocket est intervenue sur le quartier, les Radiotteuses sont sorties de leur *ghetto* féministe, Radio libre Paris a fait une émission avec les contestataires du P.C.F. De leur côté, les responsables de l'ALO *constatent* que le mécanisme répression-mobilisation ne joue pas lorsqu'il s'agit des radios et jugent utopique de compter sur un rapport *de* forces qui basculerait à leur profit. Rester sur des positions intransigeantes c'est, pour les responsables de l'ALO, risquer que le mouvement soit vaincu à l'usure.

Le clivage

C'est *autour* du problème du financement que se dessine le clivage apparemment le plus important. Certes, l'équipement de base nécessaire à une radio locale est peu coûteux : les platines, magnétophones, cassettes, sont d'un usage courant et une station miniaturisée revient entre 5 000 et 20 000 F. Il suffit donc que des collectifs rassemblent une dizaine de personnes pour faire de la radio un moyen d'expression accessible au très grand nombre. Son fonctionnement suppose cependant un *minimum* de moyens (entretien du matériel, achat de bandes, local, téléphone...), qui augmente à *mesure* que l'on se montre plus exigeant sur le plan de la qualité sonore et plus ambitieux sur celui de la fréquence et de la durée des programmes, en bref dès que l'on renonce au bénévolat pur et simple.

La Coordination parisienne, qui se définit avant tout par son opposition farouche aux *radios* commerciales, minimise pour sa part le problème du financement et propose pour le résoudre de faire appel non aux lois du marché, mais à la solidarité : une souscription est ainsi ouverte pour remplacer le matériel saisi de Radio 93 et de Radio Rocket et couvrir les frais juridiques. Une fête « Anti-brouille 78 » sera organisée à la *fin* du mois de juin, avec participation d'orchestres, vente d'affiches et de lithographies d'artistes sympathisants. Sur le plan politique, la Coordination parisienne estime en outre que la moindre ambiguïté que peut laisser subsister le mouvement des radios libres sur une éventuelle commercialisation des ondes risque de lui aliéner les partis de gauche.

Pouvoirs d'argent

Du côté du parti communiste, les positions sont en effet très claires, au moins sur le plan des principes. M. Schmaus les a rappelées récemment devant le Sénat : le P.C.F. propose que, « *dans l'immédiat et dans le cadre du service public, les conseils municipaux, seuls ou avec d'autres conseils municipaux, puissent mettre en place des radios locales à caractère pluraliste dont la gestion serait exercée par les élus locaux, les représentants de la radiodiffusion, du personnel de la radio locale et des usagers* ». Ce projet marque la volonté de prémunir les radios locales à la fois contre la mainmise des conseils municipaux et, par le caractère de service public, contre l'emprise des pouvoirs d'argent.

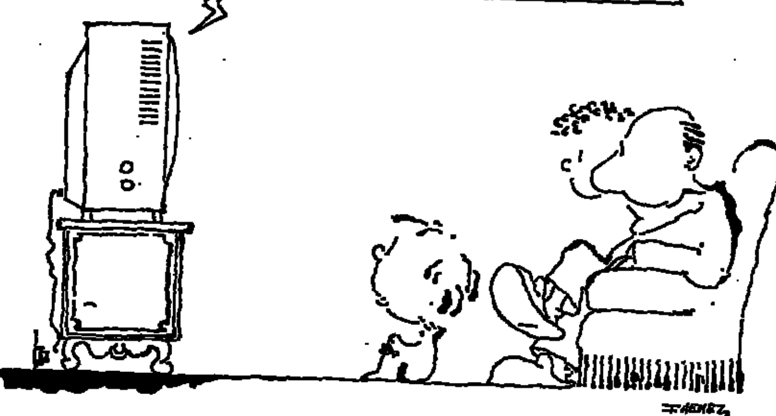
Au sein du parti socialiste, bien qu'une majorité se dégage contre le maintien pur et simple du monopole tel que le définit la loi de 1974 et pour la possibilité de créer des radios locales dans le cadre du service public, deux courants coexistent : l'un qui privilégie les collectivités territoriales et l'autre, illustré par le rapport de M. François-Régis Bastide, qui se prononce pour un système mixte faisant entrer dans le financement une part de ressources publicitaires minoritaire. Ceci afin de soustraire le besoin d'expression locale à la tutelle exclusive des municipalités.

Le mouvement des radios libres est entré dans la phase politique des négociations. La plupart l'abordent avec réalisme, mais quelques-uns la jugent sans grand rapport avec leur pratique et regrettent le temps où on n'avait pas à réglementer la liberté mais seulement à la prendre.

CLAIRE TRÉAN.

LES « TABOUS » DU PETIT ÉCRAN

Cachez ce sein



IL y a de tout à la télé, il y a de la musique, du théâtre, des journaux, du cinéma, des animaux, des conseils, des dépliants touristiques, des recettes, des carnets de voyage, de la réclame, des sports, des magazines, et plus encore, oui, il y a tout cela et il y a autre chose qui n'est rien de tout cela, *il y a des discussions et des débats*. C'est ici, à ce point précis, que se situe le clivage entre ce *qu'on montre et ce qu'on raconte à l'écran*. On peut nous parler pendant toute une soirée de la sexualité après soixante ans, ce sera infiniment moins éloquent que le *fait de surprendre, ne serait-ce que* pendant trente secondes, deux personnes âgées batifolant sous l'édredon, ce qui ne s'est encore jamais vu nulle part, je m'empresse de le préciser.

Difficile, bien entendu, de cataloguer sous l'étiquette « images » ou « mots » le tout-venant des émissions. Les genres se mêlent : les films ne sont pas muets, les commentaires ne sont pas aveugles. Cependant, la distinction demeure et les pays les plus puritains ne se gênent pas pour donner à entendre ce qu'ils ne peuvent pas, pas encore, donner à voir.

Prenons les Etats-Unis. Là-bas, l'ennemi numéro un des trois chaînes commerciales c'est le cinéma. Comment un petit écran barré, hérissé d'interdits — pas de sexe, pas de sang — pourrait-il rivaliser avec le grand ? Impossible. Si, pourtant. Sur le chapitre de la violence, là, non, rien à faire. L'œil aux aguets, les ligues de parents et d'enseignants montent une garde vigilante et à la moindre menace sanguinaire alertent la redoutable Federal Communication Commission, de qui *dépend* le renouvellement de votre licence. Grâce à quoi avant 21 h. 30, pas de plaie ouverte en gros plan, pas de coup de pétard ou de poing en pleine gueule. On peut dîner sans risquer d'être éventré.

Les coups de foudre, les coups de lune, cela c'est autre chose, et les comédies à tiroirs, dont les Américains font leurs délices, n'hésitent pas à aborder des situations extrêmement risquées, pour ne pas dire scabreuses. Titillantes serait plus juste, s'exclamait en riant Madeline David, ravissante vice-présidente de la N.B.C., « *les femmes — ce sont elles qui appuient sur le bouton — les adorent. Cela les excite* ».

Dans ce domaine, on ne recule devant rien. On évoque son homosexualité, sa transsexualité, son goût pour l'inceste ou sa tendance à s'exhiber sans aucun complexe. « *Eh bien oui, je t'aime, je suis fou de toi... J'ai beau être un curé, je suis d'abord un homme... Toi aussi ? On ne va pas s'arrêter à ce détail...* » On se vautre dans sa turpitude, sans provoquer autre chose que les rires en boîte destinés à ponctuer des effets dont la drôlerie tient en grande partie à l'incongruité des sujets abordés.

Simple sujet de conversation, attention, on parle de tout, on ne fait rien, enfin pas devant nous. Pas question de montrer les parties les plus suggestives de son anatomie sans provoquer un tollé d'indignation. Ainsi, l'hebdomadaire *Newsweek* a-t-il cru devoir signaler récemment l'absence perverse et racoleuse de soutien-gorge sous les tee-shirts collants et souvent mouillés pour les besoins de l'action de ces « drôles de dames », dont les trémoussements suggestifs choquent, paraît-il, les populations outre-Atlantique.

Comment, dira-t-on, on tolère d'entendre parler à longueur de soirée des amours contrariées d'un père célibataire et de sa Lolita de fille et on craint de deviner une croupe sous une jupe courte ? C'est trop d'imagination ou pas assez. Exact. Réveillées en sursaut par des sondages, donnant 54 % de gens pas d'accord avec les infamies évoquées, soir après soir dans leur foyer, les associations religieuses se sont mobilisées. Ce que le conseil national des Eglises chrétiennes reproche à ces émissions, me disait le Révérend William Fore, c'est de tout passer au rouleau compresseur d'une banale médiocrité. Qu'on discute de problèmes sexuels à la télé, bon ; qu'on en rigole, non. « *Les chaînes commerciales ne savent pas quoi inventer pour racoler le client. Il y a là une escalade de l'outrance dont on ignore encore les effets sur la jeunesse. Ce que nous prônons, ce n'est pas la censure, c'est un vrai choix entre un service public digne de ce nom et Mammon.* »

Son modèle : le système anglais qui oppose à la B.B.C. une chaîne privée. C'est elle, c'est l'I.T.V. qui a diffusé le *Naked Civil Servant*, l'autoportrait de Quentin Crisp, un travesti, programmé chez nous l'an dernier. La B.B.C. n'en voulait pas. Trop osé. La troisième chaîne bavaroise allemande — c'est la plus conservatrice — s'arrête elle aussi aux bagatelles de la porte quand il s'agit d'amour au masculin. C'est un progrès. Il y a à peine quinze ans, elle interdisait une *Lisystrata* impudique où Romy Schneider montrait le bout de son sein.

Très caractéristique, à propos, l'évolution de ce sein que nous ne saurions voir à la télé. Il fut un temps où le noir passait, pas le blanc. Les seuls seins admis à l'antenne étaient africains. Aujourd'hui, le sein européen a fait une percée sur les écrans britanniques, malgré l'étroite surveillance de Mrs. Mary Whitehouse, qui s'est chargée d'incarner la *vox populi* outre-Manche ; il a envahi le marché scandinave ; il est à peine plus rare en Allemagne et se vend bien aux Pays-Bas, où tout va, y compris les organes génitaux des deux sexes en action ou au repos. Idem en Italie depuis la libéralisation des ondes et l'irruption sauvage de six cents chaînes privées. A une condition : que ce soit agréable à regarder. Seul le nu artistique est toléré. Il est impensable de voir s'étaler à l'écran les chairs flasques d'une dondon sur le retour. L'esthétique, ici, rejoint la morale.

En Hollande, pays libéral s'il en est, quelles sont les bornes à ne pas franchir ? Mme Gardiniers-Berendsen, ministre de la culture et des télécommunications, que j'ai rencontrée à La Haye, n'en voyait pas, non... Tout est permis... Même la vie sexuelle de Jésus-Christ en six épisodes détaillés ? Cela non, bien sûr. Les affiches façon Brigades rouges, recommandant le prince Bernard à l'attention des terroristes néerlandais ne sont pas passées elles non plus des murs aux écrans. Ici, comme partout, il y a des limites... à la provocation.

Sur ce point-là, les Allemands, et c'est assez normal, se montrent particulièrement vigilants. La dramatique écrite par Ulrike Meinhoff — elle était tournée et prête à être diffusée — est restée dans sa boîte interdite d'antenne. Pas question d'inviter le parti communiste allemand dans les studios d'outre-Rhin, ni même de prononcer à l'écran le mot de *Berufsverbot* (interdiction d'entrer dans la fonction publique en cas de non-conformisme politique), librement employé dans la presse. Pourquoi ? Parce qu'il faudrait le mettre entre guillemets, et puis parce que le S.P.D. n'est pas particulièrement fier de cette loi, m'a répondu un responsable de la deuxième chaîne, la Z.D.F.

Autre thème très difficile à aborder de front dans le monde où nous vivons : son éventuelle destruction. Produit par la B.B.C. en 1963, *The Warnie Game*, de Peter Watkins, n'est passé que sur grand écran. Aucune société de télévision n'a voulu toucher à cette évocation d'un conflit atomique inspirée par le bombardement de Hambourg à la fin de la dernière guerre. Pas même en Angleterre. Motif, c'était trop affreux, les téléspectateurs ne l'auraient pas supporté. Enfin, faut-il le signaler, pas l'ombre d'une trace d'antisémitisme ne serait acceptée où que ce soit, pas plus que le fait de trouver des excuses ou des mérites au nazisme.

A la liste des interdits, il conviendrait d'ajouter, interminable, celle des mythes. Ainsi la France, exemple-type, tout entière résistante pendant l'occupation allemande, entretient-elle soigneusement une légende plus douce à l'amour-propre national que l'amère réalité. Un tabou chasse l'autre. En voici de nouveaux : l'apologie de l'anti-féminisme, du manque d'amour maternel ou de la pédophilie. Si, aux Etats-Unis, l'homosexualité tourne à l'habitude, à l'obligé, à la rengaine, il n'est plus possible de se moquer des allures efféminées de certains « messieurs pour hommes ». La Gay Task Organization y veille. Tout cela bouge, tout cela évolue. Ce qui nous gênait jadis nous paraît naturel, innocent, aujourd'hui. Signe des temps.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

« Rungis à fond la caisse »

Macadam cow-boys

BALLETS de spots lumineux, pénombre trouée d'yeux à la dérive, et soudain, le tonnerre des décibels. Horde de cuir et de fer, centaures asexués, les motards filent sur l'autoroute, pour la danse de mort de Rungis. Tous les vendredis, la même cohorte hétéroclite de « grosses bécanes » et de vélomoteurs fonçait vers la piste des artichauts. Bilan : 19 morts et d'innombrables blessés. Pourquoi ? Quelle émotion violente justifie ce risque renouvelé ?

Pour les rampants et les enfermés de l'automobile, les arcanes de l'univers des deux-roues confinent à l'impénétrable. Un monde d'entente tacite, doté de ses codes de reconnaissance, un monde jeune qui manie le langage de la mécanique comme d'autres le vocabulaire du bridge. Denis Chegaray, motard lui-même, aborde cet univers de « fondus » comme un sujet collectif. Grâce à lui, les néophytes pourront, en soixante-cinq minutes, s'initier au décor de cette attraction passionnelle.

Solidaires

Une passion branchée sur la machine, qui engloutit la quasi-totalité des salaires et tourne sous les crânes comme sur un présentoir. Rutilante, trapue, prête au déchaînement, elle est la moitié perdue et désirée, sans laquelle le motard se sent infirme. Chaque pièce de son équipement a été sondé, choyé, surveillé. On se l'approprie d'abord en rêve, en pénétrant tous ses secrets.

A la moto, le citadin associe le bruit, la violence, le danger. Pour les motards, elle signifie liberté, domination, risque. Car le risque va de pair avec la vitesse, et les accidents. Chacun dit en être conscient, comme d'une fatalité secondaire. Mourir de l'ivresse d'une liberté ensauvagée vaut autant que crever à petit feu de la servitude domestique. La moto, c'est le renversement de la réalité sociale, une utopie collective de domination de la technique. Contre les machines productrices de biens et dévoreuses de chair, la machine dépensière, génératrice de plaisir.

C'est aussi un paysage, une géographie du temps : les cafés de banlieue, la nuit, où tous les motards sont égaux et solidaires, les routes qui ne mènent nulle part. On roule sans destination, jusqu'à épuisement du réservoir. Ils ont entre quinze et vingt-cinq ans. Qu'on les laisse tourner. Ils n'en demandent, pour le moment, pas plus. Ils roulent comme d'autres boivent ou se droguent, mais, à la différence de ceux-là, ils forment une collectivité chaleureuse.

Alternant le vécu journalier et les nuits de « défonce » à Rungis, le film de Chegaray n'est pas seulement bon. Il est beau. Chegaray a le « punch » américain, plutôt que le phrasé français. La bande sonore en témoigne : la musique qui s'y marie au vrombissement des moteurs est la sœur de celle des annonces publicitaires. Tonitruante, saccadée, accordée à l'image commerciale des pur-sang des temps modernes, elle cavalcade à la poursuite d'un vieux rêve d'outre-Atlantique : la prairie ouverte des westerns. Aujourd'hui, Rungis est fermé. Le circuit de remplacement promis aux motards n'a toujours pas vu le jour.

X. D.

★ Dimanche 4 juin, A 2, 21 h 40.

L'HEURE DU VIDÉODISQUE

Le rêve d'Henri Langlois...

LA décennie du magnétoscope s'achève sur la domination internationale de Sony et de Matsushita, soutenus par leurs alliés américains. En 1980, annoncent les dirigeants de l'électronique japonaise, s'ouvre la décade du vidéodisque.

Ayant franchi depuis deux ans le stade du laboratoire, le vidéodisque à lecture optique s'annonce en effet comme une des grandes réussites technologiques de la fin du siècle, dans le domaine audiovisuel. Les capacités d'enregistrement du vidéodisque — quarante-cinq mille images par face — le destinent à de multiples usages. Mais c'est la bataille pour la standardisation qui décidera probablement, en fin de compte, de l'avenir des systèmes concurrents. Le précédent du magnétoscope laisse prévoir que les vainqueurs seront peu nombreux. En imposant leurs normes sur le marché international, ces derniers entraîneront dans leur sillage une industrie qui s'étend du lecteur optique à l'édition, en passant par l'exportation de la culture. Support d'un langage nouveau, le vidéodisque parlera l'idiome de ses constructeurs, qui diffuseront leur grammaire avec leur matériel.

Il serait donc nécessaire, et urgent, de définir dès maintenant une solution française pour prévenir une invasion américano-japonaise du marché. C'est du moins la thèse que soutient Edilab, groupement d'éditeurs français, qui réunit le laboratoire Eclair, Larousse, Didier, le Seuil et sa filiale Seuil-Audiovisuel. Dans un rapport sur les vidéodisques, Edilab attire l'attention du gouvernement sur l'urgence d'une politique concertée. Selon M. François Lesterlin, directeur général de Seuil-Audiovisuel et auteur du rapport, cette solution existe : le système élaboré par Thomson-C.S.F. lui « *apparaît techniquement égal, sinon supérieur, aux meilleurs systèmes étrangers connus à ce jour* ». Pour favoriser les chances européennes de Thomson-C.S.F., face notamment à Philips-M.C.A., Edilab propose un plan susceptible d'une application immédiate. Ce projet, qui requiert l'intervention de l'Etat, se décompose en trois phases : archivage, diffusion, édition.

Le groupe envisage de créer une usine de matriçage de vidéodisques, appliquant le procédé Thomson, qui réclame de sa part un investissement de 18 millions de francs. En contrepartie, il demande l'inscription au budget de 1979 d'une loi-programme de trois ans affectant 10 millions de francs annuels à l'archivage du patrimoine audiovisuel selon cette technique. Cette somme serait répartie entre l'Institut national de l'audiovisuel et le Centre national de la cinématographie, principaux détenteurs des archives. Edilab souligne qu'il ne demande pas de subvention, mais propose une transaction commerciale présentant des avantages réels pour les deux parties.

Une longévité de plusieurs siècles

Insensible aux variations atmosphériques, pratiquement indétériorable, dotée d'une définition électronique de haute fidélité (bande passante de 5 MHz), la matrice en nickel pur paraît offrir les meilleures garanties de conservation. Alors qu'un film noir et blanc, stocké dans des conditions optima, n'a qu'une durée de vie de cinquante ans, qui s'abaisse à vingt ans pour la couleur et à dix ans pour les vidéocassettes, la matrice de vidéodisque bénéficierait, d'après les ingénieurs de Thomson, d'une longévité de plusieurs siècles. Le patrimoine audiovisuel pourrait donc échapper enfin à la dégradation irréversible qui le ronge aujourd'hui, malgré de constantes interventions cliniques. On songe à la lutte contre l'érosion qu'Henri Langlois a menée toute sa vie pour sauver *in extremis* des films menacés de disparition. Son rêve, désormais, est à portée de la main.

Outre ses capacités de programmation (appel d'une séquence, arrêt sur image, sous-titrage en dix langues, deux pistes mono/stéréo) la matrice mise au point par Thomson, adaptée aux procédés couleurs européens (PAL et SECAM), permettra une duplication universelle : bande magnétique, vidéocassette, film ou vidéodisque. Le coût de l'archivage est estimé par Edilab à 5 000 francs hors taxes par « titre », soit quarante-cinq mille images ou trente minutes. Ces frais engagés, le prix de revient de la copie sur vidéodisque ne dépasserait pas 20 francs l'unité, contre 2 000 francs actuellement pour un film de 16 mm standard, 1 000 francs pour le super-8 et 500 francs pour une vidéocassette 3/4 de pouce.

A terme, cette compression des coûts ne présente d'avantages qu'en fonction d'une diffusion large. Or l'appareil de lecture optique de Thomson-C.S.F. risque de décourager des usagers institutionnels eux-mêmes, puisque son prix de vente prévisionnel tourne autour de 20 000 francs. Pour sa part, Edilab préconise un prix maximum de 8 000 francs, seuil au-delà duquel la concurrence de la vidéo, qui présente l'avantage d'un double produit (enregistrement / diffusion), menace de tuer dans l'œuf le vidéodisque français.

La phase « archivage » ayant permis la mise en place d'une industrie nationale du vidéodisque, l'usine de matriçage serait prête, dès 1980, à assurer la diffusion de programmes originaux auprès d'une première catégorie d'usagers : administrations, ministères, grandes entreprises, associations de professions libérales...

La hi-fi supplantée ?

Dans ce deuxième stade, qui vise à consolider l'implantation du système Thomson-C.S.F., Edilab jouerait le rôle d'un prospecteur de marché, doublé d'un prestataire de services. Le groupe n'assumerait pas les risques financiers d'un éditeur et se contenterait de répondre aux demandes de commanditaires.

Le rapport de M. François Lesterlin n'apporte pas de précisions sur le déroulement de la troisième partie de son plan : l'édition de masse, prévue pour 1985. Celle-ci reste tributaire de la mise au point d'une seconde génération de lecteurs optiques, meilleur marché, et des progrès de Thomson-C.S.F. en matière d' « audio-disques ». Le secret de la réussite réside peut-être dans cette ultime donnée : capable de garantir une qualité d'écoute supérieure aux rêves des plus fanatiques mélomanes, le lecteur optique est à même de supplanter la chaîne hi-fi et d'offrir, à son tour, le bénéfice d'un « double produit ». Mais les accords secrets qui lient entre eux les grands de l'électronique permettront-ils à Thomson de s'aventurer sur ce terrain ?

XAVIER DELCOURT.

MAI, C'EST FINI

Ainsi, il n'y aura pas de cinquième émission. *Histoire de mai* s'arrête. Pas de débat sur les « suites » du grand « tremblement de l'histoire » comme il en avait été question, pas de discussion en direct sur les différents courants nés de lui. La direction de la troisième chaîne en a décidé ainsi. Elle craignait, disait-elle, de lasser les téléspectateurs par une série trop longue. Ce fut du moins la raison invoquée pour stopper brusquement aux élections de juin 1968 cette série qui devait déboucher sur aujourd'hui, d'où le retrait de deux des coauteurs, Gérard Guégan et Raphaël Sorin (*le Monde*, daté 30 avril-2 mai), et la promesse faite à André Frossard et Pierre-André Boutang : on verrait, on attendrait les réactions, bonnes ou mauvaises. Elles furent excellentes. Alors ? Eh bien non, pas de cinquième émission. Pourquoi ? « *Cela n'a pas paru nécessaire* » à la direction. — C. H.

Écouter-voir

• CONTES A VIVRE DEBOUT : SAINT-ÉTIENNE VILLE SECRÈTE. — Mardi 6 juin, TF 1, 21 h.

A Saint-Etienne il ne faut plus parler de la mine : les puits ont été fermés. A Saint-Etienne, on murmure que la manufacture est en crise et que l'essor du textile appartient au passé. A Saint-Etienne, dans le temps, on était fier de produire les meilleurs cycles : le marché du cycle a évolué. On se vantait de fournir des armes : les marchands de canons font la loi et veulent autre chose que les fusils de chasse. Restent pour maintenir la « renommée » les « Verts » qu'on porta en triomphe jusqu'aux Champs-Elysées. Derrière la rumeur ou les trompettes du football *il y a une grosse ville*, un peu triste l'hiver, assez enclavée.

Dans la série « *Contes à vivre debout* » cette bonne enquête permet de faire une visite et d'écouter ce que disent de Saint-Etienne un P.-D.G. local, un armurier, un syndicaliste, un mineur. Sociologique.

• TÉLÉFILM : LA VIGNE A SAINT-ROMAIN. — Mercredi 7 juin, TF 1, 21 h.

Une fantastique performance d'acteur. Dirigé par Jean Pradinas, Jacques Dufilho joue les prophètes de village, les devins avinés. Autour de lui des paysans promènent de fermes en prés des trognes, des dégaines à la Bruegel. Le marché, l'école, la mairie, le café...

La vie d'un gros bourg que ces dons de voyance vite célèbres dans la région dérangent et arrangent tout ensemble.

• MAGAZINE : AUJOURD'HUI MADAME. — Jeudi 8 juin, A 2, 14 h.

La nouvelle formule proposée par l'équipe d' « Aujourd'hui madame » consiste à mettre « courtoisement » en cause une personnalité, un organisme ou même une idée. Pour ce banc d'essai, Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, est l'invitée et l'accusée. Régine Desforges joue le rôle du procureur, Françoise Mallet-Joris prend sa défense, et trois téléspectatrices représentent les jurés.

Il faut espérer que ce procès posera les vraies questions sur l'avortement, le viol et la libération des femmes et que les animateurs évitent de s'interroger une fois encore sur la nécessité de bousculer les sujets tabous.

• DRAMATIQUE : UN ENNEMI DU PEUPLE. — Vendredi 9 juin, FR 3, 21 h. 30.

Réalisé par Bernard Rothstein, un épisode de la Révolution française à la campagne. Le maire et plusieurs riches propriétaires, trompant la confiance des responsables révolutionnaires du district, font conduire à la guillotine le curé du village qui soutenait, en fait, les paysans pauvres, la Constitution républicaine et la réforme agraire. Le curé est joué par Roger Planchon.

• *TÉLÉ-CLUB : YVETTE.* — Vendredi 9 juin, A 2, 22 h. 55.

Yvette est une nouvelle cruelle et tendre de Guy de Maupassant. C'est l'histoir d'une jeune fille qui découvre tardivement la corruption de son environnement. *Etude de mœurs et de* caractères, cette dramatique, adaptée par Armand Lanoux et réalisée par Jean-Pierre Marchand, dépeint l'homme de plaisir. Mais il s'agit aussi, pour Maupassant, de tracer un portrait de la femme.

Ce télé-film, dont les images évoquent les toiles de Renoir ou de Seurat, est remarquablement interprété par Marc Michel, France Dougnac et Martine Sarcey. Il a déjà été diffusé deux fois, en avril 1971 et en février 1976.

• LES GRANDS PROCÈS : LE PAIN ET LE VIN. — Samedi 10 juin, A 2, 20 h. 45.

En 1847, dans un petit village de *l'Indre, trois charrettes* chargées de blé sont arrêtées devant une auberge. Des paysans regardent, soudain c'est l'émeute. Deux morts. Le procès des paysans, point de départ de l'émission de Pierre Desgraupes, pose en réalité trois questions précises : Est-ce qu'une révolte de pauvres bougres peut faire la révolution ? La justice est-elle neutre ou le reflet idéologique du pouvoir ? Que révèle-t-il (ce discours) de la société de l'époque ?

Traité dans les tons sépias, comme les premières photos, ou en noir colorié de bleu, *de rouge, ce procès, qui va du souvenir* à la reconstitution, du présent passé au passé reconstruit sur le mode de la fiction, est brillamment raconté. Pourtant la démonstration reste un peu froide. On n' « accroche » pas vraiment.

Les films de la semaine

• VIVA L'ITALIA, de Roberto Rossellini. — *Dimanche 4 juin, TF 1, 17 h. 50.*

Comment, à la suite de l'expédition de Garibaldi, en 1860, le royaume des Deux-Siciles fut arraché aux Bourbons et rattaché à la monarchie constitutionnelle de Piémont-Sardaigne. Ce n'est pas l'épopée du Risorgimento, mais une chronique historique s'attachant à l'authenticité, à la vérité des hommes, des caractères et des mœurs. Une œuvre d'explication et d'analyse qui annonce magistralement *la Prise du pouvoir par Louis XIV* et tous les films d'histoire tournés ensuite par Rossellini pour la télévision.

• LE MAITRE DES ILES, de Tom Gries. — *Dimanche 4 juin, TF 1, 20 h. 30.*

Intrigue de roman-fleuve anglo-saxon. Trente ans de la vie d'un aventurier, pionnier de la colonisation américaine à Hawaï, à la fin du dix-neuvième siècle. Tom Gries a mollement conduit un récit dont les péripéties romanesques — et il y en a ! — sont toutes traitées de la même manière appliquée. Même Charlton Heston déçoit.

• THE PENALTY (SATAN), de *Wallace Worsley.* — Dimanche *4 juin, FR 3, 22 h. 35.*

Un festival *Lon Chaney à ne pas manquer*. Les films, tel celui-ci tourné en 1920, sont très rares et l'acteur était génial dans ses rôles de monstre exacerbé s'enfonçant dans le crime à la mesure de l'amour fou qu'il éprouvait pour des femmes trop belles. Mutilé des jambes dans *The Penalty* — les infirmités font partie de sa mythologie, Lon Chaney pose pour la statue de Satan après la chute et rumine de sombres projets au sein des bas-fonds de San-Francisco. Un délire.

• MON ÉPOUSE FAVORITE, de Garson Kanin. — Lundi 5 juin, *TF 1, 20 h. 30.*

Bien que Garson Kanin, homme de théâtre et scénariste passé à la mise en scène de films, n'ait pas manqué d'idées, on attribue plutôt la réussite de cette comédie américaine, dans l'étude loufoque des rapports conjugaux, à Leo McCarey, qui en fut le producteur. Il est vrai que Cary Grant et Irène Dunne reforment avec brio le couple vedette de *Cette sacrée vérité. De toute façon, c'est très drôle.*

• VERDICT, d'André Cayatte. — *Lundi 5 juin, FR 3, 20 h. 30.*

Pamphlet outrageusement mélodramatique contre l'institution judiciaire française. Cayatte démontre qu'un président de cour d'assises peut user et abuser de son pouvoir, manipuler le jury. Il s'en prend aussi à l'article 353 du code pénal. De cette grosse artillerie, on retiendra surtout les canonniers Jean Gabin et Sophia Loren s'affrontant vigoureu*sement et donnant une certaine* épaisseur psychologique à des personnages que le scénario avait faits bien invraisemblables.

• CINQ HOMMES ARMÉS, de Don Taylor. — *Mardi 6 juin,* FR 3, 20 h. 30.

Western tourné en Italie par un ancien jeune premier américain qui cherche à imiter Sergio Leone. C'est absolument sans intérêt.

• MARSEILLE CONTRAT, de *Robert Parrish.* — *Mercredi 7 juin, FR 3, 20 h. 30.*

Un policier américain cherche à démanteler, hors la légalité, un réseau de trafic de drogue à Marseille. Parrish a tourné, avec *une technique impeccable*, des scènes de poursuite, une course de voitures, des meurtres et des fusillades évidemment spectaculaires. Les vedettes exécutent leurs numéros de prestige.

• LE SAUT DE L'ANGE, d'Yves Boisset. — Jeudi 8 juin, TF 1, 22 h. 40.

Les recettes de Boisset pour faire croire qu'il réalise un film politique : récit policier « à l'américaine » (règlement de comptes entre truands, vengeance d'un homme meurtri dans ses affections) s'entrouvrant sur une critique sociale (les dessous d'une campagne électorale). En fait, une série noire revitaminée, un exercice d'action pure. Boisset a perfectionné depuis son système sans devenir, pour autant, le Francesco Rosi du cinéma français.

• BLOW-UP, de Michelangelo Antonioni. — Jeudi 8 juin, FR 3, 20 h. 30.

Cannes 1967 : Antonioni remporte avec *Blow-up*, le Grand Prix international du Festival de Cannes que l'*Avventura* aurait dû recevoir en 1960. Le temps n'est plus à la découverte. Mal*gré la maîtrise* de la *mise* en scène, la beauté plastique des images, *Blow-up*, film sur le voyeurisme, tourné à Londres, sacrifie à ce qui était alors la mode la plus « in » : la révolution des mœurs en Angleterre, la mini-jupe, Carnaby Street et les photographes esthètes exécutant une danse de possession sur leurs modèles. Un certain snobisme.

• COMMENT REUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD ? *de Michel Audiard.* — Dimanche 11 juin, TF 1, 21 h.

Ou plutôt, comment rater une comédie lorsqu'on se moque complètement de son scénario, de sa mise en scène et du public. L'anticonformisme d'Audiard *ressemble facilement* à du mépris. Heureusement qu'il y a Jean Carmet...

• L'INCONNU, de Tod Browning. — Dimanche 11 juin, FR 3, 22 h. 35.

Lon Chaney, faux puis vrai manchot dans l'univers d'un cirque filmé par Tod Browning. Meurtre, mutilation et amour fou (pour Joan Crawford). Violente poésie de l'étrange et du grotesque. Lon Chaney a-t-il été jamais plus admirable que sous la direction de l'auteur de *Freaks* ?

• CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de Jean Delannoy. — *Lundi 12 juin, TF 1, 20 h. 30.*

Les pavés trop lourds des bonnes intentions dans un film sur la réadaptation de la jeunesse délinquante (librement adapté d'un roman de Gilbert Cesbron) qui fut brillamment et férocement *exécuté par François Truffaut*, alors critique de *Arts*. Un de ces mélodrames sociaux comme on en voyait beaucoup dans les années 50, mieux fait d'ailleurs, que ceux de Ralph Habib et quelques autres. Il n'en reste guère que la composition de Gabin.

• TOBROUK, d'Arthur Hiller. — Lundi 12 juin, FR 3, 20 h. 30.

Film de guerre romanesque où l'on voit des juifs allemands mener une opération de commando avec des soldats britanniques contre les réserves d'essence de Rommel à Tobrouk. Une action passionnante et des morceaux de bravoure.

RADIO-TELEVISION

Samedi 3 juin

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Zizi Jeanmaire) ; 21 h. 30, Mondovision : Coupe du monde de football : Iran-Hollande (en direct) ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, Coupe du monde de football : Brésil-Suède (en direct).

21 h. 5, Spécial Argentine ; 21 h. 22, Série : Histoire de voyous : La saison des voleurs, d'A. Boudard, réalisation M. Wyn.

Trois mauvais garçons se font prendre en volant de la camelote invendable. Une gentille « pochade ».

22 h. 50, Le dessus du panier.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Dom Juan, de Molière, par les Tréteaux de France Jean Danet, mise en scène Andréas Voutsinas (prod. FR 3-Rennes).

José-Maria Flotats interprète le héros du festin avec la mort, dans un honnête spectacle qui a beaucoup « tourné » en France.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Igitur ou la folie d'Elbehnon ou le coup de dés », de Mallarmé, avec R. Dubillard, J.-L. Philippe, R. Bensimon, N. Tabaglio. Musique de G. Aperghis, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 15, « Autour de Mallarmé : les Lectures entêes », par M. Floriot, réal. J. Couturier ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie ininterrompue avec J. Henric.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Musique à découvrir... Cordes et cuivres : « Three country Manquing Ayres » (J. Adson) ; « Turmmusik » (J. Pezel) ; « Sonate pour violoncelle et piano » (C. Koechlin) ; « Sonate à cinq » (P. Hasquenoph), avec R. Flachot, H. Puig-Roget et le quintette à cuivres de l'Orchestre national de France ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Moïse : Rossini, Schoenberg ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit : Rafael Puyana, clavecin.

Dimanche 4 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h. 10, Messe célébrée en l'église paroissiale de Mouvaux par le père P. Wallaert.

12 h., *La séquence du spectateur* ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde : Techniques de vol ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête (sixième épisode : Faux témoignage) ; 16 h. 55, Sports première.

17 h. 50, FILM : VIVA L'ITALIA, de R. Rossellini (1960), avec R. Ricci, P. Stoppa, G. Ralli, F. Interlenghi, G. Petrucci. (Rediffusion.)

En 1860, l'expédition de Garibaldi et de ses mille volontaires en Sicile et à Naples, pour renverser les Bourbons.

20 h. 30, FILM : LE MAITRE DES ILES, de T. Gries (1969), avec C. Heston, G. Chaplin, J.-P. Law, T. Chen, A. McGowen, Mako.

De 1870 à 1900, aux îles Hawaii, la vie d'un Américain, mi-aventurier, mi-pionnier, acharné à faire fortune et à coloniser.

22 h. 40, Concert : Symphonie n° 4, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (deuxième concert) ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : La suite de Dardanus, de J.-P. Rameau, par l'Orch. philharmonique de Radio-France, direction John Pool.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans 78 ; *13 h. 25, Le grand album* ; 14 h., Pom, pom, pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; *15 h. 25, La lorgnette et variétés de province* ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music : spécial Alice Dona ; 21 h. 40, Document de création : Rungis à fond de caisse, de P. Breugnot. Réal. D. Chegaray.

Lire notre article page 12.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur les loisirs, les cafés...).

16 h. 35, Document : Heureux comme le regard en France (reprise de l'émission du 2 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h., Evocation : Le pays d'où je viens, de M. Dumay, réal. D. Sanders.

Après Marseille, Lyon et Strasbourg, ce sont des personnalités du Nord qui, ce soir, parlent du pays de Flandres, des gens du Nord, de leur famille et enfance. Avec Marguerite Yourcenar (retirée aujourd'hui dans une île aux Etats-Unis), Annie Cordy, Joël Prévost, Yves Lecocq...

21 h. 35, L'homme en question : Denis de Rougemont.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : THE PENALTY (Satan), de W. Worsley (1920), avec L. Chaney, C. Adams, K. Harlan, C. Clary. (Muet. N.)

Un cul-de-jatte, roi des bas-fonds de San-Francisco, prépare la révolution des mécontents. Il veut se faire greffer les jambes de son rival en amour par le chirurgien qui l'amputa — à tort — dans son enfance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jacques Henric (à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Comité protestant des amitiés françaises à l'étranger ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Nice, avec Mgr Moulsset ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 35, Lettre ouverte à l'auteur ; *12 h. 45*, Musique de chambre : Hommage à André Jolivet par les solistes de Marseille ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Joueur », de Régnard, réalisation G. Gravier ; « les Trois Démons de J.-F. Régnard », de J. Dapoigny ; 16 h. 5, Tribune des compositeurs ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique : « Synthétiseur et biofeed back : la musique de Horatio Vaggione et David Rosenboom » ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec... Anne-Marie Albiach.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le Kiosque à musique : H. Goublier, J. Strauss, A. Doratl, Gretry ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : H. Purcell, J. Stanley, M. Greene, Joseph I ; 12 h., Des notes sur la guitare : R. Lazarde, L. Brouwer, B. Maderna, S. Myers ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « La Finta Giardiniera » (Mozart), avec H. Donath, J. Norman, T. Troyannos ;

13 h. 40, *Jour « J » de la musique* ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Requiem » (Mozart) ; 17 h., *Le concert égoïste* ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Maazel : « Symphonie n° 35 en ré majeur, Haffner » (Mozart) ; « Variations pour orchestre sur un thème de Paganini » (B. Blacher) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur, opus 95, Nouveau Monde » (Dvorak) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique *par le geste* ; 1 h., Mythes et musique : « Bacchus ».

Lundi 5 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'Ile aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : MON EPOUSE FAVORITE, de G. Kanin (1940), avec I. Dunne, C. Grant, R. Scott, G. Patrick, A. Shoemaker (N.).

Une femme qui a vécu sept ans sur une île déserte et qu'on croyait morte reparaît au moment où son mari vient d'en épouser une autre.

21 h. 55, Magazine : Des idées et des hommes (Auguste Comte).

Du fondateur du positivisme au siècle dernier, on ne retient souvent que la théorie des trois stades de l'humanité (théologique, métaphysique, positif) et l'héritage scientiste ; mais ce précurseur de la sociologie sut aussi réhabiliter le mythe et l'imaginaire.

22 h. 50, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (cinquième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 16 h. 30, Cyclisme : Critérium du Dauphiné libéré ; 17 h., Aujourd'hui magazine (suite) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Léon Blum ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde en Argentine ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Alain Decaux raconte : le coup d'Etat du 2 décembre.

22 h. 40, Bande à part : Portrait d'un curé de montagne. Réal. J. Desclers.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Michel Guérin ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : VERDICT, d'A. Cayatte (1974), avec J. Gabin, S. Loren, H. Garcin, J. Bertheau, M. Albertini, G. Casadesus, M. Catala.

Pour forcer le président de la cour d'assises à faire acquitter son fils, accusé de vol et de meurtre, une femme enlève et séquestre l'épouse malade du magistrat.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Anne-Marie Albiach (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Chicago ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'école de Francfort, par R. Dadoun ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Montherlant et l'Espagne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales, avec T. Malec, par J.-L. Graton ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une mère russe », d'Alain Bosquet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Pierre Boutang, maître de conférences à Paris IV ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 1978 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « L'Avion », de P. Delastre, avec B. Giraudeau, E. Dandry, P. Olivier, P. Michael, réalisation A. Lemaître, suivi de « Aquarium », de José Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les Dieux : « Bernard et le cantique » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Monckton, Docker, Aliprandi ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Bach, Honegger ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien : Philippe Capdenat ; 17 h., Postlude : Beethoven, Falla, Debussy ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de la salle Pleyel, l'Orchestre national de France, direction Antal Dorati, avec N. Milstein, violon : « Leonor III, ouverture » et « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur, opus 73 » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit : Renaissance des orgues ; 0 h. 5, Musique *par le geste* ; 1 h., Mythes et musique : « Orphée ».

Mardi 6 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : Italie-Hongrie (en direct).

21 h., Série : Contes à vivre debout (Saint-Etienne, ville secrète), de J. Chollet et A. Voisin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Jazz à Juan : Tommy Flanagan ; 22 h. 30, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (la réincarnation) ; 15 h., Dramatique : Lulu (reprise de la première partie diffusée le 1er juin) ; 16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... La danse moderne ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club (avec Michel Sardou et Carlos).

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : VINGT ANS APRES.

Film-hommage à l'équipe de France de football.

Vers 22 h., Débat : Une religion universelle, le football.

Avec MM. M. Hidalgo et les vingt-deux joueurs sélectionnés de l'équipe de France interrogés pendant leur stage au Touquet ; H. Patrelle, délégué de la F.F.F. à l'équipe de France ; J. Sadoul, président du Groupement de football professionnel ; F. Sastre, président de la Fédération française de football ; J. Fontaine, E. Piantoni, J.-J. Marcel, Cl. Abbes, anciens joueurs de la coupe en Suède ; L. Deprez, maire du Touquet.

22 h. 35, Football : Coupe du monde, Allemagne-Mexique ; 0 h. 10, France-Argentine (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : CINQ HOMMES ARMES, de D. Taylor (1969), avec P. Graves, J. Daly.

Au Mexique, pendant la dictature du général Huerta, cinq bandits préparent et exécutent l'attaque d'un convoi militaire transportant un demi-million de dollars.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... *L'école de Francfort* ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : une initiation au Gabon, et A propos de la maison arabe ; *10 h. 45*, Etranger, mon ami : « Un rêve fait en Sicile » ; 11 h., Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un peintre de notre temps », de J. Berger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Mais où sont les radios d'antan ? ; à 16 h., Match : R. Girardet-M. Winock (la guerre d'Algérie) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Godelier ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme) ;

20 h., Dialogues : le charme discret de l'humaniste, avec Jacques Lacarrière et Claude Roy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 23 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : F. Lehar, V. Altman, J. Strauss ; *14 h. 30*, Triptyque... Prélude : Brahms, Respighi, Ravel ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... « Chez les Fugger à Augsbourg » : Gabrieli, Neusiedler, J. Schenk, D Speer, L. Mozart ; 17 h., Postlude : Poulenc, Brahms, Stravinski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Henry Purcell, musicien à tout faire : la carrière du compositeur dans l'Angleterre du dix-septième siècle ; 20 h. 30, Concert de l'association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs : « Sacral d'Ilx pour clavecin, hautbois et cor » (M. Ohana) ; « Herbania pour clavecin » (T. Marco) ; « Themen pour un percussionniste » (C. Roque Alsina) ; « Khoai pour clavecin amplifié » (I. Xénakis) ; « Torner pour clavecin et trio à cordes » (T. Marco), avec E. Chojnacka, clavecin ; G. Sylvestre, percussion ; C. Sylvestre, percussion ; C. Maisonneuve, hautbois ; G. Mahaut, cor ; 23 h., France-Musique la nuit : Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Hueigas Ensemble, direction P. Van Nevel : J. Heer, M.-F. el Viejo ; 0 h. 5, Musiques par le geste ; 1 h., Mythes et musique... « Sylphes et Elfes » : R. Schumann, E. Grieg, Chopin, Kuhlau, etc.

Mercredi 7 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; *13 h. 35, Les visiteurs du mercredi* ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football, Brésil-Espagne (en direct).

21 h., Dramatique : La vigne à Saint-Romain, de J.-M. Soyez, réal. J. Pradinas. Avec J. Dufilho, M. Robin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, Emission médicale : Les sécurités illusoires (la sécurité routière) ; 23 h. 40, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (deuxième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits : la trompette ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et le Groupe Voyage).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Feuilleton britannique : Moi, Claude, empereur (1er épisode) ; 21 h. 35, Football : Hollande-Pérou (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MARSEILLE-CONTRAT, de R. Parrish (1974), avec M. Caine, A. Quinn, J. Mason, M. Kerwin, M. Bozzufi, M. Ronet, C. Rouvel.

Un agent du bureau américain des narcotiques à Paris engage un tueur pour mettre hors d'état de nuire un notable marseillais qui dirige un trafic de drogue.

22 h. 15, Ciné-regards : Le cinéma au féminin.

Avec des interviews d'A. Varda, Ch. Akerman, C. Serreau, Ch. Pascal, P. Moraz, N. Companeez, D. Kurys, Y. Bellon.

FRANCE-CULTURE

7 h., Poésie... Anne-Marie Albiach (et à 14 h., *19 h. 55, 23 h. 50*) ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'Ecole de Francfort ; *à 8 h. 32, Ecrire*, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard : l'enseignement de la philosophie ; *9 h. 7*, Matinée des sciences et techniques ; *10 h. 45*, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Partis pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vigne à Saint-Romain », de J.-M. Soyer ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Jeunes musiciens alsaciens ; à 16 h. 25, En direct avec... V. Jankelevitch ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; *19 h. 25*, La science en marche (les parfums) ;

20 h. 30, La musique et les hommes : le castrat ou l'ange détourné, par C. Gaumy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danou-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Autour des noces de Figaro », de Mozart ; *à 10 h. 30*, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : P. Ladmirault, Porte, Doudeyne, Luypaerts ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bach, Leclair, Mozart ; 15 h. 32, Concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Lorraine : Mozart, Beethoven, Brahms ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Henry Purcell... Musicien à tout faire dans l'Angleterre du dix-septième siècle ;

20 h. 30, Orchestre Philarmonia, direction A. Devis. Avec J. Vickers : « Fidelio », ouverture et air de Florestan, extrait de l'acte II (Beethoven) « la Walkyrie », monologue de Siegmund, extrait de l'acte I (Wagner) ; « la Vie d'un héros » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps et percussions : Al Jarreau, Guem, Varèse, Xénakis, K. Orff, Henry ; 1 h., Mythes et musiques : les fées.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER. — Informations toutes les heures, 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parente, de J. Honde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Bouteiller ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô ! Macha, de M. Beranger ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet.

Dimanche : 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit Alain Malraux (lundi), Michel Hidalgo (mardi), Jorge Luis Borges (mercredi), Alain Bosquet (jeudi), Jean-Marie Rivière (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Michel de Saint-Pierre (lundi), Guy des Cars (mardi), Marc Fumaroli (mercredi), Michel Barbier (jeudi), Georges Paries (vendredi).



RADIO-TELEVISION

Jeudi 8 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé : le stimulateur cardiaque ; 14 h., Les 24 jeudis ; 17 h., Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Le diable d'homme, de Cl. Brulé, réal. M. Camus (sixième épisode : Mourir à Paris).

Comment Voltaire écrivit le Traité sur la tolérance et fit réhabiliter Calas. Du triomphe à la solitude et à la mort. Dernier épisode.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 40, FILM : LE SAUT DE L'ANGE, d'Y. Boisset (1971), avec J. Yanne, S. Hayden, S. Berger, G. Mitchell, R. Pellegrin, D. Ivernel.

Pour venger sa compagne et sa fille, innocentes victimes d'une bataille pré-électorale opposant deux clans rivaux, un planteur du Cambodge arrive à Marseille avec un petit commando vietnamien.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (troisième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

15 h. 5, Série : La planète des singes ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Le taxi du bout du monde ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'Assemblée nationale (U.D.F.).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

21 h. 35, Dramatique : Lulu (deuxième partie), de M. Bluwal, d'après F. Wedekind, avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon.

Après avoir causé la mort de ses deux premiers maris, Lulu prend le métier de danseuse à la demande d'Alwa, le fils de Schoen, son « bienfaiteur » (Michel Piccoli).

20 h. 45, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

Les plongeurs de la « Calypso » ont filmé de jour et de nuit les fonds sous-marins des Caraïbes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : BLOW-UP, de M. Antonioni (1967), avec V. Redgrave, D. Hemmings, S. Miles.

En développant un cliché pris dans un parc où il a épié un couple enlacé, un photographe londonien (très à la mode) découvre qu'un meurtre a été commis et se met à la recherche de la vérité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'école de Francfort ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mademoiselle Christina », de M. Eliade ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'administration et le public ; à 16 h. 25, En direct avec V. Jankelevitch ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens, avec R. Faure ; 19 h. 25, Biologie et médecine (le cerveau) ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Fragments », de S. Ganzl ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. Danon-Boileau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... autour des « Noces de Figaro », de Mozart ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento ; Offenbach, Françaix, Ibert ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haydn, Cherubini, Stravinski ; 15 h. 30, Musique française d'aujourd'hui : Jolivet, J.-P. Holstein, J.-L. Martinet, J. Charpentier, Boucourechliev ; 17 h., Postlude : Bach, Reicha, Mozart ; 18 h., Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de la salle Pleyel, prestige de la *musique... Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs* de Radio-France, dir. A. Lazarev, avec quatre solistes du Théâtre Bolchoï — T. Milaschkina, Y. Mazourok, V. Atlantov : « Eugène Onéguine », opéra en trois actes de Tchaïkovski ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Musiques pour le geste... corps, voix et percussions, Al Jarreau, Guem, Reibel, Stockhausen, J. Charpentier, Bussotti ; 1 h., Mythes et musique... le cygne : R. Hahn, G. Fauré, M. Clavel, C. Saint-Saëns, Sibélius, Schubert, Tchaïkovski.

Vendredi 9 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Boudu sauvé des eaux, de R. Fauchoix, mise en scène : J.-L. Cochet. Avec H. Tisot, M. André, M. Luccioni.

Un libraire, heureux de vivre et plutôt généreux, sauve un clochard qui se jette dans la Seine, et l'emmène chez lui. Celui-ci s'installe et devient peu à peu maître de la maison. Tourné au cinéma par Jean Renoir, Boudu, interprété par Michel Simon, est devenu inoubliable. Que donnera Henri Tisot dans le même rôle de parasite « anar », insupportable, sympathique et amoral ?

22 h., Magazine : Expressions.

Au sommaire, cinq titres : le sport, c'est de la culture ? Versailles, portes ouvertes sur l'histoire ; un duo féminin-pluriel ; Bernard Lefort, qui suis-je ? La B.D. au Louvre ?

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (quatrième épisode) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine : jardinage ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Michel Sardou et Alain Souchon).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde.

20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (deuxième épisode).

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Du roman ou du vécu ?).

Avec MM. J. Semprun (Autobiographie de Federico Sanchez) ; *B. Friang* (Comme un verger avant l'hiver) ; *J.-P. Chabrol et Cl. Marti* (Camirarem) ; *A. Lacaze* (le Tunnel).

23 h., Télé club : Yvette, d'après G. de Maupassant. Adapt. d'A. Lanoux, avec F. Dougnac, M. Sarcey, M. Michel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; *19 h. 40*, Tribune libre : l'Académie mondiale pour la paix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Eglise, on embauche. Enquête : Sophie Rack. Réal. D. Martineau.

En 1965, la France compte un peu plus de quarante mille prêtres. En 1975, il ne sont plus que trente-six mille. Les vocations se font rares. Aussi Mgr Marty a-t-il lancé un appel à la jeunesse. Une enquête sur les causes de la crise et sur les solutions proposées par l'Eglise.

21 h. 30, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions, de B. Rothstein, scénario : M.-R. Davis Avec R. Planchon, E. Stochl.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., *19 h. 55, 23 h. 50*) ; 7 h. 5, *Matinales* ; *8 h.*, *Les chemins* de la connaissance... L'école de Francfort ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 78 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Ecoute Israël ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Passion de l'abbé Delance », de M. de Saint-Pierre ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : sur la cité grecque entre *Platon et Aristote* ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Les grandes aventures de la science moderne ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : la prévention routière ; 21 h. 30, Musique de chambre : J. Fournier et G. *Doyen* : *Delvincourt*, J. Prévost, Ravel ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture, par L. *Danon-Boileau.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Autour des « Noces de Figaro », de Mozart ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons... Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : F. Lehar, K. Kiermeier, Schmeltzer, P. Linke, E. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Liszt, Berlioz ; 15 h. 30, *Musiques d'ailleurs... Roumanie : A. Vieru, M. Marbe,* C. Miereanu, M Mitrea-Celarianu ; 17 h., Postlude : Mozart, Tchaïkovski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Henry Purcell, musicien à tout faire dans l'Angleterre du dix-septième siècle ;

20 h. 30 Grands crus ; 21 h. 30, Cycles d'échanges franco-allemands, en direct de Stuttgart... concert des prix du concours international 1977... Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. R. Reinhardt, avec K. F. Mess, flûte solo : « Don Juan », opus 20 (R. Strauss), « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur, opus 101 » (J. Haydn), « Concerto pour alto et orchestre » (Bartok), « Lucia di Lammermoor », air de la folie (Donizetti) ; 0 h. 5, Musiques pour le geste ; 1 h., Mythes et musiques : la Rose.

Samedi 10 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Reste donc avec nous ; 15 h. 50, Sport : Départ des 24 heures du Mans automobile ; 16 h. 20, Reste donc avec nous ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 35, Sport : Coupe du monde de football : France - Hongrie (première mi-temps, en direct) ; 19 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Sport : Coupe du monde de football (deuxième *mi-temps*).

21 h., Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 22 h., Série américaine : Starsky et Hutch.

23 h. 10, Sport : Internationaux de tennis. (résumé).

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; *14 h. 35*, Les jeux du stade ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les grands procès témoins de leur temps : Le pain et le vin, de P. Desgraupes, réal. J. Cazenave.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Jazz : Wallace Davenport ; 22 h. 35, Coupe du monde de football : France-Hongrie ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Italie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; *19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h.,* Les jeux.

20 h. 30, Opéra : le Trouvère, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Vienne, dir. H. von Karajan, avec F. Cossoto, P. Domingo, R. Kabaïwanska.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 12 h., *19 h. 25, 23 h. 50*) ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2 000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec F. Coupry ; 11 h. 2, La musique prend la parole : musique contemporaine à Metz ; 12 h. 5, Le pont des arts.

14 h. 5, Samedis de France-Culture... la mer : le rêve et la réalité, avec des pêcheurs et des écrivains ; 16 h. 20, Le livre d'or : ensemble Hesperion XX ; 17 h. 30, Irak, le Dieu caché, par H. Tournaire ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'univers des enfants », de Marc Desclozeaux ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences... G. Litaize, orgue : Cabezon, Sweelink, Litaize, Vierne ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30 Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens... Conservatoire d'Anvers : Verhaegen, E. Bloch, J.-S. Bach, Couperin, Froberger, Scarlatti, Brahms ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; *15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes* solistes : Jean-Louis Haguenauer, piano ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, G.R.M. de l'INA : l'art des bruits ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Boris Goudounov », 2e partie (Moussorgski), avec M. Talvela, N. Gedda ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, 18e concert de Radio-Canada... Ensemble de la société de musique contemporaine du Québec, avec K. Engel, piano : « Symphonie pour instruments à vent », création mondiale (M. Constant), « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie » (Stravinski), « Jeu à quatre » (S. Garant), « Icare apprenti » (H. Pousseur) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 11 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 10, Sport : Les 24 Heures du Mans ; 9 h. 30, Emissions philosophiques et religieuses : Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h., Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (cérémonie de clôture et *finale) ; 15 h. 30, Sport : Les 24 Heures du Mans* (arrivée) ; 16 h. 10, Sport : Cinquantième anniversaire des Internationaux de tennis (suite) ; 18 h. 30, Sport : Coupe du monde de football Brésil-Autriche (en direct).

21 h., FILM : COMMENT REUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD, de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, J.-P. Marielle, S. Audran, J. Rochefort, J. Birkin, E. Buyle.

L'ascension d'un minable représentant en vermouth frelaté et horloges à carillons qui réussit, surtout auprès des femmes, par ses numéros de pleurnicherie.

22 h. 20, Concert : Symphonie n° 5, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (troisième concert).

22 h. 55, Sport : Internationaux de tennis (résumé).

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Ouverture de « Tannhauser », de R. Wagner, par l'Orch. de Strasbourg, dir. A. Lombard, cantatrice : M. Caballe ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, *Le grand album ; 14 h.*, Pom, pom, pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music (avec Gilbert Bécaud) ; 21 h. 40, Coupe du monde de football : *Hollande-Ecosse.*

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Algérie.

16 h. 35, Dramatique : Un ennemi du peuple ou le bonheur que nous vous proposions (reprise de l'émission du 9 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : Mozart ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : *La duchesse errante*, réal. J.-Ch. Dudrumet.

20 h. 30, Emission d'art : Chaval, de J.-D. Verhaeghe.

Les pharmaciens fuient devant l'orage, un gendarme, avec application, écrit une lettre d'amour, rien n'est drôle dans les dessins de Chaval, pas de gag, mais ils déclenchent le rire. Images, films, témoignages : portrait-souvenir d'un humoriste qui s'est, à la réflexion, suicidé.

21 h. 35, L'homme en question : Marcello Mastroïanni.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : L'INCONNU, de T. Browning 1927), avec L. Chaney, J. Crawford, N. Kerry, N. de Ruiz, J. George. (Muet, N.)

Un redoutable malfaiteur se cache dans un cirque où il se fait passer pour manchot. Dans un moment de colère, il tue le directeur. La fille de celui-ci entrevoit sa main droite qui a deux pouces.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Anne-Marie Albiach (et à 14 h., *19 h. 55*) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 11 h., Regards sur la musique (Schumann) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Spectres mes compagnons », de C. Delbo, avec C. Laborde, A. Robin, J. Topart, H. Hily ; *16 h. 5*, Hommage à Dom Clément Jacob ; 17 h 30, Rencontre avec Henri Queffélec ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5 Poésie : Anne-Marie Albiach et Jean Daive ; *20 h. 40, Atelier de création radiophonique* : Peuplements de la mémoire : l'Ariège, par D. Wahiche ; Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Thibaudeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; Sauguet, Dvorak, Sarasate ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., 150e anniversaire de la mort de Schubert, en direct de Sankt Pölten : « Messe en ut majeur » (Schubert) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique : 14 h., La tribune des critiques de disques : « Faust-Symphonie » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de Leonor Fini : Mahler, Wagner, Verdi, Mozart, Weber, Schumann, Schubert, Kalman, J. Strauss, Monteverdi, Gesualdo, Franck, Schoenberg, J.-C. Bach ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30 : Orchestre de Paris dir. D. Barenboïm avec C. Arrau ; « le Château du diable » (Schubert) « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur opus 58 » (Beethoven), « Notation » (Boulez) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : musique des sons, musique des mots ; 23 h., Musique de chambre : Boccherini, Haydn.

Lundi 12 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; *19 h. 10, Une minute pour les femmes* ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de J. Delannoy (1955), avec J. Gabin, A. Doat, S. Lecointre, J. Moulières, J. Urbain, D. Doll.

Un juge pour enfants, humain et compréhensif, cherche à sauver de jeunes délinquants.

22 h., Magazine : Questionnaire.

Le mystère italien, avec Giovanni Agnelli.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Coupe du monde de football : Suède-Espagne ; 13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série policière : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine médical : Les jours de notre vie ; 22 h. 35, Sport : Catch au Cirque d'hiver.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Le Bris ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : TOBROUK, d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell, J. Watson, L. Redmond. (Rediffusion.)

En 1942, en Afrique du Nord, un commando britannique et un groupe de juifs allemands sont chargés de détruire les réserves d'essence de l'Afrika Korps à Tobrouk. Il y a un traître parmi eux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Mendiants et littérature de gueuserie dans l'Europe des seizième et dix-huitième siècles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; *14 h. 5, Un livre, des voix : « Des animaux farouches »,* de G. Magnane ; 14 h. 45, L'invité du lundi ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Nô japonais : « Hanjo », de Mishima ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques en direct de La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Gershwin, Austin, du Muy ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Berlioz, C. Frank, Saint-Saëns ; *15 h. 32, Portrait* d'un musicien français : Jacques Boisgallais ; 17 h., Postlude : Chausson, E. Satie, Massenet ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., *Les grandes voix ; 20 h. 30*, En direct de l'auditorium 105... Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova : « Sonate » (Debussy), « Sonate n° 3 pour violon solo, ballade » (E. Isaye), « Sonate » (Szymanowsky), « Quintette à cordes n° 3 opus 325 » (Milhaud), « Quintette à cordes en sol majeur opus 111 » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : le baroque ; 0 h. 5, Œuvres de Bach et Haendel.

Les écrans francophones

Mardi 6 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Coupe du monde de football ; 20 h. 40, *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *la Planète des singes* ; 21 h., *Geneviève*, film de H. Cornelius.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, L'Antarctique à la voile ; 20 h. 50, Section criminelle K 1, R.T. bis ; 20 h. 30, Documentaire : l'Argentine.

Mercredi 7 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Lune de miel aux orties*, film de C. Howard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Morituri*, film de B. Wicki.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le temps d'une république... ; 21 h. 35, Coupe du monde de football ; R.T. bis, 20 h. 30 : Coupe du monde de football.

Jeudi 8 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *le Silencieux*, film de C. Pinoteau.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Tovaritch*, film de J. Deval.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Caroline chérie*, film de R. Pottier ; R.T. bis, 20 h., Télé-presse.

Vendredi 9 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *la Bataille de San Sebastian*, film d'Henri Verneuil.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *F. comme Flint*, film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h., *Ne vous retournez pas*, film de N. Roeg.

Samedi 10 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Coupe du monde de football ; 20 h. 40, *la Symphonie fantastique*, film de Christian-Jaque.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ?*, film de J. Aurel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *la Dernière Chasse*, film de R. Brooks ; R.T. bis, 20 h. 30, Le jardin extraordinaire ; 21 h., Portrait de P. Louka.

Dimanche 11 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Coupe du monde de football ; 20 h. 40, Le salut international à Jacques Prévert.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, *L'homme de fer* ; 21 h., *les Sanglots longs*, film de J.-P. Carrère.

TELEVISION BELGE : 20 h., Suggestions ; 20 h. 5, Voulez-vous jouer ? ; 21 h., Coupe du monde de football.

Lundi 12 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Cargaison dangereuse*, film de M. Anderson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *L'homme qui rétrécit*, film de J. Arnold.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Le fond de l'air est rouge*, film de C. Marker ; R.T. bis, 19 h. 55, Coupe du monde de football.

MONSIEUR ET MADAME

Voltaire et la lettre recommandée

MUNIE du carton violet, de mes papiers d'identité, et disposant du temps nécessaire à l'indispensable attente, je vais au bureau de poste de Ferney-Voltaire retirer une lettre recommandée adressée à « Monsieur et Madame ». Mon mari est ravi d'échapper à cette corvée.

Plus sensible que moi aux nuances de la langue française, et arguant que « et » n'est pas « ou », le préposé exige nos deux signatures avant de me remettre ladite missive.

« *Mais c'est mon mari qui m'a envoyée !* »

Refus.

« *Je peux vous signer un papier qui vous déchargera de votre responsabilité.*

— Non.

— *Et le matin à la maison, quand le facteur a sonné, croyez-vous que mon mari aurait été là ?*

— C'est non.

— *A la banque, nous avons un compte joint : une seule signature suffit.*

— Non.

— *Mon mari n'est pas libre, il a des horaires de travail qui correspondent aux vôtres..*

— Non

— *Et vous faites attendre tout le monde derrière moi.*

— Hum !

— *Au moment où le gouvernement essaie d'humaniser l'administration...*

— Si vous n'êtes pas content vous n'avez qu'à aller voir ailleurs. »

Dialogue de sourds devant la statue de Voltaire, qu'on aperçoit de la fenêtre. A bout d'arguments, je rentre bredouille. Le mois prochain, nous fêterons solennellement le deux centième anniversaire de la mort du patriarche : puisse l'esprit souffler un peu sur Ferney, et ce bon vent nous apporter un peu plus que des festivités !

BERNADETTE BRUYANT.

TÉMOIGNAGE

Comment est décidée l'expulsion des jeunes Algériens

AYANT vécu pendant plus de quinze ans avec les jeunes émigrés des bidonvilles, puis des cités de transit de Nanterre, et résidant maintenant en Algérie, je me trouve dans une position privilégiée pour observer la politique actuelle d'expulsion de la France.

J'ai eu à connaître près d'une centaine de cas d'expulsion, et cela me paraît être un échantillon suffisant pour comprendre comment cela se passe.

J'ai d'abord été frappé par le fait que les délinquants notoires n'étaient pas expulsés alors que, au contraire, des jeunes, qui n'avaient commis que des fautes minimes, se retrouvaient un jour à Alger. Et j'ai pu constater que très souvent la cause de l'expulsion est un règlement de comptes entre le jeune et un policier, fût-il du grade le moins élevé. Il suffit qu'un brigadier demande à son supérieur hiérarchique qu'une procédure d'expulsion soit engagée contre un jeune émigré pour que celui-ci n'ait plus aucune chance de rester avec sa famille.

Un dossier est constitué, ne tenant compte que de l'avis de la police. A aucun moment de la procédure, le jeune ou son conseil n'est consulté. Quelquefois seulement, six mois ou un an après les faits, le jeune ou son père est convoqué au bureau 670 de la préfecture de Nanterre, on l'interroge, mais on ne lui dit pas qu'une procédure d'expulsion est engagée contre lui. Et dix-huit mois à deux ans après les faits, le jeune reçoit à sa grande surprise un arrêté d'expulsion lui imposant de quitter le territoire français dans les huit jours. Il a bien la possibilité de passer devant la commission d'expulsion, mais cette instance n'est que consultative, et deux de ses membres sur trois sont des fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Le jeune immigré se retrouve brusquement à Alger, sans argent, sans famille, parlant peu ou pas du tout l'arabe. Redécouvrant la peine de bannissement, on en a fait un déraciné. Aucune circonstance atténuante ne lui a été donnée, peu importe par exemple que sa femme ou ses enfants soient Français, ils devront le suivre ou se séparer définitivement de lui ; peu importe que l'émigré n'ait jamais été condamné ; peu importe, s'il a été condamné, que, en un ou deux ans, il ait fait preuve de la volonté de se réinsérer dans la société.

Le pouvoir de la police est exorbitant, ce serait comme si, dans la justice, la même personne était chargée de l'instruction, du jugement et de l'exécution. Cela ouvre les portes à toutes sortes d'arbitraires. J'ai personnellement entendu certain fonctionnaire dire : « *Telle famille, je ne veux plus en entendre parler !* », ou bien : « *S'il ne fait pas ce que je lui dis, je l'expulse.* » Ce n'est plus le ministre qui décide, c'est le lampiste.

En prison

L'expulsion n'est automatique et sans appel que pour celui qui n'a pas de relations, car celui qui a des appuis dans les milieux hauts placés arrive presque toujours à obtenir un sursis d'exécution. J'ai pu moi-même plusieurs fois recourir à cette « procédure ». On m'a dit que le ministère était envahi par de telles demandes, et là encore c'est l'arbitraire, tout dépend de l'influence de la personne qui intervient. Dans une démocratie, la loi devrait être la même pour tous ; ici, au contraire, ce n'est qu'un jeu d'influences.

Jusqu'en décembre, le jeune émigré se retrouvait dans la prison clandestine du dépôt, dans l'île de la Cité, à Paris, et là, il restait parfois huit jours. Maintenant, c'est tout à fait « légalement » qu'il peut être détenu sans jugement pendant huit jours, en attendant d'être acheminé vers son pays.

Quand il arrive à Alger, il cherche ses amis et c'est ainsi que je le rencontre. Rien ne s'oppose à ce qu'il reste en Algérie, il est même décidé un jour ou l'autre à y revenir, mais il veut en choisir la date et, neuf fois sur dix, dès son arrivée, il n'a qu'une pensée, c'est de retourner en France. Et souvent il y arrive. Ou il part clandestinement en direction de la Tunisie et de l'Italie, et, s'il est pris par les douaniers algériens, il fera un mois de prison. Ou bien il se procure des papiers français ou algériens sur lesquels il met sa photo, ce n'est pas trop difficile.

C'est là que l'on voit l'inefficacité de ces mesures d'expulsion. Le jeune qui est parti était connu, celui qui revient est clandestin. Le jeune qui est parti pouvait travailler, celui qui revient ne peut même plus s'inscrire dans les agences de travail temporaire. Il cherche à obtenir de faux papiers et, s'il n'y arrive pas, il ne lui reste que la solution de vivre en marginal.

On a voulu résoudre un problème, on n'a fait que l'aggraver.

Tôt ou tard, le jeune émigré sera pris ou dénoncé ; il fera environ six mois de prison et sera réexpulsé. Je connais un jeune émigré qui a déjà changé six fois d'identité et de date de naissance et qui a fait six fois le voyage. Algérien d'origine, il vit actuellement à Paris avec des papiers italiens. Une autre fois, il est venu en France avec les papiers d'un insoumis et il s'est fait réformer à sa place au fort de Vincennes !

Beaucoup de gens commencent à comprendre l'absurdité de ces expulsions. Certains magistrats mettent en liberté provisoire le jeune qui est en infraction à l'arrêté d'expulsion et diffèrent de mois en mois la date du jugement jusqu'à ce que le ministère de l'intérieur se lasse et rende ses papiers au jeune émigré. Le personnel pénitentiaire a relevé plusieurs fois l'absurdité de l'incarcération de ces jeunes qui ne sont pas des délinquants, ou ne le sont plus depuis longtemps, et qui n'ont commis d'autre délit que celui de vouloir vivre avec les leurs. Les syndicats et les associations de soutien aux travailleurs immigrés ont souvent protesté.

Il est temps de songer à l'abrogation des ordonnances du 2 novembre 1945 et du 28 mars 1946 relatives à l'expulsion des étrangers. Rappelons que ces ordonnances avaient été promulguées en vue de permettre l'expulsion des anciens nazis qui s'étaient établis en France.

FRANÇOIS LEFORT, *prêtre.*

CADRES

Un salon du XXe siècle

LE menu est de bon ton : avocat au crabe, sauté d'agneau, bombe glacée. La conversation, pas toujours : on parle biologie de la femme, intersexualité ; on pourfend le « *mythe des règles, symbole de jeunesse et de féminité* » (on peut bien s'en passer ; après tout dans le monde animal il n'y a guère que la macaque pour avoir les mêmes « petits ennuis » que la femme) ; on évoque, sourire en coin, l'antique peur chez l'homme d'être castré. Odette Thibault, biologiste, féministe, coauteur avec Evelyne Sullerot du *Fait féminin*, parle, et cette petite femme brune, frêle, aux cheveux gris et au chemisier noir des plus stricts, ne mâche pas ses mots.

Ils sont là une cinquantaine à l'écouter, plutôt jeunes, plutôt cadres, autour de la table en fer à cheval dans cette salle un peu anonyme d'un grand hôtel parisien. A ma droite, un dentiste. En face, une avocate. Et un ingénieur des ponts, des secrétaires, des fonctionnaires, beaucoup de professions libérales. Plus courageux, les hommes posent les premières questions. Les femmes suivent. Serait-ce là une donnée biologique ?

L'animateur relance le débat. Un journaliste ? Non, le dirigeant d'une société de commerce international, un inlassable curieux qui, il y a six ans, décida de faire partager à ses amis et relations les rencontres que sa vie professionnelle et privée lui permettaient de faire. D'où l'association Rencontres et Echanges, forte aujourd'hui de trois cents membres. D'où la dizaine de dîners organisés chaque année avec de dix à cinquante participants selon le vœu de l'invité et l'intérêt du sujet. « *Des dîners-conversations*, précise l'animateur, M. Jean Mandelbaum, *et non des dîners-débats, car toute agressivité est bannie de ces rencontres. Mon désir serait de retrouver et de faire retrouver le plaisir de la conversation, structurée bien qu'informelle, approfondie et tolérante, sérieuse dans le fond et divertissante dans la forme dont les salons français du dix-huitième siècle ont dû être un exemple éclatant.* »

Une heure du matin

Les déserts moquettés de nos modernes palaces ont remplacé les lambris dorés des hôtels du faubourg Saint-Germain. Aux romanciers et aux philosophes se joignent aujourd'hui des hommes politiques, des architectes, des cinéastes — d'Edgar Morin à Serge Moatti, de Pierre Salinger à Anne-Marie Carrière, l'éclectisme est triomphant. Mais l'ambiance y est, la relation anonyme est rompue entre le créateur et le consommateur. Et puis, quel prodige de réussir à faire lire — c'est la règle avant chaque réunion — le « pavé » passionnant mais pas toujours digeste qu'est *le Fait Féminin* à cinquante cadres débordés !

Quel prodige aussi de cueillir les gens à la sortie du bureau — les dîners commencent à 20 heures pile et les retardataires sont fusillés du regard — pour leur faire aborder, tous soucis professionnels et petites ambitions déposés au vestiaire, des terres jusque-là inconnues ! J'ai ainsi vu, à une autre réunion, les membres de Rencontres et Echanges pénétrer, entre truite fumée et filet de bœuf, dans les arcanes du mysticisme hindou. Puis, plongés dans une quasi-pénombre — bizarre impression dans une salle réservée aux repas d'affaires, — se laisser initier aux charmes envoûtants de la « tampoura » indienne : une seule corde, une seule note, toujours recommencée, qui vous fait, dit-on, divaguer à la rencontre de vous-même. Certains costumes gris, assis en tailleur, restaient, soyons honnêtes, de glace. D'autres, tout aussi cravatés, dodelinaient doucement de la tête tandis que des petites dames très bien en oubliaient de cacher leurs jambes. A une heure du matin, on y était encore. « *Une réunion un peu hors de l'ordinaire* », admet M. Mandelbaum.

Ce soir, à 23 heures, Odette Thibault se lève. A la porte de l'hôtel, on reste un moment à bavarder. « *On se sent un peu moins bête en sortant* », dit une secrétaire. « *Je viens de Toulon tout exprès* », confie un médecin plus âgé : « *en province, vous savez, on n'est pas aussi gâté qu'à Paris.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

● ERRATUM. — Le nom de l'auteur de l'article intitulé « Confession. J'ai été violé » (« Le Monde d'aujourd'hui », daté 28-29 mai) a été mal transcrit : Pierre Lacaballe, mais de Pierre Lamballe, auteur de *Drame en 4e top* (Presses de la Cité).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MÉTRO

On est entre hommes

IL y a quelques jours. Dans le métro, Porte-de-Pantin, qui conduit à un concert de pop music, Blue Oystercult, *Pascal et Thierry, seize et dix-sept ans. Le métro s'arrête. Deux hommes surgissent. Des policiers en civil : contrôle d'identité. Chacun s'exécute. Les policiers s'adressent à Pascal et Thierry :* « Eh ! dites donc, vous deux, venez un peu par ici. » *Les enfants suivent docilement.*

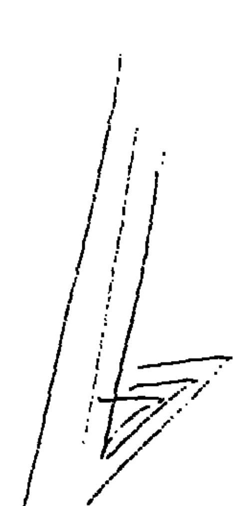
Une salle de la R.A.T.P. Des murs gris. Le policier ricane : « Allez, hop ! videz vos poches. » *Il s'adresse à Thierry :* « Et toi, écrase ta cigarette. » *Pascal chuchote un mot à Thierry. Le policier prend le bras de Pascal :* « Et toi, là, qu'est-ce que t'as dit, qu'est-ce que t'as dit sur les flics ? » *Pascal bredouille :* « Rien. Je ne disais rien sur vous. » *Le policier montre son bras :* « Ah ! bon, parce qu'autrement tu peux y aller. T'en fais pas, on s'expliquera, on est entre hommes. »

Pascal et Thierry attendent, les poches retournées. Le policier sourit : « Allez, allez, à poil. » *Pascal et Thierry se déshabillent. Pascal, en slip, s'arrête. Le policier l'invective à nouveau.* « Baisse ton slip. Fais pas de simagrées, on est entre hommes. » *Pascal hésite encore. Le policier rigole franchement :* « Alors, tu le baisses, ton slip, ou il faut que je t'aide ? » *Pascal s'exécute et puis Thierry. Ils sont nus, un peu pitoyables, en tout cas humiliés. Le policier continue :* « Regardez moi ça, et ça se prend pour des hommes. »

Les policiers ne trouveront rien. Thierry et Pascal iront à leur concert. Et puis ils sont venus à S.O.S.-Enfants (1) raconter leur petite aventure. Elle est banale et fréquente. Elle est en tout cas significative. Alors, encore une bavure ou bien la routine.

BERTRAND BOULIN.

(1) S.O.S.-Enfants : 322-35-35.



PROSTITUTION

Enfants perdus du 18e arrondissement

(Suite de la page 9.)

Pour « vivre l'instant », on boit, on offre à boire aux assoiffés, et l'argent coule comme du sable. Mais qu'en faire si la prostitution est un suicide ? « *Je n'ai pas de projet*, convient Paul, qui s'est prostitué aux quatre coins de Paris avant de s'établir sous l'enseigne d'un cabaret minable, *mais d'autres peuvent en avoir.* » Il évoque, avec un peu d'envie, les « Brésiliennes » : *Cinq ou six jeunes travestis attirés au-delà des mers par l'argent facile.* « Elles » ont un plan, elles veulent monter une affaire « là-bas ». Chaque année, « elles » retournent au Brésil pour faire renouveler leur carte de séjour. Exemplaires. Professionnelles.

David aussi, presque un enfant, fait consciencieusement son métier : « *Il y en a qui en profitent pour voler le portefeuille du client. Ils cassent le travail, et les types préfèrent se replier du côté de la rue Sainte-Anne où les jeunes se prostituent dans des boîtes : où, pour eux, c'est plus sûr..* » David a fini par aimer son coin de bitume.

« *Le dix-huitième c'est comme la merde qui attire les mouches. Ce quartier me rend malade, mais je l'aime*, confie Dominique (il vient d'être condamné à trois ans de prison pour émission de chèques sans provision), *c'est là que j'ai connu mes petites misères, mes succès aussi...* » Vie au jour le jour, plage où les enfants perdus viennent lancer leurs S.O.S. « *Ils ne savent où aller*, explique le directeur d'un centre d'accueil situé dans le quartier, *et parfois, pour un sandwich, ils se font embarquer par un adulte. Il leur arrive de rencontrer un travesti avec qui ils se « mettent en ménage » et qui les initie...* » Ou ils tombent dans la gueule du loup.

Un éducateur explique : « *Voilà sa tanière : un établissement de jeux tout proche. Là, le « loup » surveille les enfants qui, un œil sur le flipper, attendent l'occasion d'une passe. Ceux qui tombent dans le « réseau » s'en échappent difficilement. Ce sont évidemment les plus démunis. Au début, pour les approcher « il » leur prête de l'argent, des vêtements et après « il » les rackette pour se faire soi-disant rembourser. Il a fait violer un jeune de treize ans par cinq adultes parce qu'il n'avait pas voulu se soumettre. Nous avons recueilli l'enfant après. Il pleurait, il croyait qu'il était « enceinte ».* »

Le trafic des « kermesses » n'est pas facile à réprimer. « *Nous ne pouvons pas fermer d'autorité ces établissements*, explique M. Ernest Lefeuvre, contrôleur général, chef de la brigade des mineurs de la préfecture de police, qui d'ailleurs doute de l'existence d'un tel réseau. *En ce qui concerne la prostitution des jeunes garçons, il est très difficile de constater les faits ; le flagrant délit est impossible, car le passage à l'acte se fait au domicile de l'adulte le plus souvent. D'autre part, on ne peut établir le racolage puisque c'est le mineur qui est racolé. Il faut donc que le mineur dénonce son client, ce qui est inaccoutumé...* »

« J'aime trop ma liberté »

Aussi les affaires de prostitution de jeunes garçons n'arrivent-elles que rarement sur le bureau des juges. « *Pratiquement nous n'en avons pas*, reconnaît M. Rousselot, juge au tribunal pour enfants de Paris, chargé du dix-huitième arrondissement, *mais la prostitution des enfants existe, à n'en pas douter. C'est, la plupart du temps, le fait des enfants d'immigrés qui éprouvent de grandes difficultés d'adaptation, les petits Arabes du quartier de la Goutte-d'Or qui vivent dans des conditions déplorables. Si par extraordinaire un cas se présente à nous, nous prenons généralement une mesure d'éducation en milieu ouvert.* » Les temps sont donc loin où un juge du tribunal pour enfants de Paris faisait saisir les vêtements féminins des travestis qu'on lui déférait et ordonnait de les brûler dans la petite cour du Palais. Les mesures sont aujourd'hui moins répressives qu'autrefois. Elles sont pour certains moins efficaces. « *Les jeunes que nous envoyons au juge, nous les retrouvons aussitôt après*, se désole le commissaire Lefeuvre pour qui, cependant, la prostitution des enfants de moins de quatorze ans, n'existe pas en France. *Nous ne sommes pas la côte ouest des Etats-Unis. En 1977, nous n'avons enregistré que cent onze interpellations de mineurs — garçons ou filles — se livrant à la prostitution.* »

Pour Mme Apellaniz, psychiatre, directrice de la consultation de l'Arbre Sec, dépendant de l'éducation surveillée, et qui, durant de nombreuses années passées au centre d'observation de Savigny-sur-Orge, a pu intervenir auprès de mineurs « en danger », les caractéristiques actuelles des jeunes délinquants résident dans leur tendance à devenir des délinquants polymorphes. « *Autrefois*, explique-t-elle, *les jeunes commettaient un seul délit ; à présent, ils peuvent à la fois voler, prendre de la drogue, se prostituer... Puis le développement de l'adolescent est plus disharmonieux qu'avant, ils sont plus précoces sur le plan physique, mais leur psychisme ne suit pas. Enfin, le fondement de la prostitution, c'est un sentiment d'abandon que les jeunes éprouvent et qui remonte à leur enfance, à quoi s'ajoute une image très mauvaise d'eux-mêmes. Alors, ils se sentent rejetés et se mettent en marge.* »

Entre Anvers et Pigalle, frais débarqués des gares, où déjà ils ont échappé aux proxénètes qui les attendent, les jeunes en « rupture » d'aide sociale, de « prises en charge », vont trouver ici ce qu'ils cherchent. Pour la première fois, ils ne seront plus des « assistés » : « *Pour ceux qui n'ont pas de famille, la prison c'est un centre de plus*, explique Alain : *moi, j'ai eu un accident, j'ai fait sept mois d'hôpital, en tout, mes parents sont venus me voir cinq minutes. J'avais deux sœurs. Elles se sont suicidées.* » Dans ce quartier, la solitude affective d'Alain s'apaise, des images défilent des scènes qui exaltent son goût du risque et flattent sa débrouillardise. « *Le « loup » ne me mangera pas*, affirme-t-il dans sa jeune force, *si je traîne dans sa maison de jeux, c'est pour y choisir moi-même mes clients.* »

Le scandale de la prostitution, pour lui, n'existe pas. Le corps est en vente libre. Pour Alain, « faire le trottoir » n'est qu'un acte parmi d'autres de sa vie de marginal, avec le vol à la tire, à l'arraché, le cambriolage. « *Chauffer un crapaud, tirer un larfeuille* » (1), déjà il aime ce langage : il y trouve une complicité. Il joue sa vie à « gendarmes et voleurs ». « *J'ai quatorze ans, si je travaillais*, ajoute-t-il pour se justifier, se défendre une dernière fois, *je gagnerais 1 400 F par mois, je me les fais dans la soirée.* »

Luc a trois ans de plus. Il fait, dit-il, le trottoir depuis l'âge de treize ans, et sa vie tourne en rond sur la place Pigalle : « *Les plaisirs ? Je ne vais pas au cinéma, jamais au restaurant, je dors, je fais le tapin, je bois. Partir d'ici ? Des clients m'ont proposé de m'emmener. J'ai refusé.. J'aime trop ma liberté.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) En argot : voler un portefeuille.

LETTRES

DEUX DISPARITIONS

Le romancier soviétique Iouri Dombrovski

Nous apprenons la mort de l'écrivain soviétique, Iouri Dombrovski, survenue à Moscou le 27 mai. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Iouri Dombrovski... Un nom qui ne dira pas grand-chose à beaucoup. Une des plus grandes figures, pourtant, des lettres russes.

L'homme eut une vie exemplaire, si cela peut s'appeler une vie. Né en 1909 à Moscou, où son père était avocat, il avait vingt-deux ans quand, étudiant à la faculté du Théâtre, il est arrêté pour la première fois. Assigné à résidence au Kazakhstan, il retombe aux mains du N.K.V.D. en 1937. Relâché, repris, promené du Grand Nord en Extrême-Orient, il ne recouvrera définitivement la liberté qu'en 1957.

Survivre était déjà un exploit. Rentré à Moscou après un quart de siècle, Dombrovski entreprend d'écrire. Son premier roman sort deux ans plus tard. Et, en 1964, *Novy Mir* publie *le Conservateur des antiqués* (1), où un récit apparemment désinvolte des proscriptions de 1937 à Alma-Ata sert de support à la première — la seule encore — tentative sérience pour réinsérer le phénomène stalinien dans l'histoire universelle des tyrannies. Célèbre, d'un coup, parmi les connaisseurs — à une exception près, la critique s'est prudemment abstenue de commenter. — Dombrovski se retire alors du monde. Il veut écrire un livre où il communiquera les réflexions de toute sa vie.

Il va y consacrer plus de dix ans : exactement du 10 décembre 1964 au 5 mars 1975. Et, pendant ces dix ans, l'entreprise devient gageure. Aucune pensée originale n'a plus chance de passer, même chiffrée, à travers le filet des gardiens de l'idéologie.

Dombrovski ne se décourage pas. Il continue d'écrire : « Pour le tiroir », comme on dit là-bas. Le manuscrit est achevé. Il attend dans des planques sûres. Un jour, peut-être, les temps changeront. Mais le K.G.B. sait forcer les tiroirs les plus secrets. Les années fuient. Bientôt l'auteur entrera dans la soixante-dixième année de son âge. L'an dernier, il se résolut à faire franchir les frontières à ce testament : *la Faculté de l'inutile* (2). L'« inutile », c'est le droit sous le socialisme. Et le roman est à la fois peinture d'une société schizophrénique, où même Staline est un pauvre homme, et méditation, à propos de la Passion du Christ, sur le pouvoir de l'homme aux époques de tyrannie.

Dombrovski ne connaîtra pas le destin de ce monument. Parmi les livres inspirés par la terreur qu'on baptise stalinienne, c'est pourtant le chef-d'œuvre qui, sans doute, résistera le mieux à l'érosion du temps. Et, avec le temps, ne cessera sûrement pas de grandir la figure de ce romancier inclassable, d'un réalisme puissant, mais ayant porté à un point de perfection la technique du symbole, du sous-entendu, et de l'écho onirique, un conteur incomparable et l'analyste le plus profond de ce qu'il a appelé « *des années grosses d'un avenir terrifiant* ».

JEAN CATHALA.

(1) Trad. à la Librairie Plon (1967).

(2) A paraître en septembre aux Éditions Albin Michel.

L'écrivain algérien Malek Haddad

L'écrivain Malek Haddad est décédé vendredi matin 2 juin à l'hôpital Mustapha, à Alger, des suites d'une longue maladie. Il était secrétaire général de l'Union des écrivains algériens.

Né le 27 juillet 1927 à Constantine dans une famille d'instituteurs, Malek Haddad était inscrit à la faculté de droit d'Aix-en-Provence lorsque débuta en 1954 la lutte armée. Il rejoignit rapidement le F.L.N. pour le compte duquel il effectua plusieurs missions. Membre actif de l'Union des écrivains algériens au lendemain de l'indépendance, où il se retrouvait au côté de Mourad Bourbonne, Mouloud Mammeri, Jean Sénac et Hadj Ali, il participe à l'élaboration d'une « charte des écrivains ». En 1965, il fut l'un des premiers à adresser un message de soutien au président Boumediène lorsque celui-ci prit le pouvoir. Deux ans plus tard, en 1967, il fut nommé directeur de la culture au ministère de l'information avant de devenir conseiller technique de ce même ministère.

Écrivain d'expression française, Malek Haddad a très mal vécu ce qu'il ressentait profondément comme une aliénation culturelle. L'écriture en français n'était pour lui qu'un pis-aller. Mais il était conscient du fait qu'elle lui permettait au moins de toucher la petite bourgeoisie locale et de trouver un public en France, ce qui n'était pas dépourvu d'intérêt dans une optique militante au moment de la lutte de libération. C'est d'ailleurs entre 1958 et 1961 que Malek Haddad a publié chez Julliard l'essentiel de son œuvre romanesque : la Dernière impression, Je t'offrirai une gazelle, l'Elève et la Leçon *et le* Quai aux fleurs ne répond plus. *Tous ces ouvrages ont la guerre pour thème et mettent en parallèle l'enthousiasme et le sens du sacrifice des jeunes et les hésitations des intellectuels.*

En mai 1965, Malek Haddad, s'était vu reprocher d'écrire en français au cours d'une semaine culturelle organisée par l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA). C'était là mettre le doigt sur le point le plus sensible de l'écrivain. Il s'était alors engagé à ne plus rien publier et il a tenu parole. Depuis treize ans, sa production s'est limitée à quelques articles et études. — D. J.

TROP DE LIVRES ET DE DOCUMENTS

L'« épuration » dans les bibliothèques

Les bibliothécaires sont confrontés à un problème de plus en plus complexe : comment concilier l'usage immédiat et l'usage futur des documents, comment « *assurer qu'un document ayant existé puisse dans les années futures être communiqué à un lecteur* ». La conservation implique l'élimination. Ce problème a été au centre des travaux du congrès de l'Association des bibliothécaires français, qui vient de se réunir à Versailles (1).

Le nombre des documents à gérer et faire circuler devient considérable : en 1977 la Bibliothèque nationale a reçu 95 000 ouvrages et 25 000 publications diverses, ce qui représente 3 kilomètres de rayonnage. En un an, 1 160 000 volume ont été prêtés à 215 000 lecteurs dans le département des imprimés.

Tout ceci implique une analyse précise de l'élimination et des mesures dans le cadre de la coopération entre bibliothèques. Une enquête récente sur les circuits d'élimination montre que le phénomène n'est pas nouveau puisqu'il existait au siècle dernier. Il va en s'accélérant : sur 105 réponses, 5 bibliothèques éliminaient en 1945, 18 en 1960, 44 en 1970 et 105 en 1977 : c'est-à-dire la totalité de ceux qui ont répondu à l'enquête.

Une distinction importante est à faire entre « épuration », destruction imposée par l'usure des documents, et « élimination » volontaire par manque de place.

Les exposés sur les expériences anglaises et américaines montrent que des solutions sont possibles en établissant des critères de sélection (par exemple le nombre de prêts) et surtout dans le cadre des réseaux interbibliothèques. Une bibliothèque isolée ne pouvant pas résoudre le problème de l'élimination.

Le Centre national de prêt (2), créé en 1977 mais qui n'a pas encore de budget propre, devrait jouer un rôle très important : il fait des acquisitions par dons, dépôts ou échanges et permet ainsi la circulation des documents.

L'utilisation des microformes semble encore peu répandue, d'autant qu'il n'existe encore ni listes par disciplines de documents à reproduire ni catalogue collectif de micro-éditions.

Cependant, les systèmes utilisant des micro-supports communiqués sur place ou à distance par écran, devraient se développer dans l'avenir.

Des remous au service des bibliothèques

Ces problèmes complexes joints à bien d'autres entraînent évidemment leur lot d'inconvénients. De nombreux participants manifestaient une inquiétude certaine concernant le sort de la DICA (Division de la coopération et de l'automatisation), réseau interbibliothèques qui faisait des catalogues communs en utilisant l'ordinateur.

Il semblerait en effet que se dessine un projet du ministère des universités concernant la DICA qui disparaîtrait du service des bibliothèques pour se transformer en « Agence » gérée par la Bibliothèque nationale. Certains participants parlaient même de démantèlement de l'organisation des bibliothèques.

Reçus jeudi au ministère des universités par M. Salomon, directeur des affaires générales et financières, les associations professionnelles de bibliothécaires ont eu la confirmation de la création prochaine d'une Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique, qui remplacerait la DICA, et dont les finalités exactes, le statut et les crédits restent encore à préciser.

DANIÈLE DEGEZ.

(1) Voir *le Monde* du 31 mai.

(2) Centre national de prêt : actuellement, 58, rue de Richelieu, à Paris, mais doit se décentraliser prochainement.

PRESSE

UN GROUPE DE L'« ACTION NATIONALISTE » PÉNÈTRE DANS LES LOCAUX DU « MONDE »

Cinq personnes ont été interpellées, vendredi 2 juin en début d'après-midi, dans les locaux de notre journal et dans les rues avoisinantes (nos dernières éditions du 3 juin).

Il s'agissait de militants — jeunes pour la plupart — appartenant à un mouvement intitulé « Plate-forme d'action nationaliste » (PAN) et venus parmi un groupe d'une vingtaine de personnes distribuer des tracts à l'intérieur des locaux du journal. Invités à quitter les lieux, certains d'entre eux l'ont fait de bonne grâce, mais plusieurs s'y sont refusés et ont dû être reconduits à l'extérieur par des membres du personnel. Quelques instants plus tard — sur l'instigation d'un meneur plus âgé, — plusieurs membres du groupe ont tenté à nouveau de pénétrer dans les locaux du *Monde*. Au cours des bousculades qui eurent alors lieu, un de nos collaborateurs a été blessé légèrement à la tête, et une porte vitrée a éclaté.

La police municipale a interpellé deux personnes dans les locaux du journal, deux dans la rue des Italiens. La cinquième personne arrêtée — qui, d'après les témoins, paraissait jouer un rôle de meneur dans ce groupe et qui est connue des services de police — l'a été après une course-poursuite boulevard des Italiens.

Les cinq personnes interpellées ont été remises en liberté sur instruction du parquet vers 23 heures après interrogataire au commissariat de police du quartier de la Chaussée-d'Antin. L'une d'elles était connue des services de police. Il s'agit de M. Alexandre Chabanis, âgé de trente-huit ans, sans emploi. Les autres sont MM. Armel Jahan, vingt-deux ans, étudiant en droit, Claude Chazalon, vingt-deux ans, attaché commercial, Lionel Avrin, vingt-deux ans, étudiant en sciences politiques, et Philippe Tarabella, vingt-deux ans, étudiant en philosophie.

Notre journal a déposé une plainte pour agression. D'autre part, notre collaborateur blessé, Michel Kajman — à qui un arrêt de travail de six jours a été délivré — a déposé une plainte pour violences. Le parquet, avant de se prononcer sur l'opportunité de poursuites, attend la transmission des procès-verbaux.

Le but de la « visite » des militants de la PAN était de protester contre la manière dont notre journal a rendu compte, les 13 et 18 mai, d'« *actions de commando* » qui avaient eu lieu au centre universitaire Tolbiac et d'incidents au centre universitaire Assas, à Paris, sur l'initiative de groupes d'extrême droite. La PAN (qui n'est pas une association déclarée) nous avait adressé le 30 mai une lettre de protestation en vue de sa publication dans *le Monde*. Sans attendre une réponse de notre part, la PAN a investi les locaux du journal.

Dans le tract distribué vendredi, on pouvait lire notamment : « *Aucune action de commando n'a été faite par l'Unité nationaliste* [dont la PAN fait partie] *et encore moins par la PAN. Il y a eu des distributions ponctuelles de tracts sans qu'aucune violence, aucun acte de vandalisme ait été commis par les participants à ces actions (...). La PAN ne fait partie d'aucun mouvement extrémiste, elle a simplement suscité le regroupement dans l'action de tendances politiques et d'individus qui se recommandent de l'idée de la nation.* »

[Le but de la visite de la PAN au « Monde » était de prouver que l'utilisation du terme « commando » à propos de ses actions précédentes était une malhonnêteté de la part de notre journal. La démonstration fut éclatante.]

● *Des messages de solidarité* ont été adressés à la rédaction du *Monde* par le Syndicat des journalistes français (S.J.F.-C.F.D.T.), qui estime « *injustifiable* » l'attitude « *provocatrice et violente* » du groupe qui est intervenu vendredi au *Monde*, et par la rédaction du journal *Rouge*. Celle-ci rappelle que « *cette attaque fait suite à toute une série d'agressions contre des cinémas, des librairies, des organes de presse* » et estime qu'elle « *met en cause les libertés d'expression les plus élémentaires* ».

LE RACHAT DE « L'AURORE »

Un démenti de M. de Dietrich

M. Gilbert de Dietrich, qui dirige une entreprise d'appareils électro-ménagers et dont le nom a été cité parmi ceux des personnes intéressées par le rachat du quotidien *l'Aurore*, a fait vendredi matin, 2 juin, une mise au point diffusée par l'Agence France-Presse : M. de Dietrich dément formellement « *la suite de rumeurs persistantes concernant sa participation dans le rachat du journal, rumeurs dont, dit-il, il ne comprend pas l'origine* ». (Nos dernières éditions datées 3 juin.)

Rappelons que la cession éventuelle du groupe de presse *l'Aurore* est consécutive aux difficultés industrielles de M. Marcel Boussac, qui contrôle une majorité d'actions du quotidien dirigé par Mme Lazurick.

NOUVEAUX ARRÊTS DE TRAVAIL A LA SOCIÉTÉ AIGLES

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Une partie des clavistes de la société Aigles, qui avaient suspendu le 27 mai un mouvement de grève lancé trois semaines plus tôt pour obtenir une revalorisation de leurs salaires de base, ont observé dans la soirée de vendredi 2 juin des débrayages de deux heures environ.

Ces mouvements ont affecté les centres principaux de traitement de la copie (Lyon-Chassieu, Grenoble-Veurey et Saint-Etienne) ainsi que certaines agences régionales. Les clavistes entendent ainsi faire pression sur la direction, qui a proposé de reporter au mercredi 7 la poursuite des discussions. Celles-ci ont achoppé sur la réévaluation du salaire de base de cette catégorie nouvelle d'employés de presse.

Les clavistes demandent également l'intégration dans leurs salaires de différentes primes auxquelles elles peuvent prétendre actuellement, soit 300 francs pour les perforatrices et 592 francs pour les dactylos sur écran. Le salaire de base pour clavistes sur écran ayant plus d'un an de présence est, depuis le 1er avril 1978, de 2 405 francs. La prime sur écran et la prime d'assiduité (592 francs au total) portent le revenu brut à 2 927 francs, auxquels peuvent s'ajouter éventuellement des suppléments pour travail de nuit ou des jours fériés.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN 1978 - A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-6-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 juin à 0 heure et le dimanche 4 juin à 24 heures.

L'air chaud, humide et souvent instable continuera à évoluer lentement en France dans une zone de vents faibles. Un front froid venant de l'Atlantique pénétrera dimanche sur nos régions de l'Ouest ; il apportera une accentuation des phénomènes orageux.

Dimanche 4 juin, de l'Aquitaine à la Bretagne, le ciel sera le plus souvent très nuageux : il y aura quelques pluies intermittentes et des orages. Les vents de secteur sud seront modérés, des rafales accompagnant les orages. Sur le reste de la France, après quelques orages nocturnes, la matinée sera souvent nuageuse et brumeuse. Le temps sera plus ensoleillé l'après-midi, mais des nuages se développeront en fin de journée et ils donneront des orages isolés. Les vents seront faibles, sauf sous les orages. Les températures maximales s'abaisseront un peu dans l'Ouest ; elles varieront peu ailleurs.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juin ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 29 et 16 ; Bordeaux, 28 et 18 ; Brest, 21 et 10 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 29 et 12 ; Lille, 24 et 13 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 27 et 13 ; Nancy, 28 et 13 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 13 ; Pau, 28 et 16 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 26 et 15 ; Strasbourg, 29 et 13 ; Tours, 26 et 14 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 24 et 12 ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 30 et 16 ; Bonn, 27 et 11 ; Bruxelles, 26 et 13 ; Le Caire, 29 et 17 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 27 et 14 ; Genève, 24 et 11 ; Lisbonne, 30 et 12 ; Londres, 25 et 13 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou 9 et 4 ; New-York, 21 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 10 ; Rome, 24 et 12 ; Stockholm, 23 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 090

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									■
III						■			
IV					■			■	
V			■	■					
VI									
VII	■					■			
VIII		■						■	
IX						■			
X			■		■		■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Parle du nez ; Base harmonique. — II. Affection partagée. — III. Implorée par d'anciens agriculteurs ; Ne se fait pas du jour au lendemain. — IV. Grand plateau ; Lettres de démission. — V. Symbole ; Font changer de couleur. — VI. A qui l'inspiration est venue à manquer. — VII. Ile ; Pareil. — VIII. N'a pas sa place dans la réaction. — IX. Manquent totalement d'expression ; Abréviation. — X. Désinence verbale ; Donne plus d'éclat à une carte. — XI. Tout finit par craquer quand elles deviennent trop fortes.

VERTICALEMENT

1. Opposée à tout point de vue ; Saute. — 2. Fait monter la moutarde au nez ; Ancien trophée de chasse. — 3. Usera d'un privilège humain ; Fixe. — 4. Ville chaude ; Soutiennent la torpille. — 5. Faits une fois pour toutes ; Quatre dans un train. — 6. Le cœur de la Ville éternelle ; Préfixe ; Divinité. — 7. Se retirent à temps ou se lavent tout de suite. — 8. Prénom ; Pousse un cri ; Auxiliaires d'architectes. — 9. Réduites au silence.

Solution du problème n° 2 089

Horizontalement

I. Arkwright ; Orges. — II. Ru ; Ruées. — III. Lessives ; Ménage. — IV. Espèces ; Pieuvre. — V. Erosives ; E.O. — VI. Nul ; Epouse. — VII. Ili ; EV, Case. — VIII. Niaises ; Geste. — IX. Elu ; Oseras ; RL. — X. Orel ; Buttes ; Gag. — XI. Raseurs ; ESE ; Ain. — XII. Al (synovie du poignet) ; Stase ; Ainé. — XIII. Gel ; Sentons ; Eu. — XIV. Enoues ; Sûreté. — XV. Titres ; Eteinte.

Verticalement

1. Arlequin ; Orage. — 2. Rues ; Lieraient. — 3. Spéciales ; Loi. — 4. Weser ; Iules ; Ut. — 5. Icônes ; Ut ; Er. — 6. Vésuve ; Brasse. — 7. Grésil ; Sousse. — 8. Hus ; St ; Ens (Enns). — 9. Té ; Pé ; Arête ; Tue. — 10. Emises ; Ressort. — 11. Osée ; Pégase ; Née. — 12. Nu ; Es ; Astl. — 13. Graveurs ; Gai ; En. — 14. Gros ; Traîne. — 15. Suée ; Eteigneuse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 juin 1978 :

DES ARRETES

● Et décision portant attributions du brevet d'études supérieures militaires.

● Portant inscription sur la liste officielle des diplômés en brevets d'invention.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Lourde fin de semaine à Roland-Garros

Journée de grisaille, vendredi 2 juin, à Roland-Garros où l'averse tropicale vint rafraîchir la terre battue. Seules en émergèrent sur le central deux exécutions capitales : celle de l'espoir français Pascal Portes, dix-neuf ans, par le matraqueur au service à 200 à l'heure Roscoe Tanner (6-3 6-0, 6-1) et celle du jeune Américain Fagel par le destructeur indestructible Bjorn Borg, tête de série n° 1 et grand favori des Internationaux de France (6-0, 6-1, 6-0).

Chez les dames, combats infiniment plus acharnés : victoire de Pam Teegarden sur Janet Newberry, son amie inséparable du circuit (7-5, 2-6, 7-5), de la relanceuse Hana Strachnova sur la sculpturale Renata Tomanova, deux camarades tchèques (6-3, 6-7, 6-4), de l'Américaine Katy May sur la Danoise Helga Sparre (4-6, 6-2, 8-6), enfin de la Yougoslave Mina Jaujovec sur l'Américaine Betsy Nagelsen, la plus jolie joueuse du tournoi, sur un score plus facile (6-4, 6-2).

Dans l'épreuve du double hommes, trois paires françaises ont été éliminées : Dominguez-Jauffret par Gottfried-Ramirez (7-6, 6-2), Deblicker-Proisy par Kodès-Smid (6-3, 6-4) et Beust-Contet par Cornejo-Gildemeister (6-1, 6-2).

LE PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI

COURT CENTRAL. — Gottfried-Gehring ; Ashe-Kodès, Vilas-Noah ; Stockton-Taroczy.
COURT A. — Orantès-Smid ; Solomon-Gildemeister ; Ralston-Smith contre Gottfried-Ramirez.
AUTRES COURTS. — Borowiak-Tim Gullikson ; Cano-Alexander.

DIMANCHE

COURT CENTRAL. — Dominguez-Barazzutti ; Borg-Bertolucci ; Fibak-Lloyd.
COURT A. — Tanner-Dibley ; Ramirez-Teacher.
AUTRES COURTS. — Pecci-Mottram ; Stan Smith-Birner ; Dibbs-Mac Namee.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

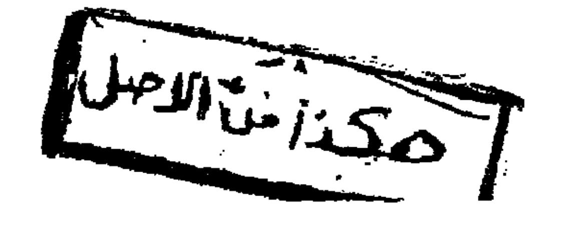
VENTES

S. 1. - Tableaux.
S. 4. - Tableaux modernes.
S. 6. - Monnaies, bijoux, argenterie.
S. 15. - Grav., tablx, meubles anc.

EXPOSITION

S. 14. - Art Précolombien, coll. pipes.

PALAIS D'ORSAY - Tableaux, dess., ans., bijoux, argent., objets d'art et très bel ameublement 18e, importants tableaux modernes.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Spectacles folk à l'Olympia et au Palais des Arts.

Le musicien et chanteur de country folk Doc Watson, qui s'était produit pour la première fois à Paris au Stadium, en novembre dernier, revient, pour deux concerts, à l'Olympia, le lundi 5 juin (18 h. 30 et 21 h.), toujours accompagné par son fils Merle Watson. Riche de la tradition musicale blanche américaine — hillbilly, bluegrass, ballades très gaéliques d'allure, gospel blanc — Doc Watson, qui est un brillant guitariste et aussi un bon joueur de banjo et d'harmonica, un chanteur à la voix simple et chaude, développe la saga nostalgique des « old timers » du Sud.

Au Palais des arts, Roger Mason et les Touristes présentent leur spectacle jusqu'au 8 juin (relâche le 4). Vivant à Paris depuis huit ans, Roger Mason (guitare, accordéon, ondioline, chant) est passionné depuis longtemps par la musique cajun. Il a travaillé avec les frères Balfa, a rencontré le groupes Les Touristes à Royan et a enregistré récemment un très bel album Chant du monde sur le thème d'un voyage dans un vieux train de la Louisiane à la recherche d'un rêve. Le groupe irlandais The Bothy Band lui succédera à l'affiche du Palais des Arts, du 9 au 17 juin. Viendront ensuite l'Anglais John Renbourn, du 19 au 23 juin, et Stefan Grossmann, du 26 juin au 1er juillet. — C. F.

Nouveaux albums.

— CARLY SIMON (Boys in the trees) : L'univers musical large, ouvert, de Carly Simon, la limpidité, la fluidité de la voix, la solidité et la vulnérabilité de son monde dans un très bon album, avec une orchestration et un accompagnement à la fois simples et sophistiqués. (33 t., W.E.A. Filipacchi Music.)

— GRAHAM PARKER AND THE RUMOUR (The Parkerilla) : Enregistré en public, Graham Parker offre son rock carré, tonique, proche parfois par sa couleur de la musique que jouait Otis Redding. (33 t., Phonogram, 9102 024.)

— QUILAPAYUN (Santa-Maria-de-Iquique) : L'histoire d'une révolte sociale dans le nord du Chili en 1907, du combat d'espérance d'ouvriers de la pampa à qui on donnait un jeton pour chaque journée de travail, qu'on attachait en cas de punition à un poteau face au soleil du désert, à la honte et à la soif et qui, un jour, s'unissent, protestent et vers qui on envoie un général et une armée qui en tuent 3 600. La cantate de Santa-Maria-de-Iquique *est une des œuvres essentielles de la nouvelle chanson chilienne. Dans la version enregistrée aussi par les Quilapayun, Jean-Louis Barrault joue le rôle du récitant. (33 t., Pathé-Marconi. C. 068-14578.)*

Calendrier.

Meat Loaf à Mogador le 8 juin ; Mona Lisa au Mans le 9 juin, à Vesoul le 13, à Montargis le 17 ; Festival du Château de Belfort le 10 juin avec Gwendal, Bernard Lavilliers, Idir, Troisième Rive ; Fête du P.S.U. les 10 et 11 juin à La Courneuve avec Bill Keith, Malicorne, Bernard Lubat, Jacques Bertin, Daniel Viglietti, Font et Val (le 10), Roger Mason, Mama Bea, Tiempo Argentino, Claude Nougaro (le 11) ; Festival folk de Quessoy (près de St-Brieux) avec Imago, Bill Keith, La Bamboche, Diaouled Ar Menez, John Wright et Catherine Perrier les 17 et 18 juin ; Elvis Costello à l'Olympia le 17 juin ; Jefferson Starship les 27 et 28 juin au Pavillon de Paris.

■ Un concours de photo est orga[...]é jusqu'au 17 juin dans le R.E.R. [...] le métro sur le thème : « le métro [a]ujourd'hui ». Une sélection des [me]illeures photographies sera pré[sen]tée lors d'une exposition prévue [en] septembre-octobre à la station [Ch]âtelet-les Halles. Inscriptions jus[qu']au 3 juin dans les stations Nation, [Mo]ntparnasse, Châtelet-les Halles, [...]ber.

■ A la suite d'un conflit du tra[vai]l intervenu entre le Collectif 2e de Champigny et les interprètes « Collier des ruses », les repré[sen]tations de ce spectacle musical [d']Ahmed Essyad prévues notam[me]nt du 7 au 18 juin, à la Cartou[che]rie de Vincennes, sont annulées.

Jazz

Les révélations de Moers

Située au-dessus de Dusseldorf, près de la frontière néerlandaise, la petite ville de Moers accueille chaque année, à l'occasion de son Festival de jazz, des milliers de visiteurs. Le succès de cette manifestation ne vient pas seulement des possibilités de camping offertes aux spectateurs, mais aussi de l'originalité de la programmation établie par Bukkard Hennen. C'est à Moers qu'on a vu pour la première fois en Europe grand nombre des nouveaux musiciens de la scène new-yorkaise. Il y avait certainement cette année moins d'inédits que l'année précédente, mais il y en avait assez pour permettre de faire le point sur des musiques que l'on connaissait depuis peu et pour découvrir des démarches originales.

Les groupes de la nouvelle musique européenne ont alterné avec les formations américaines, sans pour autant obtenir du public la même adhésion, exception faite de Peter Brötzmann, Albert Mangelsdorff ou Kenny Wheeler. Le Willem Breuker Kollektief était sans doute le plus qualifié pour ouvrir l'appétit des mélomanes de Moers : douze musiciens qui produisent une musique joyeuse et étonnamment « swingante ». Le groupe n'est plus seulement une grande fanfare *free* ; à côté d'un jeu de scène humoristique et des petits pas de danse qu'esquissent les cuivres lorsqu'ils jouent ensemble, on découvre des solistes brillants sur des arrangements impeccable de Breuker et une mise en place de haute qualité professionnelle.

Parmi les grands moments « européens », on retiendra surtout ceux qu'ont offerts le duo d'Albert Mangelsdorff, trombone aux voix multiples, et du saxophoniste John Surman d'une part, et le quartette de Keeny Wheeler d'autre part. Ces musiciens produisent aujourd'hui une des musiques les plus révolutionnaires. Mangelsdorff comme Evan Parker, qui joue avec Wheeler, ont considérablement élargi les possibilités d'utilisation du trombone pour le premier, des anches pour le second.

Les champions de la Great Black Music sont aujourd'hui pratiquement tous installés à New-York. Le concert du sextette de Cecil Taylor, qui réussit à subjuguer un auditoire grelottant, fut un des sommets de ces quatre jours. Sa musique, qui procède par rafales, vouée tout entière au culte du dieu Energie, ne saurait laisser personne insensible, d'autant plus que la formation rassemblée autour du pianiste est peut-être la meilleure avec qui il ait jamais joué.

Deux révélations enfin dans cette musique multidirectionnelle, sans chef de file : le trio de Leroy Jenkins et le Human Art Ensemble. Le premier voit réapparaître un batteur prodigieux, Andrew Cyrille, autrefois compagnon de Cecil Taylor, d'une intuition et d'une force de frappe uniques. Leroy Jenkins, au violon, Antony Davis, jeune pianiste très en vue, et Cyrille jouent une des musiques les plus neuves du moment, très peu linéaire, refusant la tonalité, faite de rebonds, de tension extrême, de tremblements.

Quant au Human Art Ensemble, il est construit autour d'une rythmique de blues binaire et de deux cuivres, le saxophoniste Luther Thomas et le trombone Joseph Bowie, qui jouent tous les deux à l'arraché d'une façon très *free*, après avoir travaillé dans des orchestres de Rhythm and Blues à Saint-Louis. A la batterie, « Bobo » Shaw est un maître du style binaire, dédoublant avec sa jambe et son bras droits, le rythme tenu à gauche. Ce groupe n'hésite pas à utiliser une rythmique électrique rock pour soutenir les improvisations du jazz le plus audacieux.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

Rock

Kraftwerk ou les hommes machines

Pochette rouge, les visages des musiciens-robots sont tournés vers l'Est, leurs cravates sont noires, les chemises rouges, les lèvres peintes de la même couleur. Graphisme constructiviste et couleurs : noir, blanc, gris, rouge, titre russe, l'image est glaciale, sobre, droite, presque effrayante, elle illustre sa musique.

1950, l'Allemagne a perdu sa culture au profit de celle des Etats-Unis. *1978*, Kraftwerk refuse l'influence américaine, met en branle ses mécanismes visionnaires et repart au point zéro. Le point zéro n'est pourtant pas tout à fait vierge, se situe en 1930 en U.R.S.S., époque du constructivisme soviétique, une révolution culturelle qui touche le cinéma, l'art pictural, une démarche futuriste qui semble devenir le quotidien de Kraftwerk (parallèlement en France, *Bazooka* édite un numéro en russe). Les quatre musiciens-robots habitent Düsseldorf, la ville tentaculaire qui n'a jamais de fin, lorsque l'on en sort c'est pour entrer directement dans Duisburg ; c'est la Ruhrgebiet, appelé Baseldam parce que la ville longe le Rhin de Bâle à Rotterdam.

Il ne faut pas s'étonner alors que le groupe joue *Metropolis*, ne pas s'étonner non plus de ses albums concept, *Autobahn*, l'autoroute et les rythmes hypnotiques du bitume à ne consommer qu'au volant d'une voiture, *Radioactivity* et les rythmes mécaniques du gadget à ne consommer qu'au moyen d'un poste grésillant, *Trans Europ Express* et les rythmes circulaires du rail à ne consommer que dans un T.E.E.

The Man Machine, l'homme machine est la musique d'une réalité contemporaine, la musique technologique, lorsque l'homme compose avec la machine, la machine avec l'homme. C'est l'essai d'une harmonisation avec la machine, bien sûr, mais aussi avec le béton, l'asphalte, l'environnement de tous les jours, l'âge industriel, l'âge ingrat.

Selon Kraftwerk, le retour à la nature est une utopie qui est morte avec les années 60, les hippies, le mensonge d'une génération effrayée par la réalité de son époque. Il faut apprendre le contact avec la machine, communier avec celle-ci, s'habituer, avant qu'il ne soit trop tard, à sa présence, son aide, sa vie comme à celle de la nature. La machine est le futur et déjà le présent du « monde moderne ».

Les musiciens de Kraftwerk travaillent dans leur propre studio, le Kling-Klang, le jardin électronique. Là, au moyen de moog synthétiseur, ils créent leur musique, éliminent les instruments conventionnels du rock, jusqu'à la voix qui est filtrée, « synthétisée ». Les rythmes sont ceux de la machine, le séquenceur, impassibles, réguliers, linéaires. Kraftwerk est un groupe complexe certes, mais qui tire son énergie première des habitudes simples de la vie, son odeur, sa respiration. Au travers de la détermination, la logique de sa musique, s'échappent des mélodies séduisantes, parfois envoûtantes.

Une musique qui invite à la danse, les mouvements sont mécaniques, méthodiques. Le son est métallique. La machine avance, accélère progressivement pour entraîner l'auditeur sans à-coup. Le groupe fait peu de scène. l'idée était de donner plusieurs concerts simultanément dans différents pays en programmant les machines à l'avance. Groupe universel, Kraftwerk utilise des robots, les machines sont devenues Kraftwerk et les musiciens, les robots. Echange idéal, démarche inquiétante, Kraftwerk ne se veut pas le groupe de l'avenir, mais celui du présent, ils chantent : « *Nous sommes les robots.* »

ALAIN WAIS.

★ The Man Machine, Sonopresse 2 506 885 444.

Formes

Dessins et poèmes lisibles à l'œil nu

La poésie de Jean Follain *s'entend* bien avec les dessins de Denise Esteban, comme celle de Silvia Baron Supervielle avec les gravures de Segui (et naguère celles de Geneviève Asse). Dans les deux cas, confrontée à l'image, la limpidité des mots les plus simples exigeait un accord. Une double exposition le confirme.

Présent Jour réunit les derniers poèmes inédits du chantre de Canisy. Suggérées en quelques traits, les visions familières s'envolent avec le temps, non sans y résister de tout le poids de l'objet en sa métamorphose.

« Un promeneur s'arrête
» visage pris dans les feux du soleil
» il regarde tout le périssable
» de ce jour qui s'en va... »

Les images poétiques se suffisent (doivent se suffire) à elles-mêmes. Aussi subtiles, aussi terrestres, celles de Denise Esteban ne cherchent pas à traduire un texte lisible à l'œil nu. Elles en sont le contrepoint, le complément, afin de plonger le lecteur dans la même ambiance. La réussite est parfaite et il est heureux que les trente-deux dessins — arbres, intérieurs, silhouettes féminines — destinés à ce neuvième volume de la collection « Ecritures » aient été pour l'artiste un tremplin. Mise en verve, elle les a multipliés, et les voici qui trouvent un domaine à leur mesure sur les cimaises de la galerie éditrice (1). Voie nouvelle ouverte à la poésie, comme ces subtils chemins qui se perdent à l'horizon, happés par la fuite du temps.

∴

Sortant du Bocage normand pour errer dans la pampa, à la suite de Silvia Baron Supervielle, on n'en sort pas, de la poésie.

« Je retourne au pays
» du soleil qui s'enfonce
» et de la plaine loin
» au même endroit. »

Evocation d'une *Plaine blanche* par une parole décantée à l'extrême, qui amplifie encore l'espace rendu à l'intégrité première. En face de ces poèmes qui condensent le maximum de substance, qui s'incorporent au pays où *le jour étend ses ailes de désert*, Segui recrée les « *paysages perdus ou retrouvés à travers les fenêtres de la mémoire* », chambres vides avec chaque fois une ouverture sur le dehors (2). Pour prolonger les images d'un livre luxueux (les poèmes seuls existent en édition courante), on nous montre des toiles plus sombres, souvenirs d'une Argentine inattendue où l'homme fait de brèves apparitions.

∴

Depuis vingt-cinq ans qu'il expose, Philippe Bonnet (3) avance à contre-courants et se fraye une voie ascendante. Sans de vaines concessions aux modes passagères (s'il en fit jamais), il ne sortira plus de la peinture pure, affranchie de tout objet. Veut-on à tout prix retrouver ses sources d'inspiration ? Qu'on s'aventure vers des monts austères, un ciel aussi largement étalé que les terres qui lui donnent une muette réplique. Référence superflue. Le peintre est si intimement accordé à son univers ! Il n'en reste que des vastes aires colorées. Sombres ou claires, quasi blanches, leur matière est aussi dense. La lumière les transfigure, les illumine par transparence, son centre de rayonnement délimite quelquefois le solide du mouvant. C'est bien là le prodige : ces toiles à la fois serrées et légères, orientées vers l'informel, vibrent chaque fois d'un chant nouveau.

∴

On ne présente plus Camilo Otero, prix Bourdelle 1975, barbare au métier à toute épreuve, tour à tour classique et primitif. Mais lui, qui ressuscite les grands mythes, les présente ces jours-ci, comme dirait Arrabal, en un nouveau « *lieu de méditation et de cérémonie* » (4) : des sculptures dont les dimensions s'accommodent de celles du local font alterner les droites et les courbes. Tous les matériaux sont bons à Otero, bronze et terre cuite, pierre rouge ou violette, travertin (c'est une petite prouesse technique que d'avoir utilisé sans les faire éclater les fantaisies ornementales du minéral dans *Ma Mère*).

Toutes les obsessions, pour ne pas dire les complexes, d'un être vrai, sacré dans l'humain et ses phases familiales, tel *l'Escalier où je rentre dans le ventre de ma mère*. Et *le Coffre-Fort entre ses jambes*. J'insisterai sur les dessins, moins connus, tout aussi étourdissants. D'autres fantasmes s'y font jour : *Moi, Napoléon*, les *Funambules*, l'immense partouze de *l'Arche de Noé*. A d'autres le dessin bien léché. Ici, c'est la vie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann.
(2) Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile.
(3) Regards, 40, rue de l'Université.
(4) Galerie Vienner, 11, rue Guisarde.

Musique

GRANDE FÊTE A LILLE

« Ni-co-las ! Ni-co-las ! Ni-co-las ! » Il fait chaud au Palais des sports Saint-Sauveur ; sur les gradins, d'un côté, en uniforme bleu, l'Harmonie d'Anzin et celle de Nœux-les-Mines ; face à elles, cinq cents enfants, entre huit et douze ans, venus de cinq écoles lilloises, qui s'en donnent à cœur joie en attendant que ça commence et frappent les pieds en cadence en appelant Nicolas...

Nicolas Frize, qui est venu travailler avec eux dans leurs classes pendant un mois, leur avait apporté une bande de musique électro-acoustique sur laquelle ils ont appris à intervenir. Ce sont eux qui ont dessiné ensuite certains symboles de la partition destinée à être exécutée en même temps, une partition imagée, suscitant des chuchotements, des notes tenues, des cris. Le soir du « concert », c'est comme une masse sonore concentrée, toujours prête à bondir, qui réagit aux moindres directives du meneur de jeu. Car, en fait, plus peut-être que d'une composition musicale dans le sens traditionnel du terme, c'est d'un jeu qu'il s'agit, cela se sent immédiatement à la joie qu'y prennent les enfants.

L'essentiel est là ; qu'importe alors qu'on puisse discuter la valeur esthétique de certains passages de la bande-clavecin « pop », « vent » électronique, débauche de décibels à la fin pour conclure sur un accord parfait, mais, pour apprécier pleinement la valeur pédagogique de Norbert et Blandine II *(c'est le titre), il faudrait avoir assisté au travail dans les classes ; le plaisir du jeu, lui, ne fait pas de doute. L'épisode le plus intéressant — car il y a aussi des passages à vide — est certainement celui où, se détachant du groupe, deux enfants viennent, au micro, inventer à tour de rôle des cris plus ou moins développés, que leurs camarades tentent d'imiter en chœur. Il y a là un assaut très spontané de virtuosité et d'imagination, une malice sous-jacente, tout à fait irrésistible, drôle et émouvante.*

La seconde partie de la Fête musicale, était consacrée aux orchestres d'harmonie : Garden rain *de Toru Takemitsu, l'ouverture de* Prométhée *de Beethoven en grande formation (huit tubas, seize trompettes, flûtes, trombones et clarinette à l'avenant) et, pour terminer,* Spectre *de Michel Decoust en création. Cela commence par de larges accords très fournis, lents et espacés, avec, émergeant de la masse, tantôt un timbre, tantôt une hauteur. Vient ensuite amené par des effets de trémolo, un passage aléatoire découpé en séquences. Coup de tam-tam.*

La dernière partie, dans la nuance piano comme pour s'opposer à la première, joue sur de longues tenues confiées aux différents groupes instrumentaux. Là encore, la valeur pédagogique passe peut-être aussi au premier plan, mais l'architecture est claire, le résultat agréable, et ce sont là douze minutes qui s'écoulent vite. Ce qui ajoutait encore au caractère exceptionnel de cette Fête musicale, c'est qu'elle venait en conclusion d'un Mois de la pratique amateur dans la région Nord-Pas-de-Calais — une centaine de concerts dans quarante-cinq localités — organisé conjointement par la délégation régionale de la musique et par l'Atelier régional de musique confié à Denis Lebègue, dont c'était la première manifestation publique. Conçu comme un « outil d'éveil », avec des équipes de musiciens-animateurs répartis dans la région, il doit s'adresser à tous les publics et déboucher sur une pratique musicale collective. Dans une région où on a déjà dénombré cinquante mille musiciens amateurs, tous les espoirs sont permis.

GÉRARD CONDÉ.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

VIOLON. — Premiers prix à l'unanimité : Yumino Toyoda (nommé premier du concours 1976 par un vote spécial du jury), Michèle Deschamps ; autres premiers prix : Hiroko Nozawa, Claire Charlier, Jean Sidler, Francine Trachier, Anne Postansque, Izumi Okubo.

Théâtre

« Trois p'tites vieilles »

Elles portent, ces trois p'tites vieilles, les masques parcheminés des visages déformés par le temps, décolorés par l'usure, alourdis par la résignation. Elles sont des masques de carton sur des robes noires, des cache-corps. Elles sont malades de leurs corps sans joie.

Trois jeunes comédiennes (Wadad Alamedine, Catherine Lemaire, Christine Wallet), qui viennent du théâtre-école de Montreuil, travaillent sur le choc de la vieillesse accusé par la pauvreté. Elles reproduisent le rituel maniaque des jours prolongés, des nuits vides, du goutte-à-goutte des minutes vaines. Elles en font une petite danse allègre, qui vire à la cruauté d'amusements enfantins. Le jeu des gestes stylisés et des paroles réalistes délimite la vérité abominable de la situation. Il n'y a pas d'issue puisque la mort est à la porte.

Les jeunes comédiennes, s'inspirant d'un fait-divers montrent les vieilles dames se barricadant, réapprenant à se souvenir, à rêver. C'est tout. Il n'y a pas d'histoire. Il manque d'ailleurs un auteur ou un metteur en scène qui aurait su construire un mouvement dramatique. Tel quel pourtant le spectacle étonne, émeut tout en évitant la sensiblerie. Ces jeunes comédiennes (la Compagnie de la mauvaise herbe) offrent mieux qu'un espoir.

COLETTE GODARD.

★ Marie-Stuart, 20 h. 30.

« Ceux qui font les clowns », de Michaël Stewart

Pièce de Michael Stewart traduite de l'anglais par Jacques Collard, *Ceux qui font les clowns* a pour protagonistes les comédiens par qui le prince Hamlet, au troisième acte de la tragédie de Shakespeare, fait interpréter *le Meurtre de Gonzague*, en présence du roi Claudius.

Nous voyons ces comédiens arriver un soir à l'auberge d'Elseneur, être engagés par Hamlet, jouer la pantomime comme il le leur demande, ne pas comprendre pourquoi la représentation est interrompue par le roi. Ils rentrent à l'auberge, des soldats viennent les arrêter, ils se battent alors « pour de vrai », et tuent leurs adversaires.

L'idée de l'argument n'était pas inintéressante mais l'auteur, pour la développer, manque d'envergure. Il s'en tient à broder des variations touchantes sur les paradoxes du comédien. Il appuie trop sur les cordes sensibles et, au lieu d'une musique, il obtient du crin-crin.

La mise en scène de Jean-Pierre Bouvier est surtout de l'agitation. On entend mal ce qui se dit. Le jeu des acteurs est très extérieur, sauf celui d'Alain Roland dans le rôle d'un garçon d'auberge qui rêve de devenir comédien.

Jean-Pierre Bouvier, grand beau garçon audacieux, rompu aux procédés du conservatoire ancien style, pèche par défaut. Il exerce avec ses amis un théâtre bon enfant, simplet, susceptible d'amuser une séquelle de public bourgeois parisien en mal de boulevard, mais qui ne peut répondre à l'attente des audiences plus fraîches, plus populaires, d'employés, d'étudiants, que depuis des années déjà les collectivités et les comités d'entreprise ont envoyé voir Planchon, Vitez, Sobel, Maréchal, Chéreau, Rosner, tant d'autres, qui donnent au spectateur un pain plus complet.

MICHEL COURNOT.

★ Espace Cardin, 21 heures.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Noces de Figaro (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : En attendant Godot (sam., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les Soleils de la raison (sam., 20 h. 30). — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Mal d'amour de M. Leyrac (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. : Jubilé, cinéma (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Yiddish Story (sam., 20 h. 30 ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30) ; Compagnie Serge Keuten (sam., 21 h.).
Théâtre de la Ville : Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30 ; Byron Janis (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 15, dim., 18 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Biothéâtre : J.-J. Rousseau (sam., 21 h., dim., 18 h.).
Bouffes-Parisiens : Rétro-Parade (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30.).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Ulysse (sam., 21 h.). — La Resserre : Antigone (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h.).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h., dern.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les *Eaux et les Forêts* (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; la Gioconda (sam., 22 h.) ; Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30). — Théâtre rouge : Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dern.).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel : Duo sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades ; la Plus Forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent (sam., 21 h., dern.).
Œuvre : Gotcha (sam., 20 h. 30) ; le Brise-Lame (sam., 22 h.).
Orsay : Les mille et une nuits (sam., 21 h.).
Palais des Arts : Roger Mason et les touristes (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
La Péniche : Festival de théâtre non professionnel.
Saint-Georges : Plantons sous la suie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre Adyar : Légendes à venir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h.) ; Jeanne d'Arc et ses *copines* (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont (sam., 20 h. 30) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre *Présent* : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Jean : les Jeux de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, Théâtre de Verdure : Claude Cagnasso Big Band (sam., 18 h.) ; Francis Lemarque (sam., 21 h.).
Champigny : Djamel Allan (sam., 21 h.).
Châtenay-Malabry, mairie : Groupe Intervalles (sam., 20 h. 45) ; église Sainte-Monique : Ensemble vocal du Conservatoire de Paris, dir. Cl. Bonneton (Bach, Beethoven, Calmel, Govinguème) (dim., 14 h. 30).
Chelles, C.C : le Bonnet de fou (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : l'Epreuve (sam. et dim., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Renaud (sam., 15 h. et 21 h.).
Courcouronnes, Ensemble de cuivres M. Praetorius (dim. en matinée).
Créteil, M.J.C. : Cirque Moralles (sam., 20 h. 45 ; dim., 10 h.).
Ecouen, château : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Honegger) (sam., 21 h. 30).
Enghien, Casino : les Parents terribles (sam., 20 h. 30).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 3 - Dimanche 4 juin

Evry, Hexagone : Sur un matelas (sam., 21 h.).
Etampes, Festival, église St-Gilles : Atrium musicale de Madrid (sam., 21 h.) ; Hôtel Diane de Poitiers : Rodrigo de Tayas et A. Perret dim., 17 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Heureux (sam., 20 h. 45).
Gif-sur-Yvette, gymnase : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. S. Caillat (Prokofiev, Stravinsky) (dim., 18 h.).
Guiry, église Saint-Nicolas : Chœurs de la cathédrale de Pontoise (sam., 21 h.).
Ivry, parc : Fête de la jeunesse (sam. et dim.).
Joinville-le-Pont, parc : Cie B. Lubat, D. Humair, M. Texier, F. Jeanneau, M. Ali (sam. et dim., 15 h.).
Marly-le-Roi, parc : Echo du Bayou, B. Forgas (sam., 14 h.).
Neauphle-le-Château, *M.J.C.* : *Festival de pop* (sam. à partir de 14 h.).
Orly, parc : Quilapayun (sam., 21 h.).
Pontoise, Théâtre des Loursais : Rencontres du théâtre amateur d'Ile-de-France (sam. et dim.).
Provins, collégiale : G. Cziffra (Mendelssohn, Liszt, Chopin) (sam., 20 h. 30).
Sceaux, parc : Nuit du jazz (sam., 21 h.).
Senlis, chapelle royale : D. Lebrun et J.-Y. Fourneau (soprano et saxophone) (sam., 17 h.).
Saint-Michel-sur-Orge, église : C. Petit et A. La Palombara (Bach) (sam., 21 h.).
Tremblay-lès-Gonesse, église Saint-Médard : Les musiciens du Palais-Royal (Dufay, Gervaise) (sam. 16 h. 30).
Versailles, parc du château : English Bach Festival (dim., 16 h.) ; chapelle du lycée Hoche : Ensemble baroque de Paris (dim., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Eve Griliquez (sam., 20 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : Orchestre de l'université de Paris-Sorbonne, dir. J. *Grimbert* (Bach, Haendel, Telemann).
Lucernaire : Christiane Chrétien et François Bon (Beethoven, Mozart, Debussy) (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Radio-France, grand auditorium : Les jeunes Français sont musiciens, avec P. Amoyal, violon, et P. Rogé, piano (Franck, Saint-Saëns) (sam., 16 h.).
Hôtel Saint-Aignan : Trio Thibaudet, Simon, Audin (Mozart, Beethoven, Ravel) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : A. Isoir, orgue, et D Leroy, trompette (Bach, Widor, Purcell, Telemann) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : J.-C. Mara, flûte *de jour*, et G. Bernès, orgue (Mara, Bernès) (sam., 21 h.).
Palais-Royal : Charpentier, Ancelin, Haendel, Boisvallet (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Médard : Jean Galard, orgue, dir. Y. Weeger (sam., 15 h.).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides : J.-P. Datty, orgue (Bach, Mozart, Franck, Haendel) (dim., 16 h.).
Hôtel Saint-Aignan : J. Villisech, basse, et M. Cardo, piano (Schubert) (dim., 20 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : Hommage à Sacha Tcherepnine (dim., 15 h.).
Notre-Dame-de-Paris : H.D. Möller (Müthel, Andriessen, Möller, Slavicky) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : J.-C. Mara (Martin) (dim., 16 h.).
Eglise des Carmes : Ensemble cantates et sonates (dim., 20 h. 30).
Centre Mandapa : Ben et Tanusi, duo de guitares (Villa-Lobos) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble Vetera et Nova (J.-S. Bach) (dim., 20 h. 30).
P.I.A.P. : M. A. Severi, guitare (dim., 20 h. 30).

Chansonniers

Caveau de la République : Y'a du va et vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Mogador : Cabo Negro, danses et percussions (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dern.).
Centre Mandapa : Christiane de Rougemont (sam., 21 h.).
Lucernaire : Hiéroglyphe (sam., 24 heures).
Studio Chandon : Entre chien et loup (sam. et dim., 21 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Compagnie Moebius, le Four solaire. Ballets de la Cité (sam., 20 h. et 22 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première : T. Maria (sam., 20 h.) ; Doudou Gourland Gkny Themis (dim., 18 h. 30) ; Jose di Toux et J.-F. Jenny Clark (sam., 18 h.) ; Nico (sam. et dim., 21 h. 45) ; R. Fagner (sam., 22 h 45) ; Adieu à R. Fogner (dim., 20 h.).
Drugshow : Diesel (sam., 20 h. 15).
Golf Drouot : Flying Carjet (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Péniche : François Tusques, jazz (dim., 21 h.).
Aire libre : Glu bab's folles (sam., 16 h.).
Hippodrome de Paris : Asphalt Jungle, Lon's Aswad, Duty free (sam., à partir de 14 heures).
Théâtre, 28, rue Dunois : Senthaclos et viva la vida (sam., 21 h.) ; Senthaclos et P. Joint (dim., 19 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot

Samedi. — 15 h. : Quand passent les cigognes, de M. Kalatozov ; 18 h. 30 : Uira, un Indien à la recherche de Dieu, de G. Dahl ; 20 h. 30 : les films produits par la cinémathèque de Rio-de-Janeiro (en présence des producteurs et des auteurs) ; 22 h 30 : Vu de l'extérieur, de P. Nola ; le Coup du singe, de J.-P. Kalfon et A. Bitton.

Dimanche. — 15 h. : les Dimanches de Ville-d'Avray, de S. Bourguignon ; 18 h. 30, l'Amulette d'Ogum, de N. Pereira dos Santos ; 20 h. 30 : Pecado na sacristia, de M. H. Borges ; 22 h. 30 : Livios, de G. Cacoyannis ; Grands soirs et petits matins, de W. Klein.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v f : Murat, 16e (288-99-75)
ALLO MADAME (It., v.f) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : *U.G C.-Opéra*, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : U G.C-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G C-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (006-34-25)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BORN TO BOUGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (*) (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.), *Le Seine*, 5e (325-95-99)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.o. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE II (**) (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention - Saint - Charles 15e (579-33-00)
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; v.f Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
IPHIGENIE (Grec, v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o) (*) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V f. : U G C Opéra 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

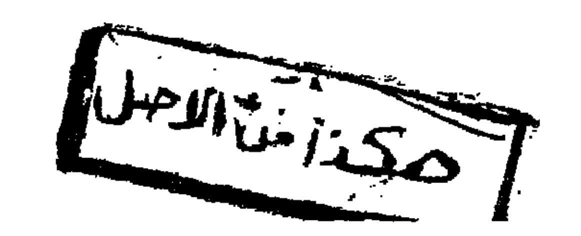
RETOUR, film américain de Hal Ashby (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v f.) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot 17e (758-24-24)
RUBY, film américain de C Harrington (*) (v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), (v.f.) : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount - Galaxie*, 13e (580 18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00), Paramount - Maillot 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LES BATISSEURS film français de P Haudiquet Action-Ecoles 5e (325-72-07).
CARMEN, opéra filmé par François Reichenbach Vendôme 2e (073-97-52) ; U G C Danton, 6e (329-42-62)
UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Charles S Dubin (*) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Fauvette (13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Gaumont-Gambetta*, 20e (797-02-74)
L'HORRIBLE INVASION, film américain de J.-B Cardos (*) (v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (vers. fr.) : *Cinémonde-Opéra*, 9e (770-01-90) U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 9e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56 03), deuxième partie (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Montparnasse, 6e (326-58-00), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-43-90) ; Mercury 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v o) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) — V f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) Caméo 6e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : *Quartier Latin*, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sauf L. et Mar à 22 h.) ; Racine, 6e (633-43-71)
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Cinéac Italiens, 2e (742-72-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

MARCO FERRERI (v.o.), Palais des arts (3e) (272-62-98) : la Dernière femme (sam.) ; Touche pas à la femme blanche (dim.).
BUNUEL, RESNAIS, BERGMAN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. : Stavisky, 15 h. 15 Une passion, 17 h. : Je t'aime, je t'aime, 19 h. : Muriel 20 h. 45 : Tristana, 22 h. 15 : l'Heure du loup.
LES DEMOCRATIES EN PERIL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Docteur Folamour (sam.) ; les Trois jours du Condor (dim.).
ARLETTY, Olympic, 14e : les Enfants du paradis (sam.) ; Fric frac (dim.).
R. BRESSON, Action République 11e (805-51-33) : Quatre nuits d'un rêveur (sam.) ; Une femme douce (dim.)
A. HITCHCOCK (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Murder (sam.) ; The Skin game (dim.).
STUDIO GALANDE (v.o) 5e (033-72-71) 12 h 15 Reflets dans un œil d'or, 14 h. 10 : Frankenstein Junior, 16 h. 10 Next Stop Greenwich Village, 18 h. : le Fantôme de la liberté 20 h. : Un tramway nommé Désir 22 h. 10 Chiens de paille 24 h., sam et dim : *l'Homme qui venait d'ailleurs*
BOITE A FILMS, 17e (751-51-50) (v.o.). — I. 13 h. : A nous les petites Anglaises ; 15 h. (+ Vend. et Sam., 24 h.) : The Songs Remains The Same ; 17 h. 30 : la Dentellière ; 19 h 30 : Cabaret ; 21 h 30 : les Damnés. — II. - 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : John and Mary ; 16 h. 10 : Padre Padrone ; 18 h. : Bob, Carle, Ted et Alice ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of The Paradise ; S., 24 h. 15 : Délivrance.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey business (sam.) ; Une nuit à l'opéra (dim.).
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Impératrice rouge (sam.) ; Shanghai express (dim.).
AUTOUR DE LA PRESENCE AMERICAINE AU FESTIVAL DE CANNES (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Harold et Maude (sam.) ; Morgan (dim.).
STUDIO 28, 13e (606-36-07) : la Conquête de l'Ouest (sam.) ; Qui a tué le chat (dim.).





Le Monde

économie

ÉQUIPEMENT

TÉMOIGNAGE

Ma seule arme, la démission

Le gouvernement met au point un projet de loi-cadre dont le but est de renforcer les pouvoirs et les responsabilités des collectivités locales, surtout des communes (« le Monde » du 1er juin). Les domaines sont innombrables dans lesquels les élus locaux ont le sentiment de manquer cruellement de moyens pour organiser la vie quotidienne. Les affaires économiques et l'emploi en sont l'exemple le plus évident, comme en témoigne l'attitude de M. Maurice Tessier, maire de la commune d'Issé (Loire-Atlantique).

(De notre correspondant.)

Nantes. — « Ce n'est pas un pauvre maire de campagne qui peut faire quelque chose... Et puis, dans ces multinationales, on ne sait même pas qui est responsable ! »

Le maire d'Issé (Loire-Atlantique), M. Maurice Tessier, n'a pas trouvé d'autres moyens d'intervention que la démission de son conseil municipal pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur le licenciement collectif de deux cents personnes prononcé dans la seule usine de sa commune. Atlas, à Issé, c'est quatre cent vingt emplois masculins (fabrication de plastique industriel), et la seconde usine importante de la région de Châteaubriant, après Huart (machinisme agricole). Chez Huart, la situation n'est pas brillante. Chez Atlas, la direction a décidé de licencier la moitié du personnel. Chacun comprend que ce n'est qu'un premier pas vers la fermeture de l'usine, et le chômage pour quatre cents familles vivant dans une vingtaine de communes.

« Un sentiment d'impuissance. »

M. Tessier, soixante-deux ans, petit négociant en grains et engrais, maire d'Issé depuis cinq ans, après une vingtaine d'années comme adjoint, l'a eu de bout en bout dans cette affaire.

« La seule fois où j'ai trouvé en face de moi quelqu'un de responsable, c'est à la manifestation du 23 mai, *dit-il.* Mes ouvriers avaient kidnappé un P.-D. G. et l'ont forcé à lire la liste des deux cent onze licenciés avant de le promener en manifestation dans le bourg pour lui montrer les maisons de ceux qu'il mettait au chômage. Ils étaient aussi venus me chercher, mais le climat n'était pas à discuter. »

M. Tessier raconte qu'il n'a pas eu plus de chance avec les pouvoirs publics. Avec le député de Châteaubriant, M. Xavier Hunault (non-inscrit, favorable à la majorité), et le conseiller général du canton, il a signé de nombreux courriers, dont l'un au premier ministre, pour exposer la situation. « Il a juste accusé réception. Personne ne nous a répondu. » *Même chose pour les nombreuses démarches à la sous-préfecture.* « On nous a toujours accueilli poliment, mais cela n'a servi à rien du tout. »

Pourtant, M. Tessier s'est informé. Il a appris, avec les syndicats, que Atlas appartenait au groupe Hutchinson-Mapa, contrôlé par la Compagnie française de raffinage, elle-même sous la coupe de la Compagnie française des pétroles, dont l'État détient plus du tiers du capital.

« En 1975, il y avait six cents ouvriers. Pour le premier licenciement, on n'avait déjà rien pu faire. Cette fois, c'est incompréhensible. L'usine est surchargée de commandes et « ils » licencient. C'est une restructuration... « Ils » veulent fermer... »

Cette entreprise, M. Maurice Tessier, en connaît toute l'histoire. Petite beurrerie, puis tannerie, la reconversion dans les plastiques dans les années 50, l'achat par Hutchinson en 1973, le développement, puis, brutalement, la perspective d'un gouffre sous les pieds.

« Une manne »

Issé, c'est Atlas. L'usine apporte l'emploi, bien sûr, et c'est précieux dans ce secteur rural où on compte déjà près de sept cents chômeurs. Mais elle apporte aussi une contribution importante aux finances communales : 370 000 F de taxe professionnelle, plus de la moitié des impôts locaux en 1977. Une « manne » qui a permis de financer les équipements collectifs nécessaires à une commune de deux mille habitants avec de nombreux jeunes ménages . un lotissement de cinquante pavillons, dont vingt H.L.M., un réseau d'assainissement, une salle omnisports, un foyer rural...

« La commune vivait : huit équipes de football, dix de volley-ball. S'il n'y a plus de travail, ces gens devront aller chercher ailleurs. C'est la commune qui est décapitée si l'usine ferme. Et on ne peut rien faire. »

Les syndicats avaient demandé aux conseils municipaux des communes concernées de démissionner en signe de solidarité avec les travailleurs. M. Tessier s'y est résolu en dernier ressort, les membres de son conseil l'ont imité en dénonçant le « licenciement abusif » *et la* « carence des pouvoirs publics ».

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

LES CONFLITS AUX USINES RENAULT

La C.G.T. veut reprendre les négociations interrompues par la direction

En raison des conflits en cours aux usines Renault de Cléon (Seine-Maritime) et de Flins (Yvelines), la direction de la Régie a décidé, le vendredi 2 juin, de suspendre les négociations salariales engagées depuis trois semaines avec les organisations syndicales et de fermer, du lundi 5 juin au mercredi 7 juin, son établissement des Yvelines (nos dernières éditions datées 3 juin). Elle a d'autre part introduit des procédures en référé pour demander l'évacuation des usines de Cléon et de Flins.

La C.G.T. a estimé, dans un communiqué publié vendredi soir que « *la direction de la Régie a pris une lourde responsabilité en rompant unilatéralement les négociations en cours* » et elle « *réaffirme sa volonté de reprendre à tout moment les négociations* ». En outre, le syndicat C.G.T. de Flins a appelé les ouvriers de cet établissement à se présenter lundi matin aux portes de cette usine. Une réunion de toutes les sections C.G.T. de Renault (usines du Mans, de Sandouville, de Douai, de Flins, de Cléon, etc.) était envisagée ce week-end à Billancourt.

De son côté, la C.G.C. de Renault-Billancourt a affirmé, dans un communiqué, publié vendredi : « *Des négociations ne peuvent avoir lieu dans un climat d'incertitude. En conséquence, le syndicat C.G.C. fait appel à la responsabilité et au bon sens de toutes les parties en présence pour le règlement du conflit dans certaines usines et la reprise des négociations auxquelles notre syndicat est attaché et aux termes desquelles le personnel de responsabilité tout entier n'entend en aucun cas faire les frais.* »

Enfin, à Cléon, huit délégués syndicaux ont été assignés en référé par la direction de l'entreprise pour « *entrave à la liberté du travail* » (décision lundi) et, à Douai, les ouvriers du bâtiment A (gros emboutissage) ont refusé de travailler sur les pièces venues de Flins et ont débrayé en signe de solidarité.

LA RÉGIE DEMANDE L'ÉVACUATION DES DEUX USINES OCCUPÉES

(Suite de la première page.)

Le mouvement déclenché à *Flins* et à Cléon est trop minoritaire pour que l'on puisse prévoir une série d'explosions de mécontentement en chaîne, pensent les *cédétistes*. M. Sainjou (C.G.T.), affirme, lui, que la poussée de fièvre des ouvriers des presses et des ateliers de montage « *illustre, parmi d'autres signes, la profondeur de l'exaspération* ». Celle-ci, en effet, a bien des raisons de se développer : augmentation des tarifs publics, liberté des prix rendue aux industriels, stagnation des discussions sociales, qui s'enlisent dans d'interminables préalables, tandis que les licenciements s'annoncent par milliers et que les *chefs* d'entreprises, en maintes occasions, *réagissent brutalement* : expulsion de grévistes « *sur le tas* », poursuite contre des militants, etc.

Les négociations dans la métallurgie, qui s'ouvraient précisément ce vendredi (lire page 20), ont confirmé l'étroitesse des perspectives patronales.

Le même jour, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., était reçu par M. Boulin. « *Le gouvernement ne peut se contenter de laisser faire,* a-t-il dit, en substance, au ministre du travail et de la participation. *Il doit jouer son rôle en entreprenant des négociations dans tous les domaines.* »

« *Le réveil social ne pourra que s'amplifier si le patronat ne se décide pas à aller au fond des choses* », a ajouté M. Maire.

De fait, le gouvernement et le patronat ont fait traîner les préalables de dialogue pendant tout un trimestre pensant, sans doute, gagner sans encombre le cap de la rentrée d'automne après le répit des vacances. Mais, à trop vouloir marquer son avantage, le pouvoir risque de rompre un factice équilibre.

J. R.

CLÉON : sous la garde des piquets de grève

De notre correspondant

Rouen. — Cléon, le vendredi 2 juin, 18 h. 30. Un drapeau rouge flotte sur le poste de garde. Une large banderole proclame l'usine occupée. De solides chaînes verrouillent les grilles. Ils sont quelques centaines d'O.S. répartis en plusieurs piquets de grève. Le comité d'entreprise a loué pour eux deux téléviseurs couleur qui attirent les amateurs de football, largement majoritaires, malgré les deux panneaux de la C.F.D.T. qui invite au boycottage de la Coupe du monde.

L'atmosphère est à la détente. Les discussions sont rares. Les responsables syndicaux absents. Un particulier vient assurer les grévistes de son soutien avec deux bouteilles de champagne et une boîte de cigares : « *J'étais déjà venu en 1968* », explique-t-il. La deuxième nuit d'occupation de l'usine Renault à Cléon (Seine-Maritime) s'annonce calme.

Tout a commencé le 26 mai, lorsque la C.G.T. et la C.F.D.T., pour appuyer les négociations qui s'ouvraient à Paris, ont invité les ouvriers à l'action, proposant deux heures de grève qui ont été acceptées dans les ateliers. Déjà à ce moment, un petit noyau de « durs », surtout composé de jeunes, a proposé l'occupation mais les directions syndicales ont refusé. Et puis, mardi dernier, ce même groupe actif, peu soucieux des principes de lutte, a une première fois passé la nuit dans l'usine, provoquant de vives répliques des syndicats et particulièrement de la C.G.T., pour qui il était hors de question « *qu'une minorité impose sa volonté à une majorité* ».

Mais, jeudi, les « appareils » syndicaux « *constatant la persistance du ras-le-bol des ouvriers* » organisent un scrutin à bulletin secret. Si les abstentions sont très nombreuses, une majorité, cependant, se dégage pour une grève de vingt-quatre heures reconductible. Un vote à main levée suit le défilé dans les ateliers. Impossible de savoir combien de travailleurs y participent, mais l'occupation est décidée, les grilles fermées, les piquets de grève mis en place.

Vendredi matin, deux cents agents de maîtrise tentent de pénétrer dans l'usine. L'affrontement est brutal et bref. Les pièces de moteur ont volé, les extincteurs et les lances à incendie ont été utilisés. Bilan : quelques blessés légers. « *C'est un climat d'insécurité qui a conduit les ouvriers à rentrer chez eux* », commente un cadre. « *C'est ce type de provocation patronale qui doit nous inciter à la vigilance pour que nous obtenions satisfaction* », explique un occupant. La direction a intenté un procès en référé à huit délégués syndicaux pour atteinte à la liberté du travail. Le jugement sera rendu lundi 5 juin à 9 heures.

Cléon, vendredi, 22 heures. France-Italie : 2 à 1. Les membres des nouveaux piquets de grève arrivent, peu nomberux. « *Où sont tous ceux qui ont voté pour l'occupation ?* » interroge un ouvrier. « *Ils vont arriver, ils dinent* », se contente de répondre un délégué C.G.T. Malgré tout, l'usine reste occupée. Sur les grilles, un seul slogan : « *Nous vivrons ce que nous changerons.* »

MARC LECARPENTIER.

LE MANS : SITUATION APPAREMMENT CALME

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Aux usines Renault du Mans où le personnel a souvent été en flèche dans les revendications, la situation est pour l'heure apparemment calme. Cependant, le syndicat C.G.T., qui suit attentivement le développement de la situation, a pris position dans un communiqué.

Soulignant que « *si les travailleurs réagissent, c'est que c'est la seule voie possible et qu'il n'est pas d'autre choix que la soumission ou l'action dans cette société qui méprise l'homme et ne considère que les profits* », le communiqué syndical conclut par un appel aux travailleurs de l'usine « *à discuter entre eux, à s'informer auprès des militants de la C.G.T. pour dire comment ils pensent contribuer à débloquer la situation* ».

Ni lock-out ni chômage technique une nouvelle tactique de la direction de la Régie

Nouvelle tactique de la direction de Renault : la *décision* de fermer l'usine de Flins n'est, *affirme-t-elle,* ni un lock-out ni *une mise en chômage technique.* Il s'agit simplement d'un « *report de séance de travail* ». La distinction entre les formules est juridiquement importante.

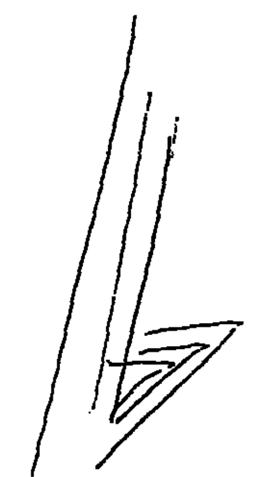
L'employeur qui a signé un contrat de travail avec des salariés doit, d'après la loi, leur *fournir* une occupation et une *rémunération.* S'il *démontre* qu'il n'est pas en mesure de respecter ses obligations, il peut mettre le personnel en chômage technique ; dans ce cas, il n'est pas obligé de payer ses ouvriers. Mais les tribunaux sont sur ce point très rigoureux. La Régie le sait pour avoir perdu un procès intenté par des employés de l'usine du Mans qui, mis en chômage technique lors de la grève, en 1969, avaient réclamé et *obtenu* le paiement des salaires.

« *L'employeur,* ont alors rappelé les juges, a *l'obligation de procurer le travail promis et ne peut s'en dégager par une décision hâtive.* » Selon différents arrêts, l'employeur « *doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la grève ou y mettre fin. Il doit recourir à l'ultime ressource du dialogue.* » Il doit essayer de trouver du travail pour les non-grévistes, « *obtenir l'évacuation de grévistes qui occupent l'usine* » et même faire appel à d'autres salariés pour remplacer le personnel en conflit. Sinon, il ne peut prouver aux tribunaux qu'il était *dans la nécessité absolue de fermer l'entreprise.*

La Régie n'a pas choisi, cette fois, la voie du chômage technique. A-t-elle eu recours au lock-out ? Selon les spécialistes, cette méthode constitue une sorte de « grève patronale », en riposte à l'action des salariés. L'employeur ne se trouve pas *exonéré,* dans ce cas, de son obligation de rémunérer les salariés privés de travail. La direction Renault n'a pas utilisé le terme, à l'instar de bien d'autres employeurs qui refusent, du moins en France, d'employer l'expression même si, dans les faits, cette riposte-type est bien connue.

La direction de la Régie a *déclaré* au comité d'entreprise de Flins qu'il s'agissait d'un « *report de séance de travail* ». En raison de la grève des ouvriers des grosses presses, qui n'a pas toujours été totale, des tôles ont été mal terminées. Avant de les envoyer sur la chaîne, dit la Régie, il faut les revoir et cela demande du temps..., quelques jours. Ce qui explique, selon la direction, la cessation d'activité pour trois jours de l'usine de Flins. Comme il s'agit d'un simple report, il y aura plus tard *récupération.* Les salariés seront *payés :* ni mise en chômage technique ni lock-out.

Les syndicats, et éventuellement les juges, diront si cette action de la Régie (qui aura pour effet de tester la combativité ouvrière) n'est pas, selon eux, une forme déguisée de lock-out. — J.-P. D.



Paris

M. Chirac veut créer deux zones industrielles quai de Tolbiac et porte d'Aubervilliers

Pour lutter contre la « désindustrialisation » de la capitale, la Ville de Paris va prendre différentes initiatives qui seront annoncées dans quelques jours par M. Jacques Chirac, au cours d'une réunion de presse. Déjà, une commission extra-municipale chargé d'étudier la « réindustrialisation » de Paris, présidée par M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.), adjoint au maire, et composé notamment de représentants de la Chambre de commerce, de l'Union patronale de la région Ile-de-France et de la Chambre des métiers, vient d'être installée à l'Hôtel de Ville. Enfin avant l'été, le Conseil de Paris sera saisi d'une série de propositions en faveur des activités industrielles et artisanales. A cette occasion, un important débat sur la « réindustrialisation » de la capitale devrait s'ouvrir, comme viennent de le réclamer les élus communistes dans une lettre adressée au maire.

Pour la municipalité, il est temps d'agir car l'ampleur du recul industriel amorce, en fait, le déclin de la capitale. En cinq ans, de 1972 à 1977, Paris a perdu 120 000 emplois industriels, soit le tiers de ceux qui existent encore. De plus il convient de souligner qu'à Paris 40 % de ces emplois dits « industriels » sont exercés dans des bureaux et des sièges sociaux. Quand l'imprimerie et l'édition gagnent 4 000 emplois en province, elles en perdent 11 000 à Paris. En cinq ans, la crise de l'habillement a éliminé 1 emploi sur 13 en province mais 1 sur 4 dans la capitale. Les secteurs de l'électricité et de l'électronique ont perdu, de 1972 à 1977, 13 000 emplois à Paris alors qu'ils en gagnaient 61 000 en France. Bref, si la tendance continue, Paris aura perdu toutes ses activités de fabrication d'ici quinze ans.

Les causes sont multiples : difficultés d'insertion de l'industrie dans le tissu urbain, problèmes fonciers et conséquences de la politique nationale d'aménagement du territoire.

● L'INSERTION DANS LE TISSU URBAIN. — De nombreuses entreprises, imbriquées dans les immeubles d'habitation, posent de graves questions à l'heure de la lutte contre les nuisances. Ne sont-elles pas tentées alors de quitter la capitale ?

● LE PROBLEME FONCIER. — La construction de logements neufs a, le plus souvent, contaminé des terrains occupés par des industriels ou des artisans. La pression foncière a eu pour effet le renchérissement constant du prix des terrains qui a non seulement encouragé certaines entreprises, après avoir vendu leur terrain avec un bénéfice non négligeable, à se réinstaller en banlieue à des conditions plus avantageuses, mais encore il a joué un rôle dissuasif auprès de certains industriels désireux de s'installer à Paris.

Rénovation et artisanat

● L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — Comme l'a expliqué récemment le maire de la capitale, « *non seulement aucun prêt bonifié, ni aucune exonération fiscale en faveur des activités de production ne sont autorisées à Paris, mais encore* l'industriel doit acquitter *une taxe spéciale, la* « redevance » *de 150 F par mètre carré de plancher* ». Enfin, les représentants de la ville de Paris sont absents du « comité de décentralisation », dont le rôle est d'autoriser ou de refuser les nouvelles implantations industrielles dans Paris et la région parisienne.

Différentes mesures pour l'industrie et l'artisanat devraient être annoncées le 5 juin par M. Chirac.

Il faut « *laisser l'industrie à sa place* » : le maire proposera d'« *écarter, dans les règlements d'urbanisme, les dispositions qui incitent à la disparition des entreprises de fabrication, pénalisent ou interdisent leur implantation, leur extension et leur modernisation* ». Les opérations de rénovation en cours seront revues, dans la mesure ou leur degré d'engagement le permet, afin de mieux tenir compte de la présence des activités industrielles et artisanales. Ainsi dans les rénovations du village de Charonne et dans l'opération des Amandiers (20e arrondissement), des « cités » industrielles et artisanales seront créées.

Il est nécessaire aussi de « *créer de nouveaux pôles industriels* » : ces projets concerneront la création d'une zone industrielle de 6 hectares près de la porte d'Aubervilliers et à la hauteur du quai de Tolbiac. En amont de la gare d'Austerlitz, il est prévu, en effet, d'implanter sur près d'une trentaine d'hectares une zone regroupant les activités portuaires et des entreprises industrielles.

Enfin, il faudra éliminer les « *obstacles réglementaires* » : M. Jacques Chirac vient d'écrire au premier ministre pour lui demander que « *la Ville de Paris puisse faire entendre ses propositions dans le cadre de la procédure du Comité de décentralisation afin que l'agrément soit accordé sans restriction dans les nombreux cas où il se justifie* ». Le maire de Paris a également demandé la suppression de la redevance pour les entreprises déjà installées dans Paris, ou qui souhaitent s'y réinstaller.

JEAN PERRIN.

Alsace

Pour évacuer les déchets des potasses

M. P. SCHIELÉ PROPOSE LA CONSTRUCTION D'UN « SAUMODUC »

M. Pierre Schielé, président du conseil régional d'Alsace, sénateur C.D.S, vient de proposer au gouvernement la construction d'un « saumoduc » destiné à évacuer les saumures provenant de l'exploitation des mines de potasses d'Alsace vers les soudières de Lorraine susceptibles de les utiliser.

M. Schielé suggère que soient affectés à la construction de cet ouvrage les 132 millions de francs que coûterait l'injection des saumures dans le sous-sol haut-rhinois, solution qui suscite l'opposition des écologistes et de nombreux élus.

Jusqu'ici les saumures étaient directement rejetées dans le Rhin, contribuant dans une proportion importante à accroître le degré de salinité des eaux du fleuve et suscitant les protestations des autorités néerlandaises.

● *Paris - Genève en 1982 : trois heures et demie en T.G.V.* — M. Pierre Pelissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., a annoncé au cours d'une conférence de presse récemment réunie à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie, la mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Genève pour 1982. La durée du voyage sera de trois heures et demie au lieu de cinq heures quarante-cinq minutes actuellement.

● *La société laitière Ellsa-Loevenbruch* de Dieue-sur-Meuse (Meuse, qui emploie cinq cent quarante salariés, a déposé le mercredi 31 mai son bilan au tribunal de commerce de Verdun. Son déficit s'élève à 5,3 millions de francs. Depuis le 15 mai, le lait livré par les producteurs de la Meuse et de l'Oise n'était plus réglé. Ceux-ci ont reporte léur livraison sur la société France-Lait.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS DANS LA MÉTALLURGIE SEMBLENT TRÈS LIMITÉES

La première des négociations promises par le gouvernement et le patronat depuis les élections de mars s'est engagée vendredi 2 juin dans la métallurgie. Les dirigeants de l'Union patronale des industries métallurgiques et minières et ceux des cinq fédérations de salariés ne s'étaient pas rencontrés depuis trois ans. Si cette reprise du dialogue est, en soi, un élément positif, l'ouverture sur le fond reste très mince.

Certes, M. Boursier a affirmé, au nom de l'U.I.M.M., que *« l'heure était à la discussion »*, mais ses propositions sont restées très limitées : en juin, seraient *examinées seulement* les basses rémunérations, sans répercussion sur la hiérarchie ; un effort serait fait sur la grille des salaires des ouvriers, en faveur du travail manuel ; une étude des primes serait entreprise pour rationaliser le salaire annuel ; enfin, l'examen des quatre-vingt-quatorze barèmes régionaux, qui n'est pas écarté, ne devra pas aboutir à des conséquences inflationnistes. L'U.I.M.M. laissera chacune de *ses chambres patronales fixer* un minimum garanti.

Cette rigueur patronale laisse présager aux syndicalistes des débats très serrés. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont déclaré qu'il était nécessaire d'augmenter la pression revendicative à la base. M. Mourgues (F.O.) a notamment critiqué les intentions patronales sur un salaire annuel, et la C.F.T.C. n'admet pas d'inclure dans ce total annuel les primes de pénibilité. Pour M. Marchelli (C.G.C.), *« la discussion n'a pas encore commencé »*.

LES SUITES DE L'« AFFAIRE BOUSSAC »

M. Mitterrand présente à Épinal un « plan socialiste pour le textile »

Vives critiques de la C.G.T. locale

De notre correspondant

Epinal. — Devant les représentants des usines textiles en lutte, Montefibre et Boussac notamment, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a présenté à la presse, vendredi 2 juin, à Epinal, le plan socialiste pour *« la survie du textile »*. Ce plan, dont la mise en œuvre s'échelonnait sur cinq ans et qui devait être suivi par un plan de développement, a été sévèrement condamné par la C.G.T.

Le leader socialiste a tout d'abord vivement attaqué les banques, les industriels et le gouvernement, responsables, selon lui, de la crise textile : un gouvernement qui *« affirme vouloir sauver le textile en le sacrifiant. Un gouvernement qui prône une économie libérale, véritable* loi de *la jungle, où les canards boiteux tombent sous les coups des chasseurs »*. Parmi les causes de la crise textile, il a rangé la concurrence internationale, qu'elle soit le fait de pays du tiers-monde, de certains pays industrialisés comme les U.S.A. et l'Italie ou de groupes monopolistiques.

« Pour nous, socialistes, a-t-il expliqué, *le textile doit vivre en France. Il faut lui en donner les moyens. »* Le plan socialiste prévoit un aménagement du territoire permettant le maintien du potentiel industriel, une prise de participation financière de l'Etat dans certains secteurs, assortie d'un véritable contrôle sur la destination et l'utilisation des fonds publics, la modernisation du matériel de fabrication textile pour des produits de haut de gamme à forte valeur ajoutée, ainsi que l'application des règles qui régissent la concurrence, sans revenir toutefois au protectionnisme.

L'application de ce plan suppose, précise M. Mitterrand, la maîtrise du crédit par sa nationalisation, une politique internationale de régulation des matières *premières et, enfin, la protection* sociale des salariés. M. Mitterrand a précisé, à ce propos, que le P.S. *« ne refusait pas toute mobilité de l'emploi »* ; mais il ne s'agit pas, selon lui, d'une mobilité géographique, l'objectif étant de donner aux travailleurs le moyen de se reconvertir sur place, en conservant les avantages acquis. La décentralisation est enfin un des moyens de survie de l'industrie textile.

Pour la C.G.T., qui assistait à la conférence de presse, ce plan traduit *« un vide politique qui confirme les abandons dénoncés déjà par la C.G.T. lors de la dernière campagne électorale »*. Le *communiqué cégétiste poursuit : « Le P.S. n'a aucune proposition concrète à faire, sinon envisager des licenciements ; rien à proposer pour sauvegarder l'emploi dans les Vosges, sinon quelques idées s'inspirant de celles développées par le pouvoir et le patronat. »*

YVAN COLIN.

COMMERCE

DEUX AVIS DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Des briquets mis sous l'éteignoir

Il n'est pas toujours facile de maintenir sa part de marché pour une entreprise qui fabrique un produit bon marché, confectionné en grande série. Ainsi pour le briquet jetable que nombre de fumeurs ont substitué aux allumettes depuis le milieu des années 60. Le marché a connu une croissance rapide avant de se tasser ces dernières années. Et Feudor — filiale à 100 % de la société Genoud, qui est elle-même détenue à 75 % par la Société suédoise des allumettes — *qui vendait en France 75 % de* ces briquets en 1970, a vu cette part baisser à 46 % en 1976.

Comment faire pour que cette chute ne continue pas et que de petits industriels ne viennent pas perturber le marché ? Feudor trouva la parade. Il suffit de passer des accords avec les principaux négociants.

Les briquets jetables — dits *produits pipiers — sont en effet* vendus presque exclusivement dans les bureaux de tabac. S'ils sont distribués par une centaine de grossistes, en fait, la Société allumettière française (SAF), filiale du groupe de la Société suédoise des allumettes, et deux groupements d'achat, la SOCOPI et la SCODAM, réalisaient en 1976 80 % du chiffre d'affaires en gros des produits pipiers.

Quelle ne fut pas la surprise d'un petit industriel, en 1975, de voir le briquet qu'il avait mis au point être refusé par la SAF et la SOCOPI. Et, si l'un des adhérents de la SCODAM passa une commande, il y renonça bien vite sous la pression de son groupement d'achat.

La commission des ententes et des positions dominantes — devenue depuis lors la commission de la concurrence — fut saisie le 24 juin 1977 par le ministre de l'économie et des finances. Elle s'aperçut alors que la SOCOPI et la SCODAM — auxquelles s'associait parfois la SAF — avaient conclu en janvier 1974 une entente dont l'objet était d'adopter une politique commune vis-à-vis des fournisseurs et d'établir une tarification. De plus, les deux sociétés avaient institué des zones d'activité pour protéger leurs adhérents d'une concurrence réciproque.

Quant à Feudor, elle avait *conclu chaque année* avec les trois entreprises de négoce des contrats de *« concessionnaires stockistes »*, en application desquels celles-ci bénéficiaient d'une exclusivité de vente et de remises supplémentaires en contrepartie de l'engagement pris par elles de se soumettre au contrôle du fabricant, et surtout de ne pas commercialiser de nouvelles marques concurrentes. D'où les déboires du petit industriel...

Parce que ces pratiques ont eu pour objet de réduire la concurrence dans la commercialisation des briquets jetables et qu'elles se sont poursuivies jusqu'en janvier 1978, la commission a recommandé qu'elles soient sanctionnées pécuniairement comme le permet la loi du 19 juillet 1977 (dont c'est ici la première application).

M. Monory vient donc d'écrire aux *présidents* de Feudor, de la SAF, de la SOCOPI et de la SCODAM que, *« en raison de la gravité des faits »*, ces sociétés devront verser une amende de 100 000 F chacune. De plus, l'avis de la commission sera publié dans trois publications. Etant entendu que *« les pratiques concertées »* devront *« cesser sans délai »*.

Des vitriers sans grande transparence

La Fédération nationale des entreprises de miroiterie-vitrerie est-elle aussi transparente que les matériaux qu'utilisent ses adhérents ? La réponse est plutôt négative si l'on en juge par l'algarade que vient d'adresser M. René Monory, ministre de l'économie, au président de la Fédération (1).

Cette lettre ne laisse planer aucun doute sur les sentiments du ministre. On y trouve des formules telles que *« la commission de la concurrence, saisie par mes soins du dossier des pratiques anticoncurrentielles relevées dans le secteur du négoce du verre, a examiné cette affaire (...) J'attire votre attention sur le caractère de gravité des pratiques relevées »*. Ou encore : *« Je vous enjoins de mettre fin sans délai aux pratiques concertées condamnées. Vous voudrez bien me rendre compte, dans un délai de trois mois, des mesures que vous avez prises pour rétablir une situation concurrentielle »*.

A *quelles pratiques peu honorables* le ministre fait-il allusion ? L'avis de la commission de la concurrence l'explique en détail, sinon avec clarté. Les producteurs (Saint-Gobain, Boussois pour l'essentiel) fabriquent *des vitres et les stockent en gros par* l'intermédiaire de filiales. A ce stade, apparemment rien à dire, puisque les fabricants, fortement rappelés à l'ordre en 1964, se sont pliés aux recommandations de la commission. Le stade suivant — celui du demi-gros et de la pose — est assuré par les miroitiers-vitriers, dont les deux tiers sont regroupés au sein de la Fédération nationale des entreprises de miroitiers-vitriers 10, rue du Débarcadère, à Paris. C'est là que le bât blesse. A chaque fois que les prix baissent à la production, la Fédération envoie à ses adhérents un nouveau tarif.

Or ceux-ci, estime la commission, ne sont justifiés par *« aucune étude convaincante sur les prix de revient de la profession »* et ont donc *« un caractère artificiel »*. Bien sûr, les miroitiers et vitriers ne sont pas contraints de pratiquer les prix du tarif. Mais ils y sont très fortement incités, ne serait-ce que par la facilité. On retrouve donc des prix uniformes quelles que soient la taille, l'organisation, la productivité de l'entrepreneur.

Barèmes

La Fédération, qui ne laissait rien au hasard, diffusait aussi à ses *adhérents des barèmes pour fixer* les prix des opérations de façonnage qui sont nécessaires avant la pose des vitres. Reproche de la commission : avoir découragé les entreprises de calculer elles-mêmes leurs prix de vente. *Détail* piquant : M. Monory a également adressé une lettre au président de l'assemblée plénière des Sociétés d'assurances contre l'incendie. Motif : la convention tarifaire nationale *« que vous avez conclue avec la Fédération, pour couvrir le risque bris de glace, fixe les prix des diverses opérations de remplacement »*. Mais comment ces prix sont-ils déterminés, demande M. Monory ? Réponse exigée avant le 31 décembre 1978. On est en économie de concurrence ou on n'y est pas.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Bulletin officiel du service des prix du 1er juin.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Affaiblissement du dollar Hausse du franc suisse

Affaiblissement du DOLLAR à l'annonce d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, hausse vigoureuse du FRANC SUISSE et bonne tenue persistante du FRANC FRANÇAIS, tels ont été les faits marquants de la semaine sous revue.

Peu affectée, au départ, par l'annonce d'un déficit de la balance commerciale des Etats-Unis un peu supérieur en avril par rapport à mars (2,84 milliards de dollars contre 2,78 milliards, ce qui constitue tout de même un rythme annuel de *plus de 30 milliards*), *la* monnaie américaine a subi un assez rude coup à l'annonce, mercredi 31 mai, d'une forte hausse des prix intérieurs outre-Atlantique : 0,8 % en avril, soit 10,3 % en rythme annuel.

Du coup, le DOLLAR « plongeait » jeudi 1er juin sur toutes les places. Il revenait à Francfort, de 2,11 DM à 2,08 DM, à Zurich de 1,93 FS à 1,88 FS, à *Tokyo de 226 yens* le vendredi précédent à 220,50 yens, et à Paris de 4,66 F le 26 mai à moins de 4,59 F. Les banques centrales vinrent à son secours, notamment en Allemagne fédérale, où M. Emminger, président de la Bundesbank, a réaffirmé que l'Institut d'émission ouest-allemand « n'hésiterait pas à intervenir fortement pour défendre le DOLLAR ». Manifestement, la hausse des prix aux Etats-Unis inquiète les milieux financiers internationaux, d'autant que le mois de mai ne serait guère meilleur. Certains opérateurs se montrent très pessimistes, tel M. Henry Kaufman, de la *firme new-yorkaise bien* connue Salomon-Brothers : selon lui, l'année prochaine pourrait être la période la plus difficile que le DOLLAR aura connue depuis la fin de la guerre. Relevons, enfin, que les experts de la Morgan Guaranty chiffrent à 2,5 % seulement la dépréciation réelle du DOLLAR depuis 1973, en utilisant une formule très complexe, qui combine les taux de change nominaux et les prix de gros industriels pondérés en *fonction* des échanges commerciaux. Ils en concluent que le DOLLAR devrait se déprécier beaucoup plus pour obtenir un redressement de la balance américaine des comptes courants...

Le FRANC FRANÇAIS affiche une bonne tenue persistante vis-à-vis des monnaies fortes, le FRANC SUISSE mis à part.

L'étranger juge M. Raymond Barre sur sa fermeté à l'égard des revendications salariales, et agit, en conséquence. A noter qu'au cours d'un exposé sur l'élargissement éventuel du « serpent monétaire européen », M. Matthoefer, ministre des finances d'Allemagne fédérale a jugé possible le retour du FRANC dans ledit serpent, mais pas avant un an du fait de la hausse du prix provoqué par la levée des contrôles.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	182,30	8,3675	3,4400	3,8018	59,5756	4,0744	1573,52
	—	181,15	8,4461	3,5432	3,8458	59,9968	4,1168	1579,08
New-York.	182,30	—	21,7864	52,9941	47,9501	3,0599	44,7427	0,1158
	181,15	—	21,4477	51,1247	47,1031	3,0193	44,0237	0,1147
Paris.....	8,3675	4,5900	—	243,24	220,09	14,0452	205,36	5,3177
	8,4461	4,6625	—	238,36	219,61	14,0775	205,26	5,3487
Zurich....	3,4400	188,70	41,1111	—	90,4818	5,7741	84,4295	2,1861
	3,5432	195,60	41,9517	—	92,1337	5,9057	86,1104	2,2438
Francfort.	3,8018	208,55	45,4357	110,5193	—	6,3815	93,3109	2,4161
	3,8458	212,30	47,1031	108,5378	—	6,4100	93,4624	2,4354
Bruxelles.	59,5756	32,6800	7,1198	17,3184	15,6701	—	14,6219	3,7861
	59,9968	33,1200	7,1034	16,9325	15,6005	—	14,5806	3,7994
Amsterdam	4,0744	223,50	48,6928	118,4419	107,1685	6,8390	—	2,5893
	4,1168	227,15	48,7184	116,1298	106,9948	6,8583	—	2,6058
Milan.....	1573,52	863,15	188,0501	457,41	413,88	26,4121	386,19	—
	1579,08	871,70	186,9597	445,65	410,59	26,3194	383,75	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs, de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

La LIVRE STERLING a également faibli. Les économistes de la London Business School estiment que la croissance plus rapide de la masse monétaire britannique exercera des pressions à la baisse sur la monnaie anglaise et relancera l'inflation à partir du milieu de cette année.

Le FRANC SUISSE est à nouveau vigoureusement orienté à la hausse contre toutes monnaies atteignant près de 2,44 F à Paris.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fait un bond de 180 dollars à 185 dollars en raison de la faiblesse de la monnaie américaine.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CAFÉ, DU CUIVRE ET DU ZINC

MÉTAUX. — *Le cuivre a poursuivi son avance, mais à un rythme moins rapide, au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont exercé une influence favorable : nouvelle diminution des stocks britanniques de métal, qui reviennent à 533 825 tonnes (— 7 075 tonnes), relèvement de 3 cents par livre du prix du métal raffiné, porté par les producteurs américains à 67 cents, invocation par le Zaïre de la clause de force majeure pour réduire ses livraisons de couverture passés pour le compte de métal rouge de 50 %, enfin, achats de différents utilisateurs, dont la Chine. En année pleine, la perte de production est évaluée à 300 000 tonnes au Zaïre, soit environ 5 % de l'offre mondiale. Toutefois, les stocks mondiaux de métal, qui atteignent près de 2 millions de tonnes, paraissent amplement suffisants pour faire face aux besoins, car ils représentent plusieurs mois de consommation.*

Nouvelle avance du zinc à Londres, qui retrouve désormais ses niveaux de mai 1977. La reprise, depuis le 1er janvier, atteint près de 20 %. Une augmentation de la demande de métal est prévue aux Etats-Unis, et des grèves pourraient se produire dans diverses mines. Une compagnie canadienne, suivant l'exemple des producteurs australiens, vient de relever le prix de son métal de 50 dollars pour le porter à 600 dollars la tonne. Les producteurs européens pourraient faire de même dès que l'état du marché le permettra.

Sensible progression des cours de l'argent à Londres et du platine au marché libre provoquée par le réveil du marché de l'or et des craintes monétaires.

TEXTILES. — *Effritement des cours de la laine sur les divers marchés à terme. La tonte australienne pour la saison 1978-1979 est évaluée à 610 millions de kilos. En janvier les estimations portaient sur 580 à 590 millions de kilos.*

DENRÉES. — *Flambée sur les cours du café. Des craintes, peut-être excessives, au sujet des gelées ayant pu affecter la récolte brésilienne en sont responsables. La récolte du Brésil a déjà souffert de la sécheresse. Autre facteur supplémentaire de fermeté, celle du Kenya, endommagée par de fortes pluies, serait inférieure de 25 % au moins à la précédente.*

CÉRÉALES. — *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte mondiale est estimée par un organisme international à 405 millions de tonnes soit 5 millions de tonnes de plus que la précédente.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonnes) : cuivre (Wirebars), comptant, 779 (771) ; à trois mois, 798 (742,50) ; étain, comptant, 6 710 (6 540) ; à trois mois, 6 585 (6 425) ; plomb, 330 (306,75) ; zinc, 340 (319,50).

— New-York (en cents par livres) : cuivre (premier terme), 65,40 (64,40) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (71,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-155).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 672 (1 658 5/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 59 (61,40) ; oct., 61 (65,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. 230 (232) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill. 22,95 (23).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute : 585 (595).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 56,50-57,75 (58,50-59).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 229 - 229,50 (225,25 - 225,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 132 (135,60) ; sept., 128,90 (133,40) ; sucre, juill., 7,64 (7,47) ; sept., 7,88 (7,74) ; café, juill., 180,75 (167,50) ; sept., 173,52 (160,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 107,50 (106,10) ; sept., 110,20 (108,80) ; café, juill., 1 938 (1 691) ; sept., 1 835 (1 605) ; cacao, juill., 1 683 (1 761) ; sept., 1 646 (1 717) ;

— PARIS (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 430 (1 474) ; déc., 1 365 (1 408) ; café, sept., 1 575 (1 400) ; nov., 1 525 (1 385) ; sucre (en francs par tonne), août, 906 (915) ; oct., 926 (940).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill., 325 (334 1/2) ; sept., 329 (339) ; maïs, juill., 265 1/2 (267) ; sept., 266 (271 1/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle détente

Petit à petit, les taux d'intérêt à court terme baissent sur la place de Paris, par légers à-coups successifs. Revenu la semaine précédente de 8 % à 7 3/4 %, ils ont confirmé leur détente en touchant même 7 1/2 % lundi pour remonter à 8 % à l'occasion de l'échéance de fin de mois et revenir à 7 3/4 % le lendemain et terminer vendredi à 7 7/8 %. C'est précisément à ce taux de 7 7/8 % que la Banque de France a adjugé 3 milliards de francs vendredi, en baisse de 1/4 % sur l'adjudication précédente, la même réduction étant appliquée sur ses pensions contre bons du Trésor.

La décision des autorités monétaires était très attendue par un marché que sa « liberté » rendait un peu nerveux, et qui craignait d'être pris à contre-pied. Tenant compte de l'abondance des disponibilités, des rentrées de devises qui se poursuivaient (260 millions de dollars officiellement pour la semaine arrêtée au *25 mai*) et de la bonne tenue du franc, l'institut d'émission a jugé opportun d'« accompagner » la détente.

Cette attitude relance les rumeurs d'un abaissement du *taux de base des banques*. Selon M. Monory, ministre de l'économie, et M. Icart, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée, « si la tendance à la diminution du taux d'intérêt se confirmait, il en serait tenu compte, et le taux de base bancaire pourrait être réduit le mois prochain (c'est-à-dire en juin) de 0,30 % à 0,50 % ». La semaine dernière, après avoir laissé entendre que le principe d'une baisse était acquis, nous avions cru comprendre qu'il n'en était rien, malgré la pression émanant du patronat, et spécialement des P.M.E. : le coût du crédit devait rester aligné sur le taux d'inflation.

Sans doute a-t-on changé d'avis en haut lieu, et considéré qu'un écart de près de 1,5 point entre le taux au jour le jour et le taux de base bancaire était propre à justifier une réduction. En ce cas, toujours selon M. Monory, le taux d'escompte officiel ne serait pas modifié (dans la formule actuelle, inspirée du rapport Wormser-Marjolin-Sadrin, rien n'oblige, en effet, à le modifier).

Sur les marchés extérieurs, une pause a été observée outre-Atlantique, après la hausse à 8 1/2 % du « prime rate » des banques la semaine précédente. Certains banquiers le voient à 10 % d'ici la fin de l'année.

En tout cas, on a noté des mouvements de capitaux vers les Etats-Unis, à la faveur de cette élévation.

F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26.5	Cours 2.6
Or fin (kilo en barre)	26950 ..	27250 ..
— (kilo en lingot)	26995	27410 ..
Pièce française (20 fr.)	262 60	266 [illegible]
Pièce française (10 fr.)	212	218 [illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	231 10	237
Union latine (20 fr.)	225 80	238 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	176	180
Souverain	253	256 [illegible]
● Souverain Elizabeth II	273 60	261 ..
● Demi-souverain	277 50	274 ..
Pièce de 20 dollars	1202 40	1218 [illegible]
— 10 dollars	587	576 ..
— 5 dollars	412 50	[illegible]
— 50 pesos	1187 ..	[illegible]
● — 20 marks	338 ..	[illegible]
— 10 florins	246 ..	[illegible]
● — 5 roubles	137 ..	[illegible]

LA REVUE DES VALEURS

COUP DE POUCE AUX CLUBS D'INVESTISSEMENT

Sociétés de fait créées en décembre 1968 et dotées de la transparence fiscale, les clubs d'investissement en valeurs mobilières vont être libéralisés par les pouvoirs publics, qui estiment qu'ils peuvent jouer un rôle éducatif important en matière d'investissement en actions. Le plafond du montant initial que chaque membre peut verser serait porté de 600 F à 3 000 F, celui du versement mensuel pourrait être relevé de 200 F à 1 000 F, et le nombre des participants passerait de 15 à 20. Il existe aujourd'hui 4 300 clubs regroupant 40 000 à 50 000 adhérents, avec un facteur moyen d'environ 40 000 F, et un patrimoine global de 150 à 200 millions de francs. Chaque année, un prix leur est décerné sous les auspices de notre confrère « la Vie française ». Depuis quelque temps, le nombre des clubs tend à diminuer.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973 mais surtout le *7 % 1973* se sont mis en évidence. La hausse des cours de l'or (pour les deux fonds d'Etat) et les achats effectués par les notaires (pour le *4 1/2 % 1973*) expliquent cette hausse.

Une certaine stabilité des taux a été observée sur le marché des *obligations*, où les échanges se sont situés à un niveau encore

	2 juin	Diff.
4 1/2 % 1973 (1) ..	735	+ 10,20
C.N.E. 3 % (2) ...	2 390	+ 26,65
7 % 1973	2 987	+158
Empr. 10,50 % 1975	98,10	+ 0,30
10 % 1976	101,70	+ 1,20
P.M.E. 10,60 % 1976	98,10	— 0,70
P.M.E. 11 % 1977 .	100,30	+ 0,20
Barre 8,80 % 1977 .	103,30	inchangé
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	95,30	+ 0,20
5 1/2 % 1965	108,55	+ 0,35
6 % 1966	108,10	+ 0,50
6 % 1967	102,40	+ 0,10
Charbon. 3 %	168	inchangé

(1) Ex-coupon de 4,50 F.
(2) Ex-coupon de 30,58 F.

élevé. Il est vrai que le calendrier des émissions, pour les semaines à venir, paraît assez chargé, ce qui devrait calmer « l'appétit » des investisseurs. Lundi, débuteront les opérations de placements de trois nouveaux emprunts : *S.D.R.* (260 millions à 10,80 % nominal et 10,82 % actuariel), *Autoroute Esterel-Côte d'Azur* (200 millions de francs à 11,10 % nominal (11,17 % actuariel) et *Cie nationale du Rhône* (400 millions de francs (10; 80 % nominal, 10,76 % actuariel).

Matériel électrique, services publics

« C.G.E. » va procéder, du 12 juin au 12 juillet, à un appel de 300 millions de francs sur le marché portant son capital de 504 431 500 F à 605 317 800 F par émission d'une action nouvelle pour cinq anciennes, au prix de 300 F dont 200 F de prime, avec jouissance du 1er janvier 1978.

L.M.T. compte réaliser, en 1978, une progression de 13 % sur son chiffre d'affaires, à structures comparables. En 1977, ses ventes hors taxes se sont élevées à 1 765 millions de francs (+ 9,3 %)

	2 juin	Diff.
Alsthom-Atlant. ..	72,10	— 0,40
C.E.M.	72,10	+ 2,10
C.G.E.	365,50	+ 9
Matra	2 140	—125
Legrand	1 680	— 64
Machines Bull ...	41,90	+ 0,50
L.M.T.	1 350	— 39
Radiotechnique ..	436	+ 8
Signaux	257	+ 17
T.R.T.	492	— 25
Thomson-Brandt .	190,50	— 3
Siemens	635	+ 25
Générale des eaux	523	— 8
Lyonnaise des eaux	418,50	— 1,50
Chauffage urbain.	74	+ 6,10

et son bénéfice net à 83,3 millions de francs contre 60.1 millions; les actionnaires verront leur dividende passer de 52,60 F à 60.50 F net.

Electricité de Strasbourg a enregistré en 1977 un bénéfice net de 9,63 millions de francs contre 9.84 millions et propose un dividende de 15 F net contre 14,40 F. *Parisienne de chauffage urbain* porte le sien de 4 F à 5 F net.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Eurafrance a enregistré un bénéfice net consolidé de 152 millions de francs (éléments à long terme exclus) contre 119 millions

	2 juin	Diff.
Bail Equipement .	195	+ 5
B.C.T.	114,70	+ 2,70
Cetelem	231	— 10
Compagn. bancaire	310,10	— 15,90
C.C.F.	123,50	+ 1,60
Crédit foncier ...	354	+ 20,90
Financ. de Paris .	159,90	— 1,40
Locafrance	173	— 6
Prétabail	340	+ 7
U.C.B.	190	— 19
U.F.B.	275	— 16
Silic	217	— 3
S.N.I.	413,90	+ 18,90
Comp. du Midi ...	395	+ 7
Eurafrance	258	+ 30,50
Pricel	150	— 3
Schneider	177	+ 4,50
Suez	280	+ 4

en 1976 (69,50 F par action contre 54,30 F), l'actif net consolidé représentant 498 F par titre contre 423 F.

Bâtiment et travaux publics

Le dividende qui sera versé par « Maisons Phénix » au titre de l'exercice 1978 pourrait être augmenté de 50 %. C'est, en substance, ce qu'a déclaré le président du groupe, M. Roger Pagezy. Pour 1977, le dividende global a été fixé à 39,90 francs (inchangé) sur un capital augmenté gratuitement de 30 % en 1977.

	2 juin	Diff.
	480	+ 17
Auxil. d'entrepr. ..	808	— 9
Bouygues	111	— 1,60
Chim. et Routière	128,10	+ 9,60
Ciments français .	781	— 33
Dumez	351	+ 13
Entr. J. Lefebvre .	189	— 14
Génér. d'enrtepr. .	318	+ 16
Gds Travx de Mars.	191,50	+ 1,50
Lafarge	990	+ 7
Maisons Phénix ..	166,10	+ 0,90
Poliet et Chausson	2 juin	Diff.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 29 MAI AU 2 JUIN

Grogne passagère ?

Présenté cette semaine par le gouvernement, le premier train de mesures destinées à réorienter l'épargne vers les entreprises n'a pas reçu toute l'approbation espérée dans les milieux professionnels de la Bourse de Paris. Bien que ces derniers n'aient pas encore eu le temps de procéder à une analyse approfondie du projet de loi, par ailleurs incomplet, ils ont tenu à marquer leur déception dès cette semaine. D'un vendredi à l'autre, les différents indices de valeurs françaises ont ainsi reculé de 1 % en moyenne, tous les gains amassés avant le conseil des ministres de mercredi ayant été reperdus, et au-delà, à la veille du week-end.

La semaine avait effectivement très bien commencé, puisque, après cinq séances consécutives de hausse, le marché allait encore monter fortement (2,5 %) lundi. Certes, les interventions des organismes de placements collectifs, les fameux « gendarmes », ne furent pas étrangères à ce mouvement. Mais, autour de la corbeille, l'on constatait également le retour de quelques opérateurs particuliers, sans doute alléchés par ce qui filtrait du projet de loi de M. Monory. Mardi, les achats de ces opérateurs privés paraissant se multiplier, les « gendarmes » laissèrent un peu la bride sur le cou du marché, et celui-ci progressa, « seul », de 1,2 % environ. La performance fut jugée d'autant plus remarquable que, la veille au soir, il avait été annoncé une forte hausse des prix pour le mois d'avril. Même si cette accélération de l'inflation était prévue et anticipée, ce genre d'annonce a toujours un impact psychologique négatif sur la Bourse. Cette fois-ci, il n'en fut rien. Mercredi, alors même que le conseil des ministres se poursuivait encore, les boursiers se montrèrent un peu plus circonspects, et, à l'issue d'une séance plus calme, les indices n'avaient pratiquement pas varié. Après 7 % de hausse en quatre jours, il était probable que des ventes bénéficiaires se produiraient. Mais elles furent tout juste « digérées » par un marché sur lequel la demande montra quelques signes de faiblesse. Jeudi, celle-ci fut nettement insuffisante, et une nouvelle vague de prises de bénéfices ramena les cours au-dessous de leur niveau précédent. La baisse fut cependant légère (0,6 %), et le marché apparaissait encore « assez bien tenu », en dépit des commentaires peu encourageants émis par les habitués du palais Brongniart. A la veille du week-end, la grogne déclenchée par les projets gouvernementaux en matière de valeurs mobilières s'amplifia sensiblement. Dans les allées du palais, sur les groupes de cotations, derrière les piliers, des professionnels agités discutaient ferme mais ne passaient pas d'ordres. Les troubles sociaux qui ont éclaté chez Renault et chez Boussac étaient également au centre des conversations, certains craignant que le pays ne soit entré, « sans s'en rendre bien compte, dans une longue période d'agitation sociale qui pourrait bien se généraliser ».

Mais, pour l'instant tout au moins, l'essentiel des préoccupations boursières se situe ailleurs. « Prendre le risque de mécontenter des actionnaires existants et actifs pour en trouver d'éventuels nouveaux qui, par définition, pourraient bien l'être moins est un pari dangereux », disait-on autour de la corbeille. Est-ce si sûr ? Après tout, depuis tant d'années, le marché parisien a fait mille fois la preuve de ses difficultés à s'acquitter honorablement de sa tâche principale : permettre aux entreprises de trouver les fonds qui leur sont nécessaires.

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

L'exercice 1977 chez *Testut-Aequitas* s'est soldé par une perte nette de 205 067 F contre un bénéfice net de 1,12 million

Les comptes de l'exercice 1977 chez *Satam* se sont soldés par un bénéfice net de 1,63 million de francs contre 0,85 million en 1976. Le dividende global a été fixé à 4,50 F contre 3 F pour les actions anciennes et 1,50 F pour

	2 juin	Diff.
Chiers-Châtillon ..	18,50	+ 0,90
Creusot-Loire	81	+ 1
Lenain Nord-Est .	37,60	+ 1,90
Marine-Wendel ...	61,40	+ 4,30
Métall. Normandie	86	+ 3,90
Pompey	77,60	+ 2,70
Sacilor	31,60	+ 1,60
Saulnes	42,70	+ 2,70
Usinor	24	+ 0,80
Vallourec	97	+ 9,50
Alspi	69	— 0,60
Babcock-Fives	93	+ 6,50
Génér. de fonderie	120	+ 11
Poclain	213	+ 21
Sagem	563	+ 22
Saunier-Duval	159	+ 11
Penhoët	258	+ 8
Peugeot-Citroën ..	368	+ 5
Ferodo	450	+ 3

les actions nouvelles. En 1978, le bénéfice consolidé (part du groupe) ainsi que le résultat propre de la *Satam* marqueront un nouvel accroissement, a indiqué le conseil.

Le bénéfice net consolidé du groupe *Nadella* s'est élevé à 3,2 millions de francs en 1977 contre 2,4 millions de francs en 1976.

Filatures, textiles, magasins

Optorg a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 1 850 millions de francs, en hausse de 16 %, et un bénéfice net consolidé de 51 millions de francs, contre 50,9 millions ; la part de

	2 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	49,95	+ 5,55
Sommer-Allibert ..	434,80	— 3,20
Agache-Willot	984	+ 74
Fourmies	30,20	+ 4,40
Godde-Bedin	28,10	— 4,90
Roudière	330	+ 25
Saint-Frères	187,50	+ 14
Vitos	119,60	+ 11,80
Galeries Lafayette.	76	+ 4,50
Nouvelles Galeries	128	+ 9,50
Paris-France	86	— 3,50
Prénatal	31,90	+ 3,50
Printemps	80,10	— 8,10
La Redoute	553	— 24

la société mère dans ce résultat s'élève à 47,2 millions de francs contre 45,3 millions.

A fin mai, le chiffre d'affaires de *Damart - Serviposte* est en hausse de 17 % ; la progression prévue pour l'exercice entier est de 15 %. Les actionnaires recevront un dividende net de 14 F (dont 0,30 F reporté de l'an dernier) contre 11,70 F.

Pétroles

Le bénéfice net réalisé par « British Petroleum » pour le premier trimestre de 1978 a diminué, à 80,6 millions de livres contre 144,8 millions un an plus tôt. Le résultat attribuable aux actions ordinaires est revenu de 148,8 millions de livres à 77,7 millions. Selon la compagnie, cette diminution proviendrait « des revenus plus faibles en provenance de la mer du Nord, et de l'accroissement des

	2 juin	Diff.
Aquitaine	464,60	— 12,40
Esso	69,60	— 1,20
Franç. des pétroles	131,50	+ 4,40
Pétroles B.P.	74,50	+ 1,70
Primagaz	129	+ 1,90
Raffinage	74,50	+ 2,40
Sogerap	79,90	+ 2,80
Exxon	219	— 3,80
Petrofina	536	— 7
Royal Dutch	258	— 2,10

pertes subies par les filiales françaises. » En revanche, les bénéfices des filiales américaines ont progressé.

La situation provisoire arrêtée à fin mars (premier semestre de l'exercice en cours) pour *l'Application des gaz* fait ressortir un bénéfice net avant impôt de 12,24 millions de francs contre 5,83 millions un an plus tôt. Les ventes consolidées hors taxes ont augmenté de 4,1 % à 205,27 millions de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions, de *Michelin* ressort à 100,84 F par action pour 1977

	2 juin	Diff.
Imétal	68,50	+ 5,50
Peñarroya	38,60	+ 2
Charter	11,40	inchangé
Inco (1)	85	+ 1,15
R.T.Z.	19,90	+ 0,75
Tanganyika	13,50	— 1,30
Union minière	107	— 4
Z.C.I.	0,90	— 0,03
Kléber	58,50	+ 11,60
Michelin	1 405	— 20

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,75 F.

contre 57,88 F en 1976. Le résultat net atteint 30,39 F par titre contre 26,50 F.

Valeurs diverses

A l'assemblée de « Saint-Gobain-Pont-à-Mousson », le président, M. Roger Martin, a déclaré que son groupe entendait « rester prêt à saisir les possibilités de grandes diversifications ». A cet effet, le capital pourra être augmenté par émission d'obligations convertibles, sans qu'un calendrier précis ait été établi. Il a confirmé la « marche satisfaisante » des établissements étrangers, et indiqué que le groupe voulait mettre un terme aux pertes de certains secteurs comme le papier d'emballage et la verrerie domestique.

	2 juin	Diff.
L'Air liquide	298	— 8
Bic	523	inchangé
Europe n° 1	479	— 19
L'Oréal	750	— 15
Jacques Borel	116	— 1
Club Méditerranée	410	— 12
Arjomari	134	+ 7
Hachette	209	+ 19,10
Presses de la Cité .	279	— 5
P.U.K.	92,50	+ 3,50
St-Gob.-P.-à-M. ..	148,50	+ 1
Skis Rossignol	1 571	— 39
Chargeurs réunis .	176	+ 11

Produits chimiques

	2 juin	Diff.
C.M. Industries ..	237,50	+ 5,50
Cotelle et Foucher	112	+ 8
Institut Mérieux .	374	+ 4
Laboratoire Bellon.	217	— 2,50
Nobel-Bozel	56,90	+ 1,40
Pierrefitte-Auby ..	74,10	+ 4,10
Rhône-Poulenc ...	96,20	+ 1,70
Roussel-Uclaf	268	+ 3,10
B.A.S.F.	303,50	+ 5,50
Bayer	393	+ 2,50
Hoechst	301	+ 2
Norsk Hydro	164,50	+ 5,80

Alimentation

Une opération de restructuration vient d'intervenir au sein du groupe *Félix Potin* ; celle-ci intéresse deux de ses filiales : *Primistères* (filiale à 45 %) vient de porter de 5 % à 13 % sa participation dans *Nicolas*, après achat de 8 % des titres de cette affaire à la *Banexi*. Par ailleurs, *Genvrain* (filiale à 20 % de *Félix Potin)* vient d'acquérir de la *Sté des vins de France* 18 % du capital de *Nicolas*, ce qui porte sa participation à 20 %. Au total, *Félix Potin* contrôle donc indirectement 33 % du capital de *Nicolas*.

	2 juin	Diff.
Beghin-Say	182,50	+ 10,50
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	558	+ 14
Carrefour	1 555	— 50
Casino (1)	1 178	+ 59
Moët-Hennessy ...	488	— 7
Mumm	365	+ 14
Olida et Caby (2)	163	+ 4
Pernod-Ricard	268	+ 8,50
Radar	341,50	— 11,50
Raffin. St-Louis ..	92,80	— 1,70
S.I.A.S.	294	— 3,50
Veuve Clicquot ...	614	+ 19
Viniprix	427	— 3
Martell	420	— 8
Guy. et Gascogne .	270	— 10
Générale Occident.	188,50	— 1
Nestlé (3)	8 400	+190

(1) Ex-coupon de 32 F.
(2) Ex-coupon de 8,50 F.
(3) Ex-coupon de 140 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	29 mai	30 mai	31 mai	1er juin	2 juin
Terme ...	197 717 865	228 349 303	174 090 850	142 297 233	121 273 870
Compt. ...					
R. et obl.	83 243 321	118 631 409	125 375 449	115 795 495	150 028 326
Actions	91 061 781	79 504 821	75 332 973	63 975 868	63 920 511
Total	372 022 967	426 485 533	374 799 272	322 068 596	335 222 707

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	29 mai	30 mai	31 mai	1er juin	2 juin
Franç ..	138	140,6	141,5	140,9	136,9
Etrang..	101,1	101	100,9	102	101,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	29 mai	30 mai	31 mai	1er juin	2 juin
Tendance.	137,7	138,8	138,3	137	133,5

(base 100, 29 décembre 1961)

	29 mai	30 mai	31 mai	1er juin	2 juin
Ind. gén. .	76,6	77,8	77,7	77,8	76,1

Une nouvelle donne ?

Il ne faut pas s'y tromper : le projet de loi que vient de présenter M. Monory, ministre de l'économie, tend davantage « à orienter l'épargne vers le financement des entreprises » qu'à favoriser directement la Bourse. Certes, ce projet prévoit la détaxation du revenu investi en actions à hauteur de 5 000 F, ou un peu plus, et à ce titre M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, évoquant audacieusement les Noces de Cana, le qualifie d'« hydromel » après le « mauvais vin » de la semaine dernière (lisez le projet de taxation des plus-values boursières). Mais il comporte aussi des mesures adéquates pour renforcer les fonds propres des entreprises, en accordant des avantages fiscaux aux augmentations de capital (déduction des dividendes servis pendant sept ans et diminution de certains droits d'enregistrement) avec des modalités spéciales en faveur des P.M.E. C'est à ces dernières que s'adresse également la création d'actions à dividende prioritaire privées de droit de vote (ou actions de préférence), sans oublier les « prêts participatifs », créances de dernier rang, assimilables à des fonds propres, dont peuvent bénéficier aussi les grandes entreprises (que l'on songe à la sidérurgie).

Il n'est jusqu'à la contrepartie budgétaire des mesures de détaxation qui ne soit orientée dans ce sens : faire passer de 33,33 % à 40 % le prélèvement libératoire sur les comptes sur livret, bons du Trésor, bons de caisse, etc. revient à moins avantager l'épargne liquide ou semi-liquide, souvent anonyme, et à l'inciter à s'investir plus longuement.

La même observation est valable pour les comptes courants d'associés, si nombreux dans les P.M.E., et que M. Thèvex, président de la chambre de commerce de Paris, estime « pénalisés ». Mais c'est précisément pour inciter les titulaires de ces comptes à les incorporer au capital que les pouvoirs publics veulent les taxer : M. Monory, lui-même patron de P.M.E., a été très clair sur ce point. En définitive, si on les conjugue avec la libération des prix industriels, on ne peut retirer à ces mesures une certaine cohérence.

Sont-elles justes ? La détaxation en pourcentage de revenus aurait favorisé les contribuables fortunés plus capables d'investir ; celle prévue par le projet est sans doute plus équitable, puisqu'elle est identique pour tout le monde, à ceci près que moins le contribuable est imposé, moins la détaxe est importante. C'est une contradiction à laquelle il est difficile d'échapper.

Seront-elles efficaces ? En ce qui concerne la Bourse, M. Monory espère attirer 5 milliards de francs vers le marché des valeurs souscrites par un million d'actionnaires, nouveaux ou anciens.

A cet égard, certains critiquent la suppression de toute déduction fiscale sur les dividendes (abattement de 3 000 F ou exonération dans le cadre des engagements d'épargne à long terme) pour les bénéficiaires de la détaxation en capital : c'est pénaliser les actionnaires actuels, déjà bien étrillés par la formidable baisse des cours en valeur réelle. L'objection n'est pas sans fondement, mais quitte à détaxer une catégorie de contribuables, le gouvernement a choisi les nouveaux acquéreurs d'actions. Logiquement, cette procédure devrait être une incitation plus puissante que celle du dégrèvement des dividendes, et dans les banques on se prépare à alimenter les guichets en produits « maison » suivant une formule collective propre à satisfaire les candidats à la détaxe peu familiers avec la Bourse : SICAV ou fonds de placement investis en seules valeurs françaises (ce qui pose des problèmes de réglementation, et fera l'objet d'un projet de loi tout prochainement).

Une chose est certaine, néanmoins : la Bourse, depuis des années, tourne en rond, plutôt mal, et ne joue plus du tout l'un de ses rôles essentiels, celui de pourvoyeur de capitaux. En 1977, les particuliers n'ont apporté aux sociétés cotées que 520 millions de francs d'épargne fraîche sous forme d'augmentation de capital, les 49 milliards levés sur le marché financier étant composés à 80 % d'obligations et la formation brute totale de capital fixe ayant atteint 426 milliards de francs. Une goutte d'eau dans la mer !

Pour renverser cette tendance, des avantages fiscaux ne suffiront pas, même s'ils ne sont pas négligeables. La faveur dont l'immobilier a joui était due davantage à la certitude d'une valorisation et d'une protection contre l'érosion monétaire qu'aux dégrèvements d'impôts. Tout acquéreur d'actions achète un espoir, celui de la prospérité de la société émettrice. Il achète aussi un risque, celui d'être cruellement déçu, et ce risque doit lui être payé sous forme d'un rendement élevé ou d'une participation aux bénéfices par le biais d'une valorisation en capital. C'est en ce sens que la nouvelle donne qui semble s'instaurer en faveur de l'industrie a peut-être des chances de mieux acquitter la facture. La Compagnie générale d'électricité est la première à se présenter au guichet avec une augmentation de capital de 300 millions de francs : ce sera un test.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise

Wall Street a été orienté à la hausse cette semaine, l'indice Dow Jones gagnant 15 points à 847,53. L'annonce de la plus forte hausse des prix de détail depuis quatorze mois (+ 0,9 % en avril) a peu impressionné le marché, qui avait déjà anticipé la nouvelle la semaine précédente : un responsable du conseil sur la stabilité des prix et des salaires avait laissé prévoir de « mauvais » indices aussi bien en mai qu'en avril.

La progression de l'indice des principaux indicateurs économiques ne l'a pas davantage ému. En revanche, l'annonce, à la veille du week-end, d'une augmentation des prix de gros moins forte que prévue, et celle d'une diminution de la masse monétaire ont été bien accueillies. Pour l'instant, Wall Street ne veut retenir que les éléments favorables. Le volume des échanges s'est maintenu à un niveau élevé, avec 110,7 millions de titres traités (en quatre jours) contre 143,2 millions les cinq séances précédentes.

	Cours 26 mai	Cours 2 juin
Alcoa	44 1/8	47
A.T.T.	61	61 1/2
Boeing	47 7/8	50 1/8
Chase Man Bank ..	31 1/4	31 5/8
Du P. de Nemours	114 1/2	116 1/4
Eastman Kodak ..	54 1/8	56 1/8
Exxon	46 1/2	46 3/4
Ford	48 5/8	49 1/8
General Electric ..	52 3/8	52 5/8
General Foods	31 1/4	32
General Motors ...	59 5/8	61 1/8
Goodyear	17 1/8	17 1/4
I.B.M.	260 3/4	259 7/8
I.T.T.	30 7/8	30 7/8
Kennecott	25 7/8	24 3/8
Mobil Oil	63 7/8	65 1/8
Pfizer	32 1/8	33 3/8
Schlumberger	74 3/4	80 3/8
Texaco	24 5/8	24 1/2
U.A.L. Inc.	27 3/8	29
Union Carbide	39 7/8	39 1/2
U.S. Steel	28 5/8	28 7/8
Westinghouse	21 1/4	21 5/8
Xerox Corp.	52 1/4	53 1/2

LONDRES

Irrégulier

Après un fléchissement initial, le marché de Londres s'est redressé, pour faiblir à nouveau en raison des résultats médiocres de British Petroleum, des pronostics pessimistes sur l'économie britannique, et de l'affaiblissement de la livre. Les mines d'or ont suivi les fluctuations du métal, dont la montée est lente et régulière.

Indices du *Financial Times* : industrielles, 475,5 contre 476,1 ; mines d'or, 152,7 contre 152,4.

	Cours 26 mai	Cours 2 juin
Bowater	193	191
Brit. Petroleum ..	880	863
Charter	136	135
Courtaulds	129	123
De Beers	347	347
Free State Geduld*	19	19
Gt Univ. Stores ...	282	274
Imp. Chemical ...	390	388
Shell	553	560
Vickers	174	173
War Loan	30 7/8	30 1/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Reprise

	Cours 26 mai	Cours 2 juin
A.E.G.	79,80	82,20
B.A.S.F.	137,90	139,80
Bayer	138,70	139,80
Commerzbank	214	220,50
Hoechst	137,60	138,20
Mannesmann	151,80	158,50
Siemens	277,90	283
Volkswagen	199	209,80

* Ex-droit.

TOKYO

	Cours 26 mai	Cours 2 juin
Canon	474	468
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	571	574
Matsushita Electric	638	637
Mitsubishi Heavy .	133	126
Sony Corp.	1 770	1 770
Toyota Motors	945	945

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Malgré les dénégations de M. Carter

Durcissement de Washington dans les négociations SALT

Washington. — Pour la première fois depuis son entrée à la Maison Blanche, M. Carter s'est fâché tout rouge contre la presse vendredi 2 juin. Brandissant le *Washington Post* du même jour, dont le titre annonçait sur six colonnes : « *La Maison Blanche impose un « gel » des négociations sur les armements stratégiques* », le président a convoqué dans son bureau les journalistes pour déclarer cette information non seulement « *totalement inexacte* », mais « *dommageable pour notre pays et pour ma crédibilité* ». L'intention américaine, a affirmé M. Carter, est toujours de « *conclure un accord SALT aussitôt que possible, sans le retarder par des considérations politiques* ».

L'affaire va-t-elle s'arrêter là ? Le *Washington Post*, par la voix de son rédacteur en chef, M. Bradlee, a tenu à faire savoir « *très respectueusement* » qu'il maintenait sa version. Le quotidien revient à la charge, ce samedi, en annonçant que les États-Unis ont refusé froidement la semaine dernière une proposition de M. Gromyko. Or celle-ci, selon le journal, aurait été jugée il y a six mois comme « *un important progrès* ». En outre, toutes les indications recueillies ici laissent à supposer que M. Carter n'a pas intérêt à conclure un accord SALT dans le proche avenir.

Le premier motif tient aux élections de novembre, qui doivent renouveler notamment le tiers du Sénat. Tout le monde s'accorde pour penser qu'un débat de ratification en pleine campagne électorale ne pourrait être que désastreux pour le traité, compte tenu de l'état d'esprit fortement antisoviétique qui est actuellement celui du pays et des élus. Mais beaucoup pensent aussi que les chances de ratification ne seront pas bonnes non plus si la signature intervient avant l'élection. Les candidats aux sièges de sénateurs auront à parler du traité dans leurs discours électoraux, très probablement dans un sens négatif,

De notre correspondant

ce qui les engagera inutilement. C'est notamment l'avis du sénateur Kennedy, dont la position est très proche de celle de l'administration sur les SALT.

En outre, au moment où M. Carter donne de la voix avec la vigueur que l'on sait contre les Soviétiques pour leur action en Afrique, la conclusion d'un important accord avec Moscou risquerait de reposer le problème chronique de la crédibilité du président. Or, ses amis ont constaté avec espoir que la fermeté nouvelle dont M. Carter a fait preuve depuis un mois sur divers sujets, a tendance à le faire sortir du creux où l'enfonçaient les sondages. Même à l'égard des Soviétiques la grande colère des derniers jours n'a peut-être pas été inutile. On rapporte que M. Gromyko, tout en protestant de son innocence, a « *pris note* » de l'agitation que l'affaire du Zaïre avait déclenchée à Washington.

« Les Cubains mentent »

Il n'est pas question pour le moment de laisser dormir le sujet. Tandis que l'on parle de sanctions, mineures il est vrai, contre Cuba (un ralentissement du tourisme américain dans l'île, par exemple), les dirigeants du Congrès se sont vus présenter vendredi les preuves demandées sur le rôle de La Havane dans l'opération Shaba : sans donner de détail, tous se sont dits convaincus du bien-fondé de la thèse du président. « *Je pense que les Cubains mentent* », a dit notamment M. Howard Baker, chef des républicains au Sénat, qui a aussi impliqué les Soviétiques dans l'affaire.

Il n'est d'ailleurs pas besoin d'établir formellement un lien entre l'Afrique et les SALT, ni même d'ordonner un « *gel* » de cette négociation pour faire traîner les choses. L'article du *Washington Post*, qui a indigné M. Carter, ne parlait d'ailleurs pas d'une consigne expresse de la Maison Blanche, comme l'indiquait son titre, mais d'une attitude américaine plus dure aboutissant au même résultat.

C'est très précisément ce que M. Brzezinski avait annoncé dimanche à la télévision : « *Nous avons fait des propositions à mon sens très convenables et équilibrées*, avait dit le conseiller du président. *Si elles sont acceptées, nous pourrons avoir un accord en quelques jours. Si elles ne le sont pas, nous attendrons jusqu'à ce qu'elles soient acceptées.* »

Une fois de plus, les propos de M. Brzezinski ont été atténués cette fois par M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, selon lequel les États-Unis pourraient faire, eux aussi, des concessions. Il semble bien pourtant que M. Gromyko, venu dans des *dispositions relativement conciliantes* sur les SALT, se soit fait rabroué, ou encore, selon une autre source informée, il aurait gardé dans ses cartons des propositions de *compromis*, jugeant le climat « malsain » pour le marchandage final.

Ces chassés-croisés reflètent une fois de plus les divisions de l'entourage du président. Les indiscrétions *recueillies par le Washington Post* proviennent visiblement de la branche « colombe » de l'administration, de gens qui s'opposent à l'attitude « dure » de M. Brzezinski et *estiment qu'une occasion de* conclure un accord SALT a été négligée. Les mêmes voient dans l'état de santé de M. Brejnev — très discuté en ce moment à Washington — *un argument pour hâter* les choses, craignant qu'un bureau politique « militariste » ne remette en cause les résultats obtenus grâce à un Brejnev « modéré ». M. Carter, jusqu'à nouvel ordre, ne semble guère sensible à cet argument, mais il semble toujours juger, à tort ou à raison, que les négociations ne pourront être conclues qu'au sommet.

MICHEL TATU.

Aux Comores

Technique d'un coup d'État par procuration

Moroni (A.F.P.). — Bob Denard, qui s'illustra comme mercenaire au Katanga, a permis aux opposants de l'ancien président Ali Soilih, des Comores, de réussir leur coup d'État le 13 mai, à Moroni, et de s'emparer du pouvoir. C'est lui qui dirigeait le commando d'une cinquantaine d'Européens — Belges, Français, Allemands, — chargé de réduire à l'impuissance les gardes de l'ancien président. En treillis camouflé et béret vert, barettes de colonel à l'épaule et décorations sur la poitrine, celui qui se fait appeler « colonel-papa », « colonel-patron » ou « colonel Saïd Mustapha Madhjou », s'est vu confier par les nouvelles autorités la tâche de former l'armée nationale de libération comorienne. Il a révélé le rôle que ses compagnons et lui-même avaient joué pour abattre le régime. Selon lui, il a fallu trois ou quatre mois pour que soient mis au point tous les détails de l'opération montée avec la complicité et la participation de Comoriens de l'opposition restés sur place ou exilés volontairement en France.

Selon Bob Denard, le « commando » dû passer trente à trente-cinq jours en mer à bord d'un chalutier breton pour se rendre d'un petit port européen à la plage d'Itsandra, près de Moroni, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Les observateurs à Moroni doutent cependant de cette histoire de croisière. Le teint des mercenaires, remarquent-ils, n'est ni hâlé par les embruns ni rougi par le soleil. Le bateau est bien dans le port de Moroni, mais, dit-on dans la capitale, peut-être ne venait-il pas de si loin.

Le coup d'État n'a pas présenté de difficultés pour ces professionnels : quelques fusils de chasse à canon scié, selon eux, chargés de plomb de dix (les emballages des cartouches traînaient dans la cour de la présidence) ont suffi pour faire sauter quelques serrures et s'emparer du président Ali Soilih. Au total, ce coup d'État par procuration a fait cinq morts chez les gardes de l'ancien président comorien et autant de blessés. Un membre du « commando » a été touché à l'épaule. Bob Denard et ses hommes, qui refusent le qualificatif de « mercenaires », avouent qu'ils ne se souviendront pas de ce coup d'État comme d'« un fait d'armes éclatant ».

M. MARCEL HENRY, SÉNATEUR DE MAYOTTE REPOUSSE TOUTE IDÉE DE FÉDÉRATION AVEC L'ARCHIPEL

Dans le cadre de l'émission « Le nouveau vendredi », FR 3 a diffusé le 2 juin un reportage intitulé « Mayotte la Française ». A cette occasion, M. Ahmed Abdallah, ancien député et ancien chef de l'État des Comores, de retour dans l'archipel depuis le coup d'État du 13 mai, a proposé que Mayotte réintègre les Comores par le biais d'un système fédéral. M. Marcel Henry, sénateur (union centriste) de Mayotte, a répondu :

« *Ce n'est pas une proposition nouvelle. Nous avions déjà répondu non. Un accord de ce type peut toujours être remis en cause par un coup d'État. Nos appréciations de 1975 sont devenues des certitudes : les libertés ne sont pas respectées dans les pays indépendants de cette région du monde.* » M. Henry a ajouté que *les Mahorais revendiqueront toujours* un statut de département d'outre-mer.

« Monsieur loi d'orientation agricole » : l'ancien directeur du Centre des jeunes agriculteurs

M. Jean-Pierre Carlier, trente-quatre ans, ancien directeur du Centre national des jeunes agriculteurs, actuellement chargé de mission à la Caisse nationale du Crédit agricole, vient d'être chargé par M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, d'une mission de réflexion et d'animation, dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation agricole. Il lui revient notamment de dresser le bilan des lois d'orientation de 1960 et 1962, de réunir les éléments nécessaires à la préparation de la future loi, d'organiser la concertation avec les organisations agricoles professionnelles et de mettre en forme les nouveaux textes.

Cette nomination surprend, dans la mesure où M. Carlier ne fait pas partie du sérail des hauts fonctionnaires. Elle n'est pas le fait du hasard : en 1960-1962 déjà le gouvernement s'était appuyé sur les capacités de novation et d'imagination du C.N.J.A. pour élaborer des textes largement consacrés à la rénovation des *structures de l'agriculture*.

En nommant l'ancien directeur du C.N.J.A. — qui n'était pas étranger au discours consacré à l'agriculture par le président de la République à Vassy, le 16 décembre — « M. loi d'orientation agricole », avec l'accord des présidents des quatre grandes organisations professionnelles, le gouvernement rend en quelque sorte *hommage aux travaux effectués* par le syndicalisme dans le domaine de la réflexion économique tant *sur* l'installation des jeunes que sur celle de l'organisation des productions. M. Carlier avait *d'ailleurs étroitement collaboré* à la préparation des rapports sur l'avenir de la viticulture et sur l'élevage que l'ancien président du C.N.J.A., M. Louis Lauga, avait présentés devant le Conseil économique et social.

Des groupes de travail réunissant des représentants de l'administration et de la profession vont être mis en place pour préparer rapidement une première mouture du projet de loi-cadre, avant la rentrée de septembre.

Le fait d'avoir choisi pour animer le travail un économiste proche des organisations professionnelles, mais dont les idées ne sont pas toujours du goût des plus conservateurs, illustre l'ambition du gouvernement d'innover et de donner à l'agriculture les moyens de sa « *montée en puissance* », selon l'expression de M. Méhaignerie.

A B C D E F G

PARIS DEMANDE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES EUROPÉENNES AU PORC DES PAYS TIERS

La France a demandé vendredi 2 juin à la Commission européenne la fermeture des frontières des Neuf aux importations de viande de porc, en raison de la situation critique de ce marché en France. Elle réclame aussi le relèvement des restitutions (aides aux exportateurs) au niveau fixé au printemps 1977, ainsi que des subventions pour le stockage des carcasses et des découpes, afin de décongestionner le marché.

En dépit des mesures spécifiques adoptées à Bruxelles (réduction des montants compensatoires monétaires de 23 à 6,5 %, au lieu de 10,5 % pour les autres produits), les cours enregistrés sur le marché français du porc restent extrêmement bas. Certes, ce marché obéit à un cycle et l'on est entré dans la phase de dépression. Mais d'autres causes jouent : en dévaluant le « franc vert », la France a fourni un effort que les pays du « serpent » européen à monnaie forte n'ont pas suivi (l'Allemagne n'a réévalué que de 0,3 %). Ces derniers bénéficiant donc toujours d'un avantage de compétitivité, les montants compensatoires jouant pour eux le rôle de subventions à l'exportation.

De plus, en refusant d'établir des prélèvements sur les importations de produits de substitution des productions céréalières, *notamment sur le manioc*, la Communauté a également perpétué les conditions d'une distorsion de concurrence entre les producteurs européens.

La Commission européenne veut renforcer les contrôles sur les importations et les prix de l'acier

(Bruxelles), Communautés européennes. — La situation sur le marché européen de l'acier est à nouveau préoccupante, et les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui se réunissent le 6 juin, à Luxembourg, vont délibérer sur les mesures à prendre. M. Davignon, le commissaire *chargé* de la politique industrielle, va demander aux gouvernements membres de renforcer sérieusement les contrôles décidés au titre du plan anticrise, dont les objectifs *sont de nouveau mis en péril*.

Au cours des deux premiers trimestres, la production d'acier, dans la C.E.E., a très fortement augmenté : celle d'avril a dépassé de 20 % celle *d'avril 1977* et *de 15 %* les *prévisions* de production. Cette flambée est allée de pair avec une forte percée des exportations sur le marché américain ; mais on considère, à *Bruxelles, qu'en raison de l'application* plus systématique, par les États-Unis, de leur mécanisme de « prix de déclenchement », les ventes des Neuf, outre-Atlantique, vont *fléchir*.

Pour éviter l'apparition d'excédents dangereux pour la bonne tenue des prix, il faut, par conséquent, réduire la production, estime-t-on à *Bruxelles*. *La Commission* va présenter, pour le troisième trimestre, un « programme prévisionnel » allant dans ce sens. Le risque de déséquilibre entre l'offre et la demande — *et donc la tendance au fléchissement* des prix — est d'autant plus vif que les importations en provenance des pays *tiers* se sont fortement accrues.

De notre correspondant

La Commission a négocié avec les principaux fournisseurs de la C.E.E. des arrangements portant tant sur les prix que sur les quantités. Mais ces pays fournisseurs, qui avaient freiné leurs ventes durant la phase de *négociations* avec Bruxelles, les ont accrues soudainement une fois les arrangements conclus. On ne peut leur en faire grief tant que leurs exportations restent *inférieures aux plafonds qui ont été* fixés d'un commun accord. La Commission va, néanmoins, leur demander de mieux étaler leurs livraisons.

Le danger de voir à nouveau les *prix chuter* est d'autant *plus grand* que les contrôles des dispositions du plan anticrise sont opérées de façon trop nonchalante par les gouvernements nationaux. M. Davignon va proposer aux ministres de les renforcer d'une façon drastique. Il faut bien voir, dit-on dans son entourage, que si certains États membres — la France, le Royaume-Uni — *appliquent rigoureusement* ces contrôles, d'autres, malheureusement, se montrent beaucoup plus coulants.

Or la police du marché n'est pas faite par les administrations nationales, le plan européen de l'acier ne peut réussir. Il vaudrait mieux alors changer de politique, expliquera, en substance, M. Davignon devant le Conseil.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Une journée de solidarité avec les juifs d'U.R.S.S.* a lieu dimanche 4 juin au centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal. Du matin au soir, débats, spectacles de variétés, projection de films, marqueront cette journée d'information.

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1978 a été tiré à 561 605 exemplaires.

La France « envahie » par le métal étranger

En France, les importations d'acier ont battu leur record absolu en mars et avril 1978, atteignant respectivement 820 000 et 813 000 tonnes, soit une progression de près de 30 % sur la moyenne mensuelle de 1977 (640 000 tonnes), et de 27 % sur les chiffres de 1974, dernière « *grande année* » d'activité. Les augmentations les plus sensibles ont été notées sur les livraisons en provenance de pays extérieurs à la C.E.C.A. : Finlande, Espagne, Autriche, R.D.A., Tchécoslovaquie.

Les sidérurgistes français parlent d'une véritable « *invasion* », qui pèse lourdement à la fois sur leurs carnets de commandes, très médiocrement garnis à l'heure actuelle, et sur leurs prix de vente. Ces derniers, tombés très bas à l'automne dernier, ont pourtant bénéficié d'un relèvement de 10 % à 15 % après l'établissement de droits compensatoires par la Commission *de Bruxelles au début de* 1978. Mais l'indiscipline de certains producteurs européens (les fameux Bresciani) et la pression des importations mettent les consommateurs d'acier en position favorable pour s'opposer aux relèvements de prix décidés ou projetés par les autorités communautaires. Ces dernières ont dû renoncer à une augmentation de 5 % au 1er avril dernier, pourtant prévue par le plan Davignon : l'absence de pouvoirs d'intervention suffisants et de moyens de contrôle efficaces expliquent cette attitude.

On sait que les accords conclus ou en passe d'être conclus par la C.E.E. avec les producteurs d'acier étranger consacrent l'établissement de prix minima à l'importation, avec des *marges de pénétration (réductions)* s'échelonnant entre 3 % et 6 % et la fixation de contingents quantitatifs. Apparemment, ou ces contingents sont trop importants, ou les contrôles ne sont pas appliqués, car les résultats ne correspondent pas aux espoirs placés dans le plan Davignon. La conséquence est que le pessimisme règne en France, où la demande *intérieure* est toujours « *molle* », l'automobile mise à part. M. André Giraud, ministre de l'industrie, espère que le conseil des Neuf, le 6 juin prochain, autorisera *une augmentation* des prix minima pour le 1er juillet. En cas de refus, le gouvernement français envisagerait de prendre des « *mesures sur le plan national* ». Mais « *il faudra que la sidérurgie française s'adapte aux conditions nouvelles du marché* », a précisé M. Giraud. — F. R.

Revendiqué par l'O.L.P.

L'ATTENTAT DE JÉRUSALEM A FAIT SIX MORTS

(De notre correspondant.)

L'O.L.P. a revendiqué, vendredi soir 2 juin, dans un communiqué rendu public à Beyrouth par l'agence palestinienne d'information Wafa, l'attentat à l'explosif commis contre un autobus circulant en secteur occidental de Jérusalem et qui a fait six morts.

Jérusalem. — L'attentat du vendredi 2 juin est le plus grave commis à Jérusalem depuis *trois ans*. Six *personnes* ont été tuées et quinze autres blessées, dont quatre grièvement. L'explosion a détruit toute la partie arrière de l'autobus et endommagé plusieurs habitations du quartier de Bed-Hakerem, situé à la périphérie de Jérusalem. L'attentat a été d'autant plus meurtrier que l'autobus était bondé. En effet, l'explosion a eu lieu au moment où, chaque vendredi, la plupart des habitants de Jérusalem regagnent leur domicile, avant le début du sabbat. Selon les premiers éléments de l'enquête, la charge explosive était *constituée* d'un obus de mortier de 80 mm muni d'un dispositif de mise à feu à retardement.

M. Teddy Kollek, le maire de Jérusalem, a déclaré que cet attentat avait *certainement* été décidé en fonction de la fête qui, le 5 juin, commémore l'annexion de la partie orientale (« arabe ») de Jérusalem après la *guerre de six jours* et célèbre le retour des juifs au Mur des lamentations. *Le* dispositif de surveillance a *été* renforcé dans la ville, comme cela se fait à l'occasion de *chaque fête importante*.

CINQ TECHNICIENS BRITANNIQUES TUÉS AU DHOFAR

Londres (*A.F.P.*). — Cinq Britanniques ont été tués, jeudi 1er juin, sur une plage du Dhofar, près d'Oman, par un *groupe d'in*connus, annonce-t-on, samedi, à Londres.

Deux autres Britanniques ont pu échapper à la fusillade. Les sept hommes travaillaient pour le compte d'une société britannique Airwork Services Limited, spécialisée dans l'entraînement des pilotes.

[L'insurrection armée au *Dhofar* a pris fin en décembre 1975 à *la suite* d'une offensive lancée par un corps expéditionnaire iranien et les troupes du sultan encadrées par des officiers britanniques.]

